

Initiation au Dogme Islamique



Sayyid Mujtaba Musavi Lari

Al-Islam.org

Author(s):

Sayyid Mujtaba Musavi Lari [3]

Ce livre de Seyyed Mujtaba Moussavi Lâri est un ouvrage qui invite le lecteur à découvrir pas à pas les fondements de l'Islam. Ce livre se veut très pédagogique et de fait, chaque chapitre aborde un thème clé de l'Islam sous la forme d'une leçon. Mais c'est aussi un ouvrage qui invite à la réflexion, l'exploration et le questionnement. Pour nous aider dans cette démarche de recherche, chaque leçon finit par un ensemble de questions qui invitent le lecteur à débattre et à bousculer ses propres croyances, ses connaissances et ses convictions. Pour toute personne qui cherche à mieux comprendre et explorer ce qu'est l'Islam, ses fondements et ses préceptes, ce livre est sans conteste un excellent point de départ.

Category:

General [4]

Dans un désert où ne subsistent que les épines et le sable, dans une presqu'île où la connaissance du monde se limite aux traces laissées par d'anciennes civilisations... civilisations ayant jadis vécu, puis disparu.

À une époque marquée par la misère noire... où l'homme n'a connu que la faim, la privation, la peur, la méfiance et l'anxiété, les invasions, les guerres, une situation catastrophique qui l'a poussé à enterrer ses filles vivantes afin de préserver sa dignité et d'éviter l'opprobre, car incapable de les nourrir ou de leur offrir la sécurité.

Des centaines d'idoles entourant la grande Ka'ba sont vénérées, hormis Allah, un paganisme ayant créé un état d'esprit chaotique et une situation économique des plus désastreuses.

C'est dans cette péninsule que les Arabes ont vécue, soudain, une lumière a jailli des ténèbres et s'est répandue dans la caverne de Hirâ'. L'ange Gabriel s'est manifesté, muni de l'ultime message de l'histoire, à l'adresse de l'humanité suppliciée.

Le ciel est entré en contact avec la terre tandis que la lumière spirituelle envahit l'homme et l'histoire.

Des sables en vagues, a émergé une grande civilisation qui a procuré à l'homme la sécurité et la paix, c'est la civilisation islamique consécutive à la parole céleste:

« Oh, toi Muhammad, tu es le messager d'Allah, et moi je suis Gabriel ».

C'est ainsi que le prophète descendit du haut de la montagne en homme universel annonçant le

message divin...

Allah est le principe, l'unique, tout retourne à lui.

Muhammad est l'homme le plus parfait de tous les êtres.

Et le Coran, un don du ciel à la terre.

Ce sont là, cher lecteur, les fondements de l'islam et l'ultime message d'Allah que ce livre qui est entre tes mains étudie.

Étude rationnelle, versets Coraniques, témoignages puisés dans la tradition prophétique et auprès de la famille du prophète, autant de preuves qui confirment les bases solides trouvant leur plate-forme dans l'âme humaine. Ceci est un rappel pour celui qui réfléchit, prête l'oreille et est, par là même, témoin [de ce qu'il observe].

Kamâl al-Saïd.

26 Sha'bân 1418.

Introduction

Avant que l'homme ne découvre l'industrie et avant qu'il ne commence à défendre des idées doctrinales basées sur des raisonnements discursifs, il était guidé par des croyances religieuses dictées par les prophètes tels qu'il est clairement indiqué dans le Coran.

La connaissance de la réalité divine est telle la connaissance de la réalité du soleil qui est le plus apparent des êtres.

Ainsi la connaissance des réalités essentielles se basait sur de simples déductions logiques. La raison en est que les mythes et légendes, au fil des temps, se sont confondus avec les croyances de l'homme. À cela s'ajoutent le caractère infondé des idées et l'absence de raisonnement sain.

Si les voies que l'homme avait suivies et les idées qu'il avait défendues étaient stables et universelles, elles auraient des racines plus solides. La religion, elle, jouit de ces particularités que sont la stabilité et l'universalité. En d'autres termes, il y a en l'homme, un désir ardent qui le pousse vers la religion et la recherche d'Allah malgré les risques qu'il encourt, dans sa quête, à tomber dans l'erreur.

Cependant, cette erreur n'a rien à voir du tout avec ce sentiment profond qui exprime le besoin de l'homme pour la religion. Lorsqu'on ressent la faim, cela n'implique pas forcément que l'on aura à sa disposition un bon repas.

Ce raisonnement absurde est à l'origine des croyances malsaines, diamétralement opposées à

l'enseignement des prophètes et envoyés.

L'apparition de religions mythiques et corrompues est à l'origine de tendances antireligieuses.

Origines du sentiment religieux chez l'homme:

a) Les questions économiques et matérielles sont-elles derrière l'apparition du phénomène religieux?

D'aucuns pensent, à travers l'étude de certaines traditions dégénérées, que la religion ne revêt pas un caractère authentique et que les intérêts matériels sont derrière l'apparition de la religion, ce qui est un raisonnement tout à fait absurde, pour les raisons suivantes:

L'homme, ayant des convictions religieuses, n'hésite non seulement pas à sacrifier ses intérêts, mais aussi soi-même, comme cela sera mieux explicité lorsque nous aborderons l'attitude des magiciens de pharaon qui après avoir découvert la vérité, ont décliné les prix et récompenses qu'il voulait leur offrir, et se sont préparés à la torture et à la mort.

En résumé, le sentiment religieux chez l'homme est inné et ne peut en aucune façon être interprété sous le rapport matériel.

Les croyances fausses et illogiques ne se limitent pas aux questions religieuses, mais s'étendent à de nombreuses sciences, comme cela est le cas de la recherche de l'élixir par l'homme, ce qui n'est qu'illusion. Toutefois, les défenseurs de ces croyances ne tiennent pas pour autant celles-ci pour infondées, car sinon, comment justifieraient-ils leur éloignement de la religion authentique.

b) La crainte est-elle à l'origine du recours à la religion?

Certains athées, à l'exemple de Russel, savant anglais, associent l'apparition de la religion à la crainte de phénomènes naturels.

En réponse à cette affirmation, nous dirons que:

1 – rien ne justifie leur affirmation.

2 – les croyants, dans leur totalité, sont-ils tous sujets à la crainte?

'Ali ibn abi Tâlib, qu'Allah soit satisfait de lui, n'avait-il pas atteint le plus haut degré de courage et de piété? les lâches, ne sont-ils pas pour la plupart des athées?

3 – Supposons que la foi en Allah soit initialement due à un sentiment de crainte, n'est-ce pas là une preuve suffisante que la foi ne peut être réduite à une simple conjecture?

La crainte de la maladie et de la mort, n'est-elle pas à l'origine des progrès réalisés par l'homme dans le domaine de la médecine? Est-il juste d'affirmer à présent que la médecine est une illusion et qu'elle est infondée?

4 – Lorsque l'homme recherche la sécurité et la paix, cela n'implique pas forcément son aspiration à la religion. D'un autre côté, la foi en Allah et en la religion constitue un refuge sans égal offrant à l'homme le sentiment de sérénité et de sécurité. Il y a en cela une nette différence, dans la mesure où l'aspiration de l'homme à la paix et à la sécurité n'est pas obligatoirement liée à la religion même si le résultat recherché est le même.

c) L'ignorance, est-elle à l'origine du recours à la religion?

D'après ce que nous venons de voir et au regard de la foi des savants et de l'athéisme des ignorants qui ont coexisté et continuent de coexister, on en déduit que ce genre de supposition n'a pas lieu d'exister.

d) La religion, est-elle un moyen utilisé par les colonisateurs pour asservir les peuples souffrant de privation matérielle?

En réponse à cette prétention, nous pouvons dire que:

1 – Certains peuvent user de la religion comme moyen d'exploitation et de privation des peuples. Toutefois, cette exploitation n'a aucun rapport avec la religion. Ainsi, si la science est exploitée à tort à des fins destructives, ce n'est pas pour autant qu'elle est nulle et infondée.

2 – Les sociétés indépendantes, matériellement aisées, ne sont-elles pas nombreuses et n'ont-elles pas foi en la religion et en la justice sociale? Les sociétés sous-développées exploitées souffrant de privations matérielles, ne sont-elles pas en même temps areligieuses?

3 – La religion n'est pas la cause de la privation matérielle, c'est plutôt l'asservissement de l'homme au mobile matériel qui est la cause de son éloignement de la religion.

Résumé

La tendance de l'homme vers la religion n'est dictée, ni par le matérialisme ni par la crainte, et ni par l'ignorance. C'est un sentiment profond dont Allah a pourvu l'essence humaine.

Questions et débats

1 – Quelles sont les vérités qu'il est difficile d'atteindre et pourquoi?

2 – Comment peut-on comprendre qu'un comportement ou une croyance quelconque a ses racines

dans la nature primordiale de l'homme?

3 – La crainte et l'ignorance, sont-elles à l'origine des religions? Pourquoi?

4 – Existe-t-il un rapport entre la religion et l'économie?

5 – Pourquoi certaines croyances réfutent-elles la nature primordiale de l'homme?

L'homme, outre sa dimension corporelle complexe et subtile, possède une autre dimension, l'esprit, encore plus complexe et plus énigmatique au point où il n'est possible d'en avoir connaissance que par de profondes voies psychiques.

L'homme recèle en lui-même un ensemble de concepts, dont la loyauté, la sincérité et la justice qu'il glorifie, concepts qui ont leur racine dans l'esprit. Cependant, il pourrait passer outre, ou nourrir des doutes au sujet de certains concepts après son introduction dans le monde de la science et de la nature.

La recherche de la religion et d'Allah est innée dans la nature humaine, et ce sentiment se complète par la raison et les preuves. Les tendances naturelles de l'homme sont bien nettes et bien profondes, et n'était-ce la propagande antireligieuse et l'environnement hostile, l'homme aurait trouvé la place qui lui revient dans le système universel, et aurait compris qu'il y a une force absolue qui régit les affaires de ce monde.

Comment l'homme peut-il découvrir le principe du monde?

L'homme, en observant la science, le pouvoir et la volonté en soi, tout en représentant une portion de ce vaste monde, sait qu'il y a une volonté et un pouvoir le maîtrisant et qu'il y a nécessairement un esprit universel, métaphysique dont procède le mouvement de ce monde auquel il appartient lui-même.

À cet égard, l'imam al-Hussein, que la paix soit sur lui a dit:

« Mon Dieu... comment démontrer ton être par ce qui, dans son existence même, a besoin de toi?

Y aurait-il quelque chose d'autre que toi, tu ne posséderais pas, et qui serait ta manifestation? !

Quand t'es-tu absenté pour avoir besoin de signes qui prouveraient ton être? !

Quand t'es-tu éloigné pour que des traces puissent conduire vers toi? !

L'œil qui ne te voit pas est aveuglé... »

La loi de la causalité, voie permettant de prouver la réalité du principe

Les racines de la loi de la causalité résident dans la nature humaine. Ainsi, l'homme voit tout d'abord qu'il y a au fond de son âme une cause derrière sa volonté et ses actes. Ensuite, il réalise qu'il ne peut y avoir dans le monde extérieur d'effet sans cause, ce qui le mène à extrapoler cette règle à toute chose.

Il n'est pas de phénomène [dans l'univers] que l'homme, même l'enfant d'ailleurs, ne contemple sans qu'il n'essaie d'en connaître la raison qui l'a existencié.

La réalité de la cause s'impose donc comme une évidence et une nécessité. Elle est innée et non pas acquise, tout comme la science consiste, essentiellement, à rechercher les causes des phénomènes et le rapport qui les relie.

Et naturellement, les causes d'un phénomène peuvent être plus ou moins nombreuses, différentes et commutatives, certaines étant normales et naturelles, d'autres, surnaturelles et métaphysiques. Cependant, dans tous les cas, rien n'existe sans cause.

Les preuves démontrant la nullité du hasard

Le hasard se situe du côté opposé à la cause, car l'explication des phénomènes, sous ce rapport, est inadmissible pour les raisons suivantes:

L'affirmation qu'il n'y aurait qu'un seul et unique modèle dont l'existence est due au hasard est infondée.

La croyance au hasard implique le refus catégorique de la science (dans la mesure où la science essaie de découvrir les causes des phénomènes).

La croyance au hasard signifie l'impuissance à prévoir [l'avenir].

La croyance au hasard implique l'interprétation à tort d'un quelconque phénomène (par exemple, le mouton provient de l'arbre... etc.)

Prétendre que la création existe par hasard suppose par là même qu'elle peut disparaître.

Comment était le monde avant sa manifestation et qu'est-ce qui le différencie de la forme qu'il revêt aujourd'hui?

Quelle est la preuve de la manifestation du monde par pur hasard? Les points ci-dessus, on déduit que l'affirmation selon laquelle le monde s'est manifesté par pur hasard est absurde.

Environnement pollué par la négation de la nature

Nous avons vu précédemment que la loi de la causalité est une évidence et quelque chose de tout à fait naturel ; ainsi en est-il d'ailleurs pour ce qui est de la cause des causes qu'est Allah par rapport à la création du monde. Cependant, cette qualité naturelle, dans un environnement malsain, où les conditions favorables à son épanouissement font défaut, va être déviée.

Lorsque l'homme s'engage dans des recherches scientifiques, ses yeux sont voilés, l'empêchant de voir clairement, comme s'il portait des verres teintés. L'illusion résultant de sa raison et de sa science limitée le mènera à la dérive. En revanche, l'homme peut tirer profit de la raison et de la science et ainsi s'épanouir, s'il ne se laisse pas aller à la dérive.

Manifestation de la nature primordiale en présence d'un danger

Lorsque l'homme ressent un danger, il se tourne vers la nature, et focalise son attention sur un point où il lui semble pouvoir trouver une puissance absolue. C'est ainsi qu'un jour, quelqu'un demanda à l'imam Sadiq de lui indiquer ce qu'est Allah:

– « Indique-moi ce qu'est Allah, car les multiples arguments avancés jusqu'ici par les contestataires m'ont plutôt déconcerté ».

L'imam lui répondit:

– Oh serviteur d'Allah, n'es-tu jamais monté à bord d'un bateau?

– oui.

– Pendant que tu étais à bord du bateau, ne s'est-il pas brisé alors que rien ne pouvait te porter secours, ni la nage ni la présence d'un autre bateau?

– oui

– n'as-tu pas aussitôt pensé que quelque chose pouvait te sauver de cette difficile situation?

– oui.

L'imam Sadiq dit alors: « cette chose, c'est Allah, celui qui peut sauver alors qu'il n'y a de sauveteur que lui, et celui qui peut porter secours alors qu'il n'y a de secouriste que lui ».

Les prophètes guident la nature primordiale de l'homme:

Le rôle des prophètes, que la paix soit sur eux, a toujours été de rappeler à l'homme sa nature primordiale pour se rapprocher d'Allah.

L'Émir des croyants 'Ali ibn abi Tâlib, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit: « il leur a successivement envoyé ses prophètes afin de les appeler à être fidèles à l'alliance primordiale accordée par Allah, de les mettre en garde contre l'oubli de ses grâces et de les convaincre par des preuves et par la communication ».

Dans le noble Coran, il est attesté: « croyants ! Répondez à l'appel d'Allah et du prophète lorsque celui-ci vous appelle à ce qui donne la vie ! Sachez qu'Allah s'introduit entre l'homme et son cœur, que vous serez rassemblés devant lui ».

Il en résulte que le but de l'appel des prophètes est la proclamation de l'unicité d'Allah pour témoigner de sa réalité. C'est pourquoi les prophètes tiennent à guider l'homme afin de lui indiquer comment il doit obéir à juste titre à sa nature qui le rapprochera d'Allah.

Le sentiment religieux, quatrième dimension de l'esprit humain

Le sentiment religieux qui est une tendance naturelle a de tout temps attiré l'attention des savants qui, de nos jours, avec le développement de la science, sont parvenus à de bons résultats en rapport avec ce domaine.

Les recherches scientifiques entreprises par les savants ont abouti à la découverte de ce qu'ils appellent la quatrième dimension de l'esprit qui est également désignée par d'autres appellations qui sont, le sentiment d'exploration, le sentiment moral et le sentiment esthétique.

En découvrant ce quatrième sentiment, il s'est avéré que le sentiment moral et l'art esthétique ne sont autres que des tendances indépendantes. Cependant, le sentiment religieux est à la base de toute activité entreprise à des fins morales, artistiques et esthétiques. Son rôle consiste à guider l'homme et ennoblir la moralité sous les rapports de la beauté, de la science et des connaissances humaines que nul n'ignore.

Résumé

Le sentiment religieux et la nature primordiale sont une évidence, d'origine noble dont les racines sont trop solides pour pouvoir être facilement extirpées. Même si cette vérité a été sciemment cachée pour en détourner l'usage comme cela a été le cas chez les communistes de l'ex – Union soviétique, durant près de soixante-dix ans, il n'en demeure pas moins que cette tentative a lamentablement échoué malgré les gros moyens mis en œuvre pour parvenir au déracinement du sentiment religieux.

Questions et débats

1 – Comment les sciences jouent-elles un rôle dans le développement et l'extinction de la nature primordiale?

2 – Comment peut-on comprendre la réalité des attributs divins, à travers la prière invocatrice de l'imam al-Hussein, que la paix soit sur lui?

3 – Pourquoi considère-t-on l'idée selon laquelle le monde serait créé par hasard comme une absurdité?

4 – Citez un exemple illustrant la manifestation de la nature primordiale au moment où l'on ressent un danger.

5 – Comment les prophètes ont-ils contribué à fidéliser l'homme à sa nature primordiale?

6 – Expliquez comment la nature primordiale possède deux dimensions: la première est un désir ardent ressenti dans le cœur, et la deuxième une dimension cognitive dans la raison, et desquelles procède la connaissance d'Allah naturellement?

Est-il possible de connaître Allah en se basant sur l'expérimentation?

Les facteurs sociaux, historiques et éducatifs influent sans aucun doute sur le développement de la nature humaine, comme le montre l'attachement aux conclusions tirées sur la base de l'expérimentation entraînant ainsi un dysfonctionnement de cette nature.

Cette tendance de l'homme – d'autant que le sensualisme a atteint son plus haut degré ces derniers siècles – à n'envisager les choses que sous un rapport empirique, l'a amené à appliquer cette même règle aux questions métaphysiques, comme la recherche de la réalité d'Allah, glorieux soit-il, ce qui est fort dangereux ; car l'expérimentation s'inscrit dans le cadre des choses matérielles, sensibles et ne peut prétendre à aller au-delà de ce qui est physique.

L'ignorance conduit à la négation

Il n'appartient ni à la science empirique ni aux matérialistes de porter des jugements sur des vérités qui ne sont pas à leur portée.

Ainsi, quand ils réfutent l'existence d'une vérité quelconque, ils devraient par là même apporter la preuve qui justifierait leurs affirmations, comme ils le font d'ailleurs lorsqu'il s'agit de soutenir l'existence d'une chose.

En se basant sur l'unique critère, l'expérimentation, les matérialistes et les empiristes sont incapables de s'engager dans des questions qui ne sont pas du domaine de la matière ou relèvent de la métaphysique. Ils devraient reconnaître leur ignorance plutôt que de nier cette réalité métaphysique, ce

qui est tout à fait différent.

Les sciences empiriques, couvrent-elles la totalité des connaissances de la matière?

Malgré les grands progrès des sciences empiriques en ce qui concerne la connaissance du monde de la nature, rendant par là même, peut-être sans s'en rendre compte, un grand service quant à la connaissance du créateur, glorieux et transcendant soit-il, à travers sa manifestation, il n'en demeure pas moins qu'un nombre indéfini de secrets scientifiques n'ont jusqu'à présent pas trouvé de réponse et sont restés sans suite.

Les causes de l'athéisme de certains empiristes

Les principales causes de l'athéisme de certains empiristes sont les suivantes:

1 – L'usage de méthodes empiriques pour parvenir à la connaissance d'Allah ne peut aboutir aux résultats espérés.

2 – L'attitude de l'église chrétienne vis-à-vis de la science au Moyen Âge et son contenu religieux néant, son extrémisme affiché à l'égard de certains savants, son intégration de certaines théories scientifiques caduques, tout cela la conduisant à des contradictions qui font, qu'en certains moments où elle soutient la religion, c'est la science qu'elle combat, et en d'autres moments, c'est le contraire qui se produit.

3 – Le besoin de l'homme pour les sciences dans la vie active, ce qui implique un développement vertigineux de celles-ci au détriment d'une vision traditionnelle saine. C'est ainsi que l'empiriste s' imagine que les croyances religieuses sont soumises aux critères de l'expérience et des équations scientifiques. Toutefois, ce n'est pas de ces équations scientifiques, en tant que telles, que l'homme profite, dans sa vie quotidienne, mais plutôt des résultats. L'homme, par exemple, profite de la radio, du téléphone, etc., mais sans pour autant qu'il ne détienne une science quelconque au sujet des équations et des lois scientifiques relatives à ces appareils.

4 – En outre, il va sans dire que l'asservissement de l'homme à ses instincts, aux plaisirs et aux jouissances sensuelles le détournent de son seigneur. Ainsi, il se libère de tout ce qui peut le gêner pour assouvir ses instincts, et alors que la méditation sur Allah nécessite un environnement pur et sain, l'esprit, lui, s'éteint dans un environnement malsain, rongé par la pollution et la perversité.

Échec de l'empirisme

Malgré les avantages procurés par l'empirisme, il n'en demeure pas moins qu'il présente les défauts suivants:

1 – Vision individuelle: la connaissance acquise par expérience est une connaissance individuelle et limitée, alors que la connaissance de l'univers exige une vision globale et intégrale.

2 – Le matérialisme: la connaissance, sur la base de l'expérience, s'inscrit exclusivement dans le cadre des choses sensibles. Cependant, l'univers, tout en étant composé de matière, cache une autre réalité métaphysique.

3 – La connaissance empirique est changeante, instable, alors que la connaissance universelle est immuable.

4 – L'activité scientifique se limite à l'expérience. Ainsi tout ce qui ne se rapporte pas à l'expérience est inconnu. Ce qui implique que le rationalisme et les autres tendances de son genre se tiennent hors du domaine métaphysique.

5 – La connaissance empirique ne peut déchiffrer les symboles et s'exalter [au-delà de l'ordre sensible]. À défaut d'une méditation pure, il est impossible pour l'empiriste de connaître l'univers. D'ailleurs, comme nous l'avons signalé plus haut, la science met beaucoup plus l'accent sur la pratique que sur la théorie.

Allah n'est pas le seul dont la connaissance soit impossible par les sens

À défaut d'une vision contemplative, les empiristes nient l'existence d'Allah. Cependant, l'homme peut-il nier tout ce qu'il ne ressent pas?

De toute évidence, Allah qui inspira à ses prophètes son unicité ne peut en aucun cas être connu par les sens. Il est à la fois éternel et perpétuel, se manifestant par des symboles dans l'existence universelle.

Étant donné que l'homme est incapable de connaître Allah par les sens, il ne peut l'imaginer autrement [c'est-à-dire connaître l'identité suprême d'Allah par l'imagination] et c'est pourquoi il lui est plus facile de nier sa réalité. Toutefois, est-il juste pour l'homme de nier tout ce qu'il ne peut connaître par les sens?

On affirme que tout ce qui n'est pas sensible est inexistant, mais on réalise qu'il existe des choses que personne ne peut nier et qui ne dépendent pas des sens.

1 – Il n'y a pas un seul matérialiste qui nie l'existence de l'énergie... est-ce une raison de dire que l'énergie est sensible?

2 – L'énergie, qui a engendré la civilisation d'aujourd'hui est imperceptible.

3 – La science a prouvé que les choses que nous pensons être fixes sont en mouvement permanent. En

autre, toute chose se compose d'atomes, en état de mouvement.

4 – Ressent-on la pression de la couche atmosphérique qui pourtant pèse 16 000 kg sur nos corps?

5 – Ressent-on les ondes de la radio qui remplissent l'espace?

6 – Peut-on percevoir certains concepts comme la justice, la beauté, l'amour et la rigueur?

7 – Peut-on indiquer la vitesse de l'imagination ou la mesurer par des moyens matériels?

Ainsi, si l'on ne voit pas quelque chose, ou si on ne le ressent pas, cela n'implique pas pour autant qu'il n'existe pas.

Discussion entre l'imam Sadiq et un matérialiste

Il y avait en Égypte un apostat qui cherchait après Abu 'abdi Allah, que la paix soit sur lui. Ainsi, il s'est rendu à Médine pour discuter avec lui, mais il ne l'a pas trouvé. On lui dit qu'il était à la Mecque. L'apostat se dirigea vers la Mecque. Et Abu 'abdi Allah en train de tourner autour de la Ka'ba. il s'approcha de lui et lui tapa sur l'épaule. Abu 'abdi Allah lui demanda:

– « comment t'appelles-tu? »

– « Abdul-Malik, et toi comment t'appelles-tu? » répondit l'autre.

– « Abu 'abdi Allah ». puis il continua:

– « et qui est donc ce Malik (c'est-à-dire le roi) dont tu es le 'Abd (c'est-à-dire le serviteur), est-il des mulûk (c'est-à-dire des rois) du ciel ou des mulûk de la terre? »

L'apostat lui demanda à son tour:

– « Parle-moi de ton ibn (c'est-à-dire fils), est-il le 'Abd (c'est-à-dire le serviteur) du dieu du ciel ou le 'Abd du dieu de la terre? ».

Abu 'abdi Allah s'arrêta un moment puis reprit:

– « Dis ce que tu voudras, mais nous saurons te convaincre ».

Hichâm ben al Hakam, présent parmi eux, dit à l'apostat:

« Ne lui réponds-tu pas? » et l'apostat de répliquer par des propos indécents.

Abu 'abdi Allah lui dit alors:

« Lorsque j'aurai fini de tourner autour de la Ka'ba, viens nous voir chez nous ».

Lorsque l'apostat se rendit chez Abu 'abdi Allah, ce dernier lui demanda: « sais-tu que la terre possède un dessous et un dessus? »

– « oui », répondit l'autre.

– « es-tu entré dessous? »

– « non ».

– « sais-tu ce qu'il y a dessous? »

– « non, mais je suppose qu'il n'y a rien là-dessous ».

– « ta supposition implique une insuffisance puisque tu n'es pas certain ». Et il ajouta: « es-tu monté au ciel? »

– « non ».

– « sais-tu ce qu'il renferme? »

– « non ».

« Incroyable ! Tu n'as pas parcouru toute la terre, tu n'as pas vu ce qui se trouve sous terre, tu n'es pas monté au ciel, tu n'as rien vu de tout cela pour que tu saches qui les a créés, et malgré tout tu nies ce qu'ils renferment (c'est-à-dire le ciel et la terre).

L'intelligent nie-t-il ce qu'il ne connaît pas?

L'apostat dit: « personne d'autre que vous ne m'a parlé de ceci ».

Abu 'abdi Allah, que la paix soit sur lui, lui dit alors: « ainsi tu nourris des doutes quant à la création du ciel et de la terre par Allah en disant c'est peut-être lui, ce n'est peut-être pas lui ».

L'apostat dit: peut-être ce que j'ai dit est vrai !

Abu 'abdi Allah dit: « mais monsieur, celui qui ne sait pas ne peut pas fournir d'arguments à même de convaincre celui qui sait. Ô frère du peuple d'Égypte, sache que nous ne nourrissons aucun doute quant à la réalité d'Allah. Ne vois-tu pas que le soleil et la lune, la nuit et le jour s'alternent. Ils n'ont d'autre endroit que le leur. S'ils pouvaient s'en aller sans retour, pourquoi alors reviendraient-ils? S'ils n'étaient pas soumis à une contrainte, pourquoi la nuit ne se transformerait-elle pas en jour de façon permanente et inversement? Par Allah, frère du peuple d'Égypte, le jour et la nuit sont contraints à se succéder de façon permanente et celui qui les contraint est le maître absolu et le plus grand ».

L'apostat dit: « tu as raison ».

Ô frères d'Égypte, par celui à qui vous retournerez et dont vous traitez la réalité d'illusion, si le temps peut les emporter, pourquoi alors ne peut-il les ramener? Les gens sont soumis à la contrainte, ô frère d'Égypte. Le ciel se trouve au-dessus de la terre, pourquoi alors ne tombe-t-il pas sur elle et ne l'écrase-t-il pas, comment gardent-ils l'équilibre de même que ce qui s'y trouve.

L'apostat dit: « par Allah, c'est leur seigneur et leur maître qui les tient en équilibre ».

Ainsi, l'apostat finit par avoir foi en Allah, grâce à Abu 'abdi Allah.

Allah le transcendant ne peut être connu par les sens

L'homme, étant le prisonnier du monde de la matière et l'otage de la réalité matérialiste, ne peut pas, dans les limites de ses sens, imaginer Allah dans son aspect absolu. Cependant, selon l'enseignement orthodoxe des prophètes, on peut dire qu'Allah possède une science, une vie et un pouvoir. Mais ces qualités n'ont rien à voir avec celles que nous représentons à travers notre science et nos raisons limitées.

Nos sens perçoivent-ils toute la réalité?

En outre, il y a quantité de réalités qui relèvent pourtant du monde de la matière, mais qui ne sont pas perçues par les sens humains, car l'homme est l'unique être dont la perception visuelle se situe à une longueur d'onde comprise entre 4 % – 8 %/micron, ce qui implique qu'il est l'unique être à ne pas pouvoir percevoir les rayons infrarouges et ultra-violets. À cela s'ajoutent d'autres vérités que les limites sensorielles de l'homme ne permettent pas de détecter. Aussi il n'est pour le moins pas normal de nier tout ce qui n'est pas à la portée de la perception humaine. Les sens ne peuvent percevoir la réalité des choses à leur juste valeur. C'est ainsi que l'homme par exemple, en apercevant le feu d'un brasier, le voit sous forme de cercle ardent, tout comme lorsqu'en lui plongeant l'une de ses mains dans de l'eau chaude et l'autre dans de l'eau froide, puis les deux en même temps dans de l'eau tiède, il ressent en même temps la chaleur et la fraîcheur, alors qu'on s'attendait à ce que la sensation soit ou chaude ou froide. On en déduit que les choses telles qu'elles sont perçues par l'homme, ne reflète pas la réalité. En fait, le jugement de l'homme sur telle ou telle chose résulte de la science relative qu'il a de cette chose.

Résumé

Lorsque le sensualisme fit son apparition dans le monde, l'empirisme était considéré comme le seul moyen permettant de parvenir à la connaissance et tout ce qui ne pouvait pas être connu de cette manière était rejeté. Par la suite, l'empirisme se généralisa de telle sorte qu'il s'étendit même aux questions religieuses, à l'exemple de la connaissance d'Allah, ce qui n'est pas de son ressort, pour les raisons suivantes:

1 – Les sciences empiriques ne doivent porter de jugement que dans un cadre bien limité dans lequel on retrouve des expressions « je ne sais pas » ou « je n'ai pas trouvé ». Les sciences empiriques ne doivent pas se prêter à la négation, car celle-ci doit être confirmée par des preuves. Or l'empirisme ne peut fournir de preuves pour réfuter ou nier telle ou telle question qui ne relève pas de ses compétences.

2 – Il existe beaucoup de choses imperceptibles et dont on ne peut nier la réalité.

3 – Nombreuses aussi sont les choses sensibles et qui ne correspondent pas à la réalité.

Questions et débats

1 – Quels sont les facteurs qui empêchent le développement des tendances naturelles?

2 – Les sciences empiriques, ont-elles pu trouver une solution à toutes les questions? Citez un exemple.

3 – L'empiriste a-t-il le droit de nier la réalité d'Allah? Pourquoi?

4 – est-ce que tout est perceptible? Citez vos propres exemples.

5 – est-ce que toutes les choses sensibles possèdent un autre aspect, imperceptible? Citez un exemple.

De par son ordre parfait et la richesse des secrets qu'il renferme, le monde de la nature témoigne clairement de la réalité d'une volonté omnipotente, sage et omnisciente.

Tout individu peut, selon son niveau de compréhension et à travers la méditation sur un aspect donné de la création, y voir la manifestation de la majesté d'Allah.

Le monde, de par ses multiples phénomènes, est une preuve évidente témoignant de la réalité du créateur.

Allah, le Tout Puissant, dit dans le Coran en faisant allusion à la dissension entre Moïse, que la paix soit sur lui, et pharaon:

– « mais qui est votre seigneur, Ô Moïse? », demanda pharaon.

– notre Seigneur est celui qui a donné forme à toute chose et l'a dirigée ensuite », répondit moïse.

L'apparition de la vie sur la planète terre est l'une des manifestations d'Allah, glorieux soit-il

Contrairement à ce qu'affirme la science, la vie sur terre n'est pas due à une forte chaleur. Cependant, la question que l'on se pose est la suivante: comment la matière qui est dépourvue de vie, peut-elle donner la vie?

Il est évident que la matière n'a jamais été à l'origine de la vie parce qu'aucune cellule matérielle ne possède de propriétés vitales et la vie ne procède pas de l'harmonie et de la composition atomique de ces cellules.

La vie provient donc de l'accouplement et de la prolifération. D'ailleurs, toute cellule matérielle ne possédant pas de propriétés vitales est nécessairement dépourvue de vie. Or, les différentes parties de la matière ne se distinguent pas les unes des autres, elles sont toutes semblables. Quel est donc cet élément qui a donné la vie à certaines d'entre elles et en a dépourvu d'autres?

En tout état de cause, la science est dans l'incapacité de fournir une quelconque interprétation quant au principe de la vie. Aussi, est-il nécessaire d'admettre cette vérité que le Coran atteste, à savoir que la vie est une lumière qui s'est répandue sur le monde et qui provient d'un principe supra matériel.

La preuve attestant la réalité de l'ordre universel, est-elle d'ordre empirique?

Même si les preuves fournies en faveur de l'existence de l'ordre universel reposent sur des données empiriques, il faut noter qu'en vérité elles sont intelligibles, car la connaissance des êtres à travers leur manifestation est intelligible et non pas sensible.

L'hypothèse de l'évolution remet-elle en cause l'ordre universel? Certainement pas, car les preuves fournies pour démontrer la réalité de l'ordre universel ne reposent pas sur l'idée que la création s'est manifestée soudainement pour qu'elles soient réfutées par l'hypothèse de l'évolution. Le mouvement de l'ordre universel s'achemine plutôt vers une fin, d'ailleurs peu importe que sa manifestation soit soudaine ou graduelle après des millions d'années dans un mouvement de complémentarité.

La nature et la matière, peuvent-elles être le dieu du monde?

La matière implique des particularités qui ne peuvent être à l'origine du monde pour les raisons suivantes:

1 – Le changement et l'instabilité. La matière ne cesse de se transformer et de changer. Elle se développe graduellement et ces changements lui sont nécessaires.

2 – Son caractère limité. La matière est liée au temps et à l'espace et ne peut s'en passer. Ainsi, celui qui éprouve un besoin quelconque ne peut être un dieu.

3 – La dépendance. Tous les êtres matériels dépendent les uns des autres et il n'y a pas un seul qui soit indépendant. C'est précisément cette interdépendance qui exclut l'idée que la nature et la matière soient à l'origine du monde.

Ainsi l'univers tout entier résulte d'une vérité indépendante, pure éternelle qu'est le créateur et la cause des causes de tous les êtres subordonnés, indigents et dépendants.

L'extraordinaire harmonie entre les différents éléments de la nature, est-elle le produit du hasard?

Il est évident que tout être intelligent ne peut admettre que ce formidable ordre universel et cette merveilleuse harmonie entre les différents éléments de la nature soient le produit du hasard sans aucune finalité. Pour être plus explicites, nous citerons l'exemple suivant:

L'harmonie existant entre la mère et son bébé est extraordinaire. Ainsi, au moment où l'embryon se développe dans l'utérus, les glandes mammaires commencent elles aussi à se développer en prévision de la période post-grossesse. Lorsque l'enfant naît, sa nourriture est prête et riche en vitamines. C'est une nourriture qui satisfait aux besoins du corps et qui convient parfaitement au faible système digestif du nouveau-né. Elle se trouve à un endroit approprié (le sein) dont l'existence remonte à bien des années. La façon dont se nourrit le bébé convient à sa petite bouche et à ses capacités. Ainsi, au fur et à mesure que l'enfant suce le bout de sein, le lait jaillit tandis qu'il le savoure tout en éprouvant une satisfaction physique et sentimentale. Plus l'enfant se développe, plus les produits alimentaires se trouvant dans le lait augmentent et leur quantité change en fonction des besoins de l'âge de l'enfant. Cette harmonie entre la mère et son enfant est-elle vraiment due au hasard?

Certainement non. Il y a plutôt une cause omnipotente et sage qui se cache derrière cette harmonie entre la mère et son enfant.

À l'époque de l'imam Sadiq, les gens s'engageaient souvent dans des polémiques à propos de l'identité du créateur et les preuves démontrant sa réalité, ce qui a amené un dialecticien appelé El-Mufadal à entretenir une longue discussion avec l'imam Sadiq sur cette question dont nous citons l'extrait suivant:

« Tout d'abord, le fœtus est formé de sorte qu'il n'est possible à aucun œil de le voir, à aucune main du toucher. Son développement se poursuit harmonieusement jusqu'à ce qu'il présente les conditions nécessaires pour sa viabilité et sa naissance, depuis les entrailles jusqu'à la formation de ses os, sa chair, sa graisse, son cerveau, ses nerfs, ses veines et son cartilage. Lorsqu'il vient au monde, l'ensemble de ses membres se développe au fur et à mesure tout en présentant une stabilité à l'image d'Allah, sans défaut aucun jusqu'à ce qu'il atteigne la pleine maturité. Si toutefois il y est prédestiné, il

devra mourir plus tôt. N'est-ce pas là l'œuvre d'une sagesse subtile?

Résumé

1 – L'ordre naturel témoigne de la réalité d'un créateur omnipotent, sage et les exemples illustrant cela sont multiples.

2 – Même si les preuves fournies témoignant de cette réalité sont d'ordre sensible, il n'en demeure pas moins qu'en vérité, elles doivent être d'ordre principiel et non pas empirique.

3 – Que la manifestation de l'ordre naturel soit soudaine ou progressive, selon la théorie de la complémentarité, cela ne remet point en cause le fondement de cet ordre qui est une preuve [témoignant de la réalité divine].

4 – La nature est dépourvue d'esprit au regard des défauts qu'elle présente. Elle ne peut aucunement prétendre à la création de l'ordre universel tout comme elle ne peut pas être la cause des causes.

5 – La thèse selon laquelle la manifestation de l'ordre universel est le produit du hasard n'est admissible ni par la raison ni par le calcul des probabilités.

6 – Parmi les exemples d'harmonie existant entre les êtres et qui ne peuvent être attribués au hasard, il y a celui de la mère et de son nourrisson.

Questions et débats

1 – Commentez les preuves fournies en témoignage de l'ordre universel.

2 – Commentez le cycle de la vie dans la nature et le mouvement du soleil.

3 – Pourquoi la nature n'est-elle pas responsable de l'ordre universel?

4 – Comment peut-on interpréter certains aspects de désordre dans le monde auxquels nous assistons parfois?

5 – Le hasard, peut-il justifier l'ordre universel et la finalité de ce monde?

Il a besoin de richesse

La raison humaine admet spontanément et naturellement qu'il ne peut y avoir d'être sans existenciateur ni d'effet sans cause. D'ailleurs, l'essentiel des efforts de la science est consenti en vue de connaître ce mystère.

Les phénomènes naturels ont non seulement besoin d'une cause pour exister, mais celle-ci est une condition sine qua non pour assurer leur pérennité, pareillement à la lampe électrique qui doit sans cesse être alimentée par un courant électrique grâce auquel elle éclaire et à défaut duquel elle s'éteindrait et céderait à l'obscurité.

Ce grand phénomène qu'est le monde a besoin, sous tous les rapports, qu'il s'agisse de sa manifestation, de son existence ou de sa durabilité, d'une cause appelée Allah qui est la cause primordiale sans cause de toutes les causes (Allah assaassamad).

Allah dit dans le noble Coran: « oh hommes ! C'est vous qui êtes pauvres [et avez besoin] d'Allah, et Allah est riche et digne de louanges ».

Le fait qu'Allah n'ait pas besoin d'une cause constitue-t-il une exception au principe de la causalité?

Les matérialistes affirment que si tout être a besoin, dans son existence, d'une cause, il devrait en être de même pour Allah.

Nous répondrons à ceci par les deux arguments suivants:

1 – Tout d'abord, la même question devrait être posée à ces mêmes matérialistes. Elle implique que la succession des différents états du monde de la matière doit obligatoirement aboutir à la cause première (la matière suivant la thèse qu'ils défendent). Cependant, cette cause première dépend à son tour d'une autre cause, et ainsi de suite, à moins qu'on ne déroge à la loi de la causalité. Le problème n'est pas uniquement celui des déistes, mais également celui des matérialistes.

2 – La dépendance de l'être d'une cause ne réside pas dans son existence, mais plutôt dans son effet.

Allah, glorieux soit-il, n'est pas l'effet d'une cause, mais existe par lui-même et son existence est une nécessité. Pour être plus clair, le besoin dont l'être contingent, qui est subordonné, lié et indigent, ne peut se passer consiste dans la cause primordiale et non pas dans son existence contingente puisqu'il doit celle-ci à une cause [existenciatrice]. Son existence est liée, il a besoin d'une cause. Allah est donc la cause et non pas l'effet, il est la cause indépendante.

La matière peut-elle être une cause sans effet et être la cause première?

En réponse à cette question, il convient de dire que la matière implique le besoin, la mort et l'extinction. Elle est dépourvue de raison, de conscience, de science, d'autorité et de sagesse.

La matière ne peut être à l'origine de cet ordre d'une si haute précision et d'une si parfaite sagesse.

C'est précisément cela qui fait défaut à la matière. Comment donc peut-elle en faire don sachant que celui qui ne dispose pas d'une chose ne peut la donner?

On peut prétendre que l'essence du materia prima est éternelle, sage, omnipotente, sachant tout, indépendante et nécessaire. Dans ce cas, nous désignerons cette essence par Allah, tout comme nous pouvons la désigner par n'importe quel autre nom, car cela n'y changera rien.

La thèse de l'enchaînement des causes est nulle

Il se peut que les matérialistes, en niant la cause des causes, soutiennent la thèse de l'existence d'une indéfinité de causes s'enchaînant de sorte qu'il est impossible qu'il y ait une cause indépendante se passant d'une autre cause.

Beaucoup de philosophes ont invoqué des arguments en faveur de cette thèse qui n'en est pas moins infondée et immorale et dont nous ferons les remarques suivantes:

1 – Nous avons dit que l'être existencié est de nature dépendante et que sa qualité d'être contingent lui fait éprouver des besoins. Nous avons également dit que l'être existencié ne possède rien qui provienne de lui-même et par conséquent, il n'a pas d'existence propre. À supposer qu'il y a une indéfinité d'êtres contingents existenciés, il reste cependant à savoir, comment cet être pourrait faire don d'existence ! Supposons qu'il y ait cent pauvres ne possédant rien, certains pourront-ils aider d'autres et leur donner de l'argent? Certainement pas, puisqu'ils n'en ont pas. Supposons maintenant qu'il y ait une indéfinité de pauvres, certains parmi eux, pourront-ils donner à d'autres quelque chose? Un zéro est néant et équivaut à rien. Il en est de même de mille zéros. Une indéfinité de zéros est égale à zéro et équivaut à rien.

2 – Nous avons dit que l'être contingent tient son existence d'un autre que lui et envers lequel il est conditionné. Si cette condition fait défaut, l'être contingent cesserait d'exister. Ainsi en est-il d'une troupe de soldats qui ne pourra pas lancer d'attaque tant qu'elle n'a pas été agressée par son ennemi. Et dans ces conditions, aucune offensive ne peut survenir à moins qu'un soldat déroge à la règle, mais dans pareil cas, son attaque ne serait pas liée à l'offensive de son ennemi. Supposons qu'il y a une indéfinité d'êtres contingents dans l'existence, cela n'empêche pas que tous tiennent leur existence de l'être absolu, car en l'absence de l'être absolu, inconditionnel (Allah), ces êtres contingents, conditionnels, ne se manifesteront jamais. Mais comme nous constatons que leur existence est effective, cela témoigne donc de la réalité de l'être absolu, inconditionnel et nécessaire.

La matière peut-elle être éternelle?

Tous les êtres matériels de notre monde, tels que nous les voyons ont été existenciés. À présent, nous allons débattre cette question à la lumière des sciences empiriques, sous le rapport de la physique.

1 – Les particules de ce monde se transforment peu à peu en énergie qui finit par se consumer et s'épuiser. Ce mouvement et cette dynamique montrent que la matière ne peut en aucun cas être éternelle, mais qu'elle a certainement été existenciée à un moment donné et a commencé ensuite à se mouvoir. Il y a des millions d'années, les particules de la matière se sont transformées en énergie qui s'est ensuite épuisée et c'est ainsi que le monde finira par disparaître.

2 – Il est prouvé de nos jours que le monde est en perpétuel mouvement et il est évident que ce monde a nécessairement besoin d'une force métaphysique pour le faire passer d'un état immobile à un état mobile. Le mouvement a, en fait, besoin d'un moteur. D'ailleurs du point de vue des lois de la mécanique, un corps immobile demeure perpétuellement fixe tant qu'une force motrice n'aura pas agi sur lui.

3 – Il convient de dire que, même en supposant que la matière soit éternelle, cela n'exclut pas pour autant son besoin [d'un principe transcendant]. Plus on soutient que la matière est ancienne, plus son besoin pour ce principe est grand. Donc, même dans ce cas, la matière ne peut être la cause des causes.

4 – Il ne faut pas perdre de vue que la science que possède l'homme de l'existence ne vaut absolument rien. Car sa science n'a pas coïncidé avec la genèse du monde, et c'est pourquoi l'homme ignore donc le moment exact fixé pour la fin de ce monde. Notre terre ne présente pas beaucoup d'intérêt par rapport aux millions d'étoiles et de galaxies. Du reste, même la science qu'a l'homme de la terre ne vaut rien et par conséquent, l'homme ignore beaucoup plus qu'il ne connaît.

Résumé

1 – L'existence indique clairement qu'elle est créée, et qu'elle a nécessairement besoin d'un existenciateur, et qu'il n'y a pas d'effet sans cause.

2 – La dépendance de l'être ne réside pas dans son existence, mais dans l'effet de son existence.

3 – L'être sans cause (la cause des causes) doit être indépendant et exister par lui-même. Il doit être se suffire à lui-même et se passer de toute chose. La matière implique le besoin et la nécessité, elle ne peut ni exister par elle-même ni se suffire à elle-même, elle ne peut être la cause primordiale.

4 – L'enchaînement des causes de façon indéfinie est impossible.

5 – La matière ne peut être éternelle. Et à supposer qu'elle le soit, elle ne peut, en raison de son besoin et de son indigence, elle ne peut être en même temps nécessiteuse et créatrice du monde.

6 – Les sciences empiriques soutiennent à leur tour l'idée que le monde matériel et la nature sont créés.

Questions et débats

- 1 – Expliquez la cause [primordiale] comme étant à l'origine [de toute l'existence].
- 2 – La cause primordiale, est-elle seule à être à l'origine de la causalité?
- 3 – Pourquoi l'être contingent a-t-il besoin d'une cause?
- 4 – L'enchaînement des causes est impossible, pourquoi?
- 5 – Expliquez la position de la science par rapport à l'éternité de la matière.
- 6 – A supposer que la matière soit éternelle, peut-elle être la créatrice du monde? Pourquoi?

Peut-on connaître le créateur?

Même si l'homme, en raison de son caractère limité, est incapable de connaître l'essence divine et les attributs d'Allah, glorieux soit-il, cela n'en exclut pas la possibilité de façon absolue. Car l'homme, à travers sa raison qui est un emprunt de cette essence éternelle, peut à certains égards connaître le créateur.

Ainsi, au regard de la science et de l'ordre dont est caractérisé le monde, la raison juge qu'il y a une seule et unique cause qui est à l'origine du monde. Cette essence englobe tous les attributs manifestés dans le monde. En résumé, l'homme peut dans une certaine mesure connaître son créateur.

Connaissance d'Allah sur la base du Coran

Le noble Coran expose merveilleusement la question sur la connaissance d'Allah par référence au côté négatif et au côté positif. Ainsi il cite des versets dénonçant les idoles et les fausses divinités, par suite il établit, par d'autres versets, la preuve sur la réalité du créateur, glorieux soit-il.

Tant que l'homme ne se sera pas purifié du sacrilège du polythéisme, son cœur ne sera pas prêt à adhérer au monothéisme. D'ailleurs, si l'homme se dissocie du monothéisme, il agira [forcément] contrairement à sa nature, et par conséquent il sera loin d'Allah, en liaison étroite avec tout ce qui est autre que lui. C'est pourquoi il est nécessaire tout d'abord de purifier sa maison du père avant d'y inviter son bien-aimé.

Les explications fournies par le noble Coran à ce sujet se présentent comme suit:

Tout d'abord le Coran invite l'homme à cesser de vénérer les idoles et les fausses divinités auxquelles il dénie tout caractère divin. Il cite à cet égard les versets suivants: « ont-ils pris des divinités en dehors

de lui? Dis-[leur]: “apportez votre preuve ! Voici une édification pour ceux qui sont avec moi et aussi pour ceux qui furent [édifiés par une écriture révélée] avant moi.” Mais la plupart d’entre eux ne connaissent pas la vérité. [Délibérément] ils s’en écartent ».

« Dis-[leur]: « adorez-vous, en dehors d’Allah, ce qui n’a aucun pouvoir pour vous nuire ou vous procurer un profit, alors qu’Allah entend et sait tout? ».

Ensuite le Coran, pour rejeter la thèse selon laquelle l’existence se serait manifestée par hasard, cite des versets suivant lesquels l’homme peut parvenir à la connaissance d’Allah, sous réserve qu’il use de sa raison et qu’il agisse conformément à sa nature saine. Ceci se trouve conforté par le verset suivant: « auraient-ils créé les cieux et la terre? Non, mais ils ne sont pas convaincus [des menaces d’Allah] ».

Il est évident, qu’à cet égard, la raison réfute la thèse du hasard et soutient fermement que c’est Allah qui est à l’origine de la création. Dans le même ordre d’idées, le noble Coran incite à méditer sur les symboles de la nature témoignant de la réalité divine. Dans ce contexte, il cite les versets suivants: « votre dieu est un dieu unique. Il n’y a de dieu que lui, le tout miséricordieux, le tout compatissant ». « En vérité, dans la création des cieux et de la terre, dans l’alternance de la nuit et du jour, les vaisseaux qui voguent sur la mer [avec des cargaisons] profitable aux hommes, l’eau de pluie qu’Allah fait descendre du ciel pour redonner la vie à une terre morte, où il a disséminé toute espèce d’animaux, dans les variations des vents et des nuages soumis entre ciel et terre [à la volonté d’Allah], dans tout cela, il y a des signes pour les hommes doués d’intelligence ».

Le noble Coran par la suite se réfère à l’histoire en citant le témoignage concernant le destin des générations passées d’impies, considéré comme une leçon exemplaire sur le monothéisme. Il dit à ce propos: « les châtiments exemplaires [infligés aux générations d’impies] qui nous ont précédées se sont déjà accomplis. Parcourez la terre et méditez la fin de ceux qui traitaient les prophètes] d’imposteurs ».

Le Coran invite l’homme à la méditation, car elle constitue une source par laquelle on découvre la vérité. « Nous leur montrerons nos signes à tous les horizons et en eux-mêmes, jusqu’à ce que la vérité éclate pour eux. Eh quoi ! Ne suffit-il pas que ton seigneur soit le témoin de tout? » « Il y a sur terre des signes pour ceux qui croient [en Allah] avec certitude ». « Ainsi qu’en vous-mêmes, or ça, ne voyez-vous pas clair? ».

Manière dont le noble Coran affirme les attributs divins

Dans certains versets Coraniques, il est fait allusion aux attributs divins par l’affirmation et par la négation.

Ainsi, concernant les attributs divins positifs le Coran dit: « [c’est] lui, Allah, en dehors de qui il n’y a point de divinité, le connaisseur de mystère du monde et de la terre et de ce [dont les hommes] peuvent témoigner, le tout miséricordieux, le tout compatissant ».

« [C'est] lui, Allah, en dehors de qui il n'y a point de divinité, le souverain, le Très-Haut, le salut, l'apaisant, le vigilant, le puissant, le contraignant, le superbe. Gloire à Allah ! [Il est au-dessus] de ce qu'on lui associe ! »

La transcendance d'Allah dans le noble Coran est exprimée par la négation de tout ce qui peut porter atteinte à l'essence divine.

« Dis: lui Allah l'unique,

« Allah l'imploré

« Il n'a ni enfanté ni été enfanté.

« Nul ne saurait l'égaliser ».

Nous remarquons dans les versets ci-dessus que la négation porte sur des attributs relevant de la manifestation.

Résumé

1 – Même si l'homme ne peut pas connaître l'essence divine et ses attributs, cela n'est pas absolument exclu de la raison humaine.

2 – Le Coran pose [comme condition préalable] pour la connaissance d'Allah le rejet des fausses divinités, ensuite il affirme la réalité du créateur en fournissant des preuves évidentes.

3 – Les différentes voies, citées dans le Coran, cheminant vers la connaissance d'Allah sont comme suit:

a – [L'action] conformément à la nature et [l'usage] de la raison.

b – Le monde extérieur (le ciel, la terre, la nuit, le jour...etc.).

c – L'histoire.

d – La méditation sur soi-même.

4 – Le noble Coran, dans le cadre des attributs divins, invite à la négation des caractères sacrilèges et à l'affirmation de la transcendance divine.

Questions et débats

1 – Expliquez les limites rencontrées dans la connaissance d'Allah.

2 – Montrez comment le noble Coran expose la connaissance d'Allah?

3 – Citez des exemples puisés dans le Coran montrant la connaissance d'Allah.

4 – Sur quoi, le noble Coran recommande-t-il de méditer pour connaître Allah?

5 – Que signifient les attributs négatifs? Illustrez votre réponse par des versets Coraniques.

Le créateur du monde, tel qu'il est décrit dans le noble Coran, remplit toutes les conditions et les particularités pour l'adoration.

Il est le créateur de l'amour et de la beauté, la source de toute force, le protecteur de la terre et du ciel, le donateur de toutes les grâces, le possesseur de tous les hommes et de leur destin.

Il est l'océan sans rivage, entre les vagues duquel se perd le plongeur le plus intelligent. Il est celui en qui se manifestent tous les attributs de vérité, de liberté, de justice et de toute autre vertu.

Le rapprochement d'Allah est la perfection par excellence de l'homme et l'ultime objectif humain.

Allah détient toute chose, depuis ces graines infinitésimales jusqu'aux immenses galaxies.

Comment l'être humain peut-il parvenir à son adoré?

L'homme a été créé, sous une forme donnée. Tout d'abord, sa nature le pousse à rechercher un être à adorer et auquel il serait soumis. De par sa nature, il n'est cependant pas disposé à adorer et à se soumettre à n'importe quel être ; il recherche l'être à adorer doué de qualités suprêmes (miséricordieux, tout puissant, omniscient, le très beau, tel qu'il est décrit dans Coran). C'est pourquoi il n'y a que l'essence divine qui est digne de soumission et d'adoration absolue, car c'est Allah qui, de toutes les créatures qu'il a créées et qui ne sont autre que ses serviteurs, a fait de l'homme l'être plus noble.

L'Émir des croyants, que la paix soit sur lui, dit à propos de l'impuissance de l'homme ceci:

« Le plus étonnant chez l'homme est son cœur. Il y a en lui des signes de sagesse ainsi que leurs opposés. C'est ainsi que lorsqu'il a de l'espoir, la convoitise l'avilit, si la convoitise l'excite, la sollicitude le rend malade, si le désespoir s'empare de lui, le regret le tue, si la colère le traverse, son courroux se déchaîne, s'il obtient satisfaction, il ne s'en souvient pas, si on lui accorde une autre grâce, il devient hautain, s'il lui arrive un malheur, la peur le trahit, s'il obtient de l'argent, la richesse le rend pêcheur, s'il éprouve un besoin, il se soucie du malheur, si la faim l'accable, la faiblesse l'immobilise, la satiété le pousse à l'excès, toute négligence lui est nuisible et tout excès le corrompt ».

Dans tous les cas, l'homme éprouve un manque, un besoin, un fort désir d'être parfait. Et comme Allah est la source de la perfection, l'homme est naturellement attiré vers Allah, transcendant soit-il.

Lorsque l'homme recherche la richesse et la dignité par exemple, cela ne signifie pas pour autant que l'objectif auquel il aspire se limite uniquement à cela. Car une fois que cette richesse et cette dignité sont atteintes, il réalise qu'elles ne représentaient pas le but ultime.

L'homme n'est pas seul à glorifier Allah

L'homme n'est pas le seul à se prosterner devant Allah et à poser son front sur la terre. Toutes les créatures le glorifient. Allah dit dans le noble Coran:

« Les sept cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve l'exaltent. Il n'est rien qui ne proclame sa louange. Mais [vous les infidèles], vous ne comprenez rien à leur glorification. En vérité, Allah est pleinement enclin à la mansuétude et au pardon ».

Ainsi sous ce rapport, l'homme n'est pas supérieur aux autres créatures. Il doit au même titre qu'elles exalter Allah et naturellement cette adoration ne sera bénéfique qu'à l'homme, car Allah se passe aussi bien de l'adoration que des adorateurs.

Les attributs ne peuvent pas décrire Allah

1 – Il nous faut des notions et une terminologie qui ne sont pas à notre portée pour décrire le créateur.

2 – Les termes que nous utilisons pour qualifier Allah sont des concepts limités. D'ailleurs, nous nous devons d'être prudents afin de ne pas tomber dans l'erreur. Ainsi lorsqu'on dit que zaïd est un savant, cela implique que sa science est limitée, défailante. Car, cette science n'existait pas à un moment donné et ce n'est que par la suite qu'elle a été acquise. Cependant, lorsque nous disons qu'Allah est savant, cela signifie que sa science est illimitée, absolue. Elle est l'essence de la vérité même et de tous les attributs.

L'Émir des croyants, 'Ali, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit: « celui qui le décrit n'a pas proclamé son unicité, celui qui en fait un exemple ou le compare n'a pas atteint la vérité, celui qui le désigne et se le représente ne le loue pas. Tout bienfait provient de lui, tout ce qui subsiste est son effet. Il agit sans recours à la machine, il détermine sans réfléchir, il est riche sans tirer de bénéfice, il est indépendant du temps, il ne s'endort pas... comment se produirait sur lui ce qu'il a produit, se manifesterait en lui ce qu'il a manifesté, existerait en lui ce qu'il a existé? C'est lui qui se manifeste en toutes choses par son autorité et sa gloire. Il est leur intérieur par sa science et sa connaissance et il est au-dessus de tout par Sa Majesté et sa puissance. Rien de ce qu'il désire ne lui échappe, rien ne lui est impossible pour qu'il soit vaincu, tout ce qui est rapide ne peut le devancer ».

En réponse à quelqu'un qui lui avait posé une question sur l'identité d'Allah, l'imam Sadiq a dit: « il est celui à qui tout être s'en remet lorsqu'il se trouve dans le besoin et la détresse, lorsqu'il est désespéré de trouver secours nulle part ailleurs, hormis Allah.

Résumé

- 1 – Celui que l’homme doit adorer et auquel il doit aspirer est Allah, transcendant soit-il, tel que le Coran le présente, par ses attributs.
- 2 – L’homme, de par sa nature, recherche un être à adorer, mais pas n’importe lequel, il recherche celui qui est au-dessus de tout défaut.
- 3 – L’adoration d’êtres conditionnés souffrant de défauts et d’incapacité n’est pas celle à laquelle aspire l’homme, même si celui-ci a dévié et a choisi une fausse divinité au lieu de son véritable adoré.
- 4 – Tous les êtres exaltent à leur façon Allah et l’homme doit en faire autant.
- 5 – La description d’Allah par des attributs dont les concepts sont limités est fausse.

Questions et débats

- 1 – Indiquez les particularités de celui que l’homme doit adorer et auquel il doit aspirer.
- 2 – Discutez le discours de l’Émir de croyants, que la paix soit sur lui, sur l’incapacité de l’homme.
- 3 – Pourquoi n’est-il pas juste de comparer les attributs divins aux attributs humains?
- 4 – Qu’entend-on par attributs d’Allah en tant qu’essence divine et les attributs envisagés séparément?
- 5 – Comment peut-on décrire Allah?

Définition du monothéisme

Le monothéisme est, par définition, la foi en l’unicité d’Allah, glorieux soit-il, par son essence, ses attributs, ses actes, sa création des êtres, l’unique digne d’adoration.

Car il est non seulement impossible qu’Allah soit multiple par son essence, mais également par ses attributs. La transcendance d’Allah est inégalable.

D’ailleurs, Allah dans sa création du monde, n’a ni d’associé ni d’adjoint, il est seul à agir.

Notre maître ‘Ali, qu’Allah soit satisfait de lui, dit dans son premier discours du nahdju-l-balâgha: « le fondement de la religion c’est de le reconnaître (c’est-à-dire Allah), or pour le reconnaître pleinement, il faut lui témoigner sa foi, et pour lui témoigner sa foi, il faut proclamer son unicité, pour proclamer son unicité, il faut croire en sa pureté, pour croire en sa pureté il faut se garder de lui donner des attributs, car tout attribut est différent de celui auquel il est attribué et toute chose à laquelle on rattache un attribut

en est différente. Donc qui décrit Allah, le compare, qui le compare, le rend pair, qui le rend pair, le divise, qui le divise, l'ignore donc... ».

Remarque: la description d'Allah par des attributs limitatifs cités dans le discours de l'Émir des croyants est réfutée et remplacée par la suite par les attributs transcendants illimités d'Allah, glorieux soit-il.

Preuves de son unicité

1 – Il est nécessaire dans son être pur, inégalable.

On ne peut concevoir les rapports quantité, de qualité, de temps et d'espace que pour un être limité et conditionné. Et comme Allah est pur dans son être, sans condition et sans limites, on ne peut donc imaginer qu'il est multiple.

Que l'on se représente l'eau, ne souffrant d'aucune limite, et que l'on reproduise la même image une deuxième fois, on constatera que celle-ci n'aura rien ajouté à la première représentation [puisque l'eau est illimitée], toutefois dès lors qu'on assigne des limites à cette même eau en dehors de la réalité hydrique il en résulte une multitude d'autres eaux telles l'eau de pluie, de mer, de fontaine... etc.

Autre exemple, si l'on suppose qu'il y a un monde illimité, sans fin, de sorte que chaque fois qu'on veut parcourir [sa surface] on ne parvient pas à sa fin, peut-on dès lors concevoir un autre monde, qu'il soit limité ou absolu? Certainement pas. Car notre supposition d'un monde illimité exclura l'existence d'un autre monde et notre imagination de celui-ci ne sera autre que notre représentation du premier monde illimité ou une partie de lui.

Ainsi, par là même que nous considérons l'essence divine comme unique, notre supposition qu'il y a une autre existence qui lui serait égale est pareille à notre supposition qu'il existe un autre monde égal au monde illimité, ce qui est impossible.

Il en résulte que l'unicité d'Allah réside dans son être et ne doit pas être envisagée en dehors de l'existence. En d'autres termes, cela ne veut pas dire qu'Allah ne se révèle pas [à travers la multiplicité], mais supposer une autre divinité en dehors d'Allah est inconcevable.

2 – L'harmonie et l'unité de l'existence dans ses différentes parties [du monde] témoignent de l'unicité d'Allah.

Les rapports liant les différentes parties de l'existence et l'harmonie qui règne entre elles attestent l'unicité du créateur. En l'absence de cette harmonie et unité dans le monde, ne serait-ce qu'un seul instant, celui-ci disparaîtrait. Par exemple la chaleur que reçoit la terre du soleil est à la mesure des besoins des êtres vivants qui y résident. La distance et la vitesse suivant laquelle la terre tourne autour du soleil sont mesurées de façon à garantir la vie à l'homme.

S'il se produisait quelque changement dans cette vitesse par exemple, la nuit et le jour deviendraient dix fois plus longs qu'ils le sont présentement, la faune et la flore brûleraient de chaleur et tous les êtres, durant la nuit, gèleraient.

Ainsi, le monde présente [une parfaite] harmonie entre ses différentes parties. Ceci explique par conséquent qu'il y a une seule et unique vérité, appelée aussi le principe, à laquelle ce même monde est rattaché.

3 – Preuves sur l'incompatibilité:

Il est possible d'élucider le sujet ci-dessus par le verset Coranique suivant: « s'il y avait d'autres divinités qu'Allah dans le ciel et sur la terre, tout serait livré au chaos. Gloire à Allah, maître du trône, il est bien au-dessus de ce qu'ils décrivent ! »

Mais puisque le ciel et la terre subsistent, donc ceci prouve qu'Allah est unique et n'a pas d'associé.

Lorsque l'imam Sadiq fut interrogé sur l'unicité d'Allah, il tira argument de la continuité de la création de l'existence et de l'universalité de l'ordre, unique, dont [les différentes] parties sont compactes comme cela est indiqué dans le noble Coran: « s'il y avait d'autres divinités qu'Allah [dans le ciel et sur la terre], tout serait livré au chaos ».

On peut d'ailleurs établir la preuve de la façon suivante:

1 – L'existence d'Allah est essentiellement nécessaire sous tous les rapports.

2 – Le rapport de l'être contingent réside dans sa dépendance de la cause qui l'a existé (la nature de l'être existé est relative).

3 – La probabilité sans le probable est impossible ; un effet unique ne peut avoir qu'une seule et unique cause (deux causes ne peuvent être, en même temps, à l'origine d'un même effet). On en déduit que le monde (étant un seul et unique effet) ne peut avoir qu'une seule et unique cause existentielle parfaite, et c'est pourquoi le monde ne peut pas avoir plus d'un créateur.

Le pouvoir divin

Il existe différentes façons de prouver l'omnipotence d'Allah, entre autres, la méditation sur les phénomènes de l'existence et le pouvoir divin se manifestant à travers ces phénomènes et auquel la raison humaine est soumise.

Même si la connaissance que possède l'homme sur l'existence est infime, limitée, il n'empêche que la méditation et les découvertes de certains secrets sont largement suffisantes pour attester l'omnipotence d'Allah, transcendant soit-il.

La méditation sur les êtres vivants microscopiques ainsi que l'extraordinaire diversité des êtres vivants au fond des mers, de même que la méditation sur le monde fascinant des oiseaux, le battement de leurs ailes, la contemplation des étoiles scintillantes si éloignées dans l'espace, les galaxies, les colossales nébuleuses, les planètes emplissant le ciel, enfin la méditation sur les secrets que renferme l'homme en harmonie avec ce macrocosme, pour reprendre les termes de l'imam 'Ali. tout cela reflète nettement l'omnipotence du créateur, glorieux et transcendant soit-il et toute cette existence ne s'est manifestée que suite à une volonté absolue qui dit: « sois » et il est.

Allah, glorieux soit-il, dit dans le noble Coran: « son ordre, quand il veut une chose, est de dire seulement: sois ! Et elle est ! »

La création du monde

La petitesse, la grandeur, le difficile et le facile sont des caractéristiques inhérentes aux êtres contingents. Transposés dans un domaine [métaphysique], illimité, ces concepts n'ont aucune valeur. Car il n'y a pas de différence entre créer ce qui est petit et facile et ce qui est grand et difficile pour l'omnipotence d'Allah, transcendant soit-il. Allah, glorieux soit-il, dit dans le noble Coran: « Allah ne saurait être tenu en échec par quoi que ce soit, dans les cieux et [comme] sur terre. Il est omniscient et puissant ». Allah, glorieux soit-il a le pouvoir de créer tout ce qu'il veut, toutefois, son désir a voulu créer le monde selon un ordre particulier. Dans le cadre de cet ordre, certains êtres sont devenus des causes engendrant d'autres êtres... ainsi chaque être joue le rôle qui lui est fixé.

D'ailleurs en s'acquittant de leurs obligations, les êtres sont soumis à leur créateur. Ces êtres ne désobéissent point aux injonctions divines. En d'autres termes, l'être en accomplissant son devoir, n'est pas [maître de lui-même] tout comme il n'est pas indépendant ; ses actes ne sont autre que les actes divins. Ainsi, si Allah glorieux soit-il, veut neutraliser le rôle d'un de ces êtres et rendre son effet nul, il le fera. Ceci s'est déjà produit lorsqu'on a voulu brûler Ibrahim, que la paix soit sur lui. Il est dit dans le noble Coran à cet effet: « o feu, dîmes-nous cependant, sois pour Ibrahim un froid salubre ! Ils voulurent user de perfidie contre Ibrahim, mais nous fîmes d'eux les plus grands perdants ».

Différence entre la puissance divine et celle de l'homme

Lorsque l'homme veut fabriquer quelque chose, il rassemble certains moyens et outils nécessaires à cet effet. Ceux-ci [tout d'abord] ne sont reliés par aucun rapport essentiel [et ce n'est que lorsque] l'homme fait usage de son cerveau qu'il arrive à en faire un tout. Par exemple lorsqu'il veut construire quelque chose, il ramène les matériaux de construction nécessaires et les assemble suivant une méthode donnée.

Nous remarquons ici que le rôle de l'homme dans sa construction consiste uniquement à fabriquer ces matériaux et à les assembler. Ainsi il n'a rien créé de ce qui était inexistant.

L'acte divin par contre est différent de celui de l'homme. Il crée toute chose du néant avec ses caractéristiques.

Y a-t-il un rapport entre le pouvoir et l'impossible?

La réponse à cette interrogation est négative, car le pouvoir s'accorde avec ce qui est possible. Quant aux choses qui sont logiquement impossibles, elles ne sont ni prédisposées ni aptes. Ainsi si le vase ne peut contenir les eaux de l'océan cela n'implique pas pour autant qu'il souffre d'une incapacité, car ceci n'a rien à voir avec le pouvoir. Il s'agit là d'une incapacité relevant de l'acte.

Supposons qu'une personne infiniment généreuse se met à distribuer aux gens du lait. Quelqu'un se présente chez lui muni d'un vase dont la contenance est d'un litre. Ainsi lorsque la personne généreuse remplit le vase de lait, celui-ci ne pourra pas contenir plus d'un litre. Nous est-il donc possible, dans ce cas, de qualifier le généreux d'incapable parce qu'il n'a pas donné plus d'un litre à celui qui est venu le voir? Certainement pas, car l'incapacité et le manque sont en rapport avec le nécessaire et non pas avec le généreux.

La science

Allah, transcendant soit-il, est omniscient. Il possède la science sur toute chose, petite ou grande, passée, présente et à venir. Car l'existence d'un environnement lié aux notions de temps et d'espace, et tous les êtres, ne sont que des effets immédiats. La science est la présence de connaissance chez le connaissant.

Le connaissant, pour nous, se divise en deux: le connaissant du monde invisible et le connaissant du monde manifesté. Quant à Allah, glorieux soit-il, il est unique dans sa science, car rien ne lui est caché. D'ailleurs à cet effet, il dit dans le noble Coran: « rien n'est caché à Allah sur la terre et dans le ciel ».

Pour prouver la science d'Allah, nous dirons que la cause connaît son effet, car celui-ci lui est immédiat, son existence est inhérente, liée à la cause. Cependant, l'exemple le plus frappant concernant la science d'Allah est sa manifestation dans l'une de ses créatures qu'est l'homme et qui prouve qu'il est omniscient.

Résumé

1 – Le monothéisme consiste à avoir foi en un dieu unique par son essence, ses attributs, ses actes, l'unique digne d'adoration.

2 – L'unicité d'Allah peut être prouvée de différentes façons:

a – L'être absolu est indivisible.

b – Si le monde était gouverné par plusieurs divinités, il aurait disparu et puisqu’il subsiste, son dieu n’a donc pas d’associé.

3 – Allah est omnipotent, d’ailleurs en méditant sur la création, on peut nettement le prouver.

4 – Le pouvoir n’a aucune relation avec l’impossible, d’ailleurs il ne peut être qu’un agent sans rapport ; l’incapacité réside plutôt dans l’acte de l’être [sur qui le pouvoir divin est exercé].

5 – L’acte divin est existenciateur sans limites, par contre l’acte humain relève de la disposition et du mouvement.

6 – Allah est omniscient. Sa science s’étend à toute chose et est immédiate parce que les êtres créés lui sont inhérents et immédiats.

Questions et débats

1 – Définissez le monothéisme et expliquez l’unicité de la divinité et le culte que lui vouent les êtres créés?

2 – Expliquez la preuve de l’être pur et de l’incompatibilité.

3 – Citez un exemple sur l’omnipotence divine.

4 – Y a-t-il un autre pouvoir autre que celui d’Allah qui intervient dans le monde? Comment?

5 – Allah peut-il mettre une montagne dans un œuf de poule? Comment?

6 – Démontrez la science d’Allah en citant un exemple.

Aperçu

Avis des ash‘arites

Parmi les écoles juridiques ayant exprimé une opinion sur les attributs divins – en raison de vicissitudes historiques – il y a celle des ash‘arites qui s’est distinguée des autres par sa propre voie.

Ainsi les ash‘arites affirment que nous ne pouvons, en termes de justice, faire une évaluation du bien et du mal dans la mesure où ils relèvent de la volonté divine.

Si Allah récompense l’auteur de bonnes actions et châtie l’auteur de mauvaises actions, c’est sa justice, et s’il fait le contraire c’est également sa justice. Les ash‘arites mettent l’accent sur la volonté du seigneur.

Ce genre de raisonnement superficiel qui relève plutôt du sectarisme va à contresens des sciences islamiques, qu'elles soient intellectuelles ou transmises. Outre ce qui est rapporté dans la tradition prophétique, le noble Coran recommande l'usage de la raison. Aussi cette mise à l'écart de la raison pour distinguer le bien du mal a poussé les musulmans à réfuter la thèse des ash'arites qui est aux antipodes de la nature sacrée de la religion.

Avis des chi'ites et des mu'tazilites

À côté des ash'arites, il y a les chi'ites et les mu'tazilites de l'école sunnite qui considèrent que la justice est un des attributs divins et qui pensent que:

a- le bien et le mal sont relatifs aux actes.

b – la raison humaine peut distinguer le bien du mal.

c – c'est Allah qui ordonne de faire du bien et de s'abstenir de faire du mal. Comment donc agirait-il à l'encontre de ce qu'il a ordonné?

La notion de justice

La justice a plusieurs significations:

a – position d'une chose à sa juste place.

b – le non-recours à l'injustice.

c – la prise en considération du mérite qui revient à chacun quant aux grâces divines accordées.

d – l'abstention d'actes contraires à la sagesse et au bien.

Tous les points ci-dessus concourent à la justice divine. D'ailleurs, en ce qui concerne le dernier point, c'est Allah, glorieux soit-il qui connaît le mieux ce qui est utile à l'homme tout comme il lui donne l'existence sans qu'il ne la mérite.

Preuves sur la justice divine

A – Tous les actes divins émanent de sa sagesse, toute action contraire à la justice est contraire à la sagesse.

B – La mise à l'écart de la raison comme moyen d'évaluation implique la négation de tous les autres critères (si nous rejetons le bien et le mal sous le rapport rationnel, ils n'auront plus lieu d'exister que ce soit du point de vue rationnel ou du point de vue de la loi islamique).

c – Tout ce qui pousse à l'injustice est étranger à l'ordre divin.

Les causes de l'injustice

Elles se définissent par:

- 1 – L'ignorance, la pauvreté, l'inaptitude et la faiblesse.
- 2 – Le droit et l'hostilité.
- 3 – La négligence et le mal que nous ne pouvons attribuer à Allah, transcendant soit-il.
- 4 – En méditant sur l'ordre de l'existence, on pourra constater la justice et l'équilibre sous tous les rapports. Ainsi, toute chose dans l'existence joue son rôle comme il se doit. La terre tourne autour du soleil selon une vitesse régulière de sorte qu'il est possible de calculer sa présence dans les signes du zodiaque en une seconde ou même une fraction de seconde. Chez l'homme cette précision fait défaut.

Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, a dit: « les cieux et la terre furent justement édifiés ».

Origine du malheur et des maux

Nous avons dit que la sagesse et la justice gouvernent le monde et nous avons fourni des preuves à cet égard. Cependant, on pourrait se poser la question suivante: si la justice et la sagesse sont les gouvernants, quelle est donc l'origine des souffrances et des maux, de la disette, de la mort, des catastrophes naturelles et des tragédies auxquelles nous assistons aujourd'hui?

Nous analyserons cette interrogation à travers les points suivants:

- La différence et la distinction.
- la disette.
- l'épreuve.
- les inconvénients.

À présent nous y répondrons comme suit:

- 1 – sommes-nous informés sur les vérités du monde de façon parfaite?
- 2 – la sagesse se base-t-elle sur des critères qui apporteraient des bienfaits pour l'homme?
- 3 – qu'est-ce qui prévaut dans le monde, la différence ou la distinction?
- 4 – qu'est l'ordre de la création? Est-il essentiel ou accidentel?
- 5 – l'épreuve ne joue-t-elle pas un rôle dans le développement de la personne et son éducation?

Essayons de rétablir la vérité de ce que le monde est fondé sur la justice et la sagesse:

a – vision superficielle des vérités du monde:

Il est nécessaire de rappeler que la vision superficielle du monde est insuffisante pour en connaître les vérités. Ainsi l'idée que nous nous faisons de la disette est due à notre vision incomplète, car derrière les apparences de toute chose se cache une vérité qui nous échappe. Ainsi, si l'on considérait les choses sous un rapport transcendantal, nous réaliserions qu'elles sont exemptes de tout défaut.

b – l'évaluation du bien et du mal a-t-elle pour unique fin un apport bénéfique à l'homme?

L'homme qui se place au centre de la création regarde autour de lui de manière superficielle et son jugement le porte à mettre au compte du bien tout ce qui lui semble être bénéfique et au compte du mal tout ce qui lui semble être maléfisant. C'est ainsi que le poison est par rapport à l'homme un mal dangereux et pourtant ce même poison est l'essence de la sagesse par rapport au serpent, car c'est son unique moyen de défense. Inversement, le serpent tient l'homme pour le plus dangereux et le plus mauvais des êtres. C'est pourquoi il convient d'envisager le serpent d'un point de vue transcendant et c'est alors que nous pourrions le situer à la place qui lui convient et qui est celle de la sagesse.

En résumé, nous dirons que l'homme ne comprend pas les rapports existant entre les différents phénomènes. Il ignore totalement l'avenir du monde et de la création. Il ne s'intéresse qu'à ses propres intérêts, tel celui qui vit dans un désert, puis, en arrivant en ville, aperçoit d'immenses engins réduire les anciennes bâtisses en ruines et voit en cela une bêtise. Il n'a pas songé à la sagesse et à la finalité de cet acte. Pensez-vous que son jugement est juste?

c – les bienfaits de l'épreuve

Les épreuves apportent des bienfaits à l'homme durant sa réalisation.

1 – Les malheurs sont des sirènes d'alarme. Ils permettent à l'homme de prendre conscience de sa négligence et de ses illusions et le mettent en garde contre la dérive dans laquelle il se trouve. Ainsi, par ces malheurs, l'homme ne cède plus aux plaisirs de la vie mondaine qui l'empêchent de se réaliser et d'atteindre ce noble objectif. Peut-être que la maladie le tirera de sa léthargie et le poussera à se tourner vers le côté spirituel après avoir été égaré par ses instincts.

2 – Les peines et les souffrances sont des épreuves grâce auxquelles l'homme devient plus solide et plus résistant. Si l'homme n'endurait ni peines ni souffrances, sa personnalité ne se développerait pas convenablement. Ce sont les vicissitudes de la vie avec toutes ses souffrances qui vont permettre la réalisation de l'homme. D'ailleurs les nations qui vivent dans le luxe sont non seulement instables, mais également en danger d'effondrement et de disparition.

3 – Quiconque n’a goûté ou ne goûte à l’amertume de la vie ne peut en apprécier la douceur. D’ailleurs on ne peut connaître le plaisir du sommeil... de la nourriture que si l’on a connu les souffrances de la vie dure et les privations. Celui qui vit constamment dans le luxe voit sa vie se transformer en une mer glaciale dépourvue de vagues et d’activité.

4 – Il ne peut y avoir de réalisation sans souffrance, tout comme le serviteur ne peut s’approcher de son seigneur s’il ne supporte pas les peines. Il est d’ailleurs dit à cet égard que la peine implique la proximité [du serviteur de son seigneur], et c’est pourquoi les saints endurent l’épreuve.

5 – La liberté de l’homme et ses aptitudes ne peuvent se manifester que s’il relève des défis. L’homme, de par son choix difficile que les cieux et la terre ont décliné, manifeste ses aptitudes et sa liberté par le choix de la voie qui lui semble la meilleure et ses dispositions à suivre cette voie pour satisfaire Allah.

6 – Le recours à Allah et le repentir: les difficultés et les défis éveillent dans la conscience humaine le désir d’invoquer Allah. L’homme est alors dans la bonne voie, car y a-t-il mieux que de s’en remettre à son seigneur et créateur?

Résumé

1 – En raison de vicissitudes historiques, la notion de justice divine a été déviée de sa véritable signification pour ne plus être plus considérée comme attribut divin.

2 – Contrairement aux chi’ites et aux mu‘tazilites, les ash‘arites nient la justice.

3 – Plusieurs preuves témoignent de la justice divine:

Par la méditation sur le monde nous découvrons sa sagesse et son équilibre.

L’inexistence de tout ce qui pourrait pousser à l’injustice dans l’ordre divin.

4 – Si l’ordre existentiel est fondé sur la sagesse et la justice, quelle est donc l’origine des maux et des malheurs dans le monde?

La réponse à cette interrogation est la suivante:

Nous envisageons superficiellement les réalités du monde.

Ces malheurs sont fructueux.

Le bien-être de l’homme ne réside pas dans la satisfaction de ses propres intérêts.

Impossibilité de changement dans l’ordre existentiel.

Questions et débats

1 – définissez la notion de justice divine.

2 – pourquoi la notion de justice divine a été écartée des autres attributs et devenir un élément à part dans les principes fondamentaux de la religion.

3 – Expliquez le point de vue des ash'arites et des mu'tazilites sur la notion de justice sociale.

4 – citez des preuves témoignant de la justice divine.

5 – quelles sont les confusions qui entourent la notion de justice?

6 – comment expliquer les malheurs et les maux qui frappent le monde?

En méditant sur l'ordre existentiel, toute ambiguïté entourant la notion de justice se dissipe:

1 – Nous avons vu précédemment que le mal est relatif. C'est ainsi que lorsque l'arme est entre les mains de l'ennemi, elle est par rapport à moi-même un mal, et par rapport à lui-même un bien, et inversement. Sans l'existence de deux antagonistes, en l'occurrence moi-même et l'ennemi, la notion de bien et de mal n'existerait pas.

2 – Les tendances humaines ne peuvent évaluer le bien et le mal. Comme nous l'avons dit auparavant, l'homme se tient au centre de l'existence et tout ce qui contredit ses tendances et ses désirs est considéré comme un mal. Mais il convient de savoir que ces tendances n'ont pas de limites et que l'existence obéit à ses propres mesures.

3 – Le mal équivaut au néant. Dans l'ordre existentiel, le bien et le mal sont deux choses qui ne se passent pas l'une de l'autre. Cependant le bien est l'essence de l'existence tandis que le mal est l'essence du néant. C'est ainsi que la pauvreté, l'ignorance, la maladie, l'obscurité, etc. ne sont pas des entités indépendantes susceptibles d'effet et de cause. La pauvreté est l'absence de richesse, l'ignorance est l'absence de science, la maladie est l'absence de bonne santé, l'obscurité est l'absence de lumière. Ce que le monde renferme relève de réalités de l'existence, de la science, de la lumière et tout ce qu'implique la notion d'existence et non pas de néant. Par conséquent le mal n'a pas de propre existence, il découle du néant. Sa non-crédation ne pose pas de problème quant à son existence ou à sa non-existence.

Il est possible que des êtres, par exemple les microbes ne soient pas mauvais par rapport à eux-mêmes, mais deviennent mauvais parce qu'ils sont issus du néant et sont à l'origine de la perte de santé, ce qui représente un mal.

En résumé, le mal n'a pas d'existence réelle, car celle-ci est relative et n'a pas de rapport avec la cause, le créateur et l'authentique existence.

4 – L'existence est unique, indivisible tout comme le monde avec tout ce qu'il renferme est un tout indivisible.

L'idée de la non-existence d'un ordre dans le monde est inconcevable, car elle est incompatible avec la création infinie du Très-Haut et son autosuffisance. D'ailleurs, dépouiller le monde de son ordre ou y opérer un quelconque changement n'est qu'une illusion et une impossibilité.

Le monde n'a pas été créé par plusieurs volontés. Il n'a pas été existencié par une volonté comme celle d'une créature pour qu'une deuxième volonté intervienne et lui associe les qualités de bien et de mal. Le monde a été créé par une seule volonté comme il est énoncé dans le noble Coran: « nous avons créé toute chose [en lui assignant son destin]. Notre ordre, en vérité [pour créer] tient en un mot aussi instantané qu'un clin d'œil ».

5 – Pas de distinction dans le monde: il y a une nuance entre la distinction et la différence. La différence est relative au preneur, la distinction est relative au donateur. Ainsi, la différence est l'essence même de la justice, la distinction celle de l'injustice.

Supposons une classe regroupant un certain nombre d'élèves et qu'en fin d'année scolaire, le professeur, sans prendre en considération les efforts ni les prédispositions des uns et des autres, les mette tous sur un même pied d'égalité, récompensant ainsi les paresseux et sanctionnant les travailleurs, n'est-ce pas là une injustice flagrante? Cette relative égalité ne rend pas justice, elle est plutôt injuste. Si cet enseignant accorde à deux bons élèves un nombre de points différent, 5 à l'un et 10 à l'autre, il y a là une distinction, ce qui est également injuste.

Dans le monde il y a différence, mais pas de distinction, c'est-à-dire qu'Allah a accordé l'existence aux êtres selon le mérite de chacun.

Nécessité de la différence dans l'ordre de la création

a – si le monde doit être dépourvu de différence, il n'y aura donc pas de diversité et de multiplicité. Cependant la grandeur de ce monde réside dans cette différence et cette diversité qui représentent un ordre dont l'équilibre est parfait, et la perfection unique.

b – le mouvement, le tremblement, la complémentarité et l'échange, etc., tout cela se manifeste dans cette différence.

c – toute beauté se révèle par l'existence du mal, car n'était-ce celui-ci on n'aurait pas connu la piété et la vertu.

Si tous les tableaux artistiques étaient pareils et ne présentaient pas de différence, il n'y aurait pas cette diversité. À travers l'art du dessin se manifeste alors l'habileté à utiliser les couleurs et à les diversifier.

d – la prédisposition qui diffère d'un individu à un autre entraîne un besoin réciproque, et c'est pourquoi chacun se tourne vers l'une des différentes catégories de la société qui lui convient le mieux pour satisfaire ses besoins.

L'imam 'Ali, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit: « les administrés appartiennent à des catégories qui ne peuvent être efficaces que par leur interdépendance et qui ne peuvent se passer les unes des autres... »

e – La différence dans l'ordre existentiel est essentielle, elle n'est pas relative et n'intervient pas inopinément, elle fait partie de l'existence et il serait faux de penser que la création par rapport à Allah est régie par des rapports sociaux par lesquels un individu peut être avantagé au détriment de l'autre.

Ainsi, le nombre quatre doit être considéré, soit sous sa forme obligatoirement binaire, soit ne pas exister, car on ne peut ôter le caractère binaire au nombre quatre et l'attribuer au nombre cinq. Dans l'ordre existentiel, les êtres se classent de la même manière. Chaque nombre occupe la place qui lui convient et dans laquelle il trouve sa signification. Il est évident que le nombre quatre est différent des autres nombres par là même que la suppression de cette différence impliquerait forcément la suppression de ces nombres mêmes.

Ainsi, tous les phénomènes possèdent des caractéristiques qui leur sont propres, déterminées, régies par une suite de lois fixes d'un ordre qui n'admet pas de changement de l'extérieur. À cet effet, le noble Coran atteste: « or, jamais tu ne trouveras de changement dans la loi d'Allah ».

Le monde considéré du point de vue matériel et du point de vue religieux

Pour le matérialiste, la différence existant dans l'ordre naturel exprime une absence de justice. Ainsi, la vie à ses yeux est difficile, amère. Pour lui, la vie est également dépourvue de sagesse et d'objectif et c'est pourquoi l'aspiration de l'homme à la justice lui semble chose vaine.

Le devenir de l'homme, d'après les matérialistes, est pareil à celui d'une plante qui après son éclosion et son développement, se fane puis disparaît. De la sorte, l'homme sera le plus misérable des êtres, car vivant dans un monde avec lequel il n'est pas en harmonie. Ses facultés intellectuelles et sentimentales sont tournées en dérision par la nature qui ne fait qu'accentuer ses souffrances. De plus, tout service rendu à l'humanité ou tout hommage posthume n'est que mythe et n'a aucune signification.

Il est regrettable que nous vivions à une époque où les matérialistes présentent l'homme comme un être dépourvu de toute volonté, de toute liberté. De la sorte, tous les fondements moraux s'effondrent et il ne

reste plus que les intérêts personnels et les tendances instinctives comme unique critère à la vie de l'homme pour s'affranchir de toute chaîne.

En revanche, du point de vue religieux, l'homme considère que le monde, dont il fait lui-même partie, et qui s'achemine vers un but, une fin, est régi par un ordre où la justice et la sagesse absolues dominent. Le monde est donc unique, harmonieux et ne renferme que le bien. L'hostilité et le mal n'existent qu'accessoirement.

Considérée sous cet angle, la vie de l'homme ne se résume pas à une aisance matérielle. La vie d'ici-bas est un centre d'examen, de concours, où l'homme subit des épreuves relatives à sa foi et à ses actions et qui doivent concourir vers un seul but qui est la perfection en vue du rapprochement d'Allah. Il n'y a d'autre but que la satisfaction d'Allah, car la vie d'ici-bas n'a pas de valeur.

Peut-on avoir un droit sur Allah?

Nous avons dit que parmi les significations de la justice, il y a lieu de tenir compte du mérite. Il convient également de faire attention à ce qu'implique la notion de droit comme devoir. Par exemple si quelqu'un a un droit sur un autre, ce dernier a un devoir vis-à-vis du premier et s'il se dérobe à cette obligation, il aura été injuste.

Cependant, existe-t-il un être qui aurait un droit sur Allah transcendant soit-il? Un être, quel qu'il soit, qui passe du néant à l'existence grâce à Allah, peut-il avoir un quelconque mérite? Évidemment non. Tout ce qu'il possède, peu ou prou, est un don et une grâce accordés par Allah et il n'y a là ni justice ni injustice. Toute hostilité n'est due qu'à l'attitude de l'être créé qui se mesure au créateur, par le fait même qu'il ne médite pas sur le sujet en profondeur.

Résumé

La profonde méditation sur l'ordre de la création nous conduit à ceci:

a- les méfaits sont des choses relatives et non absolues.

b – les méfaits relèvent de la non-existence et non de l'existence.

c – le monde est un ensemble unique, indivisible, dont l'absence d'un seul élément causerait un déséquilibre.

d – les tendances sans limites de l'homme ne peuvent constituer un moyen d'évaluation du bien et du mal dans l'ordre de la création.

Ce que nous observons dans le monde, c'est la différence et non la distinction. La différence est l'essence de la justice.

La différence renferme énormément de bienfaits, sa suppression implique la disparition du monde.

La différence entre les points de vue matérialistes et religieux est relative à la nature de l'existence. C'est ainsi que les matérialistes ne voient aucune utilité dans les phénomènes de la vie puisque tout finira par disparaître. L'homme est présenté tel un oiseau en cage, dépourvu de liberté de la naissance à la mort. Quant au point de vue religieux, il soutient que le monde qui s'achemine vers un but est créé par une volonté sage, indulgente, qui n'est autre que le seigneur, le roi, le dieu adoré.

Le droit et le devoir perdent leur signification par rapport au créateur du monde et aucun n'a droit sur Allah.

Questions et débats

- 1 – qu'entend-on par la relativité du mal et de son inexistence?
- 2 – quel est le critère du bien et du mal? Pourquoi?
- 3 – en quoi consiste la structure du monde?
- 4 – quelle est la différence entre la différence et la distinction? Laquelle des deux prévaut dans le monde?
- 5 – quels sont les bienfaits de la différence?
- 6 – comparez le point de vue matérialiste et le point de vue religieux.
- 7 – peut-on avoir droit sur Allah?

On entend par délégation toute latitude laissée à l'homme pour vouloir et pouvoir agir sans l'intervention d'une force intérieure ou extérieure. Face à cela, il y a le fatalisme qui renvoie également aux notions de vouloir et pouvoir.

Trois tendances idéologiques ont vu le jour, à travers l'histoire, pour s'exprimer à ce propos.

- a– le fatalisme.
- b – la délégation (le choix absolu).
- c – le choix (le juste milieu).

Le fatalisme

Les ash'arites excluent l'existence d'une quelconque forme de liberté chez l'homme et soutiennent qu'il ne dispose ni de force ni de puissance pour agir, et que toute chose n'est que l'effet immédiat d'Allah.

Arguments des fatalistes:

1 – Contradiction de la liberté avec l'unicité d'Allah: les fatalistes affirment que le fait de croire à la liberté de l'homme impliquerait des limites au pouvoir créatif d'Allah et à son omnipotence. La croyance en la liberté de l'homme dans ses actes signifie que l'on associe à Allah une autre divinité, ce qui est contraire à l'unicité d'Allah dans ses actes, car il est le seul à régner dans le monde. Ainsi, croire à la liberté de l'homme impliquerait par là même la négation du monothéisme et par voie de conséquence son remplacement par l'associationnisme.

2 – Allah est omniscient: il connaît de toute éternité et sous tous les rapports, le moment et le lieu de tous les événements. Sa science est nécessaire et c'est pourquoi les événements se produisent, que l'homme le veuille ou non.

3 – Justification des erreurs: parmi les gens, il y a certains qui, consciemment ou inconsciemment, écartent la volonté humaine et essayent de se disculper en mettant leurs erreurs sur le compte de la fatalité.

Arguments réfutant le fatalisme

Les arguments réfutant l'idée du fatalisme sont multiples ; nous en citerons brièvement quelques-uns:

1 – Contradiction de la vision fataliste avec la justice divine: l'idée selon laquelle l'homme est contraint dans ses actes et que la récompense et le châtement résultent des actes qu'il accomplit par contrainte, est incompatible avec la justice divine. Y a-t-il justice lorsqu'on oblige quelqu'un à commettre un crime pour lequel on le châtierait par la suite? Certes, ce châtement n'aurait aucun sens !

2 – Attribution du mal à Allah: à la lumière de la thèse défendue par les fatalistes, toute malveillance, toute action répréhensible, tout péché commis par l'homme est imputable à Allah, y compris l'associationnisme – qu'Allah m'en préserve ! –, car il est l'unique acteur de tous les actes.

3 – En se basant sur la doctrine fataliste, le phénomène d'inspiration, la mission des envoyés et prophètes, l'avertissement et la menace seront dépourvus de signification, et d'ailleurs, puisque l'homme ne dispose d'aucune volonté, quel intérêt y a-t-il à lui ordonner tel acte ou à lui interdire tel autre? En vérité, tout ce que nous venons de dire n'a de sens qu'en admettant que l'homme ait réellement une liberté dans le choix qu'il opère.

4 – Le fatalisme implique la négation de l'enseignement et de l'éducation, car l'homme contraint est

assimilé au minéral qui n'est susceptible de recevoir ni enseignement ni éducation.

5 – La science d'Allah est éternelle, elle n'implique aucune contrainte. Le fait qu'Allah connaisse les actes de l'homme ne veut pas dire qu'il l'a obligé à les accomplir, car la science d'Allah s'inscrit dans le cadre du principe de cause à effet et n'a pas de rapport avec les actions humaines. Allah sait qu'il y a des individus qui vont exploiter leur volonté et leur liberté d'accomplir certaines tâches. La liberté de l'homme et sa volonté sont donc derrière ses actes. D'ailleurs, si l'acte de l'homme n'était pas volontaire et était dû à la contrainte, cela constituerait une contradiction par rapport à la science d'Allah. Ainsi, soutenir que l'homme est contraint dans ses actes est incompatible avec la science d'Allah, exalté soit-il, qui veut que l'homme soit libre dans sa volonté d'agir et libre dans les différents choix qu'il opère. En tout état de cause, la tentative d'établir un lien entre la science éternelle d'Allah et les erreurs commises par l'homme témoigne de l'ignorance.

Pour élucider cette question, supposons qu'un enseignant connaisse bien ses élèves, leurs mœurs, leurs niveaux intellectuels, leurs dispositions... et qu'à la lumière de tout cela il prédise, qu'en fin d'année, tel élève réussira parce qu'il était studieux et assidu, tel autre échouera parce qu'il était fainéant et passif.

Pensez-vous que la connaissance que cet enseignant a de ses élèves va influencer sur l'assiduité des élèves ou sur leurs efforts et leur destin? Certainement pas ! Car l'élève fainéant peut très bien fournir des efforts et revoir ses leçons pour réussir, cependant, étant donné qu'il a fait un mauvais choix, il est devenu fainéant et a échoué.

6 – Les conséquences scientifiques et sociales découlant du fatalisme seront des plus néfastes, car l'homme, de par cette tendance, sera toujours pessimiste et se prendra pour un oiseau privé de ses ailes, en possession de rien, qu'il soit bon ou mauvais... il se prendra pour un oiseau dans une cage, dépourvu de liberté et de volonté et donc totalement résigné à la vie et au destin.

De la sorte, les gouverneurs continueront d'opprimer, car, eux aussi, contraints dans leurs actions ! Le mal et l'injustice empireront tandis que l'homme restera silencieux en se résignant au destin. Cela évidemment reconforte les aspirations des oppresseurs qui y trouve une justification à leur attitude... c'est ce que nous avons pu observer à travers la politique menée par les Omeyyades qui justifiaient leurs crimes sous prétexte qu'ils relevaient de la volonté divine, y compris le massacre de notre maître al-Hussein, que la paix soit sur lui !

La délégation (la volonté absolue)

Les juifs et les mu'tazilites musulmans soutiennent que l'homme dispose d'une liberté absolue. Ils affirment de façon exagérée que l'homme est totalement habilité et qu'Allah n'intervient point dans ses actes. À titre d'exemple, le rôle d'Allah est similaire à celui du constructeur vis-à-vis de sa construction et à celle de l'artiste vis-à-vis de son beau tableau. Ainsi, même si la construction a besoin du

constructeur et le tableau de l'artiste, c'est uniquement l'acte qui a besoin de l'acteur, car la construction peut toujours continuer d'exister malgré l'absence du constructeur de même que le tableau après le décès de l'artiste.

Confusions entourant la délégation

1 – Quiconque considère que l'homme est totalement habilité dans ses actes dénie à Allah sa seigneurie absolue, car si l'acte humain survient sans l'intervention d'Allah, cela implique qu'Allah n'est pas le seul à agir sur l'homme, ce qui conduit à l'associationnisme.

2 – Ceux qui soutiennent cette idée rendent par là même Allah, exalté soit-il, incapable. Ils limitent son pouvoir en lui déniaient toute autorité dans l'acte humain. Il ne peut empêcher l'homme de faire quelque chose, comme il ne peut arrêter le feu dans un incendie.

3 – En se basant sur cette idéologie, l'homme devient un oppresseur, car il n'a besoin de personne lorsqu'il agit. Par conséquent, l'homme se trouve en pleine liberté, affranchi de toute chose, car il n'y a rien qui puisse se dresser contre lui, rien qui ne puisse l'empêcher et c'est ainsi qu'il verse dans l'immoralité et l'impiété.

Le choix (le juste milieu)

Ceux qui se sont écartés de la voie des ahlu-l-bayt (les gens de la maison du Prophète) ont été victimes de croyances extrémistes...allant de l'exagération (délégation), au laxisme (fatalisme). Les ahlu-l-bayt représentaient la voie intermédiaire. L'imam Sadiq a dit: « ni fatalisme, ni délégation, mais plutôt le juste milieu ».

Qu'il ait été donné à l'homme la possibilité d'opérer le choix qu'il veut, cela est évident. N'y a-t-il pas une différence entre les gestes que fait l'homme lorsqu'il se lève, s'assoit, mange et boit? N'y a-t-il pas de différence entre les battements de cœur et les souffles, entre le système respiratoire et le système digestif? N'y a-t-il pas de différence entre le tremblement d'une main de malade par rapport à celle d'une personne saine lorsqu'elle saisit quelque chose? Les deux mouvements sont-ils pareils? Certainement pas !

Penser que l'homme et le monde sont mandatés est une erreur, car de même que le fatalisme est en contradiction avec les données de la raison, de la conscience et de la loi islamique, la délégation, à son tour est en contradiction avec la raison et la loi islamique. La vérité réside dans le point de vue infaillible des chi'ites qui se base sur le Coran et la sunna des ahlu-l-bayt, que la paix soit sur eux et qui se résume ainsi:

L'homme, de par sa volonté, son choix, ses actes et de par l'influence des phénomènes naturels et non naturels, est lié à la volonté divine et s'inscrit dans le cadre de sa science. Ainsi est-il laissé à l'homme

le libre choix quant à ses actes dans les limites de l'ordre existentiel. Cependant, lorsqu'il est nécessaire à la volonté divine de soustraire à l'homme sa volonté, il la soustrait.

Allah a créé les phénomènes naturels et les a doués de certaines propriétés. C'est ainsi qu'il a créé le feu et l'a doté de la faculté de brûler. Cependant, celle-ci n'est pas définitive, car si la volonté divine requiert sa soustraction, il le fera. Il en résulte que les actes de l'homme peuvent sous un certain rapport lui être attribués et c'est en fonction de cela que le jugement, le châtement et la récompense trouvent leur signification. Envisagés sous un rapport transcendant, la volonté de l'homme, son choix et ses actes peuvent être attribués à Allah, exalté soit-il.

Évidemment, le rapport qui existe entre l'homme et l'action est direct, tandis qu'Allah s'impose comme intermédiaire. Dès lors, l'homme n'est pas totalement dépourvu de volonté (en ce sens qu'il est dirigé) et n'est pas non plus indépendant de la volonté d'Allah, exalté soit-il.

Résumé

1 – Trois tendances se sont distinguées à travers l'histoire pour émettre leur avis quant à la liberté de l'homme.

Vision extrémiste (l'idée de délégation).

Vision laxiste (l'idée de fatalisme).

Vision intermédiaire (l'idée du choix).

2 – Le fatalisme consiste à proclamer la transcendance d'Allah en ne lui associant pas de divinité et à soutenir l'unicité d'Allah dans tous les actes de même que l'éternité de sa science.

3 – Le fatalisme est en contradiction avec la raison, la conscience et la loi islamique pour les raisons suivantes:

Il est en contradiction avec la justice divine.

Les actions répréhensibles ne peuvent être imputées à Allah.

Le fatalisme enlève toute leur signification à l'éducation, à l'enseignement, à la sanction, à la mission prophétique et à la révélation.

4 – La science éternelle d'Allah implique la connaissance des actes de l'homme qui a la possibilité d'opérer le choix qu'il désire, ce qui indique qu'il n'y a pas de contrainte dans le choix de l'homme.

5 – L'idée de délégation entraîne l'associationnisme et la limitation de la puissance divine.

6 – La croyance des ahlu-l-bayt (le choix) est la plus juste, car l'homme dispose d'une volonté et d'une

faculté à choisir. Il convient toutefois de préciser que cela s'inscrit dans les limites de la volonté divine.

Questions et débats

1 – que signifie le choix?

2 – quels sont les facteurs donnant lieu aux croyances matérialistes et non matérialistes dans le fatalisme?

3 – expliquez brièvement les idées de fatalisme et de délégation.

4 – citez des arguments réfutant la thèse des fatalistes.

5 – la science éternelle, est-elle en contradiction avec le choix de l'homme? Expliquez cela.

6 – comment l'idée selon laquelle l'homme est doué de la faculté de choisir peut-elle être compatible avec la croyance en l'unicité d'Allah dans l'accomplissement des actes?

La question de la prédestination et du destin est l'une des plus importantes ayant suscité une multitude de débats, soit par mauvaise compréhension, soit par mauvaise intention. Afin d'élucider cette question, essayons de l'étudier l'ensemble.

Notion de prédestination et du destin

La prédestination et le destin, d'un point de vue islamique, désignent l'apparition inéluctable des prophètes grâce à la volonté d'Allah (la prédestination). Cette apparition est assortie de mesures et de caractéristiques également soumises à la volonté divine (le destin).

L'explication est la suivante: le monde est basé sur des calculs exacts en ce sens que toute chose est caractérisée par un volume, une quantité et un lieu donné dans l'existence, qu'elle puise dans sa cause et en raison du rapport entre la cause et son effet, car toute cause produit ses propres effets.

Ainsi, tous les êtres physiques sont en perpétuel état de mouvement et de transformation et prêts à la réalisation, tandis que leurs destins diffèrent selon la nature des influences et des directions, certaines disparaissant, d'autres s'accéléralant...

En fait, ce n'est pas la prédestination et le destin qui déterminent le sort de l'être, mais c'est plutôt la cause qui est en est à l'origine, et puisque les êtres physiques ont plusieurs causes, il est normal que leurs sorts soient aussi nombreux. En d'autres termes, les sorts seront les substituts.

Transfiguration du sort

Nous avons dit que les êtres physiques ont été existenciés par des causes multiples. Par conséquent, il leur est possible de transfigurer leurs sorts. Ainsi, le malade, par exemple, pourrait connaître divers dénouements. Il peut guérir après avoir consulté un médecin compétent et s'être conformé à ses recommandations, ou alors faire traîner sa maladie parce qu'il aura consulté un médecin non compétent, ou aura négligé ses recommandations, et que par la suite, sa maladie empirant, il en mourrait.

Toutes ces situations concordent avec la prédestination et le destin. En vérité, Allah a créé le médecin, le médicament et les microbes et les a dotés de caractéristiques. Ainsi, lorsque l'un d'eux se manifeste, ce n'est que grâce à la volonté d'Allah (la prédestination) et il en est de même de leurs caractéristiques (le destin).

Dès lors, il est possible à l'homme de transfigurer son sort, mais toujours dans le cadre de la prédestination et du destin. Cela veut dire que la transfiguration du sort s'effectue dans les limites de la prédestination et du destin. Elle ne peut aller à l'encontre de la loi de la causalité, et en est plutôt un de ses aspects.

On a demandé à l'imam 'Ali lorsqu'il se releva de l'ombre d'un mur qui était sur le point de s'effondrer: « est-ce que tu fuis la prédestination d'Allah? » ce à quoi il répondit: « je fuis de la prédestination d'Allah à son destin ».

Tout comme le fait de s'asseoir à l'ombre d'un mur sur le point de s'effondrer faisait partie de la prédestination d'Allah, le fait de se relever et le salut font également partie de la prédestination d'Allah, exalté, soit-il.

Les facteurs influant sur la prédestination et le destin

Les facteurs influant sur le sort de l'homme se divisent en deux:

Les facteurs physiques et les facteurs moraux.

a- les facteurs physiques

Ce sont le travail, l'effort, la faiblesse, la passivité, l'environnement, la famille, les amis, les gouverneurs, la société, l'héritage, le médicament, les microbes, la propreté, la richesse, la nature, les accidents, etc. ainsi, chaque facteur intervient pour jouer son rôle dans le sort de l'homme.

Combien d'hommes ont été rendus heureux par leurs épouses, combien d'autres ont été rendus malheureux? Ainsi, à chaque homme est réservé un sort qu'il a choisi de son propre gré. D'ailleurs Allah, exalté soit-il dit dans le noble Coran à ce sujet: « Allah en vérité ne modifie nullement l'état d'un peuple tant que les individus [qui le composent] ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes ».

b – les facteurs moraux

Les facteurs physiques ne sont pas seuls à avoir une influence, les facteurs moraux agissent, eux aussi, sur le sort. Ces facteurs sont d'une amplitude et d'une intensité telles qu'il est impossible de les comparer avec les facteurs physiques qui sont limités et impuissantes, à l'exemple de l'action du médicament et de la compétence du médecin, car l'état du malade peut arriver à un point où le médecin n'y pourra plus rien. Par contre les facteurs moraux ne connaissent pas de limites. Nous en citerons quelques-uns:

1 – La prière invocatrice: c'est l'un des facteurs qui agissent de façon considérable sur le sort de l'homme et peut même repousser la prédestination confirmée. Notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, a dit: « la prière invocatrice repousse la prédestination même si elle a été confirmée ».

Allah dit dans le noble Coran: « lorsque mes serviteurs t'interrogent à mon sujet, dis-leur que je suis [près d'eux], que j'exauce le vœu de celui qui m'invoque. Qu'ils répondent donc à mon appel [par leur soumission] et croient en moi pour être bien dirigés ». Nombreux sont les versets et les récits se rapportant à ce sujet.

2 – Le combat pour la cause d'Allah: ceux qui combattent pour la cause d'Allah connaîtront le bonheur. Le noble Coran dit à cet égard: « nous dirigeons assurément sur nos chemins ceux qui combattent pour notre cause et, en vérité, Allah est avec ceux qui font le bien ».

Le monde est pourvu de facteurs évidents, et de bien d'autres, prêts à l'action et à l'influence sur ceux qui en manifestent le désir et recherchent la vérité.

3 – L'aumône, la bienfaisance et les péchés: tout comme la bienfaisance produit des effets positifs sur le destin de l'homme, les erreurs et les péchés ont leurs effets négatifs.

L'imam Sadiq, que la paix soit sur lui, a dit: « ceux qui meurent sous l'effet de péchés sont plus nombreux que ceux qui arrivent au terme fixé, et ceux qui vivent sous l'effet de la bienfaisance sont plus nombreux que ceux dont la vie est longue ».

Les gens à l'esprit sain et ayant un droit sur la personne, tels les parents et les proches ou encore le professeur, agissent de façon extraordinaire et rapide sur le sort de l'homme.

4 – La confiance en Allah: Allah dit dans le noble Coran: « Allah suffira à quiconque s'en remet à lui. Allah atteint ce qu'il propose. Il a fixé pour chaque chose une mesure ».

Dans tous les cas, toute forme d'obéissance, de bienfaisance, de repentir, de prière invocatrice, ou au contraire, toute forme d'injustice, d'égarement, agit sur le parcours de l'homme durant toute sa vie, sa sûreté, ses biens, son bonheur et son malheur. Et tout cela se réalise dans les limites d'une suite de calculs particuliers.

Le monde est basé sur la connaissance, et la sanction des actions n'est qu'un des différents aspects de la prédestination et du destin dont on ne peut d'échapper.

Différence entre la vision religieuse et la vision matérialiste

1 – Contrairement à la vision matérialiste, la vision religieuse tient compte d'un certain nombre de facteurs moraux agissant de façon considérable sur le sort de l'homme et qui constituent un réseau plus vaste et plus complexe que les facteurs physiques.

2 – La vision religieuse considère l'homme et l'ensemble de la création comme un tout cheminant vers une fin, un but et revêtant un sens, ce qui fait défaut à la vision matérialiste.

3 – La vision religieuse donne à l'homme l'espoir, lui procure une profonde vitalité et lui ouvre les horizons. Ainsi, il devient plus perspicace et voit mieux. Cette vision l'empêche de tomber dans l'égarement et le vide, et l'incite plutôt à suivre la voie de la réalisation, ce que la vision matérialiste ne peut également faire, au contraire, elle pousse plutôt vers l'abîme du désespoir et le vide.

4 – La vision religieuse envisage le monde tel qu'il est régi par un ordre où domine la sagesse et c'est alors, qu'à travers cette vision, se manifeste en lui le désir de s'en remettre à Allah pour le guider dans la juste voie, tout en ayant la conviction qu'en agissant ainsi, l'ensemble des créatures – manifestes ou non manifestes – lui viendront en aide.

Quant à la vision matérialiste, elle n'y croit pas du tout.

5 – La vision religieuse met l'homme à l'abri des illusions et de l'injustice comme elle le sauve du désespoir et de l'égarement.

Allah dit dans le noble Coran: « afin que vous ne vous tourmentiez point au sujet de ce qui vous a échappé et ne vous réjouissiez pas trop de ce qu'il vous accorde. Allah n'aime pas le superbe plein de gloriole ».

Explication incomplète

Lorsque la vision complète fait défaut, les conceptions erronées sur la prédestination et le destin se manifestent. Alors, commence à se développer une notion fataliste à laquelle l'homme finit par céder. C'est ainsi que certains pensent que la croyance à la prédestination et au destin est un facteur responsable de l'inaction et de la passivité. Cette fausse interprétation de la prédestination et du destin peut affecter certaines sociétés et se greffer ainsi à leurs croyances, pour servir ensuite de justificatif à leurs échecs.

À vrai dire, la croyance à la prédestination et au destin ne contredit pas la liberté dont dispose l'homme et son choix. Elle ne contrecarre pas son effort pour une quelconque activité. Elle représente plutôt, si

elle était bien comprise, un stimulant pour la multiplication de l'activité, de l'effort et de la résistance.

Les versets du noble Coran ayant trait au sort des nations et des peuples n'ont pas justifié leur fin par une prédestination et un destin inéluctables.

Il y a des millions de facteurs en mouvement, dans l'existence, suivant la loi de la causalité par laquelle tout effet est lié à sa cause. Certains facteurs demeurent cachés à l'homme, tandis que d'autres sont manifestes, et naturellement, les calculs relatifs à tout ce qui est caché échappent à l'homme.

L'homme doit s'efforcer de comprendre les différentes causes, manifeste et non manifestes afin de s'assurer le meilleur sort possible. La prédestination et le destin, comme nous l'avons dit plus haut, ne constituent pas un obstacle à la liberté de l'homme, elles lui serviront plutôt de repère, lui renforceront sa foi, doubleront son espoir grâce à sa croyance aux facteurs moraux et à leurs effets intenses et illimités sur la détermination de son sort.

Nous terminerons ce sujet par les paroles de l'imam 'Ali ibn abi Tâlib, qu'Allah soit satisfait de lui, après son retour de Siffîn. ainsi, quelqu'un l'interrogeant sur son départ à Siffîn, lui demanda s'il était prédestiné et déterminé par Allah, ce à quoi il répondit:

« Malheur à toi ! Peut-être as-tu pensé que mon départ était inéluctablement prédestiné et déterminé ! S'il en était ainsi, la récompense et le châtement n'auraient aucun sens, la promesse et la menace seraient nulles. En vérité, Allah, exalté soit-il, a ordonné à ses serviteurs d'obéir à ses injonctions tout en leur laissant le libre choix. Il leur a imposé des interdictions tout en les mettant en garde, et les a chargés de certaines obligations tout en les leur facilitant. Il ne les a pas chargés de tâches tout en les leur rendant plus pénibles. Il a beaucoup rémunéré pour peu de bien. Il ne s'endurcit pas si son serviteur lui désobéit et s'il lui obéit, ce n'est pas par contrainte. Il n'a pas envoyé de prophètes par amusement. Il n'a pas fait descendre le livre sacré à ses serviteurs inutilement et n'a pas créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux vainement ».

« Ce n'est pas en vain que nous avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux, comme le pensent les infidèles. Malheur aux infidèles [à cause] du feu [qui les attend] ! »

Résumé

1 – La notion de prédestination et de destin implique que tous les phénomènes se réalisent par la volonté divine (prédestination) de par leurs caractéristiques et leurs mesures également déterminées par la volonté divine (le destin).

2 – Dans le monde physique, le sort des phénomènes n'est pas inéluctable, car il peut être modifié suivant les facteurs et les causes.

3 – Outre les facteurs physiques qui peuvent influencer sur le sort de l'homme, il y en a d'autres, moraux,

tels la prière invocatrice, l'aumône, la confiance en Allah, la supplication, qui jouent chacun son propre rôle et produit des effets intenses sur le sort de l'homme.

4 – Contrairement au point de vue matérialiste, la foi en la prédestination et au destin, selon le point de vue religieux, inspire à l'homme l'espoir, la vitalité, un objectif à atteindre, la modestie et l'incite à fournir davantage d'efforts.

5 – La mauvaise interprétation de la prédestination et du destin développe chez certains une notion fataliste qui les pousse à céder à la régression et à l'inaction.

Questions et débats

1 – expliquez ce qu'est la prédestination et le destin (d'un point de vue linguistique et technique).

2 – qu'entend-on par prédestination inéluctable ou non inéluctable?

3 – quels sont les facteurs influant sur le sort de l'homme,

4 – la foi en la prédestination et au destin, est-elle à l'origine du sous-développement des musulmans?

5 – quelles sont les divergences entre les points de vue religieux et matérialiste concernant la question de la prédestination et du destin?

6 – la croyance en la prédestination et au destin, entraîne-t-elle la foi en la fatalité? Expliquez comment.

Allah n'a pas créé les choses vainement. Non seulement les versets Coraniques l'attestent, mais la raison également confirme que le monde a un but précis.

Aussi, le créateur, miséricordieux, a pourvu toute créature de moyens nécessaires à sa réalisation. L'homme ne fait pas exception à cette règle générale bien qu'il soit le plus noble des êtres et occupe le premier rang parmi les êtres cheminant dans la voie de la réalisation.

La méditation sur l'existence de l'être humain nous mène à deux résultats qui font défaut chez les autres êtres: le premier est sa sélection, le deuxième est le fait qu'il fasse exception dans la recherche de la bonne voie.

Dès lors, l'homme, à lui seul, est impuissant à découvrir la voie qui le mènera vers la réalisation. C'est pourquoi il est nécessaire de lui tracer un chemin qui l'aiderait à parvenir à cette réalisation à laquelle il aspire. La sagesse sur laquelle repose cette réalisation se résume de la façon suivante:

1 – Le monde et l'homme n'ont pas été créés vainement.

2 – l'homme a été créé en vue d'atteindre la perfection.

3 – il est impossible à l'homme d'atteindre son objectif sans guide.

4 – Allah, qui est toute sagesse, ne va pas à l'encontre de son objectif. Au contraire, son objectif se réalise inéluctablement. Il en résulte que la sagesse d'Allah a fait de la prophétie une garantie pour réaliser l'objectif de la création.

Y a-t-il un autre moyen de rendre l'homme heureux?

Peut-être dira-t-on que l'homme, en faisant appel à sa raison et à son savoir, peut découvrir la voie qui le mènerait vers la réalisation et le bonheur. Cependant, ce n'est là qu'un faux jugement, car la raison et le savoir n'ont pas réussi à offrir à l'homme le bonheur ici-bas, comment alors pourront-ils le lui offrir dans la vie de l'au-delà duquel ils n'ont pas la moindre idée.

La justice sociale, après des milliers d'années, demeure encore un rêve irréalisable. Les lois établies par l'homme sont défectueuses, elles sont discriminatoires et instables, ceci lorsqu'on s'en tient à la raison. Quant à la science (ou au savoir), elle a lamentablement échoué et n'a pu procurer le bonheur et la perfection à l'homme.

Il est vrai que la science empirique a connu un développement dans le domaine de problèmes physiques, mais dans un cadre très limité, qui est « le néant » ou « l'existence ». Cependant, pour ce qui est des valeurs et l'établissement des vérités, elle n'a émis aucun avis.

À titre d'exemple, lorsqu'un conflit entre deux personnes entraîne la mort de l'un des deux, les sens et l'expérience ne tarderont pas à affirmer qu'un tel a été tué par un tel autre. Toutefois, ils ne peuvent donner d'avis quant à qui des deux avait raison, si le crime était légitime, ou si l'acte représentait une bonne action.

Le but des prophéties

1 – Éducation de l'humanité: les prophètes ont été envoyés pour clarifier les connaissances divines, et éloigner les êtres humains des illusions et de leur égarement idéologique. Leur mission est de rétablir les vérités, car en l'absence de prophètes, l'humanité ne pourra jamais les découvrir, particulièrement en ce qui concerne les questions métaphysiques telles la mort, le monde subtil, la résurrection et les anges.

Outre le rétablissement des vérités, les prophètes guident l'homme dans son comportement et son éducation.

Le noble Coran a, à maintes reprises cité les buts pour lesquels les prophètes ont été envoyés, tel qu'il est dit dans le verset suivant:

« C'est lui qui a envoyé chez les incultes un prophète issu d'eux qui leur récite ses versets, les purifie,

leur enseigne le livre et la sagesse ».

2 – La délivrance de l’homme de l’esclavage et de l’injustice: parmi les objectifs des prophètes figure la délivrance de l’homme de l’injustice des oppresseurs qui ne cessent de miner son esprit.

Ces prophètes ont, à travers l’histoire, répandu leur lumière au cœur même des ténèbres pour combattre la corruption et l’égarement. Ainsi ils se sont employés à libérer l’homme et à le mettre sur le droit chemin qui mène aux sources de la lumière. Allah dit dans le noble Coran: « qui suivent l’envoyé, le prophète illettré qu’ils trouvent dans leur [écriture], dans la Thora et l’Évangile [prophète] qui leur ordonne le bien et les met en garde contre [toute action] blâmable, déclare licite pour eux ce qui est bon et illicite ce qui est impur, les dégage des contraintes et des carcans qui les entravent. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, contribueront à son succès et s’éclaireront à la lumière qui l’accompagne, ceux-là seront les bienheureux ».

Les envoyés dont la mission était de libérer l’homme, n’ont pas fait usage de la force ou de la contrainte pour inciter l’homme à embrasser l’authentique religion, ils lui ont donné toute latitude à choisir l’infidélité ou la foi.

Allah dit dans le noble Coran: « et dis: “la vérité émane de votre seigneur. Croit qui veut ! Que soit mécréant qui veut !”. Aux injustes, nous avons préparé un feu dont les flammes les cerneront. S’ils demandent du secours, ils seront secourus par une eau semblable à du métal fondu qui brûle les visages. Quel détestable breuvage et quel détestable asile ! »

Il dit dans un autre verset: « point de contrainte en religion. La vérité se distingue de l’erreur. Celui qui renie taghût pour croire en dieu s’est saisi du lien le plus solide, [un lien] qui ne peut être rompu. Dieu entend et sait tout ».

3 – Développement et éducation de la nature humaine: les prophètes, conformément aux injonctions divines, s’attellent à réveiller en l’homme la disposition naturelle dont Allah l’a doté pour ensuite la développer et l’éduquer afin qu’elle s’épanouisse et se fructifie.

L’imam ‘Ali, que la paix soit sur lui, a dit: « lorsque la plupart des créatures ont rompu le pacte d’Allah et lui associèrent d’autres divinités, et que les démons les empêchèrent de l’adorer et de connaître la vérité, alors, il leur envoya des messagers et des envoyés, afin de leur demander d’être fidèles au pacte ».

4 – Le monothéisme, l’essentiel des prophéties: le monothéisme est à la base des prophéties. Les prophètes déclarent l’unicité d’Allah afin de l’enraciner dans l’esprit humain et de l’affranchir de l’adoration de fausses divinités dont le pouvoir est illusoire. Ainsi, dans le cadre du monothéisme, les sociétés et les nations se développent, à l’abri de toute idée ou de croyance chimérique. Les prophètes ne sont pas ces philosophes dont le souci majeur est d’orienter la pensée. Leur combat, à travers leurs efforts continus, est d’exhorter l’homme au monothéisme, de l’empêcher de toute déviation, afin de faire

naître en son cœur l'amour d'Allah.

5 – Établissement de la justice dans les sociétés: ce but est commun à tous les prophètes, car il n'y a pas de prophète [ou d'envoyé] qui n'a pas combattu l'injustice. Allah, exalté soit-il dit dans le noble Coran: « nous avons envoyé nos messagers porteurs de preuves. [Par leur intermédiaire] nous avons révélé l'écriture. Nous avons fait descendre la balance pour que les hommes observent l'équité ». Il dit encore dans un autre verset: « O David ! Nous avons fait de toi un vicaire sur la terre. Sois un juge impartial parmi les hommes. »

6 – La loi et la Shari'a: la vie sociale a besoin d'une loi et d'une Shari'a pour la régir à défaut desquelles l'anarchie régnerait tandis que les sociétés seraient en danger de disparition. La loi idéale à laquelle aspire l'humanité est celle dont le législateur devra tenir compte de toutes les aspirations et de tous les vœux de chaque individu. Ce législateur devra également avoir une parfaite connaissance de la nature humaine, de ses besoins, de ses intérêts et d'une façon générale, des relations sociales. Enfin, il devra se garder de tout comportement indigne tel que la force, la domination et l'égoïsme.

Ces qualités, qu'elles soient envisagées du point de vue intuitif ou du point de vue du comportement, ne sont présentes que chez les prophètes, car la connaissance de l'existence et de l'être n'appartient qu'au créateur. Dès lors, la loi à même de garantir à l'homme le bonheur ne peut être établie qu'à travers les prophètes.

L'homme peut-il à lui seul légiférer?

Une rétrospective de l'histoire de la législation chez telle ou telle nation nous indique clairement que tous les longs efforts consentis, à travers de multiples expériences par les différents législateurs, ont été infructueux. C'est ainsi qu'après tant d'efforts, les imperfections et les défauts de telle loi ou telle législation ne tardent pas à se manifester que la loi établie par des savants et des experts échoue dans tel ou tel domaine, et c'est alors que d'autres se proposent d'entreprendre l'amendement de tel ou tel paragraphe, ou réclament carrément son annulation et son remplacement par une autre loi !

Évidemment, cela ne signifie pas que toutes les lois établies par l'homme sont nulles et malsaines. Nous faisons plutôt allusion aux fausses lois, car, en fait, il y a énormément de lois qui sont en conformité avec les lois divines et s'en sont inspirées, à travers l'histoire de l'humanité.

Résumé

1 – afin de faire découvrir à l'homme la bonne voie pour la réalisation de l'objectif de son existence, Allah, qui est toute sagesse, lui a envoyé les prophètes.

2 – On peut dire que la raison et les sens aident l'homme à découvrir la voie qui mène vers la réalisation, mais, à vrai dire, ils sont totalement impuissants, ce que l'histoire et la raison attestent.

3 – l’envoi des prophètes a plusieurs buts: le guide et l’éducation de l’humanité, l’affranchissement de l’humanité du joug des oppresseurs, la création d’une atmosphère favorable au développement de la disposition naturelle de l’homme ainsi que son épanouissement, l’appel à la déclaration de l’unicité d’Allah, l’établissement de la justice, la législation, etc.

4 – les sociétés ne peuvent survivre qu’avec l’existence de lois. Le législateur doit alors parfaitement connaître l’homme et disposer de qualité supérieure. Or, il n’y a pas d’être humain qui se fasse distinguer des autres par cette excellence. L’homme, de par ses instincts et son ignorance face aux besoins et intérêts véritables de l’homme, est incapable d’établir la loi idéale. C’est ainsi que la loi la plus parfaite ne peut être établie qu’à travers les prophètes.

Questions et débats

1 – Définissez la prophétie et citez des preuves quant à la nécessité de l’envoi de prophètes.

2 – Étudiez la bonté divine à travers la prophétie.

3 – La raison et la science de l’homme, sont-elles suffisantes pour permettre la découverte de la voie droite? L’unique voie réside-t-elle dans l’envoi des prophètes? Expliquez cela.

4 – citez les différents objectifs de la prophétie.

5 – citez trois versets Coraniques ayant trait aux buts des prophéties dans l’éducation de l’âme humaine et sa purification. Quel est le plus important des deux, la purification de l’homme ou son enseignement? Pourquoi?

6 – pourquoi l’homme est-il impuissant à élaborer une loi qui lui garantirait le bonheur perpétuel?

1 – en l’appel des prophètes réside le réel intérêt de l’être

La première condition nécessaire pour assurer à la société une vie heureuse, c’est l’existence d’un système juridique exempt de toute défectuosité ou imperfection. Car l’homme, de par les possibilités dont il dispose, que ce soit par rapport à lui-même ou par rapport à l’ensemble des êtres, peut réellement satisfaire ses intérêts en se conformant aux instructions des prophètes dans le cadre des lois divines. Il convient de souligner le fait que l’homme, en s’éloignant des recommandations des prophètes, ne fait pas le bon choix quant à ses intérêts, et c’est pourquoi la prophétie s’avère indispensable, car elle seule est à même de déterminer cet intérêt et d’œuvrer à sa satisfaction loin de toute passion.

2 – constitution d'un pouvoir religieux

L'objectif des prophètes, à travers leurs efforts, est l'établissement d'un pouvoir religieux. Il est évident qu'un gouvernement comme celui des prophètes est celui auquel aspire l'humanité, car il se base sur une justice absolue n'exerçant aucune forme de domination sur les êtres humains, l'autorité revenant à Allah, exalté soit – il. C'est ainsi que les paroles de prophètes ne peuvent être prises en considération que par rapport au message divin qu'elles véhiculent. Il est d'ailleurs dit dans le Coran: « en vérité, il appartient à Allah seul de juger. Il a ordonné que vous n'adoriez que lui ».

3 – connaissance de la nature humaine

L'appel des prophètes est particulièrement basé sur la connaissance parfaite de la nature humaine. Ainsi la croyance religieuse embrasse toutes les dimensions de l'homme et s'appuie sur une connaissance totale de sa nature. Les lois sont en harmonie avec les aspirations de l'homme ainsi qu'avec ses véritables intérêts, car le créateur connaît plus que quiconque les désirs, les facultés et les aspirations de l'homme.

4 – Établissement de la justice

Parmi les mérites qui reviennent aux prophètes, c'est d'avoir, à travers les âges, réussi à promouvoir la justice. Leur vœu unique était son instauration et son respect au sein de toutes les sociétés humaines et c'est pourquoi sa réalisation ne peut se faire qu'à travers leur appel.

5 – émancipation de l'homme:

La liberté est l'appel de la nature humaine. C'est la voix provenant du fond de l'âme et c'est pourquoi la prophétie a, à travers l'histoire, œuvré pour l'émancipation de l'homme. Elle combat la domination des oppresseurs et l'injustice de l'homme envers son frère.

6 – satisfaction des intérêts généraux à travers la satisfaction de ses propres intérêts

Les prophètes ont, à travers leur enseignement, parfaitement défini les intérêts personnels. Ainsi, l'intérêt général est satisfait à travers l'accomplissement de bonnes actions par l'homme. En même temps celui-ci satisfait ses propres intérêts à travers son aspiration à la récompense dans l'au-delà. Car la vie de l'homme n'est pas interrompue après sa mort, mais continue plutôt dans l'autre monde où son sort dépend de la qualité des actions qu'il a accomplies ici-bas.

7 – le facteur croyance

La croyance en la religion d'Allah constitue une base solide pour l'application de la loi. Ainsi, chez les sociétés parmi lesquelles vivent les prophètes, l'individu est autonome, mais tout en étant libre, il est conscient de sa responsabilité grâce à la croyance. C'est ainsi qu'il est guidé dans ses actions par les lois religieuses et les préceptes moraux qu'il possède naturellement et de par son éducation. Nous comprenons alors pourquoi le croyant renonce à ses passions pour s'engager dans la voie de la réalisation d'objectifs divins et humains d'un ordre supérieur.

8 – le principe divin

Les prophètes considèrent Allah comme l'unique législateur, car il est le maître suprême, le seigneur des mondes et parce qu'il est le créateur et connaît parfaitement les besoins des êtres humains.

Les prophètes considèrent Allah comme le principe suprême du monde et de sa fin, et c'est pourquoi l'être doit, dans ses faits et actes, se ressourcer du mieux qu'il peut, des principes transcendants d'Allah !

9 – l'application de la loi établie n'est pas garantie

Les systèmes établis par l'homme sont dépourvus du caractère sacré propre au système religieux et n'inspirent donc pas un profond respect comme la loi divine. C'est ainsi que chacun essaie de se soustraire à ces lois, rendant par là même leur application d'autant plus difficile qu'elles se heurtent aux passions et tendances humaines. Il est fort probable que ces lois établies par l'homme soient, dans une certaine mesure, observées, mais ce sera toujours dans un cadre très limité, car la conscience est liée à la foi et c'est ainsi que lorsque la foi est faible cette conscience s'affaiblit automatiquement.

De nos jours, l'humanité assiste à la manière dont les lois relatives aux droits de l'homme sont adoptées par certaines organisations, abstraction faite des différences raciales et religieuses. Malgré l'existence d'une plate-forme favorable à l'admission de certaines vérités, il n'en demeure pas moins que nous assistons à des attitudes contradictoires entre les lois et leur application, le slogan et l'exercice. Les exemples nous sont donnés à travers la manière dont certains pays utilisent les slogans en faveur de la défense des droits de l'homme, mais, en définitive, tout cela n'est qu'un moyen et non une fin.

Les caractéristiques des prophètes

Les prophètes se distinguent par leurs différentes caractéristiques:

1 – le miracle.

2 – l'inspiration.

3 – l’infailibilité.

4 – la science.

5 – la sainteté.

Le miracle est la plus grande preuve prouvant le message des prophètes:

La liberté et le choix de l’homme font partir des principes sur lesquels est basé l’appel des prophètes qui devaient fournir des preuves suffisantes afin de convaincre l’homme de leur message et de leur prophétie lorsqu’ils l’invitent à la foi. Et pour ce faire, les prophètes ne pouvaient mieux que de s’en remettre à l’omnipotence divine, et de s’armer de pouvoirs surnaturels.

Qu’est-ce que le miracle?

Le miracle est une action extraordinaire accomplie par les prophètes et avec la permission d’Allah afin de prouver la réalité de leur prophétie. Il se définit par rapport à un certain nombre de points qui le caractérisent.

a– Le miracle est une action extraordinaire, il ne reconnaît donc les actions et les événements ordinaires et naturels.

b – Le miracle est ce qu’a fait le prophète pour prouver sa prophétie et ne s’inscrit nullement dans le cadre des pouvoirs des saints.

c – Le miracle s’effectue par la volonté d’Allah. Il est totalement différent des pseudo–miracles des sorciers et magiciens.

d – Le miracle est toujours prédominant ; il triomphe toujours alors que le sorcier et le magicien ne réussiront jamais, quoi qu’ils fassent. Malgré tout ce qu’ont pu faire les magiciens de pharaon, ils ont été vaincus face au bâton de Mûssâ (moïse), que la paix soit sur lui.

e – Le miracle ne dépend d’aucune science ou connaissance: une des caractéristiques propres aux miracles c’est qu’ils n’obéissent pas à une quelconque forme d’instruction comme c’est le cas de la sorcellerie et de la magie et les actions extraordinaires accomplies habituellement par les êtres humains qui elles reposent d’une façon ou d’une autre sur l’apprentissage de certaines astuces qui peuvent être à la portée de n’importe qui.

L’illusion est à l’origine du reniement des miracles

Ceux qui réfutent les miracles et n’y croient pas sont aveuglés par leur science superficielle. Ils s’imaginent qu’ils connaissent tout, et c’est parce qu’ils sont incapables de comprendre certains secrets qu’ils les rejettent.

Comme la science de l'être humain est insignifiante, son champ d'action est très limité et ne peut donc prétendre à la connaissance et à la compréhension des causes de certains phénomènes et encore moins de toutes les causes d'un phénomène donné.

En tout état de cause, l'homme ne peut, de par ses capacités limitées, connaître l'existence illimitée par la richesse de ses caractéristiques infinies. Par conséquent, la réponse la plus logique face au phénomène du miracle, c'est de dire: je ne sais pas.

Le miracle contredit-il la loi de la causalité?

D'aucuns pensent ou croient que le miracle est en contradiction avec la loi de la causalité. C'est ainsi qu'à leurs yeux, l'apparition d'un serpent ne peut arriver que par l'accouplement d'un mâle et d'une femelle. En fait, la transformation du bâton en serpent ne contredit nullement la loi de la causalité, car il ne faut pas oublier que certains phénomènes peuvent être générés par des causes multiples et des méthodes différentes, dont l'homme connaît quelques-unes et ignore d'autres. À titre d'exemple, pour chauffer une maison, l'homme utilise le bois. Cette méthode n'est toutefois pas unique pour le chauffage des maisons. Quelle serait alors la réaction de l'homme à l'égard du chauffage de la maison par l'énergie électrique au moment où il ignore complètement son existence?

Quoi qu'il en soit, la loi de la causalité admet l'existence d'une cause pour chaque effet, et le miracle est une de ces causes qui échappent à l'entendement humain.

Pourquoi les prophètes refusent-ils d'accomplir des miracles à la demande des associationnistes?

Bien que le miracle constitue un des moyens utilisés afin de convaincre de la réalité de la prophétie, les prophètes refusent parfois d'accomplir des miracles à la demande des associationnistes et des idolâtres, car le miracle est un moyen utilisé afin de dissiper le doute quant à la véracité de la prophétie. C'est pourquoi les prophètes refusent de se prêter au jeu des idolâtres obstinés qui ne recherchent nullement la vérité, mais qui veulent plutôt réduire les miracles à un jeu d'obstination, car ils ont rejeté la croyance au prophète et continueront à la rejeter même s'il produisait tous les miracles qu'ils demanderaient.

Allah dit dans le noble Coran: « un signe leur vient-il, ils disent [aussitôt]: “jamais nous ne croirons tant que nous n'aurons pas reçu de [signe] semblable à celui qui a été fourni aux envoyés d'Allah”. Mais Allah sait mieux que quiconque à qui confier son message ».

Il dit encore: « il n'appartient à aucun envoyé d'apporter un signe [miraculeux] sans la permission d'Allah ».

Ils pourraient encore s'imaginer ce qui serait loin de l'imaginable. Allah dit dans le noble Coran: « Ah ! Si seulement un ange était descendu [du ciel] pour prêcher en sa compagnie ! » « [Si seulement] un trésor

lui avait été octroyé ou s'il avait été pourvu d'un jardin dont il mangerait [les fruits] ! »

Allah dit à propos des sollicitations déraisonnables des idolâtres qui sont loin de rechercher la vérité: « et ils disent: jamais nous ne croirons à ta [prédication], à moins que tu ne fasses jaillir de la terre une source pour nous ». « Ou que tu aies un jardin [accompagné] de palmiers dattiers et de vignes entre lesquelles tu feras couler des ruisseaux abondants ». « Ou que tu fasses tomber, comme tu le prétends, le ciel par fragments sur nous, ou que tu amènes Allah et les anges en face de nous ». « Ou encore que tu aies une demeure [garnie] d'ornements, ou [enfin] que tu ne montes vers le ciel [sous nos yeux]. D'ailleurs nous n'ajouterons foi à ton ascension que si tu faisais descendre [du ciel] pour nous un livre que nous puissions lire ». Réponds: « gloire à mon seigneur ! [Que] suis-je, sinon un homme, un envoyé [d'Allah] ! »

Où est donc le rapport entre la prophétie et les jardins de vigne, les châteaux somptueux et la considérable richesse ? !

Le miracle demandé peut suggérer une destruction, ce qui est incompatible avec le message des prophètes qui exhorte à la droiture et à l'accomplissement de bonnes œuvres.

Quant à l'obstination Allah dit à ce propos dans le noble Coran: « certes, nous avons donné aux hommes, dans le Coran, toutes sortes d'exemples [mais] la plupart d'entre eux refusent [tout] sauf d'être mécréants ».

Résumé

1 – l'appel des prophètes se distingue des autres appels par: l'intérêt général, la liberté, l'établissement de la justice, son exhortation à la foi en Allah, la réalisation de la souveraineté d'Allah, la satisfaction des intérêts véritables des êtres humains.

2 – Les lois divines sont profondément enracinées chez l'homme et c'est ce qui garantit leur application, alors que les lois établies par l'homme ne jouissent pas de ce respect.

3 – Les miracles, l'inspiration, l'infailibilité, la science et la sainteté sont des caractéristiques propres aux prophètes.

4 – les miracles ne se produisent que grâce à la volonté divine. Aussi, le miracle a-t-il ses propres caractéristiques qui n'ont rien à voir avec celles de la sorcellerie et de la magie.

5 – le miracle n'est pas en contradiction avec la loi de la causalité. Il est une de ces causes que l'homme n'a pu s'expliquer, et son reniement exprime l'illusion suscitée par la science limitée de l'homme.

6 – le miracle est un moyen utilisé pour guider les gens, et c'est pourquoi les prophètes refusent de répondre à la demande des obstinés de produire des miracles, car cela serait incompatible avec leur

objectif qui est de prouver la véracité de la prophétie.

Questions et débats

- 1 – Indiquez les caractéristiques propres aux prophètes et citez-en d'autres s'il y a lieu.
- 2 – pourquoi n'y a-t-il pas de garantie quant à l'application du droit établi par l'homme?
- 3 – qu'est-ce que la loi de la causalité? Est-ce que le miracle est en contradiction avec la loi de la causalité?
- 4 – définissez le miracle. Par quoi se distingue-t-il de la sorcellerie, de la voyance, de la magie et même des pouvoirs [magiques]?
- 5 – pourquoi certains renient-ils le miracle?
- 6 – pourquoi les prophètes refusent-ils de répondre à ceux qui leur demandent de produire des miracles?

L'inspiration

Qu'est-ce que l'inspiration? L'inspiration, dans son acception littérale, signifie une suggestion brusque, tandis que d'un point de vue métaphysique, elle désigne le phénomène par lequel les vérités divines sont révélées aux prophètes en communication avec le monde du non manifesté.

Les prophètes, peuvent, grâce à ce lien, avoir de façon directe et claire, accès aux vérités existentielles. Ils reçoivent l'enseignement céleste dans le cadre des messages destinés aux hommes. Parfois, la révélation se fait par l'intermédiaire d'un ange, parfois, elle se fait à travers l'audition d'un appel ou encore par d'autres moyens.

Pourtant, la réalité de cette révélation de même que la nature de ce lien et de cette connaissance ne nous sont pas parfaitement claires, parce que le phénomène de l'inspiration, en tant que moyen d'accéder à la connaissance, est hors de la portée de la vie ordinaire de l'homme.

Il est certain que le phénomène de l'inspiration requiert un esprit sain, un fond pur et une âme noble, sublime, afin que les inspirés soient disposés à recevoir ce phénomène extraordinaire. Dès lors, ils représentent l'élite la plus parfaite des êtres humains, avant et après la révélation, que la volonté divine a rendue apte à la mission de prophète et d'envoyé.

Allah dit dans le noble Coran: « mais Allah sait mieux que quiconque à qui confier son message ».

Ainsi, l'objectif visé à travers l'envoi de prophètes est de guider l'ensemble de l'humanité, individuellement ou par groupe, vers la perfection à laquelle elle aspire. Il est évident que cette lourde responsabilité exige de ceux qui l'assument une prédisposition et une résistance extraordinaires, comme il est évident qu'Allah sache mieux que quiconque à qui confier son message.

Le rattachement à Allah est-il possible?

D'aucuns s'imaginent certainement que le phénomène de l'inspiration déroge aux lois naturelles, ou alors que ce phénomène s'oppose aux sciences humaines. L'une et l'autre supposition sont toutefois loin d'être justes, car la raison envisage la question sous un rapport philosophique et scientifique. L'homme, jouirait-il de capacités et de possibilités inférieures à celles de la télévision ou de la radio pour recevoir quelque phénomène. Pourquoi nie-t-on l'existence d'hommes capables de recevoir des informations célestes provenant du monde non manifesté, étant donné que nous assistons à des phénomènes analogues dans notre vie de tous les jours? Il est vrai que l'inspiration est un phénomène vraiment extraordinaire par comparaison à la relation existant entre l'homme et les appareils récepteurs.

L'émission d'ondes et leur réception ne sont pas exclusives aux appareils métalliques, car nous assistons à des phénomènes incroyables chez certains animaux telle la chauve-souris qui, malgré son incapacité à voir durant son vol la nuit, s'appuie sur les ondes supersoniques. Et combien nombreuses sont les ondes qui remplissent notre espace aujourd'hui, mais que nous ne ressentons pas et dont nous ignorons la nature de même que celle des rayons.

Comment pouvons-nous donc exprimer notre attitude face au phénomène de l'inspiration? En vérité, il n'y a pas de preuve scientifique à même de réfuter ce phénomène. Donc, étant donné l'incapacité de la science à l'expliquer, il n'est pas logique de le considérer comme étant en contradiction avec elle.

L'inspiration d'après le Coran

L'inspiration est citée à plusieurs reprises dans le Coran et dans des contextes différents, car elle n'est pas relative uniquement à l'homme, mais rentre plutôt dans le cadre du processus de réalisation suivant lequel l'existence se meut. Ainsi, lorsqu'Allah choisit un élu parmi ses serviteurs pour l'inspirer, c'est la révélation la plus noble qui lui est dévoilée. D'une façon générale, l'inspiration se divise en deux: l'inspiration des prophètes et l'inspiration d'êtres autres que les prophètes.

L'inspiration relative aux prophètes est citée dans les versets 117 et 160 de sourate al-a'râf, dans le verset 36 de sourate Hûd et dans les versets 13, 48 et 77 de sourate Tâ-ha. En ce qui concerne l'inspiration relative à notre prophète Muhammad, elle est citée dans le verset 163 de sourate An-Nissâ' et dans les versets 19, 50, 106 et 145 de sourate Al-An'âm et le verset 2 de sourate Yûnas.

Quant à l'inspiration relative aux êtres, autres que les prophètes, elle est mentionnée dans le verset 111 de sourate Al-Mâ'ida qui est une inspiration des apôtres, dans le verset 7 de sourate Al-Qasas

concernant la mère de Mûssâ (moïse), dans le verset 68 de sourate An-Nahl concernant l'inspiration des abeilles, dans le verset 5 de sourate Az-Zalzâl concernant la terre et dans le verset 121 de sourate Al-An'âm concernant les démons.

Les différents types d'inspiration des prophètes

Allah dit dans le noble Coran: « il n'est pas donné à l'homme qu'Allah lui parle autrement que par inspiration ou derrière un voile ou par l'envoi d'un messenger qui lui révèle, par sa permission, ce qu'il veut. Il est le Très-Haut, le sage par excellence ».

À travers ce verset, nous sommes informés que la transmission des vérités divines à l'homme se fait de trois manières différentes:

- 1 – l'inspiration immédiate: ce sont des connaissances et des sagesses intuitives révélées dans le cœur sans l'intervention de l'ouïe.
- 2 – l'inspiration par derrière un voile sous forme d'audition directe.
- 3 – l'inspiration par l'intermédiaire d'anges qui transmettent l'inspiration au prophète par audition.

Comparaison entre les prophètes et les génies

1 – La droiture, la sincérité, la loyauté et la foi, considérées à la lumière du message: il est impossible de trouver chez un savant, un génie ou un réformateur toute cette stabilité et cette probité qui ne sont propres qu'aux prophètes, comme nul ne peut se comparer à leur droiture, leur sincérité, leur loyauté et leur profonde foi. C'est précisément le secret de la réussite des prophètes dans leurs appels et leurs messages.

2 – Le courage: le recours aux ruses, à l'hypocrisie et aux mensonges indique la peur, et l'histoire n'a pas enregistré un seul cas de comportement pareil de la part des prophètes. Ces derniers ne connaissaient pas la peur. Leurs appels, tout en transmettant le message, se sont distingués par leur sincérité et leur clarté.

3 – L'infailibilité: contrairement aux génies et aux réformateurs chez qui l'erreur était courante dans leur vie quotidienne, leurs visions, leurs idées, les prophètes, eux, se distinguent par leur infailibilité. Aucun prophète n'a commis d'erreur dans ses paroles ou dans ses actes ou n'a reconnu cela.

4 – Nullité des expériences: nous voulons dire par là qu'avant de réussir dans un domaine précis, les savants procèdent à une série d'essais et de recherches pour établir une quelconque vérité. Les prophètes, quant à eux, en annonçant les vérités divines, ne se livrent pas à ce genre d'expériences, car les vérités qu'ils annoncent proviennent d'un principe étant à l'origine de l'existence et ne représentent pas une invention personnelle à la suite d'une découverte.

5 – Profondeur et universalité de l'enseignement prophétique: les enseignements prophétiques se distinguent par l'envergure et l'universalité des vérités qu'ils véhiculent. Ils ne se limitent pas seulement à la purification des mentalités, mais embrassent toute chose de la vie avec subtilité et dans les moindres détails. Ils apprennent à l'homme comment il doit vivre et comment il doit se comporter.

La vision religieuse est donc une structure spirituelle de base sur laquelle va s'édifier la vie de l'homme et le comportement de toute la société. Cette vision religieuse confère à la vie de l'homme sa forme et sa nature.

6 – Unicité du message prophétique: le mouvement des savants est caractérisé par sa dispersion dans la mesure où chacun s'attelle à suivre son évolution et ses succès dans son propre domaine scientifique, tout en essayant de tirer éventuellement profit des théories des autres ou au contraire les remettre en cause et essayer de les neutraliser.

À l'inverse, le mouvement des prophètes constitue un tissu homogène et harmonieux. Ainsi, le nouveau prophète poursuit toujours le mouvement de ceux qui l'ont précédé et confirme les livres et les messages dont ils ont été porteurs. Tout cela indique que le mouvement des prophètes a une même et unique origine et s'inscrit dans le cadre du processus d'inspiration divine par lequel chaque nouveau prophète confirme le précédent et annonce la venue du prochain.

Allah dit dans le noble Coran: « à toi aussi il a révélé le livre [contenant la vérité] pour confirmer l'écriture antérieure et la préserver de toute altération ».

L'Évangile aussi rapporte cette parole de notre maître Issa (jésus), que la paix soit sur lui: « ne pensez pas que je sois venu pour détruire la loi de moïse et l'enseignement des prophètes. Je ne suis pas venu pour les détruire, mais pour leur donner leur véritable sens ».

Résumé

1 – l'inspiration est une des caractéristiques des prophètes. Dans son acception ordinaire, elle signifie une suggestion brusque, tandis que d'un point de vue métaphysique, elle désigne le phénomène par lequel les vérités divines sont révélées aux prophètes en communication avec le monde du non manifesté. Cette inspiration s'effectue de différentes manières.

2 – l'inspiration n'est en contradiction, ni avec l'ordre de la création, ni avec les fondements scientifiques. D'ailleurs, nous pouvons dans la vie de tous les jours, établir par analogie, un rapprochement entre l'inspiration et les appareils de transmission et de réception.

3 – le terme « inspiration » est mentionné plusieurs fois dans le noble Coran à travers des significations diverses. Par rapport aux prophètes, l'inspiration il est l'un des moyens d'accès à la connaissance des vérités divines. Mais le terme revêt d'autres significations, tels l'inspiration intérieure, le guide instinctif et les suggestions démoniaques.

4 – l'inspiration des prophètes se fait, selon le Coran, de trois manières différentes: l'inspiration directe, celle opérée par derrière un voile et celle qui se fait par l'intermédiaire d'anges.

5 – les prophètes se distinguent des génies et savants par des qualités supérieures telles:

- leur extrême droiture au cours de la transmission de leur message.
- leur probité à l'abri de toute erreur.
- l'absence d'essais scientifiques ou pratiques dans les vérités qu'ils communiquent.
- L'envergure et l'universalité de leur enseignement.
- l'unicité du message qui caractérise le mouvement des prophètes à travers l'histoire.

Questions et débats

1 – Définissez l'inspiration et dites ce qu'elle représente en vérité.

2 – citez quelques exemples analogues au phénomène de l'inspiration, dans notre vie quotidienne, en rapport avec les animaux ou avec les inventions auxquelles l'homme est parvenu.

3 – le terme « inspiration » est cité à maintes reprises dans le Coran où il revêt plusieurs significations, inspiration intérieure, guide instinctif, suggestions démoniaques, inspiration relative aux prophètes. Citez un verset pour chacune de ces différentes significations.

4 – établissez une comparaison entre les prophètes et les génies.

5 – qu'est-ce que l'unicité du message dans le mouvement des prophètes? Citez deux exemples: l'un tiré du Coran, l'autre de l'Évangile.

L'infailibilité ou immunité

Définition de l'infailibilité ou immunité: dans son acception littérale, l'immunité désigne la protection, tandis que métaphysiquement elle implique la mise à l'abri de quelqu'un de l'erreur et du péché. À partir de cette dernière définition, nous pouvons diviser l'immunité en deux:

1 – l'immunité contre l'erreur (l'immunité scientifique) est celle par laquelle la personne infallible est mise à l'abri de l'erreur dans quatre domaines: les croyances, la réception de l'inspiration divine, la préservation du message et la communication de celui-ci.

2 – l'immunité contre le péché et l'imperfection (l'immunité pratique).

Preuves quant à la nécessité de l'immunité des prophètes

A- les preuves rationnelles

Il existe plusieurs preuves en faveur de l'immunité des prophètes, notamment:

1 – Nécessité de la confiance des hommes au prophète:

La mission de prophète requiert, de la part de celui qui en est investi, une personnalité rassemblant un ensemble de qualités supérieures, en tête desquelles se place l'immunité, et sans lesquelles il ne serait apte à gouverner une nation et à guider une société.

Aussi, s'il arrive que les gens découvrent une faute ou un péché dans le comportement des prophètes, ils finissent par perdre confiance en eux, et dès lors le message qu'ils sont censés transmettre à l'humanité perdra toute sa valeur. C'est pour cela que l'immunité des prophètes est nécessaire, avant et après leur envoi, afin de les préserver de toute forme d'erreur ou de péché.

Ce n'est que par rapport à cette immunité que s'installe la confiance des gens et que ces derniers finissent par obéir et à suivre l'exemple des prophètes qui leur ont donné entière satisfaction.

2 – Nécessité de préparation d'une voie sûre:

L'homme a besoin d'être persuadé intellectuellement pour comprendre sa raison de vivre et d'être convaincu de l'existence d'une voie sûre en dehors de laquelle l'humanité s'écarterait de la voie de la réalisation lui permettant d'atteindre l'objectif divin.

3 – Nécessité d'un exemple pratique:

L'effet d'un exemple pratique est bien plus intense que celui produit par des prêches. En fait le rôle d'un éducateur à travers son comportement est très important et très efficace dans l'environnement où il travaille. Qu'en serait-il donc de celui qui a le devoir de guider l'humanité entière? S'il est lui-même pécheur, qu'advient-il de la société au sein de laquelle il vit? Quelqu'un qui commet des péchés peut-il guider autrui dans le droit chemin?

Pourquoi les païens n'ont-ils pas accusé les prophètes d'avoir commis des péchés?

De l'étude de la vie des prophètes, nous n'avons découvert chez leurs ennemis, qui pourtant n'ont pas lésiné sur les moyens à utiliser pour combattre les prophètes, aucune allusion à un quelconque péché commis par ces derniers ou à leur désobéissance [aux injonctions d'Allah].

Certes les prophètes ont été accusés de sorcellerie, de démence, mais jamais d'immoralité, car ils ont tellement brillé au sein de la société par leur personnalité, rendant par là même leur accusation de perversité irrecevable, même parmi leurs ennemis.

Si le prophète commet, avant ou après sa mission, ne serait-ce qu'un seul péché, les ennemis s'en servent pour l'attaquer et l'avilir aux yeux de la société comme ce fut le cas de la discussion de pharaon avec moïse et la tentative du premier à exploiter l'accident de l'homicide à son avantage. Allah dit dans le noble Coran: « ne t'avons-nous pas, [moïse], élevé tout enfant? N'as-tu pas passé des années parmi nous et commis le forfait que l'on sait? Tu es un impie ! »

B – les preuves transmises:

Outre les preuves rationnelles, il existe d'autres transmises par le Coran, prouvant l'immunité des prophètes, dont voici quelques-uns.

1 – Cette preuve est relative à ce que rapporte le noble Coran quant à l'imamat d'Ibrahim, que la paix soit sur lui: « quand par certaines prescriptions, Ibrahim fut mis à l'épreuve par son seigneur ! Lorsqu'il les eut accomplies, le seigneur lui dit: « je ferai de toi un guide spirituel pour les hommes ».

2 – Allah dit dans un autre verset: « dis: « je ne sais pas si ce dont vous êtes menacés est proche ou si un délai lui sera assigné par mon Seigneur qui connaît le mystère et ne dévoile son mystère à personne, sauf à un émissaire agréé par lui et qu'il fait précéder et suivre d'une garde vigilante ».

L'infailibilité est-elle fatale?

On pourrait s'interroger sur l'infailibilité des prophètes en tant que don divin les préservant de l'erreur, si elle est fatale. Dès lors on pourrait formuler la question de la façon suivante:

Pourquoi est-il fait allusion dans certains versets à la désobéissance des prophètes?

Des recherches poussées nous ont indiqué la nécessité de la prophétie. Pourquoi alors le Coran fait-il allusion à la désobéissance de certains prophètes? En réponse à cette question, il convient de dire que:

1 – L'infailibilité se réfère à deux cas: le premier est le péché absolu en passant outre les injonctions divines, en accomplissant une action interdite [par Allah] et en négligeant son devoir. L'autre cas implique la relativité des péchés attribués aux prophètes, ce qui veut dire que les prophètes n'ont pas négligé leur devoir ou commis une action interdite, mais il s'agit là seulement d'une relative négligence qui ne l'est, à vrai dire, que par rapport à la supériorité de la personnalité des prophètes. Cela évidemment n'entraîne nullement de sanction divine, ce qui est attribué aux prophètes dans le Coran étant envisagé sous ce rapport.

2 – La personnalité des prophètes est d'une telle noblesse qu'on ne peut imaginer la moindre erreur que ce soit, de leur part, même si celle-ci ne constitue pas en soi un péché.

Les prophètes doivent suivre la ligne de conduite définie par Allah, ce qui exclut toute forme de mérite ou de rang.

La réponse à cette question équivoque est la suivante: il y a ambiguïté si leur comportement et leur infaillibilité étaient soumis à une fatalité, mais à vrai dire il n'en est pas ainsi, car l'infaillibilité est fondée sur la perfection de la foi et de la conscience.

Les prophètes, comme tous les hommes, jouissent de la liberté. Cependant, eux, sont conscients de la réalité des péchés répréhensibles et des conséquences qu'ils entraînent de même que des promesses faites par Allah aux croyants. Cela les prémunit contre les péchés et c'est ainsi qu'il ne leur vient jamais à l'esprit de les commettre.

Il en est de même pour nous tous, lorsque nous sommes conscients de certains péchés, nous nous gardons bien de les commettre. Ainsi, vient-il à l'esprit d'une personne raisonnable de sortir nue et d'attirer sur elle l'attention de tous les gens? ! Prendra-t-elle du poison tout en étant consciente des effets nocifs de ce produit? Cette idée lui traverserait-elle l'esprit un jour? C'est cette intelligence, que les prophètes et ceux qui jouissent de l'infaillibilité, et dont la conscience est plus éveillée, utilisent dans leur comportement face aux péchés.

Les causes du péché: le péché résulte de deux causes, l'une se rapportant à l'ignorance du caractère répréhensible de l'acte et de ses conséquences néfastes et l'autre à la prédominance de l'instinct et des passions sur la raison, ce qui est exclu de la personnalité de la personne infaillible.

Muhammad ben Amir rapporte à propos de Hichâm ben al hakam, disciple de l'imam Sadiq ces paroles:

« Depuis que j'ai fréquenté Hichâm ben al hakam, je n'ai jamais autant bénéficié de ses paroles que de celles qu'il a prononcées à propos de l'infaillibilité. Je lui ai demandé un jour si l'imam était infaillible ». Il répondit par l'affirmative. Puis je l'ai interrogé sur l'infaillibilité et comment on pouvait la reconnaître, ce à quoi il répondit: « tous les péchés ont quatre faces et n'en ont pas une cinquième: l'avidité, la jalousie, la colère et la passion. Ce sont là des caractéristiques que l'on ne retrouve guère chez l'imam.

Il ne doit pas être avide des choses de cette vie à laquelle un terme est assigné, et puisqu'il est le trésorier des musulmans, de quoi serait-il avide donc !

Il ne doit pas être jaloux, car en fait, l'homme ressent de la jalousie envers ce qui lui est supérieur. Or il se trouve que personne ne lui est supérieur. Comment donc jalouserait-il ce qui lui est inférieur !

Il ne doit pas se mettre en colère pour les choses de la vie si ce n'est pour la cause d'Allah, car il lui a prescrit des limites, et l'incite à ne recourir, dans le cadre de la religion, ni au blâme ni à la clémence, si ce n'est dans les limites qui ont été prescrites.

Il ne doit pas obéir à ses passions et privilégier la vie d'ici-bas au détriment de l'autre, car Allah préfère l'au-delà tout comme nous préférons la vie d'ici-bas. As-tu déjà vu quelqu'un se détourner d'un beau

visage pour se tourner vers un visage laid? Ou d'une bonne nourriture pour une amère? Ou d'un vêtement doux pour un autre rugueux? Ou d'un bonheur éternel pour une vie vouée à la disparition? ! »

L'immunité scientifique est-elle fatale?

En ce qui concerne l'immunité scientifique, elle consiste à préserver celui qui en jouit de l'erreur. C'est donc une grâce divine. Il convient cependant de préciser que ce qui a été dit plus haut relève de l'infailibilité pratique (car l'infailibilité fatale n'est pas compatible avec la perfection). Quant à l'immunité scientifique, elle ne prête à aucune équivoque du fait qu'elle est fatale. D'ailleurs le verset Coranique suivant l'atteste: « sans la grâce et la miséricorde d'Allah en ta faveur, une bande de ces gens se serait évertuée à t'induire en erreur ».

la science provenant d'Allah (al'ilm alladunî)

Parmi les caractéristiques par lesquelles les prophètes se distinguent, il y a la science qui leur est propre et qui empêche à l'erreur de s'infiltrer dans leur vie. Car la science dont jouissent les prophètes provient d'une inspiration divine, et de toute évidence, elle ne comporte ni erreur ni imperfection. Les prophètes ont pleinement conscience de toute la réalité de l'existence, car ils ont accès de façon claire et immédiate aux vérités. C'est ainsi que « le connu » s'identifie avec le connaissant, « le prophète ». Il s'agit là d'un niveau supérieur à celui de l'imagination de ce qui existe dans le monde extérieur, car, sous ce dernier rapport, l'erreur est possible entre les images mentales et ce qu'elles représentent réellement dans le monde extérieur. En résumé, nous dirons que la science des prophètes est immédiate et non acquise.

les qualités intrinsèques

Outre ce qui a été dit plus haut, les prophètes jouissent d'un ensemble de qualités les prédisposant à recevoir l'inspiration divine et leur permettant d'assumer la responsabilité de messager d'Allah:

- a – En ce qui concerne l'environnement familial, le prophète naît dans un environnement familial pur. Ainsi, il ne doit pas être issu d'une famille dont le comportement est marqué par des scandales.
- b – Du point de vue physique, le prophète doit être exempt de toute maladie suscitant la répulsion telles la lèpre et les maladies contagieuses.
- c – Quant aux mœurs sociales, le prophète ne doit pas être de ceux qui accomplissent des actions répréhensibles au sein de la société, comme le port de vêtements non admis ou la prise de nourriture en marchant...
- d – Sur le plan moral, le prophète ne doit pas être violent, dur, car les gens autour de lui le prendraient en aversion.

e – Dans le cadre de sa mission en tant que messenger, le prophète ne doit pas dispenser d'enseignements en contradiction avec la raison et la science humaine, car la raison, c'est le prophète lui-même, comme l'indiquent les récits, et ce que nous entendons par jugements de la raison, ce sont les jugements catégoriques et non pas les hypothèses et les théories.

L'enseignement des prophètes qui n'est autre que la loi révélée par Allah, glorieux, soit-il, doit être en harmonie avec l'ordre naturel et les lois scientifiques, de même que les réalités ultimes. Certes, la science est un moyen de parvenir à la vérité, mais il convient de savoir qu'elle n'est pas l'unique voie, excluant toutes les autres. De plus, les méthodes scientifiques peuvent comporter des erreurs. Ainsi, la science peut se tromper et présenter des vérités imparfaites, et s'engager par la suite à les compléter en modifiant certaines de ses théories précédentes.

Résumé

1 – les prophètes jouissent de qualités multiples telles le miracle, l'inspiration, l'inafaillibilité, la science, la sainteté et d'autres qualités intrinsèques leur permettant d'exceller par rapport aux autres.

2 – l'inafaillibilité est une protection contre l'erreur et le péché. Il existe d'autres types d'immunités aussi bien pour l'inafaillibilité scientifique que pour l'inafaillibilité pratique.

3 – parmi les preuves démontrant que l'inafaillibilité est nécessaire, figure ce besoin qu'éprouve l'humanité à trouver une voie sûre à emprunter.

4 – Les versets Coraniques, les récits et les preuves rationnelles confirment l'inafaillibilité des prophètes.

5 – la désobéissance, envisagée par rapport à l'inafaillibilité, implique la désobéissance absolue et non relative (la désobéissance = perpétration de crimes ou négligence du devoir). Toutefois, ce qui est indiqué dans les versets Coraniques à propos de la désobéissance de certains prophètes n'est autre que l'omission d'une priorité.

6 – celui qui est infaillible n'est pas soumis à une contrainte inhérente à cette infaillibilité. Il est comme tous les autres, avec cette possibilité de commettre des péchés ; toutefois, sa pleine conscience du caractère répréhensible du péché et sa foi profonde en la promesse divine le protègent de pareils actes.

7 – il y a un ensemble de preuves et d'indices se rapportant au physique des prophètes, à leurs mœurs, à leur origine familiale ainsi qu'à l'essentiel de leurs messages, qui leur permettent d'assumer la mission de messenger d'Allah.

Questions et débats

1 – Définissez l'inafaillibilité et expliquez ses différentes parties.

2 – Citez un verset sur la nécessité de l’infaillibilité des prophètes et donnez des exemples prouvant cette nécessité.

3 – pourquoi le Coran impute-t-il parfois la désobéissance aux prophètes?

4 – l’infaillibilité est-elle fatale? Pourquoi?

5 – la justice divine, est-elle en harmonie avec les grâces accordées à certains hommes (prophètes), en l’occurrence, l’infaillibilité.

6 – expliquez en quoi consiste la science des prophètes.

7 – citez les qualités intrinsèques des prophètes (en tant que preuves démontrant leur aptitude à la prophétie).

Introduction

La prophétie peut être prouvée à travers trois indices:

1 – le miracle accompagnant l’annonce de la mission.

2 – l’annonce faite par les prophètes précédents.

3 – Les preuves et les indices irréfutables.

En ce qui concerne notre maître Muhammad, qu’Allah prie sur lui et le salue, le messenger de l’islam, sa prophétie réunit tous les indices ci-dessus énoncés. L’avènement de notre maître fut marqué par un miracle éternel qu’est le noble Coran ainsi que tous les autres miracles qui s’ensuivirent. De plus, notre prophète, qu’Allah prie sur lui et le salue, jouit de toutes les qualités intrinsèques nécessaires à la prophétie de même qu’il dispose de toutes les preuves pour démontrer son message et sa mission. enfin, les prophètes précédents ont annoncé son apparition et la preuve en a été fournie dans les livres sacrés:

Allah dit dans le noble Coran: « nous te voyions souvent tourner ton visage vers le ciel, nous t’orientons donc [pour la prière] vers une direction qui te donnera satisfaction. Tourne donc ton visage vers la mosquée sacrée. [croyants], où que vous soyez, tournez votre face dans sa direction. Certes, ceux qui ont reçu l’écriture savent que c’est une vérité [venue] de leur seigneur qui n’est point inattentif à ce qu’ils font ».

Aperçu sur la vie de notre maître Muhammad durant son enfance

Alors que les mœurs s'étaient complètement dégradées, que le monde avait sombré dans les ténèbres du paganisme et que les lois divines étaient falsifiées, le sceau des prophètes, notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, naquit le vendredi dix-sept Rabi' al Awwal de l'an 53 avant l'hégire correspondant à l'an 570 de l'ère chrétienne, connue par la suite sous le nom de 'Âmu-l-fil (l'an de l'éléphant).

Muhammad, le sceau des prophètes, est né à la Mecque, près de la ka'ba afin de sauver l'humanité perdue dans les mensonges, l'associationnisme et les légendes, afin de la tirer des ténèbres, de l'oppression, de la répression et de tous les fléaux sociaux qui ont fait de la vie un enfer insupportable.

Son père, 'Abdu-Allah, mourut avant sa naissance, et c'est alors qu'il fut pris en charge par son grand-père pour vivre sous la protection de sa mère Âmina, et être ensuite allaité par Halima Eessa'dia dans le désert.

A l'âge de six ans, il perdit sa mère et à huit ans il perdit son grand-père. Toutes ces épreuves ont aux fins de l'aguerrir et de le préparer spirituellement à porter le grand message.

L'orphelin accompagne son oncle abi tâlib, qui le prit en charge, à Shâm. Chemin faisant, ils croisent à Hîrâ un moine qui annonce à abi tâlib la gloire de son neveu dans les jours à venir. Il lui recommande alors de le protéger de la perfidie des juifs et de leurs méchancetés.

La vie du prophète avant la mission

Notre maître Muhammad a vécu pendant quarante ans dans un environnement marqué par le paganisme, mais malgré cela, aucun historien, ou étudiant d'histoire n'a prétendu à une quelconque immoralité dans son comportement.

Il n'a, à aucun moment, été influencé par les croyances des païens, par leurs mœurs ou leurs coutumes perverses. En un mot, il y avait un extraordinaire écart entre l'environnement où il vivait et la noblesse de sa personnalité.

Sa vie, durant ces quarante années, ne se limite pas à la manifestation de sa loyauté, de sa sincérité, de sa justice, de sa compassion et de ses excellentes mœurs. Il passait parfois son temps à la caverne Hîrâ, à méditer sur le ciel et la terre ainsi que sur le sort de l'homme. Il passa ainsi sa jeunesse, plongé dans de profondes méditations, ce qui lui valut l'estime de la société au sein de laquelle il vivait, inspirant respect et considération.

Le début du message

A un moment donné de la promesse divine et comme l'ont annoncé les prophètes précédents, l'ange Gabriel est descendu pour annoncer à cet homme illettré, le dernier des messages de l'histoire. Gabriel lui dit alors: Ô Muhammad, lis !

Une extraordinaire lumière fut répandue sur Muhammad et c'est alors que commença le phénomène d'inspiration divine par la révélation de versets composés de mots merveilleux qui ne sont ni poésie, ni prose et qui ont fasciné l'arabe le plus éloquent.

L'appel à l'islam

À partir de ce moment, débuta l'appel à l'islam comme en témoignent le Coran et l'histoire, un appel qui a coûté à notre maître, qu'Allah prie sur lui et le salue, énormément de sacrifices. Grâce à Allah, il était, face aux tendances et croyances païennes, d'un courage et d'une résistance sans pareils.

Ainsi, cet homme qui passa sa vie dans la quiétude se manifesta brusquement par l'annonce d'un message qui bouleversa son environnement jusqu'aux racines, un message révolutionnaire portant au fond de lui-même la destruction et la construction. Destruction de la perversité et construction d'un monde pur.

En un laps de temps très court, en moins d'un quart de siècle, l'islam agit comme un volcan s'embrasant de vérités suprêmes. Notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, entama sa mission en appelant au monothéisme dans un environnement qui ne vénérât rien d'autre que des idoles.

Le premier homme qui crut au prophète

La mission de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, débuta au sein de sa famille pour s'étendre par la suite jusqu'à la Mecque et la péninsule arabique et enfin gagner le monde entier.

'Ali ibn abi tâlib était le premier homme à croire au prophète, et Khadija, l'épouse du prophète, la première femme à embrasser l'islam, religion de la vérité et ultime message divin qui se répandit peu à peu.

Jour de la réunion au domicile du prophète

'Ali ibn abi tâlib, que la paix soit sur lui, a dit: « le prophète m'a demandé: « rassemble moi les fils de 'Abdu-l-Mutalib afin que je leur parle et leur transmette ce qui m'a été ordonné ». Je fis ce qu'il me demanda et j'invitai donc les proches à se rendre chez lui... quand je les eus rassemblés, il me demanda de leur servir à manger, ce que je fis, et ils ont mangé et bu... puis l'envoyé, qu'Allah prie sur lui et le salue, prit la parole et s'adressa à eux: « par Allah, je ne connais point d'homme parmi les

arabes qui ait apporté à son peuple quelque chose de meilleur que ce que je vous ai apporté. En vérité, je vous ai apporté le bien pour la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà de la part d'Allah qui m'a enjoint de vous y inviter. Le premier d'entre vous qui m'assistera dans cette tâche sera mon frère, mon héritier (wasî) et mon successeur (khalîfatî) ». Tout le monde garda le silence, et 'Ali qui était le plus jeune de tous, dit: « je serai, Ô prophète d'Allah, ton assistant ! » le prophète mit alors sa main autour du cou de 'Ali et dit: « celui-ci est mon frère, mon héritier et mon successeur, vous devez donc l'écouter et lui obéir ! ».

La période secrète

Le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, a fait preuve de hautes capacités dans sa tentative à débarrasser la nature humaine des poussières du paganisme. Les obstinés, parmi ceux qui ont trouvé en cet appel à l'islam et à la liberté, un danger menaçant leurs intérêts et leur autorité, s'y opposèrent et c'est ainsi que débuta l'un des affrontements les plus terribles. Les banu-hâchim, avec à leur tête Abu tâlib, ont fait montre d'une forte résistance pour protéger le prophète des menaces des païens.

À cette époque, les musulmans avaient enduré toutes sortes de tortures et de répression. Ainsi Yâsir et Sumaya moururent en héros sous l'effet de la barbarie, leur seul péché étant d'avoir embrassé l'islam, véritable religion d'Allah. Ce qui poussait, par-dessus tout, les associationnistes à combattre l'islam c'était, outre les sentiments suscités par leur appartenance à telle ou telle tribu, le danger qui les guettait dans leurs intérêts personnels.

L'émigration vers l'Abyssinie

Les païens koreishites avaient réduit la ville de la Mecque en enfer insupportable et en une grande prison où quiconque embrassait la religion musulmane subissait toutes sortes de tortures. C'est ainsi que le prophète, par sa générosité, ordonna aux musulmans d'émigrer en Abyssinie afin d'échapper à la cruauté des koreishites et d'instituer en dehors de la Mecque une base pour l'islam.

Les musulmans furent reçus par le négus et bénéficièrent de sa protection, tandis que les koreishites tentaient de les récupérer. Ils envoyèrent une délégation munie de cadeaux à l'attention du négus auquel on demanda l'extradition des réfugiés, en lui disant: « ces gens là croient que la religion chrétienne est erronée ». Cependant le négus qui avait été très influencé par les propos tenus par le porte-parole des musulmans, Dja'far abi tâlib, sur l'attitude de l'islam vis-à-vis de jésus, que la paix soit sur lui, renvoya la délégation et proclama sa protection pour les musulmans se trouvant en Abyssinie. C'est ainsi que l'islam continua à répandre sa puissance dans le pays jusqu'à la septième année de l'émigration.

Résumé

- 1 – la prophétie peut être prouvée à travers trois indices: le miracle accompagnant l'annonce de la mission, l'annonce faite par les prophètes précédents et bien d'autres preuves irréfutables. Tous ces indices sont réunis dans la prophétie de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue.
- 2 – l'apparition de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, est intervenue à un moment où l'environnement dans lequel il vivait était plongé dans les ténèbres de l'ignorance et la dégradation des mœurs.
- 3 – 'Ali ibn abi tâlib est le premier homme à embrasser l'islam et Khadija, l'épouse du prophète, la première femme à croire à son message.
- 4 – notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, a passé quarante ans à purifier son âme jusqu'à ce qu'il reçut l'inspiration divine lui apportant le message du ciel à l'adresse de l'humanité. Ainsi, durant les trois premières années, notre maître appela d'abord secrètement les gens à embrasser l'islam, puis il le fit ouvertement, et c'est alors que les hostilités contre l'islam commencèrent et que les païens engagèrent une campagne contre la personne du prophète Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, et qui ciblait son message de même que sa vie. Les musulmans pendant ce temps là subirent toutes sortes de tortures et de supplices.
- 5 – sur ordre de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, un groupe de musulmans, en vue de propager l'islam, a émigré en Abyssinie dont le négus a proclamé la protection des réfugiés.

Questions et débats

- 1 – citez les indices permettant de démontrer la prophétie.
- 2 – comment notre maître Muhammad a-t-il passé son enfance? Citez les événements les plus importants de son enfance.
- 3 – indiquez la période de temps qui s'est écoulée depuis la naissance de notre maître Muhammad: le jour, le mois et l'année.
- 4 – pourquoi, notre maître Muhammad, appelait-il secrètement les gens à embrasser l'islam durant les trois premières années?
- 5 – expliquez la discussion au domicile du prophète (journée d'avertissement) en vous référant à plusieurs sources historiques.
- 6 – pourquoi les koreishites s'étaient-ils opposés à l'islam? Citez les différentes phases des affrontements?

Lorsque les ennemis de l'islam remarquèrent que la religion de l'islam menaçait leurs intérêts, ils utilisèrent divers moyens pour faire face au nouveau danger. ils passeront à cet effet, par différentes étapes:

a – Au début, l'intimidation était leur unique arme, mais ils se sont vite rendus compte qu'elle ne leur était d'aucune utilité.

b – Puis ils ont eu recours à des propositions, à la suite d'entretiens avec abi tâlib. c'est ainsi qu'ils proposèrent au prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, des avantages financiers politiques, en échange de sa renonciation à l'appel. Cependant, notre maître Muhammad leur fit clairement comprendre que même s'ils mettaient le soleil dans sa main droite, et la lune dans sa main gauche, il n'abandonnerait jamais sa cause et qu'il continuerait dans cette voie tant qu'il serait en vie.

c – Dans une autre étape, la méthode utilisée par l'ennemi consistait en une série de médisances à l'encontre du prophète, qui était tour à tour accusé de sorcellerie, de possession par les démons... évidemment, cette technique n'avait pas été utilisée pour combattre uniquement la religion de l'islam. Le noble Coran l'atteste: « il en fut ainsi: aucun envoyé ne vint auprès de leurs devanciers sans qu'ils n'eussent dit de lui: c'est un sorcier ou un fou ! ». Le prophète, quant à lui, a continué sa mission, sans se préoccuper de ce qu'ils disaient.

d – L'étape suivante était le complot de l'assassinat du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, qui était le plus fort moyen utilisé pour combattre la nouvelle religion islamique.

Début de l'émigration

Les associationnistes, par leurs pratiques et leur pression, transformèrent la Mecque en une ville où les musulmans ne pouvaient plus respirer. Cependant, la question de la lutte armée ne s'étant pas encore posée et les conditions ne s'y prêtant pas, le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, conseilla à ses compagnons d'émigrer avec lui à yathrib et c'est ainsi que commença l'émigration des musulmans vers cette ville, individuellement et par groupes.

Les koreishites, voyant en ce phénomène un danger, voulurent l'interrompre et arrêter de force les musulmans qui fuyaient. Cependant, malgré toute cette pression, la plupart des musulmans réussirent à s'échapper de cet enfer, et les choses en sont arrivées à un point où les koreishites se mirent à comploter l'assassinat du prophète afin d'en finir avec l'islam depuis ses racines.

C'est ainsi que 'Ali ibn abi tâlib manifesta tout son dévouement pour le prophète lorsque ce dernier lui demanda de passer la nuit dans son lit et qu'il y consentit sans hésiter. Ce qui a permis au prophète de s'esquiver de la maison et d'entreprendre le plus dangereux voyage de l'histoire, mais grâce à la volonté d'Allah, glorieux soit-il, le prophète parvint à transmettre le dernier message céleste.

L'islam à yathrib

Un groupe d'individus, parmi les habitants de yathrib, profitant des luttes tribales entre koreishites, entreprirent un voyage à la Mecque. Les koreishites leur conseillèrent alors de ne pas prêter attention à notre maître Muhammad, mais ils le firent secrètement. Ils furent si bien influencés par les paroles du prophète qu'ils proclamèrent leur soumission sur-le-champ. À leur retour à yathrib, ils commencèrent à répandre la nouvelle de la religion de l'islam annoncée par le nouveau prophète.

Les gens de yathrib étaient, comme tous les habitants de la péninsule arabique, fatigués des tueries, des tromperies et de la corruption sociale. Ils recherchaient quelqu'un pour les délivrer des carcans, et le prophète était arrivé à temps pour apporter la vérité.

Le récit de 'Ali, témoin de l'histoire, par sa profonde vision, ne laisse subsister aucun doute: « Allah, fidèle à sa promesse, a envoyé Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, afin d'avertir l'humanité, tandis que vous, peuple arabe, vous êtes malveillants à l'égard de la religion, à l'égard de la maison du prophète, vous vous agenouillez devant une pierre dure, vous vivez dans la surdité, vous buvez une eau trouble, vous mangez des aliments malsains, vous répandez votre sang et vous n'avez aucune pitié pour votre prochain, vous arborez des idoles et vous vous entourez de péchés ».

Victoire de l'islam et clarté de son ordre

Le message de l'islam a connu une grande victoire et s'est établi à Médine tandis que toutes les pratiques païennes se sont écroulées face à la parole et à l'œuvre parfaite de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue. Les habitants de la péninsule arabique se sont orientés vers la lumière de l'islam tandis que le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, a rapidement transformé la ville de yathrib en une base politique et militaire de l'islam, et en a fait un modèle tant recherché par la société.

Après avoir enduré les pires traitements et les pires violences et persécutions pour avoir suivi les nouvelles idées qui ont transformé leur personnalité, les musulmans de la Mecque avaient comme unique préoccupation celle de propager l'islam, ce qui impliquait également, la propagation de la liberté et de la pensée saine dans toutes les régions du monde.

Le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, a réussi en une période de temps relativement courte, à faire de la ville de Médine un excellent modèle à la société qui désormais vit en se ressourçant des enseignements éternels de l'islam. C'est ainsi que l'islam s'est répandu dans toute la péninsule arabique et dans d'autres régions du monde en moins d'un quart de siècle.

C'était en fait un grand miracle que de voir ces tribus qui s'entre déchiraient se transformer en une nation pourvue d'un message, d'une civilisation, d'une haute culture, qui l'ont portée à la tête des nations civilisées du monde.

Tout ce miracle a été effectué par l'orphelin de Abdu-Allah, malgré les faibles moyens matériels dont il disposait, cet orphelin qui n'avait aucune instruction et qui n'avait jamais bénéficié des connaissances d'autrui. C'est tout cela qui fait de cette grande transformation historique, un miracle céleste qui s'est réalisé à travers cet arabe qu'Allah, puissant et grand, a choisi.

Et si ce n'était les ennemis ayant rejoint le mouvement d'opposition qui avaient entravé le processus d'islamisation et avaient entraîné des luttes intestines, la carte serait bien plus vaste que ce qu'elle est aujourd'hui.

L'islam s'est-il répandu par la force du sabre?

Les ennemis accusent l'islam de s'être répandu par la force du sabre, durant les campagnes militaires qui avaient opprimé les peuples, ce à quoi nous répondrons les points suivants:

1 – L'islam n'a pas été le premier à déclarer la guerre à quelque région que ce soit, ni à quelque nation que ce soit, depuis la tribu des koreishites et les juifs jusqu'à Rome et tous les autres états. De plus, les guerres menées par le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, sont toujours défensives, et ne sont que des répliques pour repousser l'ennemi et les agresseurs.

Cependant, en de rares occasions, lorsque des nouvelles parvenaient sur des regroupements ennemis en vue de la préparation d'une invasion de Médine, notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, envoyait à titre préventif, ses troupes pour lutter contre ceux qui planifiaient l'incursion et contre ceux qui transgressaient les pactes et trahissaient leurs engagements.

2 – Les premiers musulmans, ont-ils pris les armes pour tout ce qu'ils ont réalisé à la Mecque? ont-ils agressé quelqu'un? Personne ne peut nier les supplices et les persécutions endurés dont les musulmans ont été l'objet, pour avoir uniquement cru à l'unicité divine.

3 – A supposer que les premiers musulmans aient embrassé la religion de l'islam sous la contrainte, que dirions nous de ceux qui l'ont embrassée ultérieurement? N'est-ce pas là, la preuve d'une prise de conscience des enseignements d'Allah. Ils y ont cru volontairement et de tout leur cœur.

4 – Si l'adoption de l'islam se faisait par la force et la contrainte il n'existerait aucune nation ou peuple qui ne soit soumis à la contrainte, et la législation aurait également prévu des sanctions contre ceux qui ne voudraient pas embrasser l'islam.

5 – La conviction et la croyance sont des questions en rapport avec le cœur. Il n'est donc pas possible de les acquérir par la force et la contrainte. L'éducation, la communication et les preuves rationnelles sont, par contre, de véritables moyens convaincants pour la propagation de la religion. L'islam, en recourant à la force, l'a fait seulement dans le but d'avoir la liberté nécessaire à la propagation du message d'Allah. Le noble Coran dit à cet effet: « combattez pour la cause d'Allah ceux qui vous combattent, mais ne dépassez pas les limites permises, car Allah n'aime pas les transgresseurs ».

6 – Une grande responsabilité pesait sur les épaules des musulmans qui devaient arracher leurs frères à la Mecque des griffes de l'ennemi, de leur tyrannie, de leur répression et de leur persécution. Ceci ne pouvait, évidemment, se réaliser qu'avec l'emploi de la force militaire. Le noble Coran dit à cet effet: « pourquoi ne combattez-vous pas pour la cause d'Allah [et surtout pour défendre] les faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants qui disent: seigneur ! fais-nous sortir de cette cité dont les habitants sont injustes et donne-nous un protecteur et un assistant de ton choix ».

7 – Les koreishites ont exprimé leur disposition à accorder au prophète qu'Allah prie sur lui et le salue, des privilèges politiques et financiers, mais il les refusa catégoriquement et poursuivit sa voie. Ce qui nous indique que les guerres islamiques n'ont pas eu lieu en vue de la spoliation et du pillage ou de la répression des peuples et de la conquête de pays. L'unique but, était de sublimer le monothéisme.

L'histoire est témoin de la portée des enseignements moraux durant ces guerres, où les forces islamiques ne tuaient jamais d'enfants, de femmes ou de vieillards et ne coupaient même pas un arbre. C'est grâce à tout cela, qu'après quatorze siècles, le nom de Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, est toujours vivant dans les cœurs et demeurera éternellement dans la conscience humaine. Le noble Coran dit: « n'avons-nous pas élevé ton renom? »

Particularités de l'ordre islamique

L'islam s'est rapidement répandu grâce aux particularités de son ordre, tant et si bien qu'il convient de dire que sa propagation géographique et historique est due à sa quintessence et non pas à d'autres facteurs. Ce n'est ni la force militaire, ni les facteurs économiques qui en sont la cause.

Afin d'explicitier cela nous, nous donnerons quelques caractéristiques propres à l'ordre islamique.

1 – Compatibilité avec la nature humaine

Combien nombreuses sont les croyances qui ne sont pas en harmonie avec la nature humaine ! l'être humain, est naturellement porté à se défendre, aussi la croyance qui lui dit que lorsque quelqu'un te donne une gifle sur la joue droite, tends lui la joue gauche, est en contradiction avec sa nature. Le noble Coran dit: « usez de réciprocité à l'égard de quiconque marque de l'hostilité contre vous », ce qui est en conformité avec la nature humaine, et c'est ce qui fait que l'islam est en éternelle harmonie avec le temps.

2 – Portée de ses enseignements

L'ordre islamique embrasse dans tous les détails toutes les dimensions de la vie. Ses différents programmes régissent la vie de la société et de l'individu. L'ordre islamique enseigne à l'homme jusqu'à la façon de se laver et de manger, et évolue avec lui qu'aux questions relatives à l'administration et au gouvernement. Quant aux autres croyances, leur discours est incomplet ou amputé d'une bonne partie.

L'islam encadre l'être humain depuis sa naissance jusqu'à sa mort et l'accompagne même au-delà de la mort.

3 – Universalité du discours islamique

L'islam s'occupe de l'homme de façon absolue. Il s'adresse à toute l'humanité, à tous les peuples, illettrés ou cultivés, selon leur prédisposition et leurs réceptivités.

4 – La liberté

La culture islamique englobe la liberté. L'islam laisse en fait, la liberté à l'homme de faire son choix, contrairement aux autres croyances qui s'arment de fer et de feu pour réaliser leurs objectifs.

5 – Le côté politique

L'ordre islamique englobe aussi le côté politique et, contrairement à certaines croyances qui soutiennent « qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est à Dieu », l'islam, lui, propose un pouvoir au sein duquel prévaut la justice. Ainsi le pouvoir et la justice sont intégrés dans l'islam en tant que doctrine et loi.

6 – Le rationalisme

L'islam est basé sur de solides preuves rationnelles, en sorte qu'il n'existe aucun sujet dans l'ordre islamique, en contradiction ou en désaccord avec la raison et la logique, comme nous l'indiquent les versets Coraniques et la tradition.

Résumé

1 – les koreishites ont commencé leur lutte contre l'islam par l'intimidation et les menaces, puis par des propositions, ensuite par une série de fausses accusations et enfin par l'organisation de complots en vue de l'élimination physique du prophète.

2 – notre maître, sur instruction du ciel, demanda à 'Ali ibn abi tâlib de passer la nuit dans son lit, afin de pouvoir quitter la Mecque pour yathrib.

3 – la vie du prophète est composée de quatre étapes:

a – l'étape relative à la formation de sa personnalité (40 ans).

b – l'étape relative aux troubles (3 ans).

c – l'étape relative à l'appel général et à la transmission (10 ans).

d – l'étape relative à l'éclat de l'ordre islamique (10 ans).

4 – l'expansion de l'islam n'est due ni à l'utilisation de la force militaire, ni à celle de l'épée, ni à celle de l'argent. Elle est plutôt due à la quintessence de l'islam qui embrasse toutes les dimensions de la vie humaine. L'islam s'est répandu dans des conditions insupportables de répression, de persécution et de tyrannie, ce qui explique son contenu considérable pour les questions humaines.

Questions

1 – citez les différentes par lesquelles sont passées les koreishites pour contrecarrer l'islam.

2 – pourquoi l'islam s'est-il répandu à yathrib et non pas à la Mecque?

3 – comment notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, a-t-il réussi à former une nouvelle nation et à introduire une civilisation dans une région qui accuse un déficit sous tous les rapports, humain, culturel...

4 – l'islam, s'est-il répandu par la force de l'épée? Citez des preuves.

5 – certains affirment que l'expansion de l'islam s'est fait en vue de l'enrichissement de certains musulmans, démentez cela.

6 – expliquez les particularités de l'ordre islamique.

Introduction

Nous disions que le miracle était un moyen par lequel les prophètes prouvaient leurs messages. C'est ainsi que les prophètes étaient doués de cette faculté d'accomplir des miracles. Notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, avait lui aussi produit des miracles qu'il avait manifestés à travers la lune fendue en deux, la louange prononcée dans sa paume par des cailloux pour Allah, ses prédictions de l'avenir, etc. bref, nous pouvons dire que la vie du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, ainsi que ses paroles étaient tout de miracle.

Harmonie des miracles avec les conditions sociales et scientifiques

Les extraordinaires miracles accomplis par les prophètes étaient en rapport avec l'ensemble des conditions sociales et des niveaux scientifiques de leur temps.

À titre d'exemple, l'époque durant laquelle avait vécu Mûssâ (moïse), que la paix soit sur lui, était

marquée par la sorcellerie ; ainsi le miracle qu'avait accompli Mûssâ avait lui aussi l'aspect extérieur d'une extraordinaire sorcellerie qui avait vaincu celle de pharaon. Cependant l'acte qu'avait accompli Mûssâ, avait certes, l'aspect extérieur d'une sorcellerie, mais sa quintessence le plaçait bien au-dessus de la sorcellerie et de ses vices.

Pareillement, l'époque durant laquelle avait vécu Jésus s'était distinguée par la médecine ; ainsi Jésus avait accompli des miracles qui avaient stupéfait tout le monde y compris les savants, comme celui de redonner vie à un cadavre, cas vis-à-vis duquel la médecine demeure toujours impuissante, ou alors celui de soigner une maladie chronique ou incurable...

À l'époque de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, la poésie, la rhétorique et l'éloquence avaient atteint le plus haut niveau et constituaient le support et la base de l'évolution des sociétés tribales qui vivaient dans la péninsule arabique.

Notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, arriva avec le noble Coran dont les paroles étaient d'une telle éloquence que les arabes en furent émerveillés.

Pourquoi le miracle de notre maître Muhammad était-il d'ordre linguistique?

Outre l'harmonie du miracle accompli par le prophète avec l'ensemble des conditions sociales de son temps, il convient de souligner son immortalité rattachée à celle même du message, qui confirme en même temps le caractère temporaire des lois précédentes. La religion éternelle d'Allah requiert un miracle éternel qui puisse servir de preuve pour convaincre quiconque recherche la religion de la vérité en tout temps et en tout lieu.

Il est donc tout à fait normal que certains miracles propres au prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, soient circonstanciels comme ceux de Jésus ou de moïse, que la paix soit sur eux. Quant à l'éternel miracle, il doit avoir des particularités susceptibles de le rendre inimitable, et c'est précisément ce qui caractérise le noble Coran.

Du point de vue linguistique, c'est un arabe d'une clarté inimitable... qui a gardé à travers le temps toute son originalité et a été mis à l'abri de toute falsification. Allah dit à cet égard: « la parole de ton seigneur s'est accomplie en toute vérité et en toute justice. Personne ne peut modifier ses paroles ».

Le Coran, livre d'éternelle actualité

Le noble Coran est au fondement de la croyance islamique. Il permet l'émergence d'une société parfaite à toute époque et en tout lieu dès lors que l'individu y croit et agit conformément à ses principes. L'imam 'Ali Ridhâ a dit: « quelqu'un a demandé à Abu Abd-Allah: « pourquoi le Coran ne continue-t-il pas à diffuser de nouveaux enseignements? ». Il lui répondit: « parce qu'Allah, béni et exalté soit-il, ne l'a pas

révélé pour une époque bien précise ou un peuple bien précis. Il est nouveau à toute époque et chez tous les peuples, jusqu'au jour de la résurrection ».

Quatorze siècles se sont écoulés depuis la révélation du noble Coran durant lesquels l'humanité a connu de grands tournants historiques, au cours desquels des mystères se sont dévoilés, des expériences humaines se sont multipliées. Et pourtant, malgré toutes les vicissitudes, le noble Coran continue son long parcours et demeure toujours en harmonie avec le temps comme s'il avait été révélé à l'époque où nous vivons.

Discours du maître des croyants, 'Ali, sur le Coran

« Sachez que ce Coran est le conseiller qui ne trompe pas, le guide qui n'égare pas, le locuteur qui ne ment pas, et quiconque aborde le Coran ne le quitte qu'avec une augmentation ou une réduction: augmentation de la droiture, réduction de l'aveuglement.

Sachez également que nul, après le Coran ne sera dans le besoin et nul, avant lui n'a connu de satisfaction. Faites-en un remède à vos maux, cherchez refuge auprès de lui pour vos souffrances, car il guérit les plus grands maux que sont l'infidélité, l'hypocrisie et l'égarement. Invoquez Allah par le Coran et adressez vous à lui avec amour. N'en faites pas un moyen pour tirer quelque profit auprès de sa créature. Aucun serviteur ne s'est adressé à Allah par un livre sacré identique. Sachez qu'il est un médiateur dont l'intercession est admise et un narrateur confirmatif ».

Origine de la science Coranique

Certes, le noble Coran est trop noble pour être le produit intellectuel d'un groupe de savants, comme il ne peut être le résultat de la réflexion d'une personne illettrée, dans un environnement dépourvu de civilisation comme le hedjâz de cette époque. Il n'y a également aucune similitude entre la science Coranique et ce qui figure dans les lois rapportées par les prophètes précédents. Le Coran se distingue par sa propre texture.

Le noble Coran fait apparaître l'histoire des nations de même que la vie des prophètes précédents, d'une telle manière qu'il est impossible que cela soit une adaptation de la Thora ou de l'Évangile. Toute la réalité y est présentée en l'absence de tout ce qui peut contredire la raison et la nature.

Le défi

Le noble Coran a été révélé dans la langue des arabes, une des langues les plus riches des sociétés humaines, et ce, à un moment historique où les arabes étaient passés maîtres en matière de poésie et de rhétorique.

C'est dans ce contexte que le Coran a été révélé, afin de servir de document à l'islam et de miracle au

prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, qui a été instruit de ces lettres de ces lettres, de ces mots, de ces paroles en une période de vingt trois années.

C'est ainsi que les arabes se sont retrouvés, face à un phénomène extraordinaire qui n'était ni poésie, ni prose, mais qui consistait en termes merveilleusement rythmés dont l'inégalable beauté les a captivés.

Le Coran a retenu l'attention des arabes, y compris les tyrans koreishites et les ennemis les plus farouches du message, à tel point qu'on apercevait peu à peu les koreishites, qui, la nuit tombée, s'approchaient doucement de la demeure du prophète et se cachaient quelque part afin d'écouter les paroles du Coran qui les émerveillaient tellement qu'ils s'y oubliaient jusqu'au petit matin.

Notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, avait annoncé que le Coran qui lui avait été révélé était la parole divine qu'aucun être humain n'était capable de reproduire, et il avait défié quiconque pourrait rédiger pareil texte. Mais personne n'avait pu produire, ne serait-ce qu'une petite sourate ; même le prophète qui avait le don de la parole et de l'éloquence, ne pouvait s'exprimer dans le style du Coran, ce qui indique que son origine n'est pas humaine.

Les étapes du défi

Le Coran a défié l'humanité en plusieurs étapes:

1 – L'étape durant laquelle il a dit: « dis: fussent les hommes et les démons s'unir pour produire un Coran pareil à cette prédication, ils n'y parviendraient pas, même en se soutenant les uns les autres ».

2 – Dans le suivant, il dit: « diront-ils: « il l'a inventé »? Réponds: « apportez donc dix sourates inventées comparables et appelez, en dehors d'Allah, qui vous voudrez [comme arbitre], si vous êtes véridiques ».

3 – Dans un autre, il dit: « si vous doutez de ce que nous avons fait descendre sur notre serviteur, apportez donc une sourate qui soit semblable [à l'une de celles que le Coran renferme] et citez vos témoins, en dehors d'Allah, si vous êtes sincères ».

Pourquoi les arabes n'ont-ils pas répondu au défi?

Il aurait été logique que les arabes répondent au défi pour les raisons suivantes:

1 – Notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, n'a jamais participé, ne serait-ce qu'une seule fois, durant quarante années de sa vie, à un quelconque concours littéraire, comme il n'avait acquis aucune connaissance littéraire ou scientifique auprès d'un quelconque littérateur ou enseignant.

2 – Le défi s'adressait à une nation qui n'avait pas de concurrent en matière de poésie, de rhétorique et de littérature.

3 – Leur coexistence avec le phénomène Coranique aurait pu leur permettre d’imiter le style et le rythme du Coran.

4 – Leur réponse au défi, et leur entrée en lutte qui s’ensuivra, entraîneront d’autres luttes sanglantes et de très grands dommages.

5 – Il aurait été logique qu’en renonçant à l’écoute du Coran, ils essayent de formuler des paroles attrayantes qui attireraient les gens, au lieu de se livrer à des futilités et des acclamations justes pour perturber l’écoute et la récitation du Coran.

6 – Certaines sourates Coraniques sont courtes et ne dépassent pas une ligne, mais malgré cela, jusqu’à présent personne n’a répondu au défi du Coran. Que veut dire cela?

Le défi se limite t-il seulement à l’époque de la révélation?

Certainement pas. Le défi Coranique poursuit son trajet à travers les siècles, et malgré les possibilités qui s’offrent de plus en plus à l’humanité pour la compréhension du Coran, ses sourates continuent de défier, sa voix continue de retentir: apportez donc une sourate qui soit semblable.

De nos jours, il subit la haine de ses ennemis plus que par le passé et nous assistons chaque jour à des complots sataniques, mais personne n’a répondu au défi du Coran.

Voici quelques aveux d’étrangers:

1 – Un savant anglais, a dit: « si nous dispersons les mots du Coran, nous serons incapables de les formuler autrement qu’en replaçant chaque mot à sa place d’origine ».

2 – Un professeur de l’université de Naples a dit dans son livre « le développement rapide de l’islam »: « le livre sacré de l’islam est un modèle dont l’imitation est impossible. Dans toute la littérature arabe, il est unique de par son style et sa façon. L’influence particulière qu’il exerce sur l’âme humaine découle de son attrait et de sa transcendance. Comment un livre pareil peut-il être l’œuvre de Muhammad, l’arabe illettré. Nous trouvons dans ce livre des trésors scientifiques dont l’envergure dépasse les plus grandes œuvres. Philosophiques et politiques et c’est aussi la raison pour laquelle il est impossible que le Coran soit l’œuvre d’une personne instruite jouissant de connaissances scientifiques ».

3 – Dans son livre « Muhammad et la conversion à l’islam », Smith a dit: « j’ai la ferme conviction qu’il viendra un jour où les plus grandes philosophies, les plus grandes sciences humaines, les fondements chrétiens les plus authentiques attesteront que le Coran est un livre céleste et que Muhammad est l’envoyé d’Allah. Car c’est un prophète qui n’a étudié dans aucune école et qu’Allah l’a choisi et lui a révélé le Coran, ce livre qui a été à l’origine de millions d’écrits et de livres, d’immenses bibliothèques et de grandes croyances et philosophies et à travers lequel sont apparus les lois sur les droits, l’éducation, de même que les différents fondements et principes, ainsi que les sciences humaines. Tout cela est

apparu dans un environnement qui ne connaissait ni l'urbanisation, ni la civilisation ni la science. À cette époque, il y avait seulement onze personnes qui savaient lire et écrire à Médine, tandis que les koreishites ne comptaient que 17 personnes instruites ».

Résumé

1 – les miracles accomplis par les prophètes étaient en rapport avec les niveaux scientifiques et les conditions sociales de leur temps. Ainsi le miracle qu'avait accompli moïse avec son bâton, était en harmonie avec les conditions de l'époque. Pareillement, les miracles accomplis par Jésus en redonnant la vue à l'aveugle et la voix au muet, étaient en accord avec les conditions de son époque.

2 – le miracle accompli par notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, était d'ordre linguistique pour deux raisons:

La littérature, la poésie et la rhétorique avaient atteint le plus haut niveau à cette époque.

La loi éternelle exige un miracle éternel qui doit, par conséquent, être d'ordre linguistique.

3 – les connaissances Coraniques ne peuvent en aucun cas être l'œuvre d'une personne. C'est la parole d'Allah révélée à son prophète.

4 – le noble Coran a défié en plusieurs étapes quiconque pourrait produire quelque chose de semblable, jusqu'au dernier défi de produire une seule sourate.

5 – le Coran continue toujours, à travers l'histoire, à défier ses ennemis qui n'ont pas encore trouvé le moyen de répondre au défi, ce qui prouve leur impuissance.

6 – nombreux sont les savants étrangers qui ont reconnu le caractère inimitable du Coran, et ont déclaré que c'était un phénomène d'origine non humaine.

Questions et débats

1 – expliquez en quoi consiste l'harmonie des miracles accomplis par les prophètes avec les conditions de leur époque.

2 – pourquoi le miracle du prophète de l'islam était-il d'ordre linguistique?

3 – pourquoi ne pouvons-nous dire que le Coran est le résultat de la pensée humaine?

4 – comment le Coran a-t-il défié l'humanité? Expliquez cela.

5 – citez des caractéristiques propres au Coran à la lumière du discours du maître des croyants, l'imam 'Ali, que la paix soit sur lui.

6 – pourquoi l’homme a-t-il été incapable de répondre au défi du Coran? À cause de son éloquence et de sa rhétorique? À cause de son style? Ou à cause de...?

Introduction

Le Coran qui est d’une façon générale un miracle, est inimitable sous plusieurs rapports, dont les deux principaux sont:

a – sa forme et son style.

b – sa signification et son contenu.

Le Coran est un miracle de par son style éloquent et concis qui a émerveillé les spécialistes de la rhétorique. C’est aussi un miracle de par son rythme et sa cadence qui charment l’oreille de tout auditeur.

Du point de vue de son contenu, le Coran n’est pas un livre scientifique. Son but n’est pas d’établir des lois ou des théories à telle ou telle science. En d’autres termes ce n’est pas un livre de chimie et de physique, ni un livre de biologie et d’astrologie, mais plutôt un livre destiné à l’éducation de l’homme et qui est pour lui un guide. C’est ainsi que lorsque le Coran évoque certaines questions historiques ou scientifiques, il ne vise qu’à guider l’homme à travers les vestiges et les signes utilisés comme paraboles.

Le Coran a pour objet le développement et l’épanouissement des facultés rationnelles de l’homme qu’il entreprend, d’une façon générale, à travers des références scientifiques. D’ailleurs les premiers versets Coraniques révélés à notre maître Muhammad étaient ceux qui glorifiaient la science et la plume (calame).

Exposé Coranique sur les sciences modernes

1 – Le Coran, dans le cadre de son objectif qui est celui de l’éducation de l’homme, évoque, selon les circonstances, certaines connaissances humaines dans plusieurs domaines, telles les sciences empiriques, en tant qu’introduction pour la réalisation de son objectif.

2 – L’homme connaît bien les phénomènes naturels qui l’entourent, mais ignore cependant ce qui relève du domaine métaphysique.

3 – Le Coran fait allusion à certains phénomènes en rapport avec l’être humain, la terre, le ciel et les plantes afin de mettre en valeur le rôle des sciences naturelles dans le développement spirituel de l’homme.

4 – En exposant certaines vérités scientifiques, le Coran n'utilise pas de termes techniques particuliers, mais utilise plutôt une terminologie qui convient à toute époque.

5 – Étant donné que les théories scientifiques changent constamment et se complètent, il convient d'être très prudent quant au rapprochement que l'on fait entre les vérités Coraniques et certaines théories scientifiques, en d'autres termes il vaut mieux s'abstenir d'interpréter un verset Coranique à la lumière de donnée scientifique.

Avis d'un savant étranger sur le Coran

Le docteur m. Bucaille a écrit: « ce qui frappe l'esprit de qui est confronté avec un tel texte pour la première fois, c'est l'abondance des sujets traités: la création, l'astronomie, la terre, le règne animal et le règne végétal, la reproduction humaine. Alors que l'on trouve dans la bible de monumentales erreurs scientifiques, ici, je n'en découvrais aucune. Ces aspects scientifiques du Coran m'ont profondément étonné, car je n'avais jamais cru possible jusqu'alors qu'on puisse découvrir dans un texte rédigé il y a plus de treize siècles tant d'affirmations relatives à des sujets extrêmement variés, absolument conformes aux connaissances scientifiques modernes. Le Coran n'est pas pour autant un livre ayant pour but d'exposer certaines lois qui régissent l'univers. Il a un but religieux essentiel. C'est principalement à propos des descriptions de l'omnipotence divine que des invitations à réfléchir sur les œuvres de la création sont adressées à l'homme ».

Quelques exemples de sciences empiriques

1 – Apparition du système solaire

La thèse la plus célèbre relative au système solaire, est celle de Laplace selon laquelle le soleil serait issu d'une nébuleuse en rotation. Ainsi, le ciel et la terre formaient un tout unique compact, qui par suite, a éclaté. Malgré les différents avis concernant l'apparition du système solaire, il n'en demeure pas moins que la thèse de Laplace est celle qui prédomine dans les milieux scientifiques.

A présent voyons ce que dit le noble Coran à ce propos: « eh quoi ! les mécréants ne savent-ils pas donc que les cieux et la terre formaient un chaos, que nous les avons dissociés et que, de l'eau, nous avons fait tout ce qui est vivant? Eh quoi ! ne croiront-ils donc pas ! »

2 – Extension de l'univers

Parmi les questions scientifiques subtiles, celle de l'extension continue de l'univers et du monde de l'espace est demeurée ignorée jusqu'au dernier siècle. Alors que le Coran déclare: « et le ciel, nous l'avons puissamment édifié et c'est nous qui [lui avons assigné] un immense espace », le célèbre savant, Aristote, dit: « l'espacement des galaxies et la distance qui nous sépare de chacune d'elles nous laissent supposer, qu'au début, l'univers formait une masse unique ».

Un autre dit: « le monde est en état d'extension continue, c'est ainsi que partout où notre regard est porté, les galaxies s'écartent les unes des autres, les distances qui les séparent augmentent chaque jour, et les galaxies les plus éloignées s'éloignent à une plus grande vitesse. À titre d'exemple, au moment où j'écris cette expression, ces galaxies sont à une distance de deux cent mille miles de notre terre.

Le noble Coran dit: « en vérité, il y a, dans la création des cieux et de la terre et dans l'alternance de la nuit et du jour, des signes certains pour les hommes doués d'intelligence qui assis, debout ou couchés se souviennent d'Allah, méditent sur la création des cieux et de la terre [en disant]: « seigneur, ce n'est pas en vain que tu as créé cela ! gloire à toi ! préserve-nous du supplice du feu ! ».

La loi de l'attraction

Avant Newton, personne ne connaissait l'attraction universelle qui a fait sa célébrité. Il est dit à cet égard: « newton a prouvé que la chute des corps sur la terre, la rotation de la lune autour de la terre ainsi que le mouvement des astres sur leur orbite, proviennent tous d'une seule loi qui est celle de l'attraction. L'une des questions scientifiques les plus complexes, était de prouver que la force attractive émanant d'un corps sphérique était là même lorsque le corps dans sa totalité se concentrait au centre de cette sphère et tant que cela n'aura pas été prouvé, la théorie sur l'attraction demeurera confuse et ambiguë et non fondée sur des calculs mathématiques exacts ».

Le noble Coran dit à cet égard: « c'est Allah qui a élevé les cieux sans piliers visibles pour vous et s'est installé sur son trône. Il a imposé au soleil et à la lune [de poursuivre] chacun sa course jusqu'au terme fixé, réglé l'ordre [de l'univers], et [vous] expose en détail ses versets afin que vous ayez la certitude de le rencontrer ».

L'imam Ar-Ridha, que la paix soit sur lui, en s'adressant à l'un de ses compagnons dit: « gloire à Allah, n'a-t-il pas dit: « sans piliers visibles? ». Je dis: « en effet ». Ensuite il dit: « des piliers que vous ne voyez pas ».

Mouvement complémentaire du monde

En réponse aux matérialistes qui soutiennent que le monde et l'homme sont voués à l'extinction, le noble Coran souligne le mouvement complémentaire du monde et dit:

« Eh quoi ! n'ont-ils pas vu comment nous avons construit et paré le ciel au-dessus de leurs têtes, net de toute fissure? »

« Eh quoi ! avons-nous été harassés par la première création? En somme ils sont dans la confusion [au sujet] d'une création nouvelle ».

Celui qui pense que le monde est immobile est dans l'erreur. Le monde est en perpétuel mouvement et

l'homme se meut et continue à se mouvoir même après sa mort dans un mouvement de complémentarité du monde spirituel jusqu'au jour du jugement.

Mouvement de la terre

Galilée s'était heurté, il y a trois siècles, à une forte opposition à sa théorie relative au mouvement de la terre. Pourtant, le noble Coran atteste cette vérité qui a fini par être admise dans un environnement marqué par une ignorance totale.

Le Coran dit à ce propos:

« N'avons nous pas disposé la terre comme un berceau, et les montagnes comme des piquets? »

« Il a créé les cieux sans piliers visibles pour vous, jeté sur la terre des [monts] immobiles pour qu'elle ne branle pas sous vous ».

Ainsi le Coran compare la terre au berceau, car le berceau, tout en étant en mouvement, représente un lieu de stabilité et de sérénité. Dans un autre verset, il la compare au chameau qui glisse, dans un doux mouvement, sur les sables du Sahara: « c'est lui qui a pour vous rendu la terre soumise ».

La forme sphérique de la terre

Autrefois, on s'imaginait que la terre était une surface plate et uniforme. Ce n'est que bien des siècles plus tard qu'on parvint à établir la preuve de la sphéricité de la terre. Pourtant cette vérité est attestée dans le Coran depuis plus de quatorze siècles: « j'en jure par le maître des orientes et des occidents ».

Il est évident que c'est par sa sphéricité que la terre, en tournant sur elle même autour de son axe, donne lieu à la multiplicité des orientes et des occidents. Ainsi chaque point de la surface terrestre devient un orient pour tel peuple et un occident pour tel autre. Si la terre était plate, elle aurait un seul orient et un seul occident.

Composants du lait

Les données Coraniques s'accordent avec les résultats des études scientifiques modernes. Allah dit à ce propos:

« Vous avez, en vérité, un enseignement [à tirer] des troupeaux. De ce que leurs entrailles contiennent de chyme et de sang, nous vous donnons comme boisson un lait pur, agréable pour ceux qui le boivent ».

Parité de la plante

La découverte du phénomène de la fécondation de la plante est assez récente. Les savants n'ont pris connaissance de l'activité des cellules qu'après la découverte du microscope. pourtant cette vérité est nettement attestée par les versets Coraniques suivants:

« N'ont-ils pas vu la terre [et] combien nous y avons fait croître de couples [de plantes] généreuses? ».

« Qui a fait de la terre un berceau pour vous, y a tracé des chemins à votre intention, fait descendre une eau du ciel. Par elle, nous faisons [en effet], germer des couples de diverses plantes ».

Après avoir fait allusion au phénomène de la parité dans la vie de l'homme, de l'animal et de la plante, le noble Coran étend cette parité sur l'existence entière. Allah dit: « de toute chose nous avons créé un couple afin que vous réfléchissiez ».

L'homme a finalement compris que toute chose est composée d'atomes infinitésimaux constitués de particules négatives appelées électrons, et de particules positives appelées protons, ce qui nous amène à dire que le monde tout entier est fondé sur le système paritaire. Le savant Max Blank a dit: « tout corps physique est constitué d'électrons et de protons ».

Croissance du volume de la terre

Les expériences scientifiques ont prouvé entre autres que le volume de la terre augmentait en raison du développement des racines des plantes à l'intérieur de la terre, sous l'effet de l'eau qui y pénètre. Les racines assurent 95 % de leurs besoins en air et 5 % seulement en terre. Il en résulte que le volume de la terre, croît à une moyenne inimaginable, à travers le développement des racines. Le noble Coran dit à ce propos: « ainsi tu vois une terre [naguère] desséchée, reprendre vie, gonfler dès que nous l'arrosons de pluie, [puis] donner naissance à de splendides couples de végétaux de toute espèce ».

La fécondation

Le noble Coran fait également état du rôle des vents dans la fécondation. Il dit à ce propos: « nous envoyons des vents fécondants et faisons descendre du ciel une eau avec laquelle nous étanchons votre soif et dont vous n'étiez pas les magasiniers ».

Le Coran a donc levé le voile sur un des secrets de la nature en indiquant le rôle des vents dans la fécondation des nuages.

Les plantes

Les experts disent qu'il ne suffit pas qu'il y ait saturation de la vapeur d'eau dans l'air pour que se

forment les nuages et la pluie. Un troisième facteur est nécessaire de même qu'une fécondation. C'est ainsi que pour provoquer des pluies artificielles, on procède à une fécondation artificielle par l'utilisation d'avions qui répandent des poussières d'eau ou de neige.

Ce sont là des questions scientifiques que le noble Coran a mentionnées il y a plus de quatorze siècles, dans un environnement où domine l'ignorance, bien qu'il ne soit pas un livre scientifique, et qu'il ne vise pas à établir des vérités scientifiques.

Il n'en demeure pas moins que la science est encore à ses premiers pas dans ses découvertes, et qu'elle continuera à découvrir d'autres vérités, inconnues à ce jour, et qui pourtant sont mentionnées dans le livre d'Allah.

Résumé

1 – le Coran est inimitable sous plusieurs rapports: stylistique, forme, contenu et signification.

2 – bien que l'objectif du Coran est essentiellement l'éducation de l'homme, et non l'exposition de questions scientifiques, historiques ou philosophiques, il comprend tout de même un nombre impressionnant de signes scientifiques.

3 – lorsque le Coran évoque les questions scientifiques, il emploie un style particulier qui convient à toute époque.

4 – il convient d'être très prudent quant à l'interprétation du Coran suivant certaines données scientifiques, en d'autres termes il vaut mieux s'abstenir d'interpréter abusivement des versets Coraniques.

5 – le Coran comprend des signes évidents sur le système solaire, l'extension de l'univers, la loi de l'attraction, le mouvement complémentaire du monde, le mouvement de la Terre et sa sphéricité, le phénomène de la parité, la fécondation des plantes, la croissance du volume de la terre...

Questions et débats

1 – Expliquez les différents aspects du caractère inimitable du Coran et illustrez votre réponse par des exemples.

2 – que fait-il prendre en considération en ce qui concerne la question de la science moderne et du Coran?

3 – citez les versets Coraniques relatifs au caractère sphérique de la terre, au phénomène de la fécondation et à l'attraction.

4 – qu'entend-on par le mouvement complémentaire du monde? Citez un verset Coranique pour illustrer

votre réponse.

5 – comment le volume de la terre augmente t-il? Citez un verset Coranique faisant allusion à cette vérité scientifique.

Introduction

La prédiction est l'un des aspects du caractère inimitable du Coran. Aussi, prédire l'avenir de façon claire et précise ne relève pas des préoccupations de la science ni de ses compétences. D'ailleurs il n'existe aucun critère naturel à cet égard.

L'unique moyen d'accéder à de telles informations impressionnantes consiste à saisir toute la réalité, y compris le passé, le présent et l'avenir, l'origine de ces informations étant donc le mystère lui-même. Voici quelques exemples de prophéties annoncées par le Coran et qui se sont réalisées par la suite.

1 – Défaite d'une grande puissance

En 614 après Jésus-Christ, coïncidant avec la troisième année de la noble mission prophétique, Khosrô ii, empereur de l'état perse, a mené de grandes expéditions militaires et a pu coloniser des dizaines de villes en Syrie, en Palestine et en Afrique. Il a en cours de route, incendié la ville de Jérusalem et l'église de la résurrection. Ces victoires prestigieuses des Perses qui se traduisirent par l'écrasante défaite de l'Empire Byzantin, avaient un autre écho à la Mecque. Ainsi, au moment où les païens se réjouissaient de la victoire des adorateurs du feu, les musulmans, quant à eux, étaient plongés dans une profonde tristesse, car ils soutenaient les Byzantins en tant que représentants des gens du livre.

C'est à ce moment crucial qu'Allah, le transcendant, révéla au prophète les versets Coraniques suivants: « les byzantins ont été vaincus dans une région voisine de [de notre pays]. Mais après leur défaite, ils seront vainqueurs, dans quelques années. À Allah appartient l'ordre, avant comme après. Ce jour-là, les croyants [monothéistes] se réjouiront du secours d'Allah qui accorde le succès à qui il veut, étant tout puissant et tout compatissant. C'est une promesse d'Allah, quoique la plupart des hommes ne le sachent point ».

En 625 après Jésus-Christ, la prédiction du Coran se réalisa: le conflit armé entre les eux états ne tarda pas à se déclencher. Les Byzantins menèrent une contre-offensive qui leur permit de récupérer toutes leurs terres occupées. Ils contraignirent les Perses à la reddition dans des conditions qui ne laissaient aucunement présager la victoire des Byzantins que l'ennemi avait, dans un passé récent, accablé d'une puissante défaite.

La prédiction s'est réalisée au moment même déterminé par le Coran. Comment donc, notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, pouvait-il être si sûr de la victoire imminente des Byzantins.

Cette impressionnante prédiction qui n'était basée sur aucun calcul ordinaire, poussa certains musulmans à s'adonner au pari avec les associationnistes.

2 – Prédiction de la grande victoire

Cette victoire est une autre prédite par le noble Coran qui annonce l'entrée triomphante des musulmans à la Mecque, alors que les conditions ne présageaient nullement cette victoire: « Allah a été véridique en la vision par laquelle il annonça à son envoyé, en toute vérité: “vous entrerez, certes, en la mosquée sacrée, s'il plaît à Allah, en toute sécurité, cheveux coupés à ras ou taillés, à l'abri de toute crainte”. Allah savait ce que vous ne saviez pas et vous a préalablement gratifiés d'une victoire moins lointaine ».

Ce verset comprend deux prédictions, l'une se rapportant à l'entrée à la mosquée sacrée et l'accomplissement des rites du hadj, et l'autre à la victoire sur les associationnistes et l'effondrement du paganisme.

Il a été révélé, alors que les musulmans se trouvaient dans une situation très critique qui ne laissait pas entrevoir un tel dénouement. Les calculs politiques et militaires n'étant d'aucune utilité, seul Allah, glorieux soit-il pouvait venir au secours des musulmans. Par la suite, les victoires se sont succédées, les unes après les autres, en faveur des musulmans qui ont conquis les imposantes forteresses de Khaybar, mettant ainsi fin au danger juif qui menaçait quotidiennement l'existence des musulmans.

3 – Le sort d'Abu Lahab

Alors que notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, ainsi que les musulmans souffraient à la Mecque, et que le devenir de l'islam était incertain, le noble Coran annonçait le triste sort réservé à Abu lahab.

Lorsque l'islam commençait à se répandre, nombreux étaient les gens de la tribu des Banu Hâshim à s'y opposer, mais ces derniers ont fini, peu à peu, par l'embrasser. Dans des conditions aussi difficiles, personne ne pouvait prévoir ce qui allait arriver aux gens de la Mecque. Ou aux koreishites. Cependant, le noble Coran annonça le sinistre sort d'Abu lahab, bien qu'il soit l'oncle du prophète Muhammad, qu'Allah prie lui et le salue, à travers ce verset: « périssent les deux mains d'Abu lahab ! que [tout en lui] périsse ! sa fortune et ce qu'il a acquis ne lui serviront à rien, il sera exposé à un feu flamboyant ».

L'histoire a également retenu la fin d'Abu lahab qui a quitté ce monde en impie, emportant avec lui sa haine pour l'islam et pour le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue.

4 – Protection du prophète du danger

À la troisième année de la noble mission prophétique, au moment où l'avenir était incertain et où des complots étaient tramés à la Mecque. Pour porter un coup fatal au prophète et à son message, Allah révéla à notre maître Muhammad ce verset lui annonçant qu'il était protégé: « proclame les ordres que

tu as reçus et détourne-toi des polythéistes ! en vérité, nous te suffisons contre les persifleurs ».

5 – L’abondance

Le noble Coran annonce dans les versets suivants que notre maître Muhammad, qu’Allah prie sur lui et le salue, aura une glorieuse postérité. Ils ont été révélés au moment où les associationnistes offensaient le prophète qu’ils jugeaient privé de postérité du fait qu’il perdait ses fils alors qu’ils étaient en bas âge. Et, tandis que les associationnistes se réjouissaient à l’idée de mettre fin à la vie du prophète sans qu’il ne laissât derrière une lui un héritier, Allah, transcendant soit-il, révéla au prophète ce verset: « en vérité, nous t’avons accordé un don magnifique ! adresse donc ta prière à Allah et sacrifie ! en vérité, c’est celui qui te hait qui sera sans postérité ».

6 – Le retour à la patrie

La Mecque étant réduite en enfer et les complots visant l’assassinat du prophète se multipliant, ce dernier fut contraint de quitter la Mecque pour fuir ses agresseurs. C’est ainsi qu’il profita de l’obscurité pour émigrer dans le plus grand secret, et tandis qu’il endurait les affres de l’hégire, Allah lui révéla les versets suivants: « celui qui t’a prescrit [de prêcher] le Coran te ramènera au lieu où l’on retourne ».

En résumé, nous pouvons dire que ces prédictions ne peuvent être expliquées à la lumière de la science que possède l’homme. Leur seule et unique interprétation est que leur origine mystérieuse est d’ordre métaphysique.

Ces prédictions représentaient une source d’espoir pour les musulmans qui opposaient une puissante résistance, chaque fois que les événements prenaient une mauvaise tournure face à l’adversaire, et ce, afin de défendre et de porter haut l’emblème de l’islam.

Le Coran a appris aux musulmans à être cléments envers les nations vaincues et leur a également appris que leur combat et leur lutte doivent être toujours menés pour la cause d’Allah et non pour d’autres objectifs. Leur unique objectif doit être celui d’asseoir dans le monde les bases de la sécurité et de la justice.

Absence de contradiction

Parmi les caractéristiques inimitables du Coran, il y a cette parfaite harmonie entre les versets. Malgré le nombre important des versets Coraniques harmonieusement agencés, on n’y retrouve aucune contradiction. Allah dit à cet effet: « ne médisent-ils donc pas le Coran? s’il venait d’un autre qu’Allah, ils y trouveraient de nombreuses contradictions ».

Quelques exemples en rapport avec le caractère inimitable du Coran, nous démontreront son origine divine:

1 – Les conclusions auxquelles aboutit le chercheur changent souvent d'un moment à l'autre, au fur et à mesure qu'il approfondit ses connaissances, ce qui se répercute inéluctablement sur ses idées, ses positions et ses théories.

2 – Il est tout à fait normal que les idées de l'homme changent durant une période de 23 années, en raison des changements physiques et psychologiques qui interviennent. C'est un phénomène propre à toutes les sociétés humaines.

3 – L'homme, de par sa nature, se trompe, il change d'idées. C'est pourquoi il ne cesse de rectifier ses erreurs et de revenir sur ses positions. C'est ce que nous observons clairement dans la vie des savants, des législateurs et des écrivains.

4 – Les accidents, les grands changements et les événements marquants produisent ont une profonde influence sur la conscience de l'homme et sa manière de penser. Ceci peut être remarqué même chez ceux qui manifestent une grande volonté et dont les convictions sont équilibrées. Ils ne se sentent pas embarrassés d'adopter une position autre que celle qu'ils ont soutenue avant et combien nombreux, sont les hommes qui, lorsqu'ils sont situés du côté de l'opposition défendent des idées bien déterminées, mais qui, aussitôt qu'ils parviennent au pouvoir renient ces mêmes idées. A ce niveau, l'homme adopte non seulement d'autres positions, mais aussi en contradiction totale avec les premières, car il a oublié ou fait semblant d'oublier ses précédentes idées et positions.

La vie du prophète, qu'Allah prie sur lui et le sauve

En considérant le comportement et la vie marquée par tant d'événements remarquables de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, on constate que l'harmonie de son parcours est unique. C'est ainsi que durant sa vie à la Mecque, il avait dû faire face à la répression des forces adverses koreishites, puis ce fut l'épreuve de l'encerclement à el Wâdi et celle de l'émigration à Yathrib pour l'établissement d'un état islamique tandis qu'il menait son peuple d'une victoire à une autre.

Le Coran a coïncidé avec ce long parcours qui a duré 23 ans, parcours reflétant le parfait équilibre du prophète malgré tous les obstacles auxquels il a dû faire face.

Malgré la longue période consacrée à la révélation du Coran, on ne relèvera pas la moindre contradiction depuis le premier verset jusqu'au dernier.

Le style du Coran

À la différence des autres livres, le Coran est riche en sujets. Car, souvent les livres ordinaires ne traitent que d'un domaine bien déterminé comme la philosophie, le droit ou la politique, etc. le noble Coran, lui, comporte divers chapitres et traite toutes sortes de domaines scientifiques.

On y retrouve le droit, la politique, la théologie, le Code pénal, la moralité, la littérature, l'histoire et des

dizaines d'autres sujets. L'agencement du Coran est tel qu'on ne retrouve pas la moindre différence entre sourate Al-'Alaq, qui fut la première révélée, et sourate An-Nasr, qui fut la dernière. C'est justement à travers cela que se manifeste le caractère inimitable du Coran qui n'a pas connu le moindre changement, dans son style et son éloquence.

Le Coran est un tout harmonieux, parfaitement agencé, riche en sujets, renfermant toutes sortes d'idées et de valeurs morales, philosophiques, juridiques, de sorte que chaque verset révèle le sens d'un autre et qu'il n'y a pas la moindre différence ou la moindre contradiction entre tous les versets.

Résumé

1 – la prédiction de mystères relève de miracles propres au Coran par lesquels certains événements prédits se sont réalisés à travers le temps.

2 – parmi les événements en rapport avec le mystère, nous distinguons la victoire des byzantins, la conquête de la Mecque, la mort d'Abu Lahab en impiété, la protection du prophète contre les dangers, la croissance de la postérité du prophète et le retour du prophète à la patrie...

3 – les nouvelles relevant de mystère, annoncées par le Coran, n'étaient pas connues à l'époque. Elles présageaient l'arrivée d'un heureux événement en faveur des musulmans.

4 – L'harmonie et l'absence de contradiction entre les versets et tout le contenu constituent le caractère inimitable du Coran. Ainsi malgré la longue période de la révélation qui a duré 23 années et malgré toutes les vicissitudes historiques, le Coran est demeuré intact et a conservé toute son harmonie.

5 – contrairement à tous les autres ouvrages, le Coran est unique par la richesse de ses sujets où l'on retrouve la politique, le droit, l'histoire, la littérature, la morale, la science, etc. tout cela étant formulé dans un style exceptionnel.

Questions et débats

1 – pourquoi considère-t-on que la prédiction de mystères relève de miracles propres au Coran?

2 – citez quelques événements annoncés par le Coran en rapport avec le mystère.

3 – la science, peut-elle nous informer du mystère? Pourquoi?

4 – pourquoi l'harmonie caractérisant les versets Coraniques constitue-t-elle le caractère inimitable du Coran?

5 – quels sont les facteurs qui influent sur le changement et la contradiction des opinions et des positions de l'homme?

6 – citez un verset en rapport avec l'harmonie du Coran et sa cohérence.

Parmi les autres caractéristiques inimitables et propres au Coran, il y a cet extraordinaire attrait qui influe profondément sur l'individu.

Toute littérature, quelque soit la richesse de sa prose ou de sa poésie, finit par perdre son charme lorsqu'elle est lue plusieurs fois et par conséquent perd peu à peu ses effets, sa courbe diminuant au fur et à mesure que le temps passe, aboutissant ainsi à sa complète disparition.

En revanche, le noble Coran provoque une toute autre réaction. Ainsi, seuls les gens qui récitent le Coran de nuit comme de jour connaissent le charme du Coran et le double effet qu'il produit sur lui. C'est pourquoi ces lecteurs ne se lassent jamais de réciter le Coran.

En effet, l'homme ne se lasse jamais de la lecture du Coran. Car à chaque nouvelle lecture, il découvre de nouveaux sens qui lui avaient échappé auparavant. Ainsi, plus le lecteur récite le Coran, plus il en est attiré. Ce sentiment de jouissance provient de la nouvelle découverte des sens de versets Coraniques qui dépendent du degré et de la faculté de compréhension de l'individu, en sorte qu'on a l'impression que le Coran s'adresse à l'individu en fonction de son niveau d'intelligence.

Exemples relatifs à l'effet du Coran et à son attrait

1 – Dja'far ibn Abî Tâlib récita quelques versets de sourate Maryam en présence du négus d'Abyssinie sur lequel ils produisirent un tel effet qu'ils lui firent changer de positions. Il en fut si ému qu'il versa des larmes, ce qui le conduisit à proclamer sa protection pour l'islam.

2 – Mas'ab ibn 'Umayr qui était l'ambassadeur de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, à yathrib, récitait un jour le Coran pour les nobles de cette cité qui en furent si influencés qu'ils embrassèrent l'islam.

3 – Al-Walîd ibn Al-Maghâra s'enferma pendant trois jours et passa son temps à méditer sur le Coran...

4 – Jusqu'à présent la récitation du Coran ne cesse de produire des effets remarquables sur les auditeurs qui s'attachent à la religion.

Les dimensions de l'attrait

L'attrait du Coran ne se limite pas à la mélodie de son rythme qui émeut même l'auditeur passif qui ne saisit pas le sens des versets Coraniques. Car au-delà de cet attrait, il y a la grandeur de la signification des versets auxquels la raison et l'âme se soumettent humblement.

En résumé, le noble Coran possède un attrait à quatre dimensions qui sont les suivantes:

a – le rythme:

Le rythme du Coran est impressionnant et se distingue par sa propre cadence.

b – la mesure:

Même si le Coran n'obéit pas à une prosodie donnée comme celle de la poésie par exemple, ce qui est d'ailleurs une de ses caractéristiques, il n'en demeure pas moins que les versets qui le composent sont si bien mesurés qu'ils accentuent davantage ses effets.

c – la logique:

La raison humaine est subjuguée par la logique du Coran qui repose sur de solides bases.

d – la beauté de l'esprit:

Le cœur de l'homme ressuscite grâce aux significations que renferme le Coran ; ainsi la prière nocturne procure un plaisir que ne savourent que ceux qui la pratiquent, ce qui rend cette dimension plus précise que les autres. Allah dit à cet effet: « ils tombent le menton contre terre en pleurant, leur humilité s'en trouvant accrue ».

Incommensurabilité

Nous avons fait allusion, plus haut, à certaines dimensions relatives au caractère inimitable du noble Coran qui se manifeste tant dans la forme que dans le fond. Cependant est-ce à dire que le Coran ne se limite qu'à cela?

Si l'homme pouvait puiser dans l'océan jusqu'à le vider, son travail serait pareil à celui qui entreprendrait des recherches en vue d'établir les innombrables aspects du caractère inimitable du noble Coran. observons à présent ces quelques termes en rapport avec ce caractère inimitable:

1 – le terme « nûr » (lumière) est mentionné dans le Coran 23 fois, de même que le terme dhulumât (les ténèbres).

2 – le terme « dunyâ » (le monde) est cité 115 fois ainsi que le terme « al-âkhira ».

3 – les termes « al-mawt (la mort) et « al-hayât (la vie) et leurs dérivés sont mentionnés chacun 145 fois.

4 – les termes « an-naf' » (l'utilité) et « al-fasâd » (la perversité) ainsi que leurs dérivés sont mentionnés 50 fois chacun.

5 – les termes « as-sâlihât » (œuvres pies) et « as-sayi'ât » (mauvaises actions) sont citées 167 fois chacun.

6 – les termes « ash-shaytân » (le diable) et « al-malâ'ika » (les anges) sont mentionnés 88 fois.

7 – Les termes « al-îmân » (la foi) et « al-'ilm » (la science) ainsi que leurs dérivés 881 fois.

8 – le terme « ash-shahr est cité 12 fois.

9 – le terme « al-yawm » (le jour) est cité 365 fois.

Plus l'homme avance dans ses découvertes scientifiques, plus il découvrira d'autres aspects essentiellement propres au Coran qui continueront de plus en plus à l'impressionner. Il est évident que les ahlu-l-bayt (les gens de la maison du prophète) que la paix soit sur eux, sont les plus instruits et les seuls à avoir une parfaite connaissance des secrets et trésors inépuisables du Coran.

Sens absolus en apparence limités

Une autre particularité du Coran, c'est la richesse des sens que renferment les termes qui le composent, ce qui prouve que la source de ces sens est Allah, l'absolu, transcendant soit-il.

L'Imam Sadiq, en a plusieurs fois fait allusion. Il dit un jour: « je sais ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre » et lorsqu'il vit l'étonnement se dessiner sur les visages de ses auditeurs, il ajouta « je sais cela du livre sacré d'Allah ».

Le Coran à travers le temps

Le Coran est une deuxième copie du monde naturel. Tout comme le temps et le progrès scientifique révèlent quotidiennement les secrets de la nature, le Coran lui aussi dévoile sans cesse ses secrets. Le Coran accompagne le développement de la raison humaine qui ne cesse de découvrir les secrets inépuisables du Coran.

L'imam 'Ali, que la paix soit sur lui, a dit: « ... certainement, l'aspect extérieur du Coran est merveilleux, son aspect intérieur est profond (de sens), ses merveilles et ses mystères sont inépuisables et les ténèbres ne sont dissipées que par lui ».

Depuis la révélation du Coran, des exégètes ne cessent de faire son interprétation. À chaque époque apparaissent des génies qui s'efforcent de découvrir tous les secrets du Coran et de saisir les différents sens qu'il recèle.

Avis d'un orientaliste

L'orientaliste français, Barthélemy-Saint-Hilaire, a dit: nous percevons la beauté de l'éloquence du Coran à travers son interprétation, tout comme nous la percevons dans les psaumes de David et les hymnes de Veda. Cependant les psaumes de David et les hymnes de Veda ne confèrent pas de lois

aux juifs et aux hindous, ce en quoi le Coran se distingue. Car tout en étant un chant religieux, le Coran renferme en soi un code civil. C'est un livre de prière invocatrice, de sermons, de conseils. Il comprend les méthodes utilisées en temps de guerre de même que la dialectique et les récits historiques ».

Le Coran, les prophètes et les livres sacrés

La foi aux prophètes antérieurs est l'un des piliers de la religion islamique orthodoxe. Allah dit dans le noble Coran: « nous ne faisons aucune distinction entre eux ».

Si le Coran fait cas de la noblesse des prophètes et appelle les gens à leur ajouter foi ainsi qu'aux livres et aux messages qui leur ont été révélés, ceci ne prouve rien d'autre que l'authenticité de la religion et son importance dans la vie quotidienne de l'homme qui en éprouve grand besoin.

Ainsi, à chaque époque, un nouveau prophète se manifeste et appelle les gens à obéir à Allah. Il est remarquable qu'à travers cette longue chaîne de prophètes, l'humanité est invitée à suivre la voie droite. Ainsi chaque nouveau prophète est porteur d'un nouveau message annonciateur d'une prochaine prophétie jusqu'à l'ultime annonce de l'avènement de notre maître Muhammad par ceux qui 'ont précédé.

Pourquoi le nom du prophète n'a-t-il pas été cité ouvertement?

Si le nom du prophète avait été cité ouvertement dans les prédictions, il aurait été malicieusement exploité et cela aurait donné lieu à l'apparition de faux prophètes qui se seraient tout simplement attribués le nom de Muhammad. Ce qui aurait égaré bien de gens crédules qui seraient aussitôt tombés dans le piège de traîtres et imposteurs. C'est pourquoi les prédictions ont annoncé l'avènement du prophète Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, par des signes et des descriptions, poussant ainsi les gens à enquêter sur la véracité de ces signes.

Annnonce faite par le christ

Ni le christianisme, ni aucune religion ne peuvent prétendre que les lois transmises par le christ sont éternelles. L'Évangile n'ayant pas été préservé de la falsification, l'islam est apparu comme ultime religion véhiculant la parole divine dont la protection de la falsification était devenue nécessaire.

Le christianisme a beaucoup perdu de textes sacrés qui le composaient. Il a d'ailleurs fait l'objet de vastes études et de critiques acerbes au sein même des chrétiens, alors que le Coran a, depuis sa révélation, fait l'objet d'un consensus de tous les musulmans.

Dans l'Évangile, il y a plusieurs témoignages en faveur de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue. L'annonce de l'avènement du prophète a été désignée par « esprit de vérité », « Saint-Esprit » et « paraclet ».

l'Évangile rapporte ces paroles de Jésus:

« Je ne parlerai plus beaucoup avec vous, car le chef de ce monde vient. Il n'a aucun pouvoir sur moi ».

« Celui qui doit vous aider viendra: c'est l'esprit de vérité qui vient du père. Je vous l'enverrai de la part du père et il parlera de moi ».

« Cependant, je vous dis la vérité: il est préférable pour vous que je parte, car, si je ne pars pas, celui qui doit vous aider ne viendra pas à vous. Mais si je pars, je vous l'enverrai ».

« Celui qui doit vous aider, le Saint-Esprit que le père enverra en mon nom, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit ».

Des études sur les noms de « paraclet » ou « Saint-Esprit » et « esprit de vérité » soutiennent que ces derniers correspondent aux noms « Ahmed » et « Muhammad ».

L'annonce des prophètes selon le Coran

Le noble Coran dit à cet égard:

« [Évoque] jésus, fils de marie, quand il dit aux fils d'Israël: « je suis l'envoyé d'Allah auprès de vous [venant] confirmer ce qui, de la Thora, est antérieur à moi et annoncer un messager qui viendra après moi, dont le nom sera Ahmed. Or, lorsque [jésus] leur eut fourni les preuves, [les fils d'Israël] s'écrièrent: « c'est manifestement de la magie ! ».

Dans un autre verset, il dit:

« Qui suivent l'envoyé, le prophète illettré qu'ils trouvent mentionné dans leur [écriture], dans la Thora et l'Évangile [prophète] qui leur ordonne le bien et les met en garde contre [toute action] blâmable, déclare licite pour eux ce qui est bon et illicite ce qui est impur, les dégage des contraintes et des carcans qui les entravent. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, contribueront à son succès et s'éclaireront à la lumière qui l'accompagne, ceux-là seront les bienheureux ».

Résumé

1 – l'attrait du Coran représente un des aspects de son caractère inimitable auquel ont cédé les adversaires les plus farouches de l'islam, à leur tête Abu djahl et Abu sufyâne. Cet attrait est l'un des facteurs qui ont contribué à la propagation rapide de l'islam.

2 – les dimensions de cet attrait se présentent, dans le Coran, de la façon suivante: le rythme, la mesure et l'harmonie avec la raison et la nature humaine.

3 – Le Coran est incommensurable, car plus l'homme progresse dans la science et acquiert de

nouvelles connaissances, plus il découvre les secrets que recèle le Coran en rapport avec ses découvertes. Le Coran se distingue des autres ouvrages par la richesse des sens que renferment ses termes, en apparence limités. Les ahlu-l-bayt, que la paix soit sur eux, sont les plus versés dans la science et les seuls à puiser leurs connaissances du Coran.

4 – le Coran est un livre sacré destiné à éclairer et à accompagner l’homme durant toute son existence. En outre, chaque individu tire profit du Coran en fonction de sa capacité de compréhension.

5 – Les livres sacrés, dont la Thora et l’Évangile ont annoncé l’avènement de notre maître Muhammad, qu’Allah prie sur lui et le salue, vérité que le Coran a, par la suite, confirmé.

Questions et débats

1 – citez quelques exemples se rapportant à l’exceptionnel attrait du Coran.

2 – citez quelques aspects relatifs à la beauté du Coran qui confirment cet attrait.

3 – comment l’imam Sadiq en est-il venu à affirmer: « par Allah, nous savons ce qu’il y a sur terre, dans le ciel, au paradis, et en enfer ». Citez d’autres paroles en rapport avec cela en vous référant à l’ouvrage « usûlu-l-kâfi ».

4 – citez des exemples de certains termes Coraniques dont la répétition est particulièrement significative.

5 – expliquez comment le Coran s’adapte à toutes les époques.

6 – pourquoi les prophètes antérieurs ne révèlent-ils pas les noms des prophètes à venir?

Aucune religion autre que l’islam n’a été annoncée par son prophète comme étant le dernier et éternel message. L’islam est ainsi l’unique message qui, dès le début, a annoncé cette vérité.

Le noble Coran dit: « dis: o hommes ! je suis pour vous tous un envoyé d’Allah ».

Dans un autre verset, il dit: « nous ne t’avons envoyé que comme annonciateur et avertisseur à tout le genre humain ».

Le fait que le prophète ait annoncé cette vérité et se soit adressé aux chefs de tout le monde de l’époque prouve l’universalité du message islamique et de sa loi.

Clôture de la prophétie

La question de la clôture est essentielle en islam. Elle se rapporte au cycle prophétique dont la fin est marquée par l'avènement de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, et de sa mission.

La clôture du cycle prophétique est présentée dans le Coran comme une caractéristique de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui, et le salue. Allah, transcendant soit-il, a dit à ce propos dans le noble Coran: « Muhammad n'est le père d'aucun des vôtres, mais il est l'envoyé d'Allah et le sceau des prophètes ».

Les récits soulignent ce fait à plusieurs occasions comme c'est le cas de la campagne de tabûk. lorsque le prophète s'est fait remplacer à Médine par 'Ali, ce dernier se faisant du souci, le messenger d'Allah lui dit: « n'es-tu pas satisfait d'être par rapport à moi ce que fut Hârûn par rapport à Mûssâ, avec cette différence qu'après moi il n'y aura plus de prophète ».

Mystère entourant le renouvellement des prophéties et de la clôture par l'islam

L'absence de raisons ayant entraîné le renouvellement des prophéties ayant précédé l'islam, est une preuve en faveur de l'éternité de la loi islamique. Nous avons signalé, plus haut, que le Coran et les récits ont mentionné la cessation des lois précédentes avec l'avènement de l'islam. À présent nous allons aborder les raisons et les facteurs ayant contribué à l'invalidité des textes sacrés et, par suite, à leur renouvellement. en voici quelques-unes:

1 – La falsification

Parmi les causes ayant contribué au renouvellement des textes sacrés révélés, il y a la falsification dont ces derniers ont fait l'objet. Ainsi, après un certain temps, ces falsifications vident la loi divine de son véritable sens et de sa valeur sacrée. Par conséquent, celle-ci devient invalide et n'est plus à même de servir de lumière et de guide dans la bonne voie aux hommes désorientés.

Cependant, lorsque l'humanité parvient à un certain degré de maturité lui permettant de préserver l'enseignement divin des falsifications, l'une des raisons essentielles ayant conduit au renouvellement des textes sacrés sera totalement supprimée.

À l'époque de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, l'humanité avait atteint un certain degré de maturité et de développement social et scientifique qui lui permettaient de prendre la responsabilité de préserver la loi divine et de la communiquer.

La responsabilité de cette communication incombe aux savants, ce qui apparaît clairement de nos jours. Ainsi, l'humanité, mue par le développement culturel et social ainsi que par l'opulence des sciences et

des connaissances héritées, se sentit continuellement responsable quant à la préservation de la religion des falsifications.

Le noble Coran dit à cet égard: « que soit [formée] de vous une communauté qui appelle au bien, recommande les bonnes actions et réprime ce qui est répréhensible. Ceux qui agissent ainsi seront les bienheureux ».

Le noble Coran, étant l'éternel miracle de l'islam, jouit, depuis sa révélation, d'un très grand intérêt. Il est entré dans les cœurs des musulmans et croyants qui le récitèrent durant les offices ou en dehors. Durant les premiers temps de sa révélation, on s'attachait tellement à préserver le Coran que soixante-dix lecteurs du Coran qui le connaissaient par cœur sont tombés en martyrs dans une même bataille parmi toutes les autres batailles de l'islam.

Le Coran est de ce fait, l'unique livre sacré qui conserve tous ses textes, loin de toute falsification, et demeure un magnifique héritage spirituel portant en lui un noble enseignement à l'adresse de l'humanité.

En fait, c'est Allah, exalté soit-il, qui veut que son dernier livre sacré demeure préservé de toute falsification comme il le dit dans ce verset: « c'est nous, en vérité, qui t'avons communiqué la remémoration et, certes, c'est nous qui en sommes les gardiens.

2 – Changements sociaux et différence des besoins de chaque époque

Le chemin parcouru par les différents prophètes est unique. Aussi, la croyance à tous les prophètes est indispensable dans la tradition islamique. C'est la foi en un seul parcours à travers les âges. Ceci est exprimé dans le combat incessant que mène la justice contre l'injustice et qui persistera jusqu'à la victoire.

Chaque époque est caractérisée par des circonstances particulières et par des besoins qui se renouvellent et qui nécessitent de nouvelles attitudes. Il en résulte que des changements s'opèrent au niveau des questions secondaires de la loi divine tandis que l'essentiel ne subit aucune modification.

Par exemple, du temps de moïse, que la paix soit sur lui, le pouvoir de pharaon était fondé sur l'injustice et l'asservissement. C'est pourquoi la loi divine fit son apparition pourvue d'une résolution militaire appelant à combattre les oppresseurs.

Quant à l'époque de Jésus, que la paix soit sur lui, les gens s'étaient démesurément adonnés aux plaisirs de la vie mondaine, et la richesse représentait à leurs yeux l'unique objectif. D'où l'apparition de la loi chrétienne en vue de restituer à l'homme l'équilibre moral et spirituel qui lui faisait défaut.

L'islam, quant à lui, se tient sur une voie intermédiaire. Il prend en considération, aussi bien le corps que l'esprit, la vie d'ici-bas que celle de l'au-delà. Ainsi, le Coran fut révélé pour confirmer tous les livres

sacrés précédents et glorifier toutes les souffrances endurées par les prophètes pour le salut de l'humanité. Allah, transcendant soit-il, dit dans le noble Coran: « a toi aussi, il a révélé le livre [contenant] la vérité pour confirmer l'écriture antérieure et la préserver de toute altération ».

Différence essentielle entre l'islam et les autres messages

La différence essentielle entre l'islam et les messages divins antérieurs réside dans le fait que ces derniers ont été révélés dans un cadre limité par le temps, ce qui leur fait perdre à la longue, la valeur intrinsèque de leur contenu.

L'islam n'est apparu que lorsque ces messages ont complètement disparu ou dévié de la voie originelle. Le message islamique conserve jusqu'à ce jour toute sa richesse et sa force intrinsèque. Ainsi la loi islamique est universelle. C'est une récapitulation de tous les messages antérieurs. Elle pourvoit aux besoins de l'homme, quelque soit leur nombre, leur diversité, leur complexité, ce qui fait défaut aux autres lois divines antérieures.

Le rôle des prophètes quant à la préparation de l'ultime message

Le cycle prophétique constitue une chaîne à travers laquelle chaque nouveau prophète vient compléter la mission de celui qui l'a précédé, jusqu'à la perfection, avec la révélation de la dernière loi divine, pour répondre aux besoins de l'humanité qui a atteint à son tour, le plus haut degré de maturité.

Djabir ibn 'Abdu Allah a rapporté cette parole du prophète qu'Allah prie sur lui et le salue: « comparée à celle des prophètes, ma situation est comme celle d'un homme qui a bâti une maison, l'a embellie et ornée, sauf à l'emplacement d'une brique, dans un angle. Les gens viennent en faire le tour, l'admirent et disent: "pourquoi n'as tu pas posé cette brique? " Certes, je suis cette brique et je suis le sceau des prophètes ».

Rôle des chefs religieux vis-à-vis de l'homme

Le rôle des prophètes qui consistait à corriger l'homme et le guider dans la bonne voie est également celui des imams, dans la loi islamique, qui puisent aux sources intarissables de l'islam dont le Coran représente la base. Ainsi, l'humanité ayant pleinement mûri, les savants peuvent exposer les vérités, les connaissances et les lois divines. À travers la jurisprudence et la déduction de dispositions, les savants jugent que la loi islamique doit s'adapter à chaque époque et s'attellent à la préserver de la falsification et de la déviation.

L'humanité traverse plusieurs phases durant sa vie. C'est ainsi que l'enfance est la phase durant laquelle l'on apprend et acquiert certaines connaissances. A cet âge, l'enfant apprend à l'école ce qui est à la mesure de ses facultés intellectuelles. Durant cette période, des professeurs spécialisés lui enseignent les principes élémentaires de la science. Au passage à la deuxième phase, les conditions

auront changé et c'est ainsi que l'homme entreprend lui-même le parachèvement de son parcours complémentaire.

L'homme continue son parcours dans le cadre du dernier enseignement selon ses facultés intellectuelles, pour ce qui est des questions essentielles. Quant aux questions secondaires, l'homme s'adresse aux experts et aux juristes justes pour connaître leur avis sur telle ou telle question et par conséquent, aucun obstacle n'entrave son cheminement complémentaire.

Rôle du temps et de l'espace dans les jugements secondaires

Les choses sont-elles toutes en état de changement et de transformation?

Les matérialistes affirment que toute chose est soumise à la loi du changement et de la transformation dans la nature, et à laquelle est impossible d'échapper, ce qui implique que l'islam n'a pas sa place dans l'éternité.

En réponse, nous dirons que c'est la matière et les phénomènes physiques qui sont soumis à la loi du changement et de la disparition et non pas les lois naturelles et sociales correspondantes, car celles-ci jouissent de propriétés absolues qui ne sont pas soumises au temps. Le Coran dit à cet effet: « or, jamais tu ne trouveras de changement dans la loi d'Allah ».

Durant leur gravitation, les étoiles et les corps célestes diffusent de la lumière, puis leur énergie s'épuise peu à peu et finit par s'éteindre, alors que la loi de l'attraction ne subit pas ce sort.

Ainsi l'homme, conformément aux lois divines, naît et meurt. Ce destin est fixé aussi bien pour lui que pour les animaux. Les lois qui gouvernent l'homme et le monde connaissent-elles un tel destin? La loi relative à la mort fatale qui attend l'homme change t-elle? peut-on contredire l'homme lorsqu'il glorifie la justice et condamne l'injustice? Le sentiment qu'éprouve l'homme vis-à-vis de la rose considérée comme une belle chose d'odeur agréable, a-t-il changé? L'impression qu'a l'homme des déchets a-t-elle changé? on peut, en fait, soutenir la disparition de quatre pommes, mais il est impossible que la loi selon laquelle $2 \times 2 = 4$ change. Par conséquent la loi de la transformation et du changement ne s'applique pas à tout.

Les bases de l'islam subissent elles un changement?

L'islam n'est pas un phénomène naturel physique pour être soumis à un quelconque changement. c'est une doctrine fondée sur une vision juste et stable et sur des valeurs éternelles immuables, comme les formules suivantes qui ne peuvent changer:

- le monde a un début et une fin.
- la justice est une noble valeur.

– il faut adorer le seigneur de l'univers.

L'islam n'est également pas un phénomène politique ou social. C'est un ensemble de principes dérivant de l'absolu. Ce n'est pas une religion temporaire, ni une croyance propre à une race donnée, à l'exclusion des autres. Ce n'est pas non plus un produit intellectuel arabe ou perse. Il est destiné à l'ensemble de l'humanité. Allah a dit à cet égard dans le noble Coran: « o hommes ! nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle ; nous vous avons répartis en peuples et en tribus. Le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux. Allah est omniscient, en vérité, et bien informé ».

Le mystère de l'éternité à la lumière du Coran

L'homme porte en lui une loi qui l'accompagnera tant qu'il existera. Étant donné que la loi islamique est rattachée à la nature humaine, elle accompagnera donc forcément l'homme dans son existence, tel l'amour paternel vis-à-vis de ses enfants qui fait partie de sa nature et demeurera toujours aussi fort tant qu'il existera.

Il en résulte que les lois découlant de la nature humaine, comme l'hérédité, par exemple, sont éternelles. Il en est de même du besoin qu'éprouve l'homme de fonder un foyer, car cette tendance a ses racines dans la nature humaine.

C'est pourquoi l'islam fait des liens familiaux et des rapports sociaux ainsi que des droits individuels des principes immuables. Ainsi, lorsque les lois équitables sont fondées sur de bonnes bases, elles sont vouées à la permanence et à l'éternité.

En outre, de nobles concepts glorifiés tels le devoir, la loyauté ou encore l'amitié ou bien d'autres répréhensibles tels le mensonge, l'injustice et la trahison relèvent de questions naturelles immuables. Enfin, l'islam est la religion de la nature. Le noble Coran dit: « lève la tête, en monothéiste sincère pour [professer] la religion, selon la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes ».

Ainsi, l'attachement à ces lois immuables, évite les problèmes en rapport avec le développement de la science, de la civilisation et la diversité des besoins qu'éprouve l'homme, car ce changement intervient seulement dans le cadre de la nature et de la vie et n'est qu'une disposition naturelle de l'homme fondée sur certains besoins immuables et d'autres variables. Ainsi, les besoins immuables subsisteront durant toute l'existence de l'homme qui exige une loi immuable pour satisfaire ses besoins spirituels immuables.

Thèse de l'islam sur les décisions secondaires variées

L'islam accorde une grande importance aux besoins variés qu'éprouve l'homme dans sa vie. il propose à cet effet les solutions suivantes pour faire face aux différents problèmes que rencontre l'homme:

1 – Mandater un gouverneur musulman savant juste et pieux: dans des cas pareils, l'islam admet les

décisions prises par le gouverneur concernant plusieurs questions comme celles relatives à la sécurité nationale, les relations commerciales et politiques avec les pays prioritaires de même que les questions de défense et de santé publique.

2 – Tirer profit de la raison et œuvrer conformément à ses jugements.

3 – Les jugements secondaires dans le règlement de certains problèmes: dans le cas où l'homme se trouve devant une contrainte, la responsabilité ne lui incombe plus. Dès lors, les décisions principales cèdent la place aux secondaires susceptibles d'apporter une solution aux problèmes.

4 – Le rôle joué par la jurisprudence dans la résolution de nouveaux problèmes: le juge déclare une fatwa selon les nouvelles circonstances, en s'appuyant sur les principes immuables.

Résumé

1 – le message de l'islam est universel, ce que confirme le Coran, les récits et la biographie du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue. En outre, toutes les connaissances islamiques revêtent un caractère universel.

2 – l'ultime prophétie est l'une des nécessités de la religion islamique.

3 – le mystère qui entoure la question du renouvellement des prophéties réside dans le fait que celles-ci ont fait l'objet de falsification. Ce renouvellement est également dû au développement de la raison humaine, d'où l'apparition de nouveaux besoins qui ne sont, néanmoins pas justifiables, dans la tradition islamique.

4 – le Coran, à travers le témoignage qu'il apporte lui-même et celui de l'histoire, demeure préservé de toute falsification.

5 – les prophètes antérieurs ont joué un rôle important quant à la préparation du dernier message.

6 – dans la tradition islamique, la responsabilité de guider les gens incombe aux savants.

7 – dans la dernière phase de son histoire, l'humanité a atteint un degré de maturité parfait qui la rend apte à recevoir une loi éternelle.

8 – toute chose n'est pas soumise au changement. Seuls les phénomènes physiques connaissent ce changement.

9 – les choses naturelles sont invariables. Il en est de même pour tout ce qui est rattaché à la nature humaine comme l'islam.

10 – l'islam a établi des méthodes pour satisfaire les besoins variés de l'homme.

Questions et débats

- 1 – citez des preuves en rapport avec le caractère universel du message islamique.
- 2 – pourquoi les prophéties antérieures avaient-elles besoin d'être renouvelées?
- 3 – quelle est la différence essentielle entre la loi islamique et les autres lois sacrées?
- 4 – qu'entend-on par la noble parole prophétique: « les savants de ma nation sont comme les prophètes des fils d'Israël? »
- 5 – Le temps et l'espace influent sur la jurisprudence. Commentez cela.
- 6 – est-ce que toute chose est soumise au changement? Pourquoi?
- 7 – quelle est l'attitude du Coran à l'égard de nouvelles nécessités et de nouveaux problèmes?

Introduction

La foi en la résurrection est essentielle dans la vision religieuse. C'est pourquoi les prophètes insistent toujours dans leurs discours sur l'inévitable retour au principe du monde. Le noble Coran est d'ailleurs riche en versets, dont le nombre atteint le millier, qui traitent de la résurrection. Les récits et les paroles du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, traitent également la question de la résurrection et le monde qui s'ensuit après la mort.

La foi en la résurrection est décisive pour le sort de l'homme, non seulement dans la vie de l'au-delà, mais aussi dans la vie d'ici-bas. voici quelques effets que produit la foi sur la vie de l'homme:

1 – faire face à l'absurdité

La foi en la résurrection permet à l'homme de comprendre la véritable signification de la vie. Car sans la résurrection, la vie serait absurde, et les douleurs et les souffrances ne s'expliqueraient pas. C'est grâce à cette foi que l'homme trouve une signification à sa vie et y voit un but.

2 – la loi morale, incontestable garantie pour la sécurité sociale

La foi en la résurrection joue un grand rôle dans la préservation de la sécurité sociale et la prévention de la perversité. Elle enracine et développe la loi morale dans l'âme humaine, l'empêchant de commettre des péchés et de tomber dans la perversité. Cette foi permet de mettre un frein aux passions, souvent déchaînées au détriment des autres et de leurs droits.

La police judiciaire ou le Code civil ne peuvent en aucun cas empêcher l'homme de préméditer ou de comploter un crime contre quelqu'un. D'ailleurs, à cet égard, les pays développés nous offrent un exemple édifiant à travers la croissance du taux de criminalité et la dissolution des mœurs.

3 – faculté de résistance

Lorsque l'homme ajoute foi à son éternité, il se crée en lui-même une énorme capacité qui lui permet de résister et de défendre les valeurs éternelles. Ce qui minimise pour lui les dangers et les défis. Par ailleurs, la raison humaine et la nature saine domineront les passions et les désirs bestiaux, d'où l'apparition de l'esprit de piété qui renforce et équilibre la personnalité de l'homme.

Par conséquent, la foi en la résurrection renforce non seulement la résistance dans l'âme humaine, mais elle sème également en lui, l'espoir de meilleurs jours.

Allah, transcendant soit-il, dit dans le noble Coran: « ceux qui croient et s'amendent seront à l'abri de la peur et de la tristesse ».

Le plus grand mérite de la lutte c'est d'aboutir à l'amour et à la foi. Et le croyant y parvient en puisant ses capacités dans la force divine. Il mène son combat et sa résistance uniquement pour la cause d'Allah.

4 – lutte contre l'illusion

La foi en la vie éternelle met non seulement l'individu à l'abri des dangers du désespoir, de l'absurdité et de l'impuissance à relever des défis, mais elle le protège également contre l'illusion, l'égoïsme et le narcissisme, ces maladies psychologiques qui dépouillent l'homme de sa qualité d'être humain et l'écartent totalement de la réalité.

Allah transcendant soit-il, dit dans le noble Coran: « que penses –tu de celui qui fait de sa passion une divinité et qu'Allah a sciemment égaré, en scellant son ouïe et son cœur, en mettant un bandeau sur sa vue ».

5 – susciter la paix et la confiance dans le cœur

La foi en l'éternité fait de l'homme un être noble et généreux qui retrouve la paix et la confiance en soi. Car l'anxiété et les troubles qui caractérisent le monde de la machine résultent de l'incroyance à la résurrection. L'homme de l'ère mécanique s'attelle à traiter cette anxiété par toutes sortes de médicaments qui sont demeurés incapables à redonner confiance à l'homme.

Il en résulte que la foi restera l'unique moyen pour l'homme pour se prémunir contre les dangers de l'anxiété et des troubles psychologiques.

6 – l’avenir de l’homme dépend de la qualité de son travail

Le croyant au jour de la résurrection, s’efforce d’accomplir des œuvres dénuées de toute impureté, c’est-à-dire sincères et accompagnées d’une bonne intention. Ceci, du point de vue qualitatif de l’action. En ce qui concerne la quantité, le croyant devra doubler son rendement, car il sait très bien que son sort dans la vie de l’au-delà dépend de la qualité et de la quantité de son travail.

Le croyant est alors conscient du contrôle rigoureux de son comportement et se sent ainsi responsable. Quant à l’homme qui ne croit pas à la résurrection, il vivra en opportuniste, guettant la moindre occasion où le contrôle humain serait absent, pour satisfaire ses intérêts personnels par tous les moyens possibles. L’homme qui ne croit pas au jour où les êtres auront à comparaître devant le seigneur de l’univers, ne tient pas compte de l’effet du bien et du mal, rien n’importe pour lui hormis ses propres intérêts. Et c’est en cela justement que réside le point faible du droit positif.

La mort...premier pas vers la résurrection

Il y a deux visions relatives à la mort: la mort demeure le phénomène le plus mystérieux dans la vie de l’homme. Elle fait naître chez ce dernier un sentiment profond d’amertume. La question que l’on se pose sur la mort concerne sa réalité en tant que phénomène. La mort, signifie-t-elle la fin de la vie de l’homme? consiste-t-elle à revêtir un nouveau vêtement? signifie-t-elle également une destruction des barreaux de la prison? veut-elle dire la fin d’un monde et le début d’un autre? est-elle une partie du mouvement complémentaire du parcours de l’homme? est-elle un pont permettant à l’homme d’accéder de la vie d’ici-bas à celle de l’au-delà? est-elle une réalité relative... la fin dans un monde inférieur et le début dans un monde supérieur?

En réponse à toutes ces interrogations, on peut dire qu’il y a deux visions relatives à la mort: une vision matérialiste et une autre religieuse.

la vision matérialiste

Les matérialistes pensent que la vie n’est qu’un passage bien défini qui commence à la naissance et qui prend fin à la mort. Ainsi avant la mort, il y a le néant et après la mort il y a également le néant. Selon ce point de vue, il apparaît que le commencement de l’homme autant que sa fin n’est autre que le néant. Quant à l’existence, elle se limite à ces quelques années que vit l’homme.

Il est clair qu’une telle vision de la vie et de la mort font naître chez l’individu de l’amertume et de la tristesse. Car l’homme, de par sa nature, éprouve un désir ardent à vivre éternellement tout comme il éprouve un sentiment de peur vis-à-vis de l’anéantissement et du néant.

la vision religieuse

À la lumière de la vision religieuse, l'homme poursuit sa réalisation où la mort représente pour lui une porte clôturant une étape de ce processus de réalisation pour en entamer une autre.

Certains récits islamiques comparent la mort à la destruction d'une prison par laquelle l'homme s'affranchit des chaînes qui pesaient sur lui, pour accéder ensuite à un monde beaucoup plus vaste. D'autres récits comparent la mort à un changement de vêtement. Ainsi l'homme enlève les vêtements lourds de souillures pour en enfiler d'autres propres... il ôte ses vêtements de matière et de glaise pour revêtir d'autres appropriés au monde du barzakh. D'autres récits, encore, comparent la mort à un pont que traverse l'homme pour passer d'un établissement à un autre. Cependant, dans tous les cas, la mort est relative, car il s'agit là d'une mort dans un monde (ici-bas) en même temps qu'une naissance dans le monde du barzakh, de la fin d'un monde et du commencement d'un autre.

Il en résulte les croyants n'auront pas ce sentiment d'amertume vis-à-vis de la mort. Bien au contraire, elle sera pour eux le début d'une regorgeant de biens et une fin pour le monde physique, une ascension à une infinité de degrés...

De la sorte, la mort ne suscitera pas d'effroi. Au contraire, elle sera le salut rapprochant du bien-aimé et de l'adoré. Le croyant, tel un commando, brave les dangers pour réaliser des objectifs sacrés, même si la mort le guette à tout instant.

Facteurs suscitant la peur de la mort

Nombreux sont ceux qui redoutent la mort ! derrière ce sentiment de peur, il y a plusieurs facteurs qui confirment que l'homme est le seul à avoir peur de la mort ; ce que l'on ne retrouve pas chez l'animal.

1 - L'ignorance de la réalité de la mort

L'ignorance de la réalité de la mort est l'un des facteurs suscitant la peur de la mort. Cette peur se transforme ensuite en un terrible cauchemar: « l'imam 'alî, que la paix soit sur lui, s'est présenté chez l'un de ses compagnons qui était malade. Il le trouva en pleurs, angoissé par la mort. Il lui dit alors: « oh Abdallah, tu as peur de la mort parce que tu ne la connais pas. Tu vois, lorsque tu te salis, que tu t'encrasses, tu te causes du tort à toi-même, car tu seras affecté par les plaies de la gale. Tu sais bien qu'en prenant un bain tout disparaîtra. Ne veux-tu pas entrer dans un bain et t'y nettoyer, ou bien préfères-tu ne pas y entrer et garder tout cela sur toi? »

Il répondit: « oui je veux bien, oh fils de l'envoyé d'Allah ».

L'imam lui dit alors: « cette mort, c'est ce bain, et elle est ce qui reste en toi suite à la purification de tes péchés. Aussi, si tu t'y rends et que tu te débarrasses des souillures, tu échapperas au chagrin et à l'angoisse et tu seras tout heureux ».

L'homme s'apaisa, se résigna et afficha un air de bonne volonté. Puis il fit un clin d'œil et s'en alla ».

2 – Le désir de vivre éternellement

L'homme en tant qu'être, fuit le néant. Il y a, dans son for intérieur, un désir ardent à vivre éternellement. Il s' imagine que la mort contrarie ce désir de subsister éternellement et c'est ainsi qu'elle représente à ses yeux le néant venu détruire toutes ses bonnes espérances, quelque chose d'horrible menaçant toute son existence.

3 – Les péchés

Parmi les facteurs suscitant la peur de la mort, il y a les mauvaises actions et les péchés que l'homme commet, tout en sachant qu'il comparaitra devant la justice divine et qu'il sera jugé en conséquence. Allah transcendant soit-il dit dans le noble Coran: « dis: o vous qui professez le judaïsme ! si vous prétendez que vous êtes les alliés d'Allah à l'exclusion des autres hommes, souhaitez donc mourir, si vous êtes véridiques. Or, ils ne le souhaitent jamais, à cause de ce que leurs mains ont perpétré et Allah connaît bien les injustes. ».

4 – Construction ici-bas et ruine dans l'au-delà

Parmi les facteurs suscitant la peur de la mort, il y a le fait de passer son temps à ne se soucier que des plaisirs de la vie d'ici-bas. Il est évident que ce comportement aura pour conséquence la ruine dans l'au-delà, et c'est ce passage de la construction à la ruine que l'homme redoute. Ce genre de situation est surtout retrouvé chez les individus vivant dans un milieu où domine la religion, et ayant une certaine conviction de la vie après la mort.

La vie est comme l'eau de mer. Plus on en boit, plus on a soif. Ainsi, ceux qui recherchent sans cesse les plaisirs illusoires de la vie ne pourront jamais éteindre leur soif. Ils continueront toujours à être assoiffés. Leur attachement à la vie est tellement fort que l'idée de sa perte leur est terrible. Vient ensuite le rôle de satan pour renforcer davantage cet amour pour la vie. C'est ainsi qu'il fera en sorte que ses victimes aient une mauvaise idée d'Allah et qu'ils évacuent de leur cœur la foi qu'ils avaient en lui et en la vie de l'au-delà.

La mort décrite par 'Alî

Ceux que la vie n'aura pas asservis, qui n'auront pas commis de péchés et auront découvert la réalité de la mort, ceux-là ne connaîtront pas la terreur. Voici ce que dit 'alî ibn abî tâlib à ce propos: « par Allah, ibn abî tâlib s'attachera à la mort comme l'enfant s'attache au sein de sa mère ». Il ajoute: « ce qu'il y a de plus cher pour moi, c'est de rejoindre la mort ». « Par Allah, si l'on m'accorde les sept provinces pour que j'arrache à une fourmi un bout d'orge, je ne le ferai pas ».

C'est ainsi que ' alî, que la paix soit sur lui, a vécu. Il voulait à tout instant se rapprocher de la mort

puisqu'elle entraîne la rencontre avec le bien-aimé. Lorsqu'à la mosquée de kufa, ibn muldjam frappa de son épée empoisonnée le front de celui qui ne s'est prosterné que devant Allah, la voix de 'alî retentit: « j'ai triomphé, par le seigneur de la ka'ba ! ». À cet instant, le long parcours, les souffrances, le combat de 'alî prirent fin, tandis que s'ouvrait devant lui la porte du paradis.

Résumé

1 – la foi en la résurrection est l'une des questions fondamentales dans la vision religieuse. La résurrection a été annoncée par les prophètes qui ont appelé les gens à y ajouter foi tout en confirmant le début et la fin de la création.

2 – La foi en la résurrection préserve l'homme de l'illusion et l'empêche d'avoir le sentiment de l'absurdité. Elle lui redonne l'espoir, la patience et la résistance.

3 – il y a deux visions sur la mort:

a: vision matérialiste: elle considère la mort comme étant la fin de l'existence.

b: vision religieuse: elle soutient que la mort n'est rien d'autre qu'une naissance dans un monde meilleur et supérieur. Elle représente une phase de la réalisation spirituelle de l'homme.

4 – il y a plusieurs facteurs qui suscitent la peur vis-à-vis de la mort, entre autres le désir de vivre éternellement ainsi que le fait de considérer la mort comme un anéantissement.

5 – certains aiment la mort, car elle représente pour eux le salut, comme c'est le cas de l'imam ' alî qui n'attendait que ce moment pour aller à la rencontre de son seigneur, exalté et transcendant soit-il.

Questions et débats

1 – Définissez la résurrection d'un point de vue linguistique et technique et expliquez son importance.

2 – citez les effets suscités par la foi en la résurrection.

3 – faites une comparaison entre les sociétés matérialiste et religieuse concernant les maladies psychologiques et nerveuses et les différents aspects de l'anxiété.

4 – expliquez les visions matérialistes et religieuses concernant le phénomène de la mort.

5 – quels sont les facteurs qui suscitent la peur vis-à-vis de la mort?

6 – pourquoi ' alî ibn abî tâlib aime-t-il se rapprocher de la mort?

7 – expliquez la réalité de la mort à la lumière des récits islamiques.

La résurrection, sagesse divine

Introduction

L'activité de l'homme n'est que le reflet de sa volonté et de multiples objectifs. À travers ses diverses actions, il s'attelle à réaliser ses désirs et à atteindre ses buts.

Nous pouvons peut-être penser que les actions que nous accomplissons ne visent aucun objectif. Cependant, après avoir bien réfléchi, nous réaliserons que des objectifs se cachent derrière toute action (et qui sont en rapport avec l'essence de l'homme).

Ainsi, lorsque nous venons en aide à un pauvre, nous pouvons imaginer que ce geste est motivé uniquement par des facteurs humains. Mais en y réfléchissant bien, nous découvrirons un autre objectif qui est la satisfaction et la joie que nous procure le fait d'avoir accordé une certaine somme d'argent à un nécessiteux. Et c'est ainsi que nous pouvons découvrir les objectifs que nous visons à travers les diverses actions que nous accomplissons.

Le monde reflète une sagesse profonde

Le monde tout entier, de la graine jusqu'à la galaxie, est fondé sur un système extraordinaire. Comment peut-on donc penser que le monde a été créé sans objectif?

Peut-on affirmer qu'un membre quelconque de l'organisme humain n'est d'aucune utilité?

Objectif de l'appel dans la prophétie

L'appel des prophètes est essentiellement fondé sur la responsabilité. C'est pourquoi les prophètes proclamaient avec fermeté l'existence d'un autre monde illimité où les hommes seront jugés pour leurs actions. Ils rappelaient et soulignaient que tous les hommes seront rassemblés le jour du jugement dernier, que la vie d'ici-bas était une plantation pour la vie de l'au-delà et que le sort de chacun dépendra de son comportement ici-bas.

La raison réfute la thèse de l'absurdité de l'existence

Est-il logique qu'un peintre dessine un très beau tableau et qu'il le détruise juste après? Ainsi, si la raison de l'homme n'admet pas cela, comment peut-on admettre que le seigneur de l'univers anéantisse par la mort tout ce monde merveilleux qu'il a créé, dont l'homme fait partie en tant que plus noble créature?

Non, la raison réfute catégoriquement ce genre d'argumentation infondée. L'existence doit poursuivre son chemin de la réalisation jusqu'à la perfection. L'homme dont l'existence a commencé depuis Allah doit forcément y retourner.

Vision Coranique

Le noble Coran affirme que le monde a été créé dans un but bien déterminé et réfute catégoriquement l'idée d'une vaine création, d'une existence absurde. Il y est dit à cet effet: « ce n'est pas en vain que nous avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux ».

Dans un autre verset, il est dit: « ce n'est pas pour nous divertir que nous avons créé les cieux, la terre et ce qui est entre eux. C'est en toute vérité que nous les avons créés, mais la plupart [des hommes] ne savent pas ».

Il est encore dit dans un autre verset: « seigneur ! ce n'est pas en vain que tu as créé cela ! gloire à toi ! préserve nous du supplice du feu ! ». Quant à la finalité de l'existence humaine il y est dit: « tous vous retournerez à lui ! ».

Autre argumentation

Le développement spirituel de l'homme ainsi que la réalisation de ses objectifs et ses aspirations ne s'effectuent pas de façon temporelle. Tout homme entretient au fond de lui-même des désirs et des aspirations. Il aimerait vivre éternellement, il aspire à la beauté, à la noblesse et au pouvoir absolu. Cependant, il vit dans un monde limité... où toute chose est limitée.

Ainsi, si l'on réalise que tous ces espoirs que l'on nourrit au fond de soi-même ne peuvent être vains, il est donc certain qu'il existe un monde absolu illimité, où l'homme pourra réaliser ses objectifs, ses vœux et son développement spirituel, un monde où l'homme pourra vivre, loin de toute impureté, où le bonheur et la joie domineront, car il sera proche d'Allah. C'est en fait, un monde où l'on récolte le fruit de son travail, de sa foi... par conséquent, la fin de l'existence de l'homme sera le début d'une vie éternelle qui est la phase finale du développement spirituel de l'homme.

Manifestation de la sagesse divine le jour du jugement dernier

Nous disions plus haut que l'idée soutenant que la vie et l'existence prenaient fin par la mort conduisant ainsi au néant, était en totale contradiction avec la sagesse divine. Par conséquent, il est logiquement nécessaire qu'il y ait un autre monde où les hommes seraient jugés un par un. Le noble Coran annonce le jour de la résurrection comme suit: « en vérité, c'est ton seigneur qui les rassemblera. Il est, en vérité sage et omniscient ».

En outre, l'homme ne peut pas facilement atteindre ici-bas la perfection à laquelle il aspire tant. Cependant il poursuivra son parcours jusqu'à la rencontre de son seigneur, qu'il soit pur et heureux ou impur et malheureux en fonction de son comportement et des actions qu'il aura accomplies ici-bas. Le noble Coran dit à cet égard: « Ô homme, toi qui t'efforces de rencontrer ton seigneur, tu le rencontreras, alors ».

Il est évident que la rencontre avec Allah se fera de deux manières différentes. Ainsi il y aura les gens voués à l'enfer qui rencontreront leur seigneur, mais qui ne bénéficieront pas de sa clémence et de sa bonté. Il y aura également les gens du paradis aux visages rayonnants et heureux, qu'Allah soit satisfait d'eux et qu'ils soient satisfaits de lui. Le noble Coran dit à cet égard: « ce jour là [il y aura] des visages rayonnants, souriants et optimistes, et des visages terreux, couverts de poussière. Ceux [dont les visages seront ainsi] seront les infidèles et les libertins ».

Dans tous les cas, la raison de l'existence de l'homme ne se révélera que dans l'autre monde, là où l'homme verra ses actions et récoltera les fruits de ce qu'il aura semé ici-bas. L'imam 'alî, que la paix soit sur lui a dit à ce propos: « ce bas monde est un lieu de passage et l'au-delà, un lieu de séjour ».

Preuve sur la résurrection – preuve sur la justice divine

1 – L'homme n'est pas nécessairement sanctionné en ce bas monde pour le bien et pour le mal qu'il fait. Ainsi, nombreux sont les criminels et les injustes qui, à travers l'histoire, ont porté atteinte à l'honneur et à la dignité de l'homme. Ils sont nombreux aussi à avoir opprimé des peuples entiers, conquis de paisibles cités et qui ensuite ont continué à mener une vie luxueuse, dans la somptuosité jusqu'à leur mort, sans avoir été jugés pour leurs méfaits. Combien nombreux sont aussi les bienfaiteurs qui se sont sacrifiés, les pieux qui ont enduré toutes sortes de supplices pour avoir défendu les droits des déshérités et des malheureux, et qui par la suite ont quitté ce bas monde sans récolter le fruit de leur action. Tout cela n'est-il pas en contradiction avec la justice divine, s'il n'y avait pas cet autre monde, cet autre jour, où le bienfaiteur et le malfaiteur seraient jugés?

2 – Certains crimes ne peuvent être punis en ce bas monde limité en temps et en espace, d'où une croissance de la criminalité. Ainsi, s'il arrive que quelqu'un tue un innocent, il serait en effet possible de lui infliger un châtiment bien que celui-ci ne réparera pas le tort causé à la victime, tout comme il n'empêchera pas les effets sociaux résultant de ce crime. Cependant, lorsque quelqu'un commet une centaine de crimes, quelle sentence peut-on prononcer contre lui? On ne peut lui infliger qu'une seule peine capitale, ce qui serait bien moindre par rapport à la centaine de crimes qu'il a commis. Dès lors, il est nécessaire qu'il y ait un autre monde où les sanctions seront proportionnelles au crime. Le noble Coran dit à cet égard: « chaque fois que leur peau aura été consumée, nous leur en donnons une autre en échange pour qu'ils goûtent au supplice ».

D'autre part, ce bas monde ne peut récompenser convenablement les personnes charitables, car certaines se sont dévouées durant toute leur vie pour le bien-être de l'humanité et sont mortes sans goûter aux fruits de leurs bonnes actions.

3 – La raison humaine, tout comme le Coran, refuse de mettre sur un même pied d'égalité le bienfaiteur et le malfaiteur, tout comme elle refuse que les innocents soient lésés dans leurs bons droits. Elle ne peut également admettre l'idée qu'Allah ne soit pas fidèle à ses promesses. Il est dit dans le noble Coran: « ceux qui commettent de mauvaises actions s'imaginent-ils que nous les traiterons, dans la vie

comme dans la mort, à l'égal de ceux qui croient et font œuvre pie? Comme ils jugent mal ! Allah a créé les cieux et la terre en toute vérité, pour que chaque âme soit rétribuée selon ses œuvres ; les [hommes] ne seront nullement lésés ».

4 – L'universalité de l'ordre: c'est la justice qui gouverne le monde où chaque chose trouve la place qui lui convient. Cet ordre s'étend de la plus petite graine jusqu'aux galaxies. Ainsi, il suffirait qu'une seule graine ne soit pas soumise à cet ordre universel pour provoquer l'effondrement du monde. L'homme est également soumis à cet ordre. Ainsi, lorsqu'il exploite sa liberté pour agir à son gré, contrairement à la justice qui régit l'existence, il devra bien, un jour, comparaître devant cette justice pour subir un interrogatoire et être sanctionné en conséquence. Le principe est donc cette justice qui régit le monde, et à partir du moment où l'homme n'est pas sanctionné dans ce bas monde, cela signifie qu'il y a un autre monde où l'homme devra comparaître devant la justice divine.

5 – La sanction: c'est le sort réservé à l'homme en fonction de ses actions. Combien nombreux sont les criminels qui ont subi un sort amer qu'ils doivent à leurs mains meurtrières, avant que la mort ne les emporte, alors que personne ne pensait qu'ils allaient subir pareil sort ! Ainsi on ne peut affirmer que le sort des damnés est simplement le fait du hasard, mais il est plutôt le résultat inéluctable de leurs crimes. Le noble Coran dit à ce propos: « Allah leur infligea l'ignominie de la vie d'ici bas et, en vérité, le supplice de la vie future est plus grand encore, s'ils savaient ». De tels cas serviront certainement d'avertissement aux pécheurs qui y verront le triste sort qui leur est réservé. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier le rôle pédagogique de ce phénomène dans l'éducation de l'individu et de la société. Ceci est une grâce divine à l'adresse de l'humanité afin de les guider vers la vérité et l'objectif recherché. Ce genre de sorts qui ne sont que la conséquence des actions accomplies ici-bas constituent un exemple édifiant de la sagesse et de la justice divine qui gouvernent le monde. C'est en même temps un signe évident de la réalité du jour du châtement où les malfaiteurs récolteront le fruit de ce qu'ils ont semé en ce bas monde. C'est dans l'au-delà que se révélera la justice divine.

Résumé

1 – les preuves démontrant la réalité de la résurrection sont multiples: si l'homme ainsi que le monde devaient prendre fin par la mort, la création n'aurait aucune finalité et l'existence serait dépourvue de sens. D'autre part, la raison, la loi islamique et les sciences sont des signes évidents de la sagesse divine dans la création. Par conséquent, il y a nécessairement un monde après la mort où se révélerait la sagesse divine afin de justifier la création et la finalité de l'existence.

2 – la sagesse divine, d'un autre point de vue: l'homme n'a pu réaliser certaines de ses aspirations, comme par exemple, son désir de vivre éternellement. Ces aspirations qui sont naturelles et que l'homme nourrit au fond de lui-même ne sont pas vaines, ce qui implique la nécessité d'un autre monde où elles se réaliseraient.

La preuve de la justice divine: Allah a promis aux bienfaiteurs une récompense et aux malfaiteurs un

châtiment. Cependant lorsque cela ne se concrétise pas en ce bas monde, cela signifie qu'il existe un autre monde où se réalisera la promesse divine.

3 – Le châtiment qui sera infligé à certains n'est que la conséquence des actions accomplies ici bas, et il constitue un témoignage vivant de l'inéluctabilité de la sanction dans l'ordre existentiel.

Questions et débats

1 – expliquez la preuve de la sagesse divine dans le cadre de la résurrection.

2 – comment la sagesse divine se révèle-t-elle?

3 – expliquez les preuves relatives à la création du monde.

5 – expliquez brièvement la justice divine.

6 – il y a trois formes par lesquelles l'homme est rétribué. Expliquez cela.

La nature

1 – La vie après la mort... appel naturel

Parmi les preuves se rapportant à la résurrection, il y a cet appel profond de la nature humaine. Ainsi si nous considérons la vie des peuples d'un point de vue sociologique, nous nous apercevons que l'homme croit à la vie après la mort depuis la nuit des temps.

D'ailleurs les fouilles et les ruines indiquent que l'homme de l'antiquité croyait à la vie après la mort... une vie dans un monde autre que celui-ci où nous vivons. C'est pourquoi les gens, à cette époque, enterraient les morts avec leurs outils et tout ce qu'ils utilisaient de leur vivant, afin de pouvoir s'en servir après la résurrection.

Nombreux sont les peuples chez qui l'on retrouve cette croyance comme les Romains, les égyptiens, les grecs, les babyloniens, les chaldéens, etc.. Le célèbre sociologue Samuel king a dit: « il y a plus de trois mille ans, les Grecs croyaient que l'homme n'était pas réduit au néant après la mort, mais plutôt qu'il ressuscitait et menait une autre vie à l'instar de celle qu'il a connue en ce monde-ci, en éprouvant des besoins pareils à ceux qu'il éprouvait ici. C'est pourquoi les Grecs mettaient de la nourriture à côté de leurs morts ».

2 – Echec de l'homme à saisir correctement l'appel naturel

L'homme avait une conception erronée de la vie après la mort. De nombreuses fausses croyances

soutenaient que celle-ci ne différait pas trop de la vie que nous menons ici bas. C'est ainsi que les habitants des îles Fiji pensaient que les morts menaient une vie normale et pratiquaient des activités telles que l'agriculture, le mariage, ou encore la guerre et les luttes. Les Mexicains quant à eux enterraient le roi en compagnie de son clown privé, car ils pensaient que ce dernier le soulagerait de son chagrin en continuant à le divertir !

3 – L'appel de la nature confirme la vérité

Comment peut-on expliquer l'appel de la nature, cet appel profond en l'homme? peut-on l'expliquer par le fait que cet appel obéit seulement à la volonté divine ou bien à une réalité extérieure lui servant de preuve? Il est regrettable que certains chercheurs en sociologie, dans leur étude des croyances, des mythes et légendes de différents peuples, plus particulièrement la question relative à la vie posthume, prétendent que cette tendance naturelle n'existe pas réellement.

Est-il donc logique de calmer un nourrisson affamé qui réclame le sein de sa mère pour téter le lait, avec une tétine qui servira juste à étouffer sa nature intérieure, car on aura nié l'existence du sein et du lait qu'il contient en tant que réalité extérieure !

L'histoire nous montre que l'homme s'est de tout temps trompé quant au dieu qu'il doit adorer. Nombreux sont les peuples qui ont adoré des idoles et de fausses divinités qui représentaient à leurs yeux le véritable dieu. Cependant cela implique-t-il une exclusion de cette nature innée qui recherche sans cesse Dieu en vue de l'adorer. Le fait de se tromper sur le dieu qu'on doit adorer implique-t-il la non-existence de cet appel naturel à la réalité divine? En aucun cas, le faux critère ne peut signifier que les tendances naturelles n'existent pas chez l'homme.

De telles croyances bien enracinées chez l'homme ne peuvent relever de mœurs et coutumes de peuples. Le fait qu'elles accompagnent l'humanité à travers la longue marche de l'histoire prouve qu'elles relèvent de la nature innée de l'homme dont Allah l'a pourvu lors de sa création. De plus, les mœurs et coutumes sont en perpétuel changement, alors que ces croyances sont immuables tout au long de l'histoire.

Le sentiment de l'homme vis-à-vis de la justice a-t-il changé? l'homme n'est-il pas glorifié depuis toujours? le bien ne demeure-t-il pas une noble valeur dans la vie de l'homme depuis des millénaires? Les différentes générations qui se sont succédées n'ont elles pas glorifié le sacrifice, l'amour et la liberté?

4 – La négation des tendances naturelles implique la négation des vérités évidentes

Même si la foi en la résurrection est assortie de certaines légendes, ce qui est évidemment contradictoire, il n'en demeure pas moins que cette tendance naturelle qui accompagne le

développement intellectuel à travers l'histoire démontre l'authenticité de cette aspiration et son caractère naturel.

En outre, les connaissances humaines étant fondées sur des évidences, elles ne peuvent de ce fait contester certaines réalités, ce qui remettrait en cause la totalité des sciences humaines fondées également sur des évidences. Et puisque la nature innée est la plus grande preuve à cet égard, elle ne peut donc être remise en cause.

Ces évidences n'obéissent pas à un quelconque raisonnement. Au contraire toute argumentation doit se faire par rapport à une évidence. Ainsi, lorsqu'un enfant comprend ce que signifie une partie ou le tout ou encore le plus grand, cela arrive spontanément sans qu'on ait besoin de le lui apprendre. Le tout est en effet plus grand que la partie d'un tout. La négation de ces évidences naturelles implique la négation de toute forme de vérité, d'où l'illusion de son existence même en étant douée de raison et de conscience.

5 – Les données de la nature

C'est cela l'appel de la nature. Il accompagne l'homme tout au long de l'histoire, et il n'y a pas lieu d'argumenter sur le fait que l'homme ressuscitera après la mort et que son existence ne prendra pas fin, mais qu'il renaîtra dans un autre monde.

Avec ce sentiment naturel de l'homme que le monde est fondé sur la justice et sur la responsabilité, il est impossible que le monde prenne fin sans que justice ne soit rendue.

L'appel naturel nous interpelle: ce criminel qui cherche à échapper à la justice et ces tyrans qui piétinent les lois ne seront pas épargnés par la justice universelle. Si cette dernière était une illusion, pourquoi réclamerions-nous alors la justice en ce bas monde? Pourquoi éprouverions-nous de la souffrance lorsque certains sont lésés dans leurs droits? Pourquoi aussi devrions-nous sacrifier notre vie pour l'établissement de la justice? Pourquoi aspirerions-nous à ce que certaines choses se réalisent? n'y a-t-il pas dans toute cette soif pour la justice une preuve de son existence au même titre que la soif que nous éprouvons pour l'eau témoigne de l'existence de celle-ci?

L'aspiration à l'éternité est une preuve de la réalité de la vie éternelle

Parmi les tendances naturelles de l'homme, il y a son désir de vivre éternellement comme c'est le cas de sa quête de dieu. C'est un sentiment que porte en l'homme de puis toujours. Même les négateurs de la résurrection éprouvent un désir ardent pour la vie après la mort.

L'homme est de ce fait, différent de l'animal lorsqu'il satisfait ses instincts. Car, l'animal, une fois ses instincts assouvis, il retrouve la paix. À l'opposé, l'homme ne connaît pas de limite, et combien

nombreux sont les savants et les sages à avoir critiqué la vie dominée par les plaisirs et les jouissances. Donc même si certains ne croient pas en la résurrection, il n'en demeure pas moins qu'à travers leur comportement, ils s'attachent bien à perpétuer leur souvenir dans la mémoire des générations suivantes, après la mort.

Dès lors, il est clair que si la mort représentait la fin, il serait absurde que ces gens-là pensent de la sorte en raison de ce sentiment naturel qui les anime intérieurement.

La recherche de l'infini est une preuve de l'existence d'un monde illimité

Les tendances naturelles de l'homme ne connaissent pas de limite. Ainsi, l'homme continue toujours à nourrir des aspirations sans que rien ne lui donne satisfaction, même si on mettait à sa disposition la terre entière. Il sera toujours en quête de ce qui est plus grand, plus vaste. Car il y a en lui un vif sentiment qui ne lui laissera aucun répit. Ce désir ardent qu'éprouve l'homme sans cesse, s'applique également à la science et au pouvoir.

Nous avons dit précédemment que les tendances naturelles ne dérivent pas du vide, ce qui implique que l'existence ne prendra pas fin par la mort. Au contraire, l'homme continuera son existence tout en réalisant ses aspirations qui s'agitent en lui. Il est d'ailleurs mentionné dans le Coran que l'homme parviendra à la réalisation de ses espoirs et de ses aspirations.

Pourquoi l'homme oublie-t-il l'appel de la nature?

En effet, ce sont les passions et la pollution intellectuelle de l'environnement qui sont derrière l'extinction de l'ardeur spirituelle de l'homme. Ce sont les poisons démoniaques qui empêchent l'éclosion de la nature humaine et son épanouissement, d'où l'apparition successive de prophètes à travers l'histoire. Le noble Coran dit à cet égard: « ne pense nullement qu'Allah puisse manquer à sa promesse envers ses envoyés. En vérité, il est puissant et vengeur. [on s'en rendra bien compte] le jour où la terre sera changée et les cieux également et où les hommes se présenteront devant Allah, l'unique, le vainqueur. Tu verras alors les criminels accouplés par les [pieds et les mains] dans les fers. Leurs tuniques seront de goudron et le feu couvrira leurs visages. [il en sera ainsi], Allah rétribuant chaque âme selon ses actes [sur terre], car il est prompt dans ses comptes. Voilà un message pour les hommes, afin qu'ils soient avertis et sachent qu'il est un dieu unique, et enfin pour que les hommes doués d'intelligence réfléchissent ».

Point de vue de la science sur la possibilité de la résurrection

Parmi les données scientifiques, il y a la possibilité d'un retour à la vie après la mort. Ainsi, les matérialistes avaient, dans le passé, catégoriquement exclu la possibilité de la résurrection, en

soutenant que la vie est impossible après la mort. Cependant, aujourd'hui il est établi que l'homme qui dérive de la terre subit après la mort, une transformation par laquelle il se désintègre en particules qui se confondent avec la terre.

L'homme retrouve ainsi l'état initial avant son apparition. Il ne s'agit pas là d'une disparition, mais d'une transformation d'un état à un autre, car dans les deux cas il conserve toujours son essence. Nos actions, bonnes ou mauvaises demeureront également intactes et c'est elles qui détermineront notre sort et notre avenir.

Ainsi, certains en procédant à la collecte d'ondes sonores les mettant en rapport avec des hommes décédés depuis longtemps, ont abouti à d'assez bons résultats. Il s'agit là de données scientifiques soutenant la réalité de la résurrection. Et puisque l'homme conserve son essence, puisque les actions conservent à leur tour toute leur vigueur dans l'espace de l'univers, pourquoi alors s'imaginer qu'Allah ne serait pas capable de recréer l'homme et de le ressusciter? Le noble Coran ne dit-il pas à cet égard: « de la terre nous vous avons créés. En elle nous vous ramènerons. D'elle, nous vous ferons sortir une fois encore ».

La logique du Coran

Lorsque la question de la résurrection fut posée dans le noble Coran, un certain individu dénommé abû ibn khalif se présenta chez le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, et, tenant un vieil os qui s'effritait dans sa main, il s'adressa à lui en ces termes: « qui redonnera la vie à ces os effrités? ». Ce à quoi il eut une réponse par des versets Coraniques on ne peut plus éloquentes: « réponds: celui qui les a formés la première fois leur redonnera la vie, car il a de toute création un savoir absolu ! or ça, qui a créé les cieux et la terre n'est-il pas capable de créer leurs pareils? Mais oui ! il est le créateur, l'omniscient ». Le Coran se pose ensuite la question suivante: « eh quoi ! avons nous été harassés par la première création? En somme, ils sont dans la confusion [au sujet] d'une création nouvelle ».

La création nouvelle qui est d'une extrême précision ressuscite toute chose dans son essence, ses traits et son expression. Le noble Coran dit à cet égard: « l'homme croit-il que nous ne réunirons jamais ses ossements? Mais si ! nous sommes capables de remettre en ordre [tout en lui, même] ses phalanges ».

Ainsi, même ces phalanges impressionnantes qui permettent de déterminer l'identité de l'homme et qui ne sont jamais identiques chez deux personnes, seront ressuscitées, car il s'agit là d'une puissance absolue qui n'était pas incapable lors de sa première création, comment le serait-elle donc pour sa résurrection? !

Résumé

1 – la vie après la mort est l'appel profond de la nature qui accompagne l'homme tout au long de sa vie. Les découvertes archéologiques confirment cette vérité.

2 – les mythes et légendes qui ont accompagné l’homme ne sont qu’une mauvaise interprétation de cet appel naturel authentique.

3 – la négation des aspirations et tendances naturelles est due à la pollution intellectuelle de l’environnement résultant de la propagande matérialiste et la désinformation qui exploitent les passions et les instincts de l’homme.

4 – les tendances naturelles bien enracinées chez l’homme sont une marque de leur existence effective. Aussi, l’aspiration à l’éternité et à l’infini indique la réalité d’un autre monde correspondant.

5 – les données scientifiques appuient la possibilité de la résurrection, ce qui de l’avis des matérialistes, est impossible.

6 – le noble Coran confirme de façon catégorique la réalité de la résurrection et sa possibilité, car elle est basée sur une puissance absolue qui est la puissance illimitée d’Allah.

Questions et débats

1 – comment l’appel de la nature peut-il constituer une preuve de la nécessité de la résurrection?

2 – citez des exemples sur l’espoir que nourrit l’homme naturellement pour la vie posthume à travers l’histoire de l’humanité.

3 – l’échec de l’homme à trouver un critère fondé exprimant l’appel de la nature signifie-t-il pour autant que cette tendance naturelle n’est pas authentique? Citez un exemple en rapport?

4 – quelles sont les caractéristiques des tendances naturelles? Faites-en une comparaison avec les coutumes populaires.

5 – pourquoi est-il impossible de nier les tendances naturelles?

6 – qu’indique l’aspiration de l’homme à l’éternité et à l’infini? comment peut-on prouver cela?

7 – pourquoi la nature chez l’homme, s’éteint-elle ou se cache-t-elle parfois?

8 – quelles sont les données scientifiques dans le domaine de la résurrection? Citez deux versets Coraniques en rapport avec la résurrection.

Introduction

Lorsqu’on contemple les différents aspects de la nature qui nous entoure, on s’aperçoit qu’il y a plusieurs indices en faveur de l’existence de la résurrection. Ce sont les preuves les plus convaincantes

de la réalité de la résurrection.

La réapparition de la vie dans les choses mortes est sans aucun doute un phénomène impressionnant incitant l'homme à la méditation et à ajouter foi à la résurrection.

Ainsi, en hiver, les arbres dans les jardins sont complètement dénudés, donnant l'impression d'un cimetière spécialement aménagé pour les arbres. Ces derniers ne présentent plus que de simples branches et troncs dénués de toute vie. Tout vous rappelle la mort... une triste atmosphère où règne un profond silence.

Cependant, dès l'approche du printemps, tout subit un changement... les arbres reprennent peu à peu vie, la sève coule dans les branches, les bourgeons éclosent, les fleurs s'épanouissent, et c'est ainsi que le jardin revit. La terre arrosée par la pluie retrouve sa vigueur et reverdit. Bref, toute la nature morte ressuscite.

En effet, nous observons ce phénomène de façon régulière, mais nous ne méditons pas vraiment sur la signification de cette vie qui abandonne les arbres et la terre en raison des conditions climatiques et qui réapparaît par la suite. Pourquoi, donc réduit-on ce phénomène qu'est la résurrection au monde de la flore? pourquoi refuse-t-on de l'admettre dans la vie de l'homme?

Ces arbres sont capables de conserver la vie dans leurs cellules durant des millénaires, et lorsque les conditions sont favorables, celle-ci réapparaît.

Les générations d'êtres humains peuvent à leur tour, après leur mort et leur décomposition au contact de la terre, reprendre vie « au printemps » de la résurrection. Car les conditions favorables à cette résurrection seront remplies et les différents composants de l'homme se rassembleront ainsi tandis que la vie les réanimera.

Le phénomène de la vie de l'au-delà demeure une réalité plutôt confuse chez l'homme. Elle demeurera toujours un secret pour lui, mais il n'en demeure pas moins que c'est une réalité possible. Car la vie, à l'état latent dans les atomes, peut se manifester de nouveau, dès que les conditions favorables se présenteront. Il n'y a d'ailleurs aucune preuve scientifique contestant cette thèse.

Que dit le Coran à cet égard?

a – Possibilité de la résurrection

Compte tenu de l'omnipotence divine et de l'incapacité de la science à redonner la vie, on rejoint l'affirmation logique du Coran sur la possibilité de la résurrection sur la base de la facilité avec laquelle la première création a été réalisée: « avez-vous remarqué ce que vous éjaculez? Est-ce vous qui créez le sperme ou en sommes-nous le créateur? Nous avons décrété que vous mouriez et nous ne saurions être devancés pour vous remplacer après votre trépas par vos semblables et pour vous faire renaître en

ce que vous ne connaissez pas. Certes, vous connaissez la première création ! Que ne réfléchissez-vous pas ! ».

Dans un autre verset le Coran affirme: « que l'homme examine ce dont il a été formé ! il a été créé d'un liquide éjaculé sortant entre les lombes et les iliaques. [Allah] peut fort bien le ramener [à son état originel] ».

Il est encore dit dans un autre verset: « c'est lui qui commence et recommence la création. Cela lui est très aisé ».

L'imam 'alî, que la paix soit sur lui a dit: « je suis étonné de celui qui nie la dernière création alors qu'il voit la première ».

b – Exemples de résurrection en ce bas monde

Le noble Coran n'évoque pas seulement la résurrection comme une éventualité, mais il la confirme au même titre que la résurrection des gens de la caverne qui sont restés plongés dans leur sommeil pendant trois cent neuf ans, de même que la vie du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, un siècle après sa mort ou la résurrection des oiseaux après leur mort et leur réponse à l'appel d'Ibrahim, etc..

Aussi, le Coran, en évoquant la possibilité de la résurrection, nous invite à la méditation sur la nature qui meurt et qui ressuscite continuellement, témoignant par là même de la résurrection. Le noble Coran dit à cet effet: « nous redonnons la vie à un pays mort [de sécheresse]. Ainsi sera la résurrection ». Dans un autre verset il est dit: « Ô hommes ! si vous êtes dans le doute au sujet de la résurrection [rendez-vous compte que] nous vous avons créés de poussière. Il en est ainsi, parce qu'Allah est la vérité, qu'il redonne la vie aux morts, qu'il a pouvoir sur tout ». « Allah vous fait croître de la terre comme des plantes. Puis il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement ».

c – Nécessité et inéluctabilité de la résurrection

Le Coran, en vertu de la sagesse et de la justice divines, présente la résurrection comme une nécessité et une fatalité. Plusieurs versets l'indiquent: « ils jurèrent par Dieu, avec toute la force de leurs convictions [affirmant]: “Allah ne ressuscitera pas celui qui meurt !”. [pourtant] si ! il ressuscitera [les morts] selon une promesse qu'il se doit de tenir, mais la plupart des hommes ne savent pas ».

Le Coran présente la résurrection comme une promesse faite par Allah et devant inévitablement s'accomplir.

Dans un autre verset, il est dit: « les incrédules prétendent qu'ils ne seront jamais ressuscités. Dis-leur: « mais si, par mon Seigneur ! vous serez ressuscités certainement et certainement vous serez avisés de ce que vous aurez fait ! cela sera aisé pour Allah ! ».

L'indépendance de l'esprit, signe évident dont la mort ne marque pas la fin de la vie

Introduction

Le caractère spécifique de l'esprit: parmi les questions permettant de prouver la réalité de l'au-delà, il y a celle relative à l'esprit et son caractère immatériel. Ainsi, malgré les innombrables recherches effectuées dans ce sens, aucun progrès n'a été enregistré quant à la nature de l'esprit.

Il est dit dans le noble Coran: « on t'interrogera sur l'âme. Dit: l'âme relève de l'ordre de mon seigneur et, en fait de science, vous n'avez reçu que peu de chose ».

En effet, malgré les innombrables recherches entreprises par la science en vue de déterminer la nature de l'esprit, elle continue toujours à buter sur cette question.

Le noble Coran présente l'esprit comme étant indépendant: « nous avons créé l'homme d'un extrait d'argile ; puis nous en fîmes une goutte de sperme déposée en un réceptacle sûr. Nous avons métamorphosé la goutte de sperme en jointif, celui-ci en un embryon dont nous avons fait une ossature que nous avons revêtue de chair. Nous l'avons ensuite transformée en une tout autre création. Béni soit Allah, le meilleur des créateurs ! »

Dans un autre verset, il est dit: « ensuite il lui a donné une forme harmonieuse et a insufflé en lui de son esprit. Il vous a dotés d'une ouïe, d'une vue, d'un cœur. Rarement vous [lui] témoignez votre reconnaissance ».

Puis dans un autre verset il est fait mention de la créature d'Allah et de l'ordre donné aux anges pour se prosterner devant elle: « et lorsque j'en aurai parfait la forme et insufflé en lui mon esprit, vous vous jetterez devant lui et vous vous prosternerez ».

Nous remarquons à travers cette série de versets, les différentes étapes de l'évolution physique de la création de l'homme. Ensuite intervient une transformation importante lorsque l'esprit est insufflé au corps. Cependant cet esprit ne provient pas de la terre, car c'est une réalité immatérielle, indépendante qui ne possède aucunement les caractéristiques de la matière.

Même les matérialistes, malgré les divergences qui les opposent aux hommes religieux, sont soumis à cette réalité spirituelle. Et lorsqu'il y a divergence, celle-ci se limite seulement à l'indépendance ou à la non-indépendance de l'esprit.

La pensée matérialiste

Les matérialistes refusent d'admettre que l'esprit soit une essence indépendante et pensent qu'il représente l'ensemble de l'activité humaine résultant d'une série de signes neurologiques, qu'il dépend

de lois physiques et reflète l'activité physique neurologique de même que les réactions chimiques afférentes.

C'est là que commence la divergence entre le point de vue matérialiste et l'attitude de la religion. Les matérialistes comparent l'homme à une voiture qui se compose de plusieurs éléments. Ainsi s'il se trouve que l'un de ces éléments tombe en panne, la voiture ne fonctionnera plus. Il en est de même pour l'homme, en sorte que si son cerveau subit un dommage, il cessera inéluctablement de vivre. On déduit de cette thèse que l'esprit est un élément physique faisant partie des autres composants de l'homme.

En réalité, cette thèse risque grandement d'induire en erreur par une comparaison abusive entre l'homme et la voiture. Car comment peut-on considérer l'esprit et sa manifestation à travers la volonté et la perception, comme une réalité physique? ! de plus, le dommage subi par l'une des différentes parties de l'homme et la cessation de la vie qu'elle implique pour ce dernier n'indique pas que l'esprit est physique. Car les membres de l'homme ne sont rien d'autre que les instruments de l'esprit par le biais desquels celui-ci peut exercer des activités, et il est tout à fait normal que l'activité de l'homme cesse, en raison de cette détérioration subie par ce membre puisque l'esprit perd à travers lui la faculté d'exercer son travail.

C'est pourquoi la relation entre le corps et l'esprit est définitivement rompue à la suite de certains accidents. Il convient d'ailleurs, à cet égard, de souligner que c'est l'esprit à lui seul qui accomplit les différentes activités et non pas les cellules physiques. À titre d'exemple, c'est lui qui est derrière les facultés sensibles comme l'ouïe et la vue et non les organes correspondants que sont l'oreille et l'œil.

Lorsque l'homme utilise l'appareil téléphonique à travers lequel s'opèrent l'audition et la parole, est-ce le téléphone qui entend et qui parle ou bien l'homme? Ceci est valable aussi pour la voiture, car si son moteur, par exemple, ne fonctionne plus à la suite d'une panne, est-il logique d'affirmer que c'est l'ensemble de la voiture qui est en panne, ou que la voiture représente le moteur, et que le conducteur de même que les autres éléments ne sont plus d'aucune nécessité, puisque la voiture aura perdu tout ce qui la compose, par suite de la panne du moteur? Certainement pas ! car le moteur, de même que tous les autres éléments de la voiture, sont à la disposition du conducteur.

Peut-on dire que l'homme ne représente que le cerveau, lorsque l'activité de celui-ci cesse tandis que son activité psychique continue? En établissant une comparaison, on pourrait dire que l'esprit ressemble à l'énergie électrique, indispensable au fonctionnement de certains appareils. Ainsi, lorsqu'il y a rupture du courant électrique, ces appareils semblent subir une sorte de mort. Il en est de même pour l'homme. Lorsque celui-ci meurt, son corps n'est plus en rapport avec l'esprit. Cependant cette rupture n'indique pas la disparition de l'esprit comme c'est le cas de la coupure du courant électrique qui implique la fin de celui-ci.

Les caractéristiques de la perception humaine indiquent l'immatérialité de l'esprit

Les êtres physiques sont caractérisés par leur lien au temps, à l'espace, au changement et à la transformation, alors que les différentes perceptions de l'homme ne sont pas soumises à cela. C'est ainsi qu'il y a certaines perceptions qu'on ne peut expliquer d'un point de vue physique. Lorsque nous établissons une comparaison entre deux choses, en vue d'y porter un jugement, celui-ci doit se faire en dehors des sens. Il apparaît dès lors que ce qui se réfléchit sur les cellules du crâne n'est autre que des images particulières, alors que le juge doit être informé sur toutes les images pour pouvoir établir la comparaison.

Lorsqu'il n'y a pas de cellule nerveuse portant cette caractéristique et jouissant de cette faculté, ce que les matérialistes ne peuvent prétendre, on est contraint d'admettre que le jugement est prononcé ailleurs.

Les perceptions humaines jouissent, entre autres, de la faculté d'assimiler les réalités universelles. Ainsi les résultats auxquels on aboutit au moyen de l'expérience et les informations collectées sur la base des sens, sont soumis au changement, car ils sont inscrits dans un cadre purement physique. Cependant, les résultats fondés sur les perceptions sont fixes, permanents, universels, non liés au temps et à l'espace, ce qui n'est pas le cas pour la matière.

Ainsi l'homme, par exemple, reconnaît le goût du sucre grâce au sens du goût. Et lorsqu'il goûte plusieurs fois cette substance, il juge que cette substance est sucrée. Il est évident que ce ne sont pas les sens et les cellules nerveuses qui prononcent ce jugement, car tout ce que fait le sens du goût se limite à un moment et à un lieu donnés et concerne un sujet bien défini, tandis que le jugement universel n'est point soumis à ces restrictions. Dès lors, il apparaît que la perception des réalités universelles est à son tour, une preuve quant à l'immatérialité de l'esprit et de son indépendance.

La stabilité de la personnalité est une preuve de l'immatérialité de l'esprit

Parmi les autres preuves démontrant l'immatérialité de l'esprit, il y a l'unicité et la stabilité de la personnalité humaine. Ainsi, l'homme, de par sa science immédiate, sait qu'il possède une réalité stable, dite « le moi ». Cette réalité accompagne l'homme durant toute sa vie sans changer et sans disparaître.

De plus, les cellules physiques du corps humain étant en changement continu, l'organisme humain, connaîtront au bout de sept à huit ans, selon les biologistes, un changement de toutes ses cellules. D'autre part, bien que la réalité du « moi » continue à exister depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, les sentiments de l'individu subissent, eux, un changement. Cependant notre conscience intérieure confirme la permanence de cette réalité et sa continuité.

Notre personnalité, outre la dimension physique, se situe sur une ligne comparable au fil de chapelet qui réunit la totalité de ses grains dans un parfait ordre ; c'est cela l'esprit qui réunit tous les éléments dispersés dans le cours de la vie, et qui est immatériel et indépendant.

À présent qu'il est établi que l'esprit n'a pas d'existence physique, il s'avère aussi certain qu'il y a, outre le monde physique, un autre monde aux caractéristiques différentes, ce qui écarte la thèse des matérialistes selon laquelle il n'y aurait pas de monde métaphysique.

Résumé

1 – la nature nous fournit des exemples sur la résurrection à travers les plantes qui perdent la vie en hiver puis ressuscitent au printemps.

2 – la résurrection est présentée dans le Coran comme une possibilité en considération de l'omnipotence divine. Elle est également citée comme une nécessité afin que se réalisent la sagesse et la promesse d'Allah.

3 – parmi les preuves démontrant l'événement inéluctable qu'est la résurrection, et l'existence du monde métaphysique, il y a l'esprit et son caractère immatériel. Ainsi, parlant de l'origine de l'homme, le Coran met en valeur la dernière phase de sa création durant laquelle l'esprit lui est insufflé et qui est désignée par l'autre création, en ce sens qu'il en a subi une grande transformation, ce qui confirme l'incapacité de la science à expliquer l'énigme de l'esprit et la vie.

4 – les matérialistes réfutent l'indépendance de l'esprit sans pour autant pouvoir expliquer la nature de celui-ci et sa manifestation à travers la volonté et la perception. Car les perceptions de l'homme ont des caractéristiques universelles et les jugements qui en découlent ne sont pas soumis aux facteurs physiques.

5 – une autre preuve démontrant l'immatérialité de l'esprit, c'est la stabilité de la personnalité humaine. Ainsi les cellules du corps sont en changement continu en sorte que le corps humain subit une transformation générale tous les sept à huit ans. Dans le même temps, la personnalité est stable durant toute la vie de l'homme et représente le centre de son existence.

Questions et débats

1 – citez des exemples sur la résurrection des morts.

2 – comment le Coran argumente-t-il sur la possibilité de la résurrection? Citez un verset.

3 – comment le Coran argumente-t-il sur la nécessité de la résurrection et son inéluctabilité? Citez des versets.

4 – qu'est-ce que l'esprit? Pourquoi le Coran désigne-t-il l'esprit par « l'ordre d'Allah »? Quelle est la différence entre l'être relevant de l'ordre et l'être relevant de la création?

5 – sur quels critères, les matérialistes se basent-ils pour réfuter l'indépendance de l'esprit?

6 – comment les perceptions humaines peuvent-elles être considérées comme des preuves de l'immatérialité de l'esprit?

7 – comment peut-on comprendre la stabilité de la personnalité? Quelle en est la preuve?

Les différentes caractéristiques des l'esprit

1 – L'autorité de l'esprit

L'âme humaine possède deux sortes de caractéristiques. Les unes se rapportent aux sens physiques, comme la sensation éprouvée lorsqu'on a faim et qui nous amène à nous nourrir. Les autres, à l'opposé des premières, sont psychiques, comme les facultés de réfléchir, de percevoir ou encore les sensations d'amour ou de rancune.

Ainsi la sensation de faim qu'éprouve l'homme et qui lui donne envie de manger se classe parmi tout ce qui a trait aux plaisirs des sens. D'autre part, l'homme peut offrir son repas à un autre que lui par altruisme, tout comme il peut s'en priver pour des raisons politiques ou religieuses. Cependant ce comportement n'a rien à voir avec les plaisirs sensoriels. On en déduit que dans le corps humain l'autorité revient à l'âme, car c'est elle qui diagnostique ce qui est bien et ce qui est mauvais comme l'indique le verset suivant: « par l'âme et ce qui l'a équilibrée et lui a inspiré son libertinage ou sa piété ». Cette âme est une réalité non matérielle, car la matière n'est susceptible que d'une seule réaction, par exemple l'eau qui gèle sous l'effet du froid et ne risque pas d'en bouillir. L'âme quant à elle, possède en même temps la faculté de faire aussi bien le bien que le mal.

2 – La faculté de perception transcende le temps

La faculté de perception dépasse le temps. S'il n'en était pas ainsi, elle ne pourrait observer le mouvement du temps dont la perception requiert une faculté qui se situerait en dehors de lui-même, indépendante, sans quoi cela serait impossible.

Ainsi l'homme possède deux faces de perception: l'une est liée au temps et représente la dimension temporelle ou physique. L'autre est intemporelle et n'est pas soumise au facteur temps. L'imam ' alî, que la paix soit sur lui a dit: « oh hommes, nous avons été créés au même titre que vous, pour l'éternité et non pas pour disparaître ; cependant vous quitterez ce bas monde. Ainsi, approvisionnez-vous pour votre prochaine demeure où vous vivrez éternellement ».

3 – Possibilité de se représenter dans l'esprit des objets de grande taille

D'après les lois physiques, il est impossible qu'un objet de petite taille contienne un objet de grande taille. Il est par exemple hors de question de trouver une place à une montagne sur une surface de quelques centimètres. Cependant il est possible de se représenter cette montagne dans l'esprit humain, quelles que soient ses dimensions. Ainsi, l'homme possède le plein pouvoir de se représenter toute une ville, y compris ses rues, ses ruelles et ses maisons, ce qui est impossible dans l'espace des lois physiques.

4 – Fixation d'informations et de souvenirs dans notre esprit

Nous avons vu précédemment que les êtres physiques sont liés au temps et à l'espace et sont sans cesse soumis à un état de changement, de désintégration et de mort. Cependant cela s'applique-t-il par rapport à l'esprit? l'homme a-t-il besoin de plusieurs années pour se représenter un grand édifice ou bien cela se produit-il sans qu'il ait besoin de temps? Les informations que retient l'esprit, comme les noms, les images, les numéros et les souvenirs, changent-elles au fil des jours? Le concept représentant le chiffre quatre par exemple peut-il être susceptible d'un changement pour devenir trois? Les beaux souvenirs se transforment-ils à la longue en souvenirs amers? En définitive, où résident-elles toutes ces images intellectuelles?

Nous remarquons que tout ce que nous avons évoqué ne comporte pas de caractéristiques physiques. Il est donc clair que l'esprit humain n'est pas composé de matière, mais il est bien une réalité abstraite. Les cellules nerveuses sont maintes fois soumises au changement durant le cycle de vie humain. Cependant les images relatives aux amis, les souvenirs d'enfance et tout ce que l'homme retient comme poésie et information restent conservés dans la mémoire malgré le changement subi par les cellules nerveuses qui ont enregistré ces souvenirs et tout ce que l'homme observe.

Ainsi, s'il arrive que l'homme oublie certains souvenirs, il lui suffit de fournir un effort au niveau de sa mémoire pour que les images qui y étaient conservées depuis longtemps réapparaissent, ce qui confirme que les cellules nerveuses ne sont autres que des outils à la disposition de l'esprit.

5 – Indivisibilité de l'esprit

Toute chose physique, quelle que soit sa petitesse, est divisible. Ainsi, il est possible par exemple, de décomposer un crayon en deux moitiés et diviser encore ces moitiés comme on veut et même si cette division en partie devient par la suite impossible, on peut se la représenter dans l'esprit. Toutefois, peut-on procéder à la même opération quand il s'agit de vérités et de jugements rationnels? cela peut-il se produire dans la vérité suivante: $2 \times 2 = 4$ ou encore dans la loi relative à la fraîcheur de l'air.

Il en résulte que tant que l'esprit agit indépendamment des lois physiques, il est lui-même abstrait et ne peut en aucun cas être soumis aux sciences empiriques. C'est pourquoi il n'appartient pas aux

matérialistes d'argumenter sur l'esprit, car celui-ci ne peut être soumis ni à leurs outils ni à leur avis.

L'expérience et l'esprit

Si l'esprit ne peut être soumis à une expérience, il est cependant possible de tirer profit de certaines observations de ses caractéristiques, ce qui peut conduire certains à avoir foi en l'esprit, notamment les partisans de l'expérimentation. voici quelques exemples en rapport avec le sujet:

1 – Evocation des esprits

L'évocation des esprits est l'une des questions qui n'ont cessé d'attirer l'attention des savants et des chercheurs. Certains parmi ces derniers ont affirmé que cette question dépasse le simple cadre théorique et doit s'inscrire dans le cadre expérimental et scientifique. D'ailleurs ils ont écrit plusieurs ouvrages à cet égard.

Ainsi, au cours de séances où l'on évoquait les esprits, des faits impressionnants ont été enregistrés comme l'élévation d'un corps planant dans l'air sans aucun soutien physique, ou l'écriture de certaines choses sur des feuilles déposées dans des boîtes fermées et scellées, ou encore la lecture de feuilles écrites, par quelqu'un ne sachant ni lire ni écrire ! ! ou bien encore cet autre parmi l'assistance qui disait des choses qu'il n'était pas capable de comprendre lui-même.

Farid wajdi, auteur de l'ouvrage, « dâiratu-l-ma'ârifi-l-qarni-l-'ashrîn » (encyclopédie du 20e siècle) a rapporté une liste de noms de savants qui auraient participé à des séances où l'on évoquait les esprits, et qui soutenaient que cette question relevait indéniablement du domaine scientifique. Les résultats rendus publics à ce sujet par les experts, consistent en la survie de l'esprit et sa continuation après la mort de même que le pouvoir que possède celui-ci à accomplir certaines actions sans avoir besoin du corps. Ces résultats sont fondés sur des témoignages recueillis au cours de séances d'évocation des esprits, que la science n'arrive toutefois pas à expliquer, mais qui l'ont amené à reconnaître l'existence de l'esprit.

Signalons de façon incidente que ce phénomène scientifique a été exploité à tort, comme bon nombre de vérités scientifiques d'ailleurs, par des charlatans qui ont fait preuve d'un cynisme outré. C'est pourquoi on ne peut pas se fier à certaines prétentions relatives à l'évocation des esprits, mais il convient de souligner que ce phénomène scientifique est véridique.

2 – L'hypnose

L'hypnose est un phénomène à travers lequel on peut reconnaître l'indépendance de l'esprit et son caractère abstrait. Ainsi, lorsque l'homme par exemple fixe son regard avec insistance sur un endroit donné, il est envahi par un état de sommeil qui est différent du sommeil habituel.

Le sujet hypnotisé n'entend rien si ce n'est la voix de celui qui l'a hypnotisé, car ce dernier domine

parfaitement son sujet et agit sur lui de façon extraordinaire puisque le sujet hypnotisé exécute à la lettre les ordres de l'hypnotiseur. En outre, les sens du sujet hypnotisé ne fonctionnent plus et son corps s'affaiblit.

L'hypnose a connu un grand développement et a permis de découvrir des cas de maladies psychologiques. Elle est même utilisée pour les opérations chirurgicales lorsqu'il est difficile de pratiquer une anesthésie par injection à un patient.

Au cours de l'hypnose, des phénomènes impressionnants se manifestent. Ainsi, le sujet hypnotisé pourrait par exemple parler des langues étrangères qu'il n'avait jamais parlées auparavant, ou obtenir des informations qu'il ignorait avant ou encore l'esprit pourrait voyager vers des régions éloignées... autant de phénomènes qui ne peuvent être expliqués sous un rapport exclusivement physique, ce qui prouve que l'homme est doué d'un esprit fort profond, énigmatique et immortel.

3 – La télépathie

L'homme a depuis bien longtemps une certaine connaissance sur la télépathie, mais celle-ci n'a fait l'objet d'études que vers la fin du dix-neuvième siècle. Ainsi les rapports intellectuels entre deux personnes séparées par une longue ou une courte distance, sont possibles. La chose se présente ainsi: si les sujets sont proches l'un de l'autre, ils se tiennent face à face tout en s'abstenant d'user de paroles ou de gestes, puis ils opèrent une transmission réciproque d'idées. Quant aux sujets séparés par de grandes distances, chacun d'eux focalise ses idées en un endroit donné et à un moment donné, puis ils procèdent à une transmission réciproque d'ondes. Ce phénomène télépathique ayant fait l'objet d'études par les chercheurs est fort impressionnant et démontre par là même l'indépendance de l'esprit, son caractère abstrait et son activité séparée du corps.

4 – Les visions justes

Parmi les preuves démontrant l'indépendance de l'es, il y a ce que traverse l'homme durant le rêve et ce qu'il voit dans ce monde de songes et de visions, particulièrement dans les rêves prémonitoires qui se réalisent rapidement dans la vie.

Il y a plusieurs sortes de rêves. Toutefois, la plupart ne sont que le reflet de l'activité exercée pendant le jour par l'homme. D'autres rêves reflètent les espoirs, les souhaits et les aspirations de l'individu ou encore ce qui s'est produit dans le passé. Il y a également les cauchemars qui font partie des rêves. Ils sont dus, soit à une nourriture inadéquate prise par le sujet avant de dormir ou à son excès ou encore à certaines maladies.

Cependant, il peut arriver que le sujet fasse un songe où l'inspiration prédomine, révélant ainsi de façon extraordinaire, des événements devant se produire à l'avenir. Ces mêmes événements peuvent dans le rêve, revêtir la forme de symboles, ce qui nécessite une interprétation profonde et minutieuse. Le rêve du roi d'Égypte ou ceux cités dans la sourate yûsuf représentent certainement un autre exemple à cet

égard.

L'esprit humain relève du monde métaphysique. De plus, ce même esprit se soustrait au corps et de ce fait, il reçoit selon des circonstances particulières et suivant sa prédisposition, certaines vérités, dont l'homme, retiennent les détails essentiels au réveil.

La vision à la lumière du noble Coran

Le Coran considère le sommeil comme un état de mort car il intervient suite à la séparation temporaire de l'esprit du corps (tandis que la mort intervient suite à une séparation permanente du corps et de l'esprit) tout comme l'état d'éveil est considéré comme une résurrection par rapport à cet état de mort. Allah, transcendant soit-il a dit dans le noble Coran: « Allah reçoit les âmes à l'heure du trépas, ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. Il retient celles dont il a décidé la mort et relâche les autres jusqu'au terme fixé. En vérité, il y a en cela des signes pour des gens qui réfléchissent ».

Toujours selon le Coran, même si extérieurement le rêve semble dépendre de forces naturelles, il n'en demeure pas moins qu'intérieurement il relève de l'esprit. Ainsi le sommeil est une mort temporaire et la mort un sommeil permanent, mais dans les deux cas l'esprit se déplace d'un monde à un autre. Cependant le sujet ne se préoccupe pas, au réveil, du voyage accompli par son esprit durant le sommeil.

Le Coran affirme clairement l'authenticité de la vision. Celle-ci peut être, plus particulièrement par rapport aux prophètes, l'expression d'un message divin comme ce fut le cas pour notre maître ibrahîm lorsqu'il s'est vu immoler son fils ismâ'il, ou la vision de yûsuf qui prévoyait un grand événement qui s'était révélé vingt ans après, de même que les visions qu'ont eues ces deux compagnons de cellule, ou encore la vision du roi qui s'est réalisée quelques années après.

Comment peut-on expliquer la juste vision

Il convient tout d'abord de préciser que les rêves dont nous parlions au début peuvent être interprétés d'un point de vue matérialiste. Cependant, en ce qui concerne les rêves prémonitoires que nous avons abordés par la suite, il s'agit là d'un phénomène que la théorie matérialiste ne saurait expliquer. Le rêve prémonitoire est un phénomène ancien qui a accompagné l'existence de l'homme et qui a même été confirmé par les livres sacrés révélés.

Ainsi, si la matière est liée au temps et à l'espace, quels sont donc les facteurs qui la rendent capable de s'affranchir durant le sommeil pour prédire des événements devant se produire à l'avenir, c'est-à-dire à un moment auquel elle n'est pas encore parvenue et dans un lieu où elle ne s'est jamais rendue?

Si l'homme s'endort dans une ville donnée, comment peut-il donc se retrouver en voyage dans d'autres

villes éloignées où il voit des paysages qu'il n'a jamais vus en état d'éveil? Il est tout à fait logique que seul l'esprit puisse expliquer ce phénomène, grâce à son indépendance et à son caractère abstrait. L'organisme renferme une vérité immatérielle, l'esprit qui n'est lié ni au temps ni à l'espace, et qui est immortel. C'est une vérité extraordinaire dont les possibilités sont énormes.

Les prouesses de grands sportifs

Nous avons suffisamment entendu parler d'actions accomplies par certains grands sportifs, ou lu cela dans des ouvrages, ce qui nous évite de donner des exemples en rapport avec ce phénomène.

À supposer que l'esprit soit un phénomène physique, il n'en demeure pas moins que les actions accomplies par ces sportifs ne peuvent être expliquées par une matérialité de l'esprit.

Ainsi il est tout à fait normal d'admettre le caractère abstrait de l'esprit qui recèle suffisamment de possibilités, dont la puissance et l'énergie qui sont immatérielles, puissance qui se distingue d'ailleurs par son caractère éternel.

Exemple de comparaison

On pourrait comparer l'homme dans sa totalité à un avion se composant d'un ensemble de parties, chacune d'elles devant assurer, suivant sa mission, un rôle donné, au cours du vol. toute défaillance entraînera une panne pour l'avion et l'exposera au danger de chute. Cependant, il est évident que cet avion requiert un pilote, expert en aviation et dans le pilotage d'avions. Naturellement ce pilote ne fait pas partie du lot de parties représentant l'ensemble de l'avion, mais sa présence est indispensable.

Dans cet exemple que nous avons cité pour établir une comparaison, les parties de l'avion pourraient représenter les différents membres de l'homme, tandis que le pilote représenterait l'esprit dans le corps de l'homme.

Résumé

1 – l'homme est en possession de deux réalités: l'une, physique, à laquelle l'activité humaine est liée. L'autre, immatérielle, dont l'activité n'est pas soumise à un critère physique, qui est l'esprit qui domine l'existence de l'homme dans sa totalité.

2 – parmi les preuves démontrant le caractère abstrait de l'esprit, il y a l'existence de la faculté de perception qui observe le mouvement du temps.

3 – autres preuves: possibilité, grâce à l'esprit, de se représenter des objets de grande taille, ce qui est impossible dans le monde physique.

4 – le monde des expériences souligne à son tour l'indépendance de l'esprit, à travers certaines

manifestations, comme l'évocation des esprits, l'hypnose, la télépathie, le monde des visions et des songes et les prouesses accomplies par certains sportifs.

5 – indivisibilité de l'esprit par opposition à la matière.

6 – les limites propres au temps et à l'espace, franchies par l'homme dans le monde des visions, et sa vision des événements futurs, sont chose impossible dans le monde physique, ce qui confirme l'immatérialité de l'esprit.

Questions et débats

1 – faites un commentaire sur les caractéristiques des êtres matériels et immatériels.

2 – comment peut-on prouver, à travers l'existence de la faculté de perception, l'indépendance de l'esprit?

3 – pourquoi l'activité intellectuelle met-elle en désordre les lois du monde physique?

4 – qu'implique l'indivisibilité des réalités?

5 – indiquez brièvement ce que vous savez sur l'évocation des esprits, sur l'hypnose ainsi que la télépathie et dites comment on peut, à travers elles, prouver l'indépendance de l'esprit et de son immatérialité.

6 – Quels sont les différents types de visions et de songes et lequel parmi eux prouve le caractère abstrait de l'esprit?

7 – Citez un cas auquel vous avez vous-même été témoin, concernant les différentes actions des sportifs, ensuite commentez ce phénomène.

Le monde du barzakh

Le barzakh, signifie, sous un rapport linguistique, obstacle, barrière, limite séparant deux objets. Techniquement, il implique le monde intermédiaire entre la mort et la résurrection, c'est-à-dire le monde qui commence au moment de la mort et qui s'achève le jour de la résurrection. Du point de vue technique, le barzakh n'a été cité qu'une fois dans le Coran, dans la sourate al-mu'minûn (les croyants). Ainsi Allah transcendant soit-il dit: « derrière eux un obstacle est dressé jusqu'au jour de la résurrection ». Du point de vue linguistique, il est cité dans la sourate ar-rahmân: « entre est un isthme, en sorte qu'elles ne se mélangent pas ».

Les récits rapportent cette parole de l'imam Sadiq, que la paix soit sur lui: « par Allah, je crains pour vous

le barzakh ». Lorsqu'il fut interrogé sur le barzakh, il répondit: « le barzakh est le séjour de l'homme à la tombe depuis la mort jusqu'au jour de la résurrection ».

L'agonie

Les souffrances et l'amertume qu'endure l'homme au moment où son esprit le quitte représentent l'agonie et ses affres. Cette séparation se fait de façon différente en fonction du comportement de l'individu. Ainsi la séparation de l'esprit du corps des élus se fait différemment de celle des damnés.

Plusieurs versets Coraniques ainsi que des récits explicitent cette question. Il est dit dans le noble Coran: « ah ! si tu voyais les imposteurs dans les affres de la mort, tandis que les anges, les mains tendues, leur ordonneront: « rendez vos âmes ! vous allez recevoir aujourd'hui, en rétribution, le supplice de l'humiliation pour avoir dit, contre Allah, le contraire de la vérité et vous être écartés de ses versets avec hauteur ! ».

L'agonie, chez les damnés, est affreusement décrite par les récits, contrairement à celle des croyants. On interrogea l'imam Sadiq: « oh fils de l'envoyé d'Allah, le croyant redoute-t-il le moment où son esprit le quitte? » il dit: « non, par Allah, en vérité lorsque l'ange de la mort se présente à lui pour lui ôter l'esprit, il est anxieux, mais il est vite soulagé lorsqu'il lui dit: « oh saint d'Allah, ne crains rien, par celui qui a envoyé Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, je serai tendre et généreux avec toi beaucoup plus que ne le serait ton père s'il était à tes côtés, ouvre tes yeux et regarde ». Il lui fait découvrir le prophète, et lui fait savoir que, 'Alî, Fatima, Hassen, Hussein et les imams parmi leur progéniture, seront ses compagnons. Et lorsqu'il ouvre les yeux, une voix céleste appelle son esprit en ces termes: « Ô toi, âme apaisée ! retourne vers ton seigneur, satisfaite et agréée ! entre parmi mes serviteurs ! entre dans mon paradis ! ». Il n'y a rien de plus agréable pour lui que cet instant où son esprit lui est retiré et qu'il rejoint celui qui l'appelle ».

La vie dans le monde du barzakh

Après la mort, les esprits des élus s'échappent comme s'ils venaient de se débarrasser des barreaux de la cellule de prison qu'est ce bas monde... ils s'en échappent dans un état euphorique après s'être débarrassé du lourd fardeau d'argile de terre et de matière, pour rejoindre le monde de la beauté qui ne connaît ni limite, ni vieillesse, ni fin, ni supplice, ni souffrances... ils vivront dans un monde débordant de lumière, d'amour et de paix.

Quant aux méchants, ils vivront dans les ténèbres, en proie à l'anxiété et à la terreur. Leurs péchés ainsi que toutes les actions commises en ce bas monde défileront sous leurs yeux. Les fantômes de victimes planeront au-dessus d'eux et les gémissements des suppliciés retentiront dans leurs oreilles.

Écoutons ce que dit le noble Coran à propos du sort réservé aux grands pécheurs: « ils seront exposés au feu matin et soir et le jour où sonnera l'heure [il sera dit]: faites entrer [et livrez] les gens de pharaon

au plus dur supplice ».

La vie du monde intermédiaire ou barzakh est supérieure à la vie d'ici-bas. La tradition rapporte les paroles suivantes du prophète à propos des deux mondes: « les hommes sont endormis, mais dès qu'ils meurent ils s'éveillent à la réalité ».

Durant la bataille de barre, les cadavres des idolâtres étaient jetés dans des puits sur ordre de notre prophète Muhammad, qui, debout devant eux, les interpellait un par un: « avez vous vraiment trouvé ce que vous avait promis votre dieu? Pour ma part, j'ai réellement trouvé ce que mon seigneur m'a promis. Peuple malheureux que vous étiez aux yeux du prophète ! vous m'avez pris pour un menteur tandis que des gens m'ont ajouté foi, vous m'avez chassé de chez moi tandis qu'ils m'ont hébergé, vous m'avez livré des combats meurtriers tandis qu'ils m'ont apporté secours ! ». certains musulmans se sont alors exclamés: « oh envoyé d'Allah, comment t'adresses-tu à un peuple qui est déjà mort? »

Ce à quoi il répondit: « vous n'entendez pas plus ce que je dis qu'ils ne l'entendent, ils ne peuvent simplement pas me répondre ».

Les caractéristiques du monde du barzakh

1 – La faculté de perception chez l'homme s'intensifie dans le monde du barzakh. Ainsi, il réalise que le supplice et le plaisir spirituel n'ont rien de commun avec ceux de ce bas monde.

2 – La grâce et le supplice dans le monde du barzakh sont passagers ; ils s'achèvent au moment de la résurrection.

3 – Le monde du barzakh se divise en trois catégories:

- Première catégorie:

Les hommes pieux et bienfaisants sont les bienheureux selon le verset suivant: « une voix se fit entendre: « entre au paradis ! » lui fut-il dit. [en mourant] il s'écria: « ah ! plutôt à Dieu que mon peuple sût que mon seigneur m'a pardonné et m'a mis parmi ceux qu'il honore ! »

- Deuxième catégorie:

Les impies oppresseurs qui subiront le feu de l'enfer conformément au verset suivant: « ils seront exposés au feu matin et soir ». Ils supplieront Allah: « seigneur, fais-moi revenir [sur terre], peut-être y accomplirai-je quelque œuvre méritoire, parmi ce que j'ai laissé ».

- Troisième catégorie:

Le Coran, faisant allusion à certains hommes faibles et réduits à l'impuissance, dit: « les anges diront à ceux qu'ils rappelleront [à dieu et qui auront été injustes envers eux-mêmes: « où en étiez-vous [au

point de vue de la foi]? Nous étions impuissants sur terre, répondront-ils. La terre de dieu n'était-elle pas assez vaste pour que vous puissiez vous expatrier? » demanderont les anges. L'asile de ces gens-là sera la géhenne, quel triste devenir [pour eux] ! exception faite des hommes, des femmes, des enfants réduits à l'impuissance, incapables d'imaginer un stratagème ou de découvrir une voie [pour échapper à la contrainte des idolâtres]. Il se peut qu'Allah use de pardon en leur faveur, car Allah absout et pardonne ».

4 – Les retrouvailles dans le monde du barzakh: les élus parmi les gens du barzakh se rendront visite et les rapports entre eux seront tout d'amour et d'amitié. Quant aux infidèles, leurs rapports ne seront que rancune, regret et obstination. Le récit suivant a été rapporté par l'un des compagnons de 'alî à ce sujet: « je suis sorti un jour avec l'émir des croyants, que la paix soit sur lui, au dhahr de kûfa, alors il se tint debout à oued essalem comme s'il s'adressait à un peuple. J'en fis de même, mais après une longue attente, je me sentis fatigué et je m'assis, puis lorsque l'ennui me vint je me relevai, j'ôtai mon manteau et j'invitai l'émir à s'asseoir dessus pour se reposer. Il me dit alors: « oh ! ce n'était qu'une conversation avec un croyant à qui je tenais compagnie ». Je dis alors: « oh ! émire des croyants, il en est donc de même pour eux? » « Oui me répondit-il, si le voile t'était levé, tu les verrais réunis par groupes, calmes, en train de s'entretenir ». Je demandai alors: « sont-ils des corps ou des esprits? » il dit: « des esprits ».

Abdallah Sadiq, s'entretenant avec hamad benu othmân évoquait les esprits des croyants et dit: « ils se rencontrent. » Il lui demande: “ils se rencontrent vraiment?” « Oui, ils s'interrogent et font connaissance les uns les autres, d'ailleurs si tu pouvais le voir, tu dirais toi même c'est un tel ».

L'imam Sadiq dit également: « les esprits des croyants vivent dans des salles au paradis, où ils ont à leur disposition de la nourriture et de la boisson, où ils se rendent mutuellement visite et disent: seigneur, qu'arrive enfin pour nous l'heure fixée afin que se réalise la promesse que tu nous as faite ».

La fin du monde

La grande résurrection: tout mouvement a un objectif et une fin. Ce monde impressionnant a également, à travers son mouvement, un objectif vers lequel il tend et auquel il aboutira. Sans quoi ce mouvement rapide n'aurait aucune signification. La question est donc de savoir comment se déroulera la fin du monde et quel sort lui est réservé. La réponse à ces questions sera d'aborder à la lumière des données Coraniques, puis selon les avis de savants.

Au cours de la résurrection

D'après le Coran, la résurrection est un événement terrifiant, décisif, vers lequel le monde tend. Le jour de la résurrection sera précédé d'un cri imposant tandis que la terre s'ébranlera suite à un séisme violent qui détruira les montagnes qui deviendront pareilles à des flocons de laine cardée, les planètes exploseront, les étoiles voleront en éclats tandis que la lumière qu'elles répandaient s'éteindra, les mers

s'agiteront violemment, la terre dégagera tout ce qu'elle renferme et le monde sera transformé en une formidable masse de poussière donnant l'impression que les êtres ont été écrasés par un marteau géant.

Les versets Coraniques

Le noble Coran affirme que le monde a un âge et une durée bien déterminés:

« Eh quoi ! n'ont-ils pas réfléchi profondément? Allah n'a créé les cieux, la terre et ce qui est entre eux que pour un but sérieux et pour un terme fixé. Cependant, la plupart des hommes refusent de croire à leur rencontre avec leur seigneur ».

Le Coran parle de ce jour terrifiant, à venir, en ces termes: « Ô hommes ! craignez votre seigneur, car le tremblement qui précédera l'heure sera épouvantable. Le jour où il se produira, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaite, toute femelle avortera, les hommes te paraîtront ivres bien qu'ils ne le soient point en [réalité]. Le châtiment d'Allah sera terrible ».

Le monde à ce moment-là

En ce qui concerne le sort réservé au monde, le Coran affirme: « lorsque la terre subira de violentes secousses, que les montagnes seront réduites en miettes et deviendront une poussière disséminée. » Il dit également: « et à demander: « quand arrivera le jour de la résurrection? » lorsque la vue sera éblouie, que la lune entrera en éclipse, que le soleil et la lune seront réunis, ce jour-là l'homme demandera: « où fuir? »

« Lorsque les étoiles perdront leur éclat, lorsque le ciel sera lézardé, lorsque les monts seront soufflés ».

« Lorsque le ciel se lézardera, lorsque les astres seront dispersés, lorsque les mers déborderont, lorsque les sépulcres seront sens dessus dessous ».

« Jour où nous ploierons le ciel comme on plie un parchemin portant un écrit ou un rouleau ».

« Lorsque les mers seront portées à l'ébullition ».

« Le jour où le ciel sera comme un métal en fusion ».

Avis de certains astronomes

Dans son ouvrage « la fin du monde », Flammarion affirme que l'apparition de la vie est due à la soumission du système solaire à la force d'attraction générale et la force provenant du centre... cependant ajoute-t-il, que l'on veuille ou pas, ce système finira par se désagréger et le jour viendra où les étoiles s'éteindront et les corps célestes se disperseront ça et là comme les perles d'un collier.

Un autre astronome, dis à ce sujet: « le monde existe suite à une forte explosion qui a eu lieu il y a de cela dix à quinze milliards d'années. La moitié de son énergie a été dépensée pour la propulsion des étoiles dans l'espace tandis que l'autre moitié cumule l'ensemble des galaxies et les prépare à l'explosion finale ».

Le physicien George Gamow dit à son tour: « le diamètre du soleil devrait se multiplier jusqu'à ce qu'il atteigne la circonférence de vénus, tandis que son rayonnement se multiplierait de 10 à 20 millions de fois mettant ainsi les mers et les océans de la terre, en ébullition... ».

Le premier souffle de la trompe

La résurrection commencera par un cri imposant, exprimé dans le Coran par « le souffle de la trompe »: « il sera soufflé dans la trompe. Ceux qui seront dans les cieus et ceux qui seront sur la terre seront foudroyés, sauf ceux qu'Allah voudra épargner. On y soufflera encore et les morts seront aussitôt debout, contemplant ».

Dans un autre verset il est dit: « lorsqu'on sonnera une fois la trompe, que la terre et les montagnes seront soulevées et tassées d'un seul coup, ce jour-là l'événement se produira ! le ciel se fendra. Il sera ce jour lézardé ».

Notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, a dit: « il y aura, à la fin des temps, des dissensions comparables aux parties obscures de la nuit ». Aussi, lorsqu'Allah transcendant est-il, manifestera sa colère contre les gens de la terre, il ordonnera à l'ange isrâfil de souffler dans la trompe d'un souffle de tonnerre contre toute attente des hommes.

Il y a, en définitive, deux souffles, le premier se réfère à l'imposant cri céleste, à la suite duquel le monde prendra fin tandis que toute forme de vie cessera. C'est le souffle universel de la mort qui concerne même les anges.

Le deuxième souffle de la trompe

C'est un souffle qui est aussi effroyable que le premier. Il redonnera vie aux morts qui surgiront de leurs tombes, et, le visage marqué par la terreur, ils s'interrogeront: « ils diront: « malheur à nous ! qui donc nous a réveillés de nos lits ! ».

Et lorsqu'ils réaliseront qu'Allah a tenu sa promesse, ils diront: « voilà ce qu'Allah avait promis ! les messagers étaient sincères ! ».

« Lorsqu'il sera soufflé dans la trompe, vous viendrez en foule ! le ciel sera ouvert et présentera des portes. ».

Ainsi commencera le jugement, en sorte que tout le monde sans exception comparaitra, dans un état de

soumission, devant la cour de justice divine.

L'état psychique des gens durant le rassemblement

Certains versets Coraniques décrivent l'état psychique des gens, au lieu du rassemblement. Ils auront la mine triste, ils seront terrifiés, anxieux, et les battements de leurs cœurs seront si forts qu'ils se feront sentir dans leurs gorges. le noble Coran dit à cet égard:

« Le jour où l'homme fuira son frère, sa mère et son père, sa compagne et ses enfants, chacun ayant ce jour-là, assez à se préoccuper de son sort, ce jour-là, il y aura des visages rayonnants, souriants et optimistes, et des visages terreux, couverts de poussière. Ceux dont les visages seront ainsi seront les infidèles et les libertins ».

Ce jour-là, lorsque la vérité éclatera, les égarés souhaiteront revenir sur terre pour rectifier leurs erreurs, mais il sera trop tard. Les prophètes n'ont-ils pas annoncé ce jour décisif et fatal? ne les ont-ils pas avertis?

Les versets suivants s'adressent aux égarés: « Ô homme ! qu'est-ce qui t'a abusé au sujet de ton seigneur généreux ».

Les prophètes n'ont-ils pas proclamé haut, à travers l'histoire: « répondez à l'appel de votre seigneur avant l'arrivée d'un jour que rien ne saurait différer ! vous n'aurez ce jour-là aucun refuge et il ne vous sera plus possible de nier ».

Résumé

1 – le barzakh est un monde qui commence juste après la mort et s'achève au commencement de la résurrection. Plusieurs versets et récits traitent de ce sujet.

2 – le moment durant lequel l'homme souffre, lorsque son esprit lui est ôté, est l'agonie. La façon dont les esprits sont ôtés diffère d'une personne à une autre, selon son degré de piété.

3 – l'esprit humain, dans le monde du barzakh, entame une nouvelle vie, plus vaste et plus significative, où les plaisirs et les peines sont plus ressentis qu'en ce bas monde. Les rangs occupés par les gens du barzakh diffèrent, en fonction des actions accomplies ici-bas. En outre, dans le monde du barzakh, les élus se rencontrent et les rapports qui les unissent sont tout d'amour et de bonté, tandis que les damnés sont rongés par la rancune et la haine.

4 – A l'approche de la résurrection, le monde connaîtra des événements destructifs.

5 – la résurrection commencera au premier souffle de la trompe. Quant au jugement il débutera au second souffle.

6 – le jour de la résurrection, les hommes auront une mine différente: certains seront souriants, présageant ainsi le bien, d'autres seront tristes, donc présageant le mal.

Questions et débats

1 – Définissez le monde du barzakh et citez des versets Coraniques.

2 – quelle preuve peut-on fournir sur l'existence du monde du barzakh? Expliquez cela.

3 – en combien de groupes ou de catégories, les hommes sont-ils répartis dans le monde du barzakh?

4 – Quelle est la nature des questions auxquelles fera face l'homme dans le monde du barzakh, et quelle est la nature du jugement?

5 – citez les caractéristiques du monde du barzakh.

6 – quels sont les événements que le monde connaîtra au moment de la résurrection? discutez les avis des astronomes sur la fin de l'univers.

7 – à quoi est destinée la trompe de l'ange isrâfil? Expliquez cela.

8 – Citez les différents états psychiques des hommes au moment de la résurrection et citez quelques versets Coraniques dans ce sens.

2 principales visions

Il y a deux principales visions concernant la manière dont se produira la résurrection.

Première vision

C'est celle de certains philosophes qui soutiennent la thèse de la résurrection spirituelle. Ils pensent que c'est l'esprit qui est à l'origine de tout, car l'homme existe de par son esprit. Il quittera donc à jamais son corps après la mort, car le rôle qu'assume ce dernier est passager et s'achève au moment où il se sépare de l'esprit qui lui a donné dans le passé, la vie. L'esprit, quant à lui, est éternel et c'est lui qui accédera au monde de la résurrection. Il en résulte que toute forme de sanction, qu'il s'agisse de châtiment ou de récompense, possède un aspect spirituel.

De toute évidence, cette théorie ne repose sur aucun fondement bien qu'elle ait été soutenue dans le passé par un grand nombre de gens.

Deuxième vision

C'est celle de nombreux sages des temps passés et présents. Ils affirment que la résurrection se produit de façon parfaite et globale, en sorte que l'homme est ressuscité avec son esprit et son corps. C'est parce que l'homme n'existe en tant que tel que grâce à la totalité des propriétés dont il est doté. La résurrection aura lieu dans un monde parfait où la vie sera supérieure. C'est un monde où chaque corps réintégrera son esprit pour ne former qu'une seule et même réalité, sachant qu'il y a un lien étroit entre le corps et l'esprit. Par conséquent, la résurrection sera à la fois corporelle et spirituelle.

Les preuves de la résurrection corporelle

Il est impossible de démontrer la nature de la vie après la mort par une simple argumentation rationnelle, car finalement, la preuve ne réside que dans l'inéluctabilité de la résurrection et de sa nécessité comme l'indiquent les versets Coraniques, les récits et la raison. on pourrait répartir les versets Coraniques qui traitent de la résurrection corporelle, en trois groupes:

Premier groupe

Ce groupe de versets parle du rassemblement des ossements de l'homme et des parties dispersées de son corps. ainsi Allah, transcendant est-il, dit dans le noble Coran, à cet égard:

« L'homme croit-il que nous ne réunirons jamais ses ossements? Mais si ! nous sommes capable de remettre en ordre [tout en lui-même], même ses phalanges ».

Dans un autre verset, il dit: « il cite pour nous une parabole, en oubliant sa créature: qui donc, dit-il, redonnera la vie aux os cariés? Réponds: « celui qui les a formés la première fois leur redonnera la vie, car il a de toute création un savoir absolu ! » »

Deuxième groupe

Il s'agit de versets qui parlent de la résurrection des morts et du rassemblement de leurs différentes parties dispersées. Allah transcendant, soit-il, faisant allusion à l'histoire de notre maître ibrahîm, que la paix soit sur lui, à qui il a montré comment il ressuscite les morts, dit:

« [Souviens-toi] lorsque ibrahîm dit: seigneur montre moi comment tu fais revivre les morts.

– or ça, ne crois-tu point? répondit le seigneur.

– mais si, seigneur ! ce n'est que pour la sérénité de mon cœur !

– prends, dit le seigneur, quatre volatiles. Découpe-les et mets un morceau sur chaque montagne, puis rappelle-les. Ils accourront vers toi. Sache qu'Allah est tout-puissant et sage ».

Dans un autre verset, l'allusion est faite à azir, que la paix soit sur lui, qui, de passage dans une ville anéantie depuis des dizaines d'années, aperçut les ossements de ses habitants, dispersés ça et là et balayés par les vents, et ne cessait de se poser des questions sur la manière, dont ces os désintégrés et confondus avec la terre, vont être ressuscités:

« [ne te souviens-tu pas] de cet autre personnage qui, passant près d'une cité déserte et en ruine, se dit: comment Allah redonnerait-il la vie à cette ville après sa destruction? Allah le fit mourir [et il resta ainsi] pendant cent ans. L'ayant rappelé à la vie, Allah lui demanda: combien de temps es-tu demeuré ainsi?

– un jour au moins, dit-il.

– non pas, reprit le seigneur ; tu es resté ainsi durant un siècle. Regarde ta nourriture et ta boisson ! elles ne se sont pas gâtées? Regarde [un peu] ton âne ! nous faisons de toi un signe pour le genre humain. Regarde comment nous ressuscitons les ossements [de ton âne] et les recouvrons de chair !” l'homme s'écria, ébloui par ce prodige: je reconnais qu'Allah est omnipotent ».

Troisième groupe

Ce sont les versets qui parlent de la résurrection des morts de leurs tombes et il est évident que les tombes renferment les corps et non pas les esprits, conformément à la parole sacrée:

« Eh quoi ! ne sait-il pas que lorsque ce qui est dans les tombes sera sens dessus dessous ».

« Que l'heure viendra – nul doute à cet égard – et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombes ».

Quatrième groupe

Il s'agit des versets Coraniques qui parlent des membres de l'homme qui témoigneront contre eux en toute vérité:

« Le jour où les ennemis d'Allah seront rassemblés vers le feu, ils seront conduits par groupes jusqu'à ce qu'ils y parviennent. Leur ouïe, leur vue et leurs peaux témoigneront contre eux de ce qu'ils faisaient. Ils diront [alors] à leurs peaux: pourquoi avez-vous témoigné contre nous? Elles répondront: Allah nous a fait parler, lui qui fait parler toute chose, qui vous a créés une première fois et vers qui vous serez ramenés ».

« Chaque fois que leur peau aura été consumée, nous leur en donnerons une autre en échange pour qu'ils goûtent au supplice ».

Quelqu'un interrogea l'imam Sadiq, que la paix soit sur lui, sur ce verset Coranique: « quel péché l'autre peau a-t-elle commis? » il eut la réponse suivante: « malheur à toi ! c'est en même temps la même

peau et une autre qu'elle ». Alors il lui dit: « cite-moi donc un exemple pareil en ce bas monde ».

L'imam répondit: « oui, as-tu déjà vu un homme déplacer une brique, la casser et la remettre ensuite à sa place? Eh bien, cette brique est à la fois la même et une autre ».

Cinquième groupe

Ce sont les versets qui décrivent et énumèrent d'une part, tous les plaisirs physiques dont on peut jouir au paradis, et d'autre part toute forme de supplices que subira le corps. Par exemple, le Coran décrit les gens du paradis comme suit: « avec des fruits de leur choix et la chair des oiseaux qu'ils désireront. [là, il y aura] des [créatures] aux grands yeux noirs semblables à des perles en [leur] écrin, en récompense de leurs œuvres [sur terre] ».

Il décrit aussi le supplice subi par les gens de la géhenne ainsi: « [ils sauront] au milieu d'un souffle brûlant et d'une eau bouillante, à l'ombre d'une fumée noire [qui ne sera], ni fraîche, ni bienfaisante ».

Il ajoute encore: « et puis, ô égarés qui criez au mensonge, vous mangerez de l'arbre zaqqum ; vous vous en emplirez le ventre ; et par-dessus, vous boirez de l'eau bouillante tels des chameaux torturés par la soif ».

Tous ces versets et bien d'autres encore sont confortés par une multitude de récits qui bien évidemment relèvent de la chaîne des garants de la tradition islamique.

Démonstration rationnelle

L'homme est formé d'un corps et d'un esprit et c'est par ces deux aspects que l'homme est désigné en tant que tel, le corps étant l'instrument de l'esprit. En outre, c'est toujours par rapport à ces deux aspects que l'homme qu'il assume la responsabilité des actions qu'il accomplit.

S'il en était autrement, comment l'homme pourrait-il donc accomplir les devoirs prescrits par la religion à travers son corps sensible, pour comparaître le jour de la résurrection uniquement par son esprit? ! il convient également de souligner que certains plaisirs ou encore la torture ne peuvent être ressentis sans la présence du corps. En d'autres termes, la perfection de l'homme ne peut se réaliser que par ses deux dimensions que sont le corps et l'esprit. D'autre part, les notions de supplice et de bien-être spirituels sont, en général, mal interprétées par les gens, en ce sens que ce qui les préoccupe surtout c'est le supplice et les plaisirs corporels, alors que le Coran parle d'un bien-être physique comme d'un bien-être spirituel et il en est de même du supplice qui peut être aussi bien physique que spirituel. Par exemple, Allah a promis aux gens du paradis, un bonheur physique et moral conformément à sa parole sacrée: « Allah a promis aux croyants et aux croyantes des jardins arrosés par des ruisseaux, où ils séjourneront éternellement, des demeures agréables, dans les jardins d'eden.[mais] la satisfaction d'Allah est plus grande encore. Là est l'immense succès ».

Interrogations et réponses

1 – Exiguïté de la terre: le jour de la résurrection, la terre sera-t-elle capable de contenir l'ensemble de l'humanité depuis sa création?

Réponse: la réponse donnée par le Coran à cette interrogation consiste dans le fait que la terre sera remplacée, le jour de la résurrection par une autre, il y a donc une nouvelle création: « le jour où la terre sera changée ».

2 – Renouvellement des cellules dans le corps humain: les cellules de l'organisme humain sont en état de changement et de renouvellement continu. Ainsi, après un certain nombre d'années, il y a forcément un changement qui s'opère dans l'organisme humain en sorte que ce dernier aura assumé plusieurs rôles dans sa vie, chaque rôle étant en rapport avec des actions. Ainsi donc, lequel de ces différents corps sera sanctionné? et lequel parmi ces corps sera interrogé sur les actions accomplies ici bas?

Réponse: les nouvelles cellules héritent de toutes les caractéristiques et de toutes les activités des anciennes cellules. Ainsi, le dernier corps sera la synthèse de toutes les qualités des corps précédents.

3 – Absence de matière première: la terre et les matières premières disponibles sont-elles suffisantes pour une nouvelle création, le jour de la résurrection?

Réponse: un seul kilomètre de terre est suffisant pour un milliard d'hommes. Ainsi une quantité aussi infime de terre sera suffisante pour créer de nouveau des millions de milliards d'êtres humains. Toute question à ce sujet est vaine.

4 – Cas du mangeur et du sujet mangé: supposons qu'un homme se soit nourri d'un autre homme de façon directe ou indirecte, c'est-à-dire qu'il a mangé certaines parties dispersées qui se sont confondues avec la terre et les plantes ou qu'il a mangé des animaux qui se sont nourris de ces parties. Quel est le sort réservé à ces parties et comment seront-elles jugées? Seront-elles jugées par rapport au mangeur ou à celui qui a été mangé?

Réponse: en vérité, l'homme ne représente qu'une cellule qui prolifère graduellement, dans un processus complémentaire à l'image des étapes d'une construction. Ainsi chaque cellule est une sorte de miroir qui refléchit le véritable visage de l'homme.

Supposons maintenant qu'un homme se soit nourri d'un autre homme durant son vivant ; le sujet mangé qui évidemment ne représente pas la partie essentielle de l'organisme du mangeur se sera donc répandu dans les organes de ce dernier qui le rejettera par la suite.

Le jour de la résurrection, c'est la partie essentielle de l'homme avec toutes ses caractéristiques physiques et spirituelles de l'espèce humaine qui sera ressuscitée dans sa forme initiale. De plus,

l'esprit représente l'essentiel de la personnalité humaine. C'est pourquoi on ne peut tenir pour innocent quelqu'un qui a commis un meurtre après qu'une dizaine d'années se soient écoulées. Lorsqu'il est arrêté, on ne peut pas l'innocenter à cause du changement cellulaire qu'a subi son organisme. Il sera remis à la justice pour être jugé de son crime et recevoir le châtement correspondant.

5 - Inégalité entre le péché et le châtement: il s'agit là d'une autre interrogation soulevée et liée à la résurrection et à la justice. Ainsi, quelque soit la durée de la vie de l'homme ici-bas, celle-ci sera limitée et s'achèvera au moment de la mort. Par exemple, si un homme vit vingt ans et commet un certain nombre de péchés, est-il juste qu'il soit jeté en enfer éternellement? n'y a-t-il pas déséquilibre entre le délit et la sanction correspondante?

Est-il encore juste de saisir les biens de celui qui aurait tenu des propos déplacés à l'égard d'un autre ou d'emprisonner sa famille, ou encore de le condamner à mort?

Le Coran, lui, proclame sans ambiguïté une sanction éternelle à l'égard des infidèles: « ne savent-ils donc point que quiconque s'oppose à Allah et à son envoyé est voué au feu de la géhenne et qu'il y sera éternellement? »

« Ceux qui n'auront pas cru et auront traité nos signes de mensonges, ceux-là seront livrés au feu pour l'éternité ».

Évidemment la question ne se pose pas quant au séjour éternel des croyants au paradis, car le don, lorsqu'il est accordé, il l'est en toute générosité. La question reste posée seulement à propos du séjour perpétuel en enfer.

Réponse: en réponse à ces interrogations, il convient de soulever les points suivants:

a/ Les différentes parties de la sanction: il existe différents types de sanctions:

1 – La sanction relative: ce sont les sanctions destinées à préserver l'ordre public comme l'amende qu'on inflige au conducteur qui a enfreint les règles de la circulation ou encore le fouet qu'on donne au consommateur d'alcool. dans ces cas, la sanction est proportionnelle à la contravention.

2 – Le châtement: il représente le résultat de l'action accomplie par son sujet. Par exemple, quiconque consomme de l'alcool, s'enivrera puis perdra connaissance et pourra même être l'objet de dérision en raison de son comportement.

Il y a également l'exemple du fumeur qui cause du tort à sa santé. Ainsi, dans ce genre de sanctions, le rapport entre l'action et la conséquence est évident et direct. C'est un rapport de cause à effet. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de parler de proportion entre l'action et la sanction dans de pareils cas, car la question n'est plus relative.

Lorsque quelqu'un s'enfonce un poignard dans l'œil et perd la vue, on ne peut que constater le résultat

et se dire que le sujet a agi dans un moment d'aliénation mentale. Donc pourquoi serait-il privé de la vue le restant de sa vie? ! eh bien parce que ce n'était que le résultat de l'action commise et qui n'est pas susceptible de changement.

Prenons l'exemple du conducteur enivré, victime d'un accident de voiture à la suite duquel il a perdu l'usage de ses deux jambes. Peut-on affirmer dans ce cas qu'il n'y a pas de proportion ou de rapport direct entre l'action et le résultat? Certainement pas, car le rapport entre l'action et la sanction est direct et n'est aucunement relatif.

3 – Matérialisation de l'action: le rapport entre l'action et la sanction est on ne peut plus étroit lorsque la sanction représente l'essence même de l'action et n'implique aucun résultat. Car la souffrance qu'endurerait l'homme à ce moment-là ne résulterait pas des péchés qu'il aurait commis, c'est-à-dire qu'elle ne s'inscrit pas dans un rapport de cause à effet, mais consiste plutôt dans l'action même.

À présent, voyons dans quel rapport la sanction de l'au-delà s'inscrit. S'agit-elle d'une sanction qui serait infligée en fonction de la nature du délit commis? Ou bien d'une sanction qui prendrait en considération la nature du résultat engendré par l'action?

En vérité, la sanction de l'au-delà consiste dans l'action même accomplie, conformément au verset suivant: « alors leur apparaîtra la laideur de leurs mauvaises actions et ils seront assaillis par l'objet même de leur persiflage ». Ou encore dans ces versets décrivant le regret des méchants et leur stupéfaction: « malheur à nous ! qu'a ce registre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital? Ils se trouveront en présence de leurs actes et ton seigneur ne lésera alors personne ». « Ce jour-là, les hommes sortiront [de leurs tombes] séparément, pour voir les œuvres [qu'ils auront accomplies sur terre]. Quiconque aura accompli un atome de bien le verra et quiconque aura accompli un atome de mal le verra ». « Le jour où chaque âme sera confrontée avec le bien et le mal qu'elle aura faits, elle souhaitera qu'il y ait un long intervalle entre elle et ce jour ».

Ainsi, si la sanction représente l'action même, il n'y a donc aucune ambiguïté. La sanction dans l'au-delà, qui interviendra comme une matérialisation de l'action même, n'exclut pas pour autant l'application de sanctions relatives en ce bas monde, comme c'est le cas pour la sanction infligée au consommateur d'alcool, outre les effets engendrant la perte de connaissance de même que les autres maladies et complications qui s'ensuivent.

Il en résulte que l'homme verra dans l'au-delà ses propres actions telles qu'il les a accomplies en ce bas monde.

Quoi qu'il en soit, dans tous les cas, il n'y a pas de rapport temporel entre l'action et la sanction, car il est question de rapport essentiel.

Supposons que quelqu'un fait exploser une bombe qui cause la mort de milliers de gens. Dans ce cas le rapport temporel serait-il pris en considération au point de n'infliger à l'auteur qu'une sanction

proportionnelle à la durée de l'explosion? Certainement pas.

b/ Il existe certaines actions qui, contrairement à leur aspect extérieur immédiat, produisent des effets qui ne sont pas forcément passagers, à l'exemple de celui qui, au cours d'une réunion donnée, égare un autre. L'effet de son action est grave dans la mesure où il est possible que cet égarement se propage au sein de la famille de la victime ou de toute sa génération et continue à se transmettre jusqu'au jour de la résurrection. De plus, cet égarement peut, à travers le temps, être la cause d'événements sanglants. L'effet de cette action, envisagé du point de vue du temps, semble passager, mais il n'en demeure pas moins que la responsabilité incombe à l'auteur de l'action.

c/ Qu'advierait-il des méchants qui ont passé une vingtaine d'années à ne semer que la perversité, s'ils venaient à vivre des millions d'années ou éternellement? leur perversité s'arrêtera-t-elle ou non? se poursuivra-t-elle au même rythme ou se multipliera-t-elle? Ces méchants s'abstiendront-ils de leurs actions maléfiques ou y verseront-ils davantage?

L'imam Sadiq, que la paix est sur lui, dit à cet égard: « en vérité, les gens de l'enfer séjourneront éternellement en enfer, car leur intention ici-bas est celle de désobéir éternellement à Allah s'ils devaient s'éterniser en ce monde-ci. Pareillement, les gens du paradis séjourneront éternellement au paradis, car leur intention ici-bas est celle d'obéir éternellement à Allah s'ils venaient à s'éterniser dans ce monde-ci. Ainsi, c'est par rapport à leurs intentions que les uns et les autres séjourneront éternellement à l'enfer ou au paradis ».

En outre, Allah, conformément à sa bonté, à sa sagesse, et à sa promesse guide l'homme vers le bien tout en le mettant en garde contre le mal.

Résumé

1 – certains croient que la résurrection s'effectuera en mode purement spirituel et d'autres en mode corporel (incluant le corps et l'esprit), ce dernier point de vue demeurant le plus juste.

2 – il existe des preuves rationnelles et d'autres puisées dans la chaîne des garants de la tradition islamique, qui confortent l'idée d'une résurrection corporelle.

3 – les versets Coraniques proclament sans ambiguïté la résurrection corporelle, sans compter les tous les récits qui abondent dans ce sens.

4 – certains nourrissent des doutes sur la résurrection corporelle. Le cas du mangeur et du sujet mangé aboutit à la conclusion que la réalité humaine (sa partie originelle) consiste en une seule cellule qui n'inclut pas la partie du sujet mangé. Au demeurant lorsqu'un homme se nourrit d'un autre homme, ce dernier sera rejeté par la suite.

5 – un autre cas qui suscite l'interrogation est la disproportion entre l'action et la sanction

correspondante dans l'au-delà. C'est un doute que l'on nourrit suite à une comparaison erronée entre les actions et les sanctions infligées en ce bas monde, et soumises à un rapport relatif. Toutefois ce doute est dissipé une fois que l'on comprend que la sanction de l'au-delà représente l'action même.

Questions et débats

- 1 – citez quelques avis sur la manière dont s'effectuera la résurrection.
- 2 – en quoi consiste l'argumentation rationnelle vis-à-vis de la résurrection corporelle?
- 3 – en combien de groupes se divisent les versets Coraniques portant sur la question de la résurrection corporelle? Citez un exemple pour chaque groupe.
- 4 – comment peut-on tirer argument des versets qui parlent de la résurrection corporelle des morts de leurs tombes?
- 5 – en combien de parties se divise la sanction de l'au-delà? Illustrez votre réponse par un verset Coranique.
- 6 – expliquez la question soulevée sur le mangeur et le sujet mangé et la réponse qui en a été donnée.
- 7 – le séjour éternel en enfer est-il conforme à la justice divine? Comment?
- 8 – quelles sont les différentes parties de la sanction? Comment sera la sanction de l'au-delà? Quelle en est la preuve?

Le bas monde comparé à l'au-delà

Introduction

Nous avons parfois besoin, pour décrire certaines situations, ou clarifier certaines vérités, d'une terminologie particulière qui n'est pas à notre portée. C'est ce genre de problèmes que nous rencontrons lorsque nous abordons la question de l'au-delà.

En effet, nous employons des termes, des phrases et des expressions qui relèvent de notre culture terrestre limitée. La langue avec laquelle nous nous exprimons se limite à l'environnement où nous vivons, c'est pourquoi nous avons besoin d'une autre vision et d'une autre langue pour appréhender l'autre monde.

Ainsi, il y a des points communs entre la vie de ce bas monde et celle de l'au-delà, car dans chacune d'elles, on trouve le bonheur et le malheur, mais à des degrés différents. voici quelques-unes de ces

différences:

1 – Ecart séparant l'action et son résultat

L'au-delà se distingue par le fait qu'il existe un écart entre l'action et son résultat, en sorte que la première se réfère à la culture et le second à la moisson. C'est pourquoi l'imam ' alî, que la paix soit sur lui a dit: « aujourd'hui c'est l'action sans le jugement, tandis que demain sera le jugement sans [l'occasion de se racheter par] l'action ».

2 – Le bonheur parfait et le pire supplice dans l'au-delà

L'homme en ce bas monde est tantôt malheureux, tantôt heureux. La vie est donc un mélange de succès et d'échecs, de bonheur et de malheur. Dans le monde de l'au-delà, la félicité est réservée aux gens du paradis, tandis que la souffrance est réservée aux gens de l'enfer.

3 – Le séjour éternel

Toute chose prend fin en ce bas monde. Toute chose est limitée dans la vie de l'homme et toute chose est passagère, vouée à la disparition. La vie de l'au-delà par contre, est éternelle. Ainsi les gens du paradis sont éternellement heureux. Le noble Coran dit à cet effet: « le paradis promis à ceux qui craignent Allah est comparable [à un jardin] arrosé par des ruisseaux. Ses produits consommables et ses ombrages seront perpétuels ».

4 – La volonté de l'individu sera pareille à la volonté d'Allah

Allah, transcendant soit-il dit: « lorsque nous voulons une chose, nous disons seulement: 'sois ! ' Et elle est ». Il en sera de même pour l'homme au paradis, il lui suffit de désirer une chose pour qu'il l'obtienne. Les gens du paradis jouiront de ce privilège et ils auront tout ce qu'ils désireront conformément à la parole sacrée: « auprès de leur seigneur, leurs désirs seront comblés ; telle est la rétribution de ceux qui pratiquent le bien ».

L'imam ' alî, que la paix soit sur lui a dit: « tous ces fruits divers enveloppés d'une écorce sont cueillis sans peine et satisfont les désirs de ceux qui les cueillent ».

5 – Un monde débordant de quiétude et de paix

Ce bas monde est fondé sur la concurrence et les luttes partisans. L'au-delà par contre est un monde plein de quiétude, de paix et de sérénité, car il est plus proche d'Allah, exalté est-il. Ainsi, plus on se rapproche d'Allah et mieux on proclame son unicité, ce qui élimine toute idée de concurrence et de lutte.

Le Saint Coran dit en décrivant la vie au paradis: « ceux qui me craindront seront [par contre] en des jardins et [parmi] des sources [où il leur sera dit]: 'entrez-y paisibles et confiants'. nous aurons arraché

de leurs cœurs toute haine. Ils seront sur des trônes, assis fraternellement, les uns en face des autres. Ils n'auront à y supporter aucune fatigue et ils n'en seront pas expulsés ».

Dans un autre verset il dit: « à eux la demeure du salut, auprès de leur seigneur, dont [ils auront mérité] la protection par leurs œuvres [sur terre].

6 – Supplice et châtiment terribles

La raison ne peut imaginer la réalité du supplice réservé aux infidèles dans la vie de l'au-delà. Le noble Coran dit à cet égard: « et qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est la hutama? [C'est le feu allumé d'Allah qui atteindra les cœurs des réprouvés ! »

Il dit encore: « croyants, préservez vos personnes et vos familles d'un feu auquel les humains et les pierres serviront de combustibles ». « La géhenne est devant lui. Sa boisson sera un mélange de pus et de sang. Il l'avalera à petites gorgées non sans difficulté. La mort l'assaillira de toute part, mais il ne mourra pas, car il subira ensuite un gros châtiment ».

7 – Rupture des rapports

La résurrection est caractérisée par la fin de rapports et de facteurs influents qui existaient et avaient un rôle en ce bas monde. Cela signifie que la vérité éclatera en dévoilant les fausses apparences. Le Coran dit à cet effet: « lorsque les meneurs se déclareront irresponsables, à la vue du supplice, de ceux qui les auront suivis, qu'entre les uns et les autres tous les liens seront rompus ».

Ce jour-là, tous les facteurs influant sur les choses et les êtres disparaîtront. Il ne subsistera que l'unique essence: « [ce sera] le jour où nulle âme ne pourra [faire] quelque chose en faveur d'une autre âme. Ce jour-là, l'ordre sera à Allah ».

Ce sont là quelques caractéristiques de l'au-delà, outre celles se rapportant à la responsabilité individuelle et au sort réservé à chacun.

L'homme subit ici-bas un sort commun qu'il partage avec ses concitoyens, comme c'est le cas de personnes voyageant par bateau.

Cependant, dans l'au-delà, chacun assume la responsabilité de ses actions et de ses péchés. Ainsi, on pourrait voir par exemple, ici-bas, certains se sacrifier pour les autres, ou encore une maman risquer sa vie pour sauver celle de son enfant en danger, alors qu'une telle situation est impossible le jour de la résurrection, car l'homme ne se préoccupera plus que de lui-même à tel point qu'il voudra sacrifier le monde tout entier rien que pour échapper au terrible sort qui l'attend.

Le paradis et la géhenne existent-ils effectivement?

Cette question est envisagée sous deux rapports: certains excluent leur existence et croient qu'ils seront créés après la disparition de ce monde. Mais la plupart des théologiens affirment qu'ils existent effectivement. D'ailleurs, ils argumentent en fournissant des preuves puisées dans la raison et la chaîne des garants de la tradition islamique.

Le noble Coran dit à cet égard: « redoutez le feu réservé aux mécréants ! »

Il y a également l'allusion faite par le Coran à l'événement de l'ascension: « et certes, il l'a vu une autre fois près du lotus de la limite, non loin de l'asile paradisiaque ».

Les versets attestent clairement l'existence effective du paradis et de l'enfer. D'autres versets font allusion à l'existence du paradis et de l'enfer dans ce monde comme c'est le cas du verset 21 de la sourate al-hadîd.

L'existence effective du paradis et de l'enfer se révélera lorsque le voile sera levé et que les secrets se manifesteront au grand jour. Il y a des récits qui confortent cette idée, tout en soulignant l'impossibilité de la science à prouver le contraire.

La voie du salut

Peut-être avons-nous pris connaissance, même brièvement, de la nature de l'au-delà, et particulièrement le terrible sort réservé aux pécheurs. Existe-t-il une issue pour le salut? y a-t-il moyen d'échapper à ce supplice terrifiant? Supplie que l'imam 'alî, que la paix soit sur lui décrite dans sa célèbre prière invocatrice ainsi: « Ô seigneur, toi qui sais que je suis trop faible pour endurer la moindre épreuve en ce bas monde dont les malheurs sont pourtant de courte durée, comment donc pourrais-je supporter l'épreuve de l'au-delà et son terrible châtiment qui lui, est de longue durée, et dont on ne peut se soustraire, car ayant provoqué ta colère, ta vengeance et ton mécontentement, que ne peuvent supporter les cieux et la terre.

Le repentir, première étape

Tout comme les maladies de l'organisme possèdent un remède et un traitement, les maladies « spirituelles » à leur tour en possèdent un qui est le repentir. Puisqu'il y a un remède à tout, le remède du péché est le repentir et le pardon qu'on demande à Allah.

L'importance du repentir: le repentir est l'espoir qui permet à l'homme de s'en remettre à Allah. Les prophètes ont de tout temps incité les pécheurs à implorer le pardon d'Allah et de se tourner vers lui, car il est le créateur, le clément et le miséricordieux. D'ailleurs le fait de désespérer de la clémence divine est considéré comme une infidélité et une désobéissance.

Si l'homme n'œuvre pas pour son salut et n'essaye pas de se corriger, il versera davantage dans la perversité et dans l'égarement. S'il n'y avait pas de moyen de se repentir et de se tourner vers Allah, très peu de gens atteindraient la félicité, tandis que le restant de l'humanité sera voué à l'enfer.

Les effets du repentir

Le repentir produit des effets extrêmement bénéfiques. Ainsi, il purifie le cœur du repentant des péchés. Le noble Coran dit à cet égard: « exception faite de ceux qui se repentent, croient et font de bonnes œuvres: [pour] ceux-là, Allah changera leurs mauvaises actions en actions méritoires [car] Allah absout et faites miséricorde ».

Il apparaît d'après ce verset que le repentir ne consiste pas seulement à purifier l'homme des péchés, mais bien plus, il transforme les péchés en œuvres pies.

Grâce au repentir, le sujet devient aimé par Allah exalté soit-il: « Allah aime ceux qui se repentent ».

Les récits rapportent également qu'Allah se réjouit du serviteur repentant comme se réjouirait l'homme ayant retrouvé ses chameaux et sa nourriture après les avoir perdus dans le désert. La prière invoquant le pardon est exaucée.

Le repentir, de par ses multiples effets, redonne espoir à l'homme. Il lui permet tout d'abord de réintégrer sa dignité d'être humain. Car le péché plonge l'homme dans les ténèbres et l'éloigne alors de la vérité. Cependant, par le repentir, l'homme est éclairé et retrouve sa véritable nature. Dès lors le cœur qui s'était auparavant endurci telle une pierre, s'attendrit et retrouve sa bonté.

La nature du repentir

Le repentir, est par définition, le regret. Cependant le repentant qui a des regrets pour les péchés en raison de leur caractère répréhensible, se résout à ne plus récidiver. D'autre part, si le regret était formulé pour d'autres raisons, par exemple la peur d'une faillite financière ou de pertes humaines, il ne peut être considéré comme tel., car le repentir implique la résolution à ne plus commettre de péché, et ce ne serait pas le cas si le repentir était formulé pour d'autres raisons qu'un remords ressenti suite à un péché ou une action répréhensible.

Le repentir doit répondre à certaines conditions:

1 – Le moment du repentir: jusqu'à quel moment l'homme peut-il reporter le repentir? Jusqu'au jour de la résurrection? Jusqu'au moment de la mort? Ou avant que n'intervienne celle-ci? Ou alors juste après avoir commis le péché?

Réponse: le repentir est un devoir devant s'effectuer immédiatement après avoir commis le péché. Il ne doit pas être ajourné. La tradition rapporte que l'agitation dont font l'objet les gens de la géhenne est due à l'ajournement de leur repentir. Mais cela n'implique pas pour autant que le repentir ne soit pas

agréé s'il intervient tardivement. Car le repentir reste possible jusqu'au moment fixé par le noble verset: « il n'y a pas de rémission pour ceux qui font le mal et qui disent, à l'article de mor: 'certes, nous nous repentons maintenant' ». Il apparaît dès lors que le délai imparti à l'homme pour se repentir s'achève au moment de l'agonie.

2 – S'acquitter des droits des gens: le péché, c'est aussi léser les gens dans leurs droits. Ainsi pour pouvoir se repentir de cette faute, il est nécessaire de restituer ces droits qui peuvent évidemment être physiques ou moraux.

3 – S'acquitter du devoir envers Allah: si le péché résulte de la négligence du devoir envers Allah, il est nécessaire alors de s'acquitter de cette dette qui peut s'effectuer de deux façons différentes: soit en s'acquittant de certaines tâches comme la prière, le jeûne, l'aumône...), soit en le faisant moralement, c'est-à-dire en décidant de ne plus commettre de péchés, cesser la consommation d'alcool par exemple, tout en regrettant profondément ce qu'on a fait.

L'imam 'alî, que la paix est sur lui, dit au sujet du repentir et de la recherche du pardon: « sais-tu ce que signifie la recherche du pardon? c'est une attitude de noble rang qui implique six obligations:

La première, c'est le regret pour ce qui est passé. La deuxième, c'est la résolution à ne plus récidiver. La troisième, c'est que tu dois t'acquitter vis-à-vis des gens que tu as lésés dans leurs droits, afin que tu rencontres Allah, pur. La quatrième, c'est de s'acquitter de tous les devoirs négligés. La cinquième, c'est que tu dois te soucier au point de perdre toute la chair due aux gains illicites, jusqu'à ce que ta peau colle aux os et que se renouvelle une autre chair. La sixième, c'est que tu devras faire goûter à ton corps la douleur de l'obéissance au même titre que tu lui as fait goûter le plaisir de la désobéissance, et à ce moment-là tu diras, « j'en demande pardon à Allah ».

Naturellement, certains facteurs jouent un rôle important sur la rémission des péchés du repentant par Allah, comme l'intention sincère, dont il est question dans le verset suivant: « Ô croyants, repentez-vous sincèrement devant Allah ! il se peut que votre seigneur efface pour vous vos mauvaises actions ».

Parmi les autres conditions exigées pour la rémission des péchés, il faut éviter d'accomplir intentionnellement toute action interdite par la loi divine. Allah transcendant est-il dit à cet égard: « la rémission des péchés relève exclusivement d'Allah en faveur de ceux qui font le mal par ignorance et se repentent aussitôt ».

Le repentir implique également que le sujet ne récidive pas dans les fautes et n'en fasse pas profession. Le repentir est lié au retour du serviteur vers son seigneur qui lui a donné l'occasion de se repentir, car en définitive, c'est lui qui a inspiré au serviteur le repentir. Il est dit dans le noble Coran: « Adam apprit cependant de son seigneur les paroles exprimant le repentir. Allah se montra indulgent à son égard. Il est, en vérité, tout-clément, tout-miséricordieux ».

Le sens de ce verset est repris dans la prière invocatrice connue sous le nom de « du'â' abi hamza ath-

thamâlî »: « mon dieu, je ne t'ai pas désobéi lorsque je t'ai désobéi en reniant ta souveraineté. Je ne prends pas non plus à la légère tes injonctions, ni ne défie ton châtement ou néglige tes menaces. Une faute a simplement surgi sur mon chemin et m'a tenté tandis que mes passions m'ont dominé ».

Voici à présent la voie du salut: l'homme doit s'efforcer à demeurer toujours propre, car il a, dans sa vie, l'occasion de se racheter et faire des œuvres méritoires. Aussi est-il préférable pour lui de ne pas ajourner cette occasion et de s'abstenir des plaisirs prohibés qui l'entraîneront dans un profond abîme.

L'imam ' alî, que la paix est sur lui, a dit: « œuvrez pour qu'Allah vous accorde sa miséricorde. La voie est un moyen d'accéder au paradis. Et tandis que vous vivez paisibles et libres, les plumes inscrivent vos actions sur les registres. Les corps sont sains, les langues déliées, le repentir écouté et les actions agréées ».

L'homme doit se ressaisir et corriger sa faute aussitôt qu'elle a été commise. Il doit vivre dans la crainte et l'espérance afin qu'il maintienne son équilibre dans la vie.

La crainte et l'espérance

Le sentiment de crainte éprouvé à l'égard d'Allah est seul capable de réprimer la fougue de la passion qui risque de mener l'homme vers la dérive. Cependant l'espérance démesurée d'une miséricorde divine supprimera le minimum de peur qui met un frein aux passions déchaînées. Ainsi, l'homme en ayant trop d'espoir en la miséricorde divine, commettrait des péchés sans retenue. En revanche, l'absence de toute lueur d'espoir poussera l'homme au désespoir et le jettera dans l'abîme des péchés tandis qu'il perdra à jamais toute idée de s'en remettre à Allah.

Ainsi les bonnes mœurs puisées dans l'islam, assure à l'âme humaine un équilibre grâce auquel les sentiments de crainte et d'espérance sont égaux.

hafas dit en parlant de l'imam Mûssâ ibn dja'far: « je n'ai jamais vu d'homme ayant autant de crainte pour lui-même que Mûssâ ibn dja'far, ni autant d'espoir. Il récitait le Coran avec tant de tristesse qu'on avait l'impression qu'il s'adressait à quelqu'un ».

Les avantages

Parmi les voies qui mènent au salut, il y a les avantages obtenus grâce à l'accomplissement d'œuvres pies, et la lutte contre les péchés commis. Le noble Coran dit à ce titre: « les œuvres méritoires dissipent les péchés ».

Étant donné que le noble Coran a souligné l'importance de l'œuvre pie qui constitue une voie vers le salut, celle-ci devra donc toujours accompagner la foi.

Résumé

1 – malgré certains points communs entre les plaisirs et la douleur de ce bas monde et ceux de l’au-delà, il n’en demeure pas moins qu’il existe des divergences essentielles entre ces deux mondes.

2 – pour connaître les caractéristiques de l’au-delà et bien les assimiler, il nous faut une terminologie appropriée afin de rendre leur véritable sens, ce que nous ne pouvons pas faire.

3 – les caractéristiques de l’au-delà sont comme suit:

a) séparation des actions des résultats

b) séparation de la jouissance de la douleur dans la vie.

c) la perpétuité du bonheur et du malheur.

d) ressemblance entre la volonté divine et la volonté du croyant. Celle-ci se manifestant par la permission d’Allah, le Tout-Puissant.

e) l’au-delà est un lieu sûr et paisible.

f) l’au-delà est également l’inimaginable et terrible supplice.

g) Fin et disparition de toute forme de rapports sociaux existant en ce bas monde.

h) chacun connaîtra le sort qui lui est réservé dans l’au-delà individuellement.

4 – le repentir est le premier pas menant vers la voie du salut.

5 – le repentir consiste également dans le profond regret des péchés commis auparavant, outre les autres conditions que l’on doit remplir.

6 – le repentir produit des effets multiples dans le cheminement spirituel en sorte qu’on peut le qualifier de « porte des portes ».

7 – outre le repentir, l’homme doit mener une vie équilibrée entre la crainte et l’espoir, tout comme il doit persévérer dans la bienfaisance.

8 – Le paradis et l’enfer sont créés et existent effectivement.

Questions et débats

1 – peut-on apprécier les vérités de l’au-delà à leur juste valeur et les exprimer convenablement?

2 – quelles sont les différences entre ce bas monde et l’au-delà?

3 – Citez les caractéristiques de l’au-delà et donnez un exemple puisé dans la raison.

4 – Le paradis et l’enfer sont-ils effectivement créés? Pourquoi?

5 – définissez le repentir.

6 – citez quelques effets du repentir.

7 – qu’est-ce que la contrition?

8 – commentez brièvement les voies qui mènent au salut.

9 – rédigez un exposé concis sur les œuvres expiant les fautes et les péchés.

Introduction

Quel moyen sera utilisé pour l’évaluation de nos actions? Comment le jugement se déroule-t-il dans la cour de la justice divine? y a-t-il un dossier pour chaque personne? Quelle est la nature des documents que renferme chaque dossier? Comment l’accusé se défend-il? En vertu de quelle loi le jugement s’effectuera-t-il? Dans quelle mesure pourrait-on déterminer l’intercession des médiateurs et leur effet?

En vérité tout ce que nous nous imaginons de l’au-delà est basé sur nos expériences de nos vies ici-bas. Cependant l’autre monde a ses propres caractéristiques, tout à fait indépendantes de celles du premier. Tout ce que nous savons de l’au-delà nous est inspiré. Toutefois la raison admet spontanément qu’il y a un jugement et une balance en vertu de laquelle les actions seront mesurées.

Le noble Coran dit à cet effet: « au jour de la résurrection, nous placerons des balances justes. Aucune âme ne sera lésée, fût-ce du poids d’un grain de sénevé. Nous l’apporterons. Il suffira de nous, comme comptable ».

Il dit également: « ce jour-là, la pesée sera équitable. Ceux dont les [bonnes actions] pèseront lourds seront les bienheureux. Ceux dont les [bonnes actions] seront d’un poids léger, auront causé la perte de leur âme pour avoir injustement [dédaigné] nos versets ».

Qu’est-ce que la balance?

Les critères et les balances au moyen desquels les objets sont mesurés sont variés. ainsi certains sont destinés à déterminer le poids ou le volume, d’autres à mesurer la longueur, d’autres encore à déterminer le nombre...etc. Mais la question qui se pose à présent, c’est de savoir comment se présente la balance qui pèsera les actions des êtres humains le jour de la résurrection. Est-elle semblable à la balance à deux plateaux fabriquée par l’homme pour peser les choses?

C'est en effet, cette idée que se font certains. Mais en vérité, toute chose possède sa propre balance. Ainsi, lorsqu'on se retrouve dans l'impossibilité de déterminer le poids d'une chose (abstraite) à l'aide d'une balance qui n'est destinée qu'aux objets, on comprend que les actions ou les œuvres possèdent leur propre système d'évaluation.

Lorsque Hichâm interrogea l'imam Sadiq, que la paix soit sur lui, sur le verset Coranique: « au jour de la résurrection, nous placerons des balances justes. Aucune âme ne sera lésée ». Ce dernier lui répondit: « les balances sont les prophètes et les conseillers ».

Il est donc clair que la balance d'une œuvre est sa nature et non pas une balance déterminant les grammes ou tout autre système servant à mesurer les mètres... et c'est ce que nous constatons dans notre vie quotidienne, si nous prenons pour exemple et pour critère de la réalisation spirituelle, les hommes pieux.

Dimensions de l'action humaine

L'action humaine possède deux dimensions: la première représente l'essence et la forme. Chaque action a une essence, quel qu'en soit l'auteur, bon ou mauvais. Ainsi l'injustice est en soi, répréhensible, et la justice est en soi une œuvre pie.

Le jour de la résurrection, ce sont les œuvres pies qui seront exigées, mais elles ne suffisent pas à elles seules en sorte qu'elles doivent être accompagnées d'une autre dimension qui est la bonne intention de l'acteur.

De là, on pourrait diviser les actions de l'homme en quatre parties dont une seulement jouit de l'agrément divin. Il s'agit en fait de l'action qui est essentiellement bonne et à laquelle l'auteur ajoute la bonne intention.

Ainsi, la construction d'une école est une œuvre pie, mais il est primordial que son constructeur la construise avec une bonne intention pour qu'Allah, exalté soit-il, soit satisfait de lui. La fausse piété transgresse une condition essentielle parmi les conditions nécessaires à l'agrément de l'action le jour de la résurrection.

La sincérité, critère essentiel d'appréciation de l'action

Nombreux sont ceux qui pensent que la valeur du travail est liée à la quantité des bienfaits qui en découlent. Ainsi plus l'action procure de bienfaits, plus sa valeur augmente.

Dans l'ordre social, la notion d'œuvre pie n'est souvent considérée en tant que telle que par rapport à la quantité des bienfaits qu'elle procure de façon générale. Toutefois le but de l'acteur et ses intentions ne sont jamais pris en considération.

Cependant, envisagée sous un rapport divin, l'œuvre pie, si elle apporte à son auteur un bienfait moral dans le processus de sa réalisation spirituelle, elle ne peut toutefois revêtir qu'une forme angélique et n'est complète que si elle est sincère.

Ainsi, l'homme, en accomplissant de bonnes œuvres, ne fait que se conformer sans condition aux injonctions d'Allah, et ses actions ne sont accomplies que pour Allah.

En effet, c'est en vertu de l'intention visant à gagner la satisfaction d'Allah, exalté soit-il, que l'action est agréée et que l'homme s'élève spirituellement et se rapproche d'Allah. Il en résulte que ne n'est pas par rapport à la quantité que l'on évalue les actions, mais plutôt en fonction de la sincérité de l'intention.

Exemple sur la valeur de la sincérité

Durant la conquête de tabuk, alors que les musulmans se préparaient à faire face à l'ennemi, le besoin de renforcer l'action se fit sentir. Le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, demanda alors à ceux qui le pouvaient, de faire don de biens, chacun selon ses moyens. Et c'est ainsi que abu 'oqayl al-ansâri offrit, en signe d'aide, une petite quantité de dattes, qu'il a pu s'assurer au prix d'un dur labeur. Les hypocrites firent de cette modeste contribution un sujet de plaisanterie, mais l'événement ne tarda pas à connaître une heureuse issue, alors que le verset suivant qui faisait allusion à cette réaction fut révélé: « ceux qui médisent aussi bien des croyants qui s'acquittent de l'aumône légale [en offrant] plus que leur dû que de ceux d'entre eux qui trouvent tout juste pour s'en acquitter et les raillent, ceux-là, Allah les raillera et un châtement douloureux leur est réservé ».

Position de l'islam à travers les versets et les récits

Le Coran compare le travail dépourvu de foi et de bonne intention au mirage que l'assoiffé prend pour de l'eau: « quant aux mécréants, leurs actions sont comme un mirage dans une plaine: l'homme brûlant de soif le prend pour [une étendue] d'eau, mais quand il y arrive, il aperçoit que ce n'était rien. Et non loin, il trouvera Allah qui lui réglera [d'une manière exacte] son compte. Allah est rapide dans ses comptes ».

Il compare également le travail des incrédules à de la cendre sur laquelle souffle un vent violent par un jour de tempête: « les œuvres de ceux qui nient leur seigneur sont comparables à de la cendre sur laquelle souffle avec violence le vent, un jour de tempête. Ils ne pourront rien en retirer [le jour de la résurrection] et c'est là un égarement bien éloigné [de la vraie route] ».

Notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, a dit en soulignant l'importance de la sincérité dans l'action: « toute chose possède une vérité, la sincérité, que le serviteur n'atteindra que s'il refuse d'être loué à la suite d'une action accomplie pour l'amour d'Allah ». Il a également dit « en vérité, les actions sont liées aux intentions ».

L'imam dja'far ibn Muhammad Sadiq, que la paix soit sur lui, interprétant le noble verset 'pour vous mettre à l'épreuve et [connaître] parmi vous le meilleur en œuvre' a dit: « cela ne veut pas dire le plus grand nombre d'œuvres, mais le plus juste parmi vous dans ses œuvres, car la justesse traduit la peur à l'égard d'Allah et la bonne intention ». Il a dit ensuite: « la persévérance dans la sincérité de l'action est mieux que l'action elle-même. L'œuvre sincère est celle pour laquelle tu refuseras d'être loué si ce n'est par Allah, le tout-puissant. Quant à l'intention, elle est plus méritoire que l'œuvre qui doit toujours en être accompagnée ». Et il cita ce noble verset: 'dis: chacun se comporte selon sa nature', c'est-à-dire suivant son intention ».

À travers cet ensemble de versets Coraniques et de récits, on comprend que l'agrément d'une œuvre pie est lié à la bonne intention et à la sincérité de son auteur.

Ainsi, une action n'a point de valeur, quelque soit sa grandeur, si elle est accomplie avec ostentation ou si son auteur est incrédule. Par contre, une œuvre, si infime soit-elle, conservera toute sa valeur si son auteur est sincère et bien intentionné. Allah transcendant soit-il a dit à cet égard: « ceux qui se montrent charitables pour plaire à Allah et fortifier leur âme sont comparables à un jardin sur un coteau. Lorsqu'il est arrosé par une pluie abondante, il donne deux fois plus de fruits. À défaut de pluie, il sera [humé] par la rosée. Allah observe ce que vous faites ».

La sincérité par excellence

La sincérité par excellence réside dans l'obéissance à Allah qui n'est point motivée par la crainte du supplice ou l'espérance d'une récompense. Ainsi, les hommes pieux adorent Allah parce qu'ils trouvent qu'il est seul digne d'adoration. Ils consacrent leur amour exclusivement à Allah tout-puissant dont la satisfaction est leur objectif primordial. Ils ne se préoccupent ni de l'enfer ni du paradis.

L'imam 'alî, que la paix est sur lui, a dit: « lorsqu'un peuple adore Allah en vue d'une récompense, c'est l'adoration des commerçants, lorsqu'un peuple adore Allah par crainte, c'est le culte des adorateurs et lorsqu'un peuple voue un culte à Allah en signe de reconnaissance, c'est l'adoration des libres ».

En vérité, la sincère adoration est celle qui ne vise rien d'autre qu'Allah ; c'est celle qui envisage la vie dans toutes ses dimensions et ses activités et où l'homme apprend à vivre, à mourir et à aimer.

L'imam 'alî, que la paix soit sur lui, a dit dans une recommandation faite à son fils al-Hassan: « la sincérité par excellence, c'est ton abstention de tout péché ».

La persévérance dans la sincérité

Persévérer dans une action est plus difficile que l'action elle-même, tout comme la sincérité est une condition nécessaire pour que soit agréée l'action. Car l'œuvre pie peut être menacée du danger d'effacement, d'où la disparition de ses bienfaits et par conséquent la privation de son auteur de la récompense divine.

L'imam al-bâqir, que la paix soit sur lui, a dit: « la persévérance dans l'action est plus difficile que l'action elle-même ». Lorsqu'on lui demanda: « qu'est-ce que la persévérance dans l'action? » il répondit: « lorsque l'homme fait don de quelque chose et effectue une dépense exclusivement pour Allah, son action est inscrite à son compte comme étant secrète, puis lorsqu'il en parle, elle est effacée et réinscrite en tant qu'action divulguée, et lorsqu'il en parle de nouveau, elle est effacée puis réinscrite en tant qu'action hypocrite ».

Ainsi, l'œuvre pie peut être menacée par la fausse piété. Toutefois si cette œuvre est rendue publique dans le but d'encourager les gens, elle ne s'inscrit plus dans le cadre de l'hypocrisie.

Comment se présenteront les actions au lieu du rassemblement

La joue de la résurrection, les œuvres de l'homme se présenteront sous leur véritable forme, accompagnées de l'intention de leur auteur. Ainsi, s'il est possible de dissimuler, en ce bas monde, les véritables intentions d'une action accomplie, il est en revanche impossible de le faire dans l'au-delà, où les œuvres se manifesteront sous leur véritable nature et dans le même état d'esprit qui animait leur auteur lors de leur accomplissement, car les intentions accompagnent toujours leur acteur.

Le noble Coran dit à cet effet: « nous avons assigné à chaque homme son lot. Le jour de la résurrection, nous exhiberons à son intention un écrit qu'il trouvera déroulé [et il lui sera ordonné]: lis ton écrit ! il te suffit d'être ton propre comptable, aujourd'hui ».

Il dit dans un autre verset: « ce jour-là, l'homme sera avisé de ce qu'il aura fait au début et à la fin [de sa vie].

On interrogea un jour l'imam Sadiq, que la paix soit sur lui, à propos du verset: « lis ton écrit ! il te suffit d'être ton propre comptable, aujourd'hui », ce à quoi il répondit: « l'homme dit tout ce qu'il a fait et tout ce qui a été inscrit à son compte comme si cela venait de se passer ». C'est pourquoi les incrédules diront: « malheur à nous ! qu'a ce registre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital ».

Comment les actions sont enregistrées

Les actions de l'homme, son comportement et les effets qui en découlent sont continuellement et rigoureusement enregistrés, ce qui est désigné dans le Coran par actions passées et à venir.

L'enregistrement ne comprend pas seulement les actions manifestes, mais également les pensées intérieures de l'homme. Tout le comportement de l'homme sera porté au registre de façon détaillée.

Le noble Coran dit à cet effet: « nous donnons la vie aux morts. Nous inscrivons ce que leurs mains ont avancé et les traces [laissées par leurs pieds].

Lorsque les criminels se trouveront en face d'un registre complet et détaillé où sont portés tous les péchés commis de leurs propres mains ici bas, ils seront frappés de stupeur et auront un profond regret

au point où ils diront: « malheur à nous ! qu'a ce registre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital? Ils se trouveront en présence de leurs actes et ton seigneur ne lésera alors personne ».

Lorsque les morts seront ressuscités pour être jugés, ils retrouveront toutes leurs actions dont ils auront oublié quelques-unes: « le jour où Allah les ressuscitera en totalité, il leur fera connaître leurs œuvres. Allah les aura dénombrées, mais eux les auront oubliées. Allah est témoin de tout ». En effet, tout sera enregistré... tout acte et tout mouvement de la langue et bien plus, tout ce qui traverse l'esprit de l'homme.

En outre, il convient de souligner une autre conséquence qu'impliquent les actions de l'homme: certaines œuvres pies s'effaceront en raison de mauvaises actions accomplies par l'homme, tout comme certaines actions répréhensibles se verront effacées ou purifiées grâce au repentir et aux bonnes œuvres. C'est donc le solde des actions qui sera soumis au jugement le jour de la résurrection, et qui déterminera le sort de l'homme.

L'action accompagne l'homme

En conclusion, toute action qu'accomplit l'homme ne se séparera jamais de lui ; elle l'accompagnera toujours.

Qays ben 'âçim raconte qu'il avait demandé au prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, de le conseiller. Ce dernier lui dit alors: « la fierté est accompagnée de l'indignité, la vie de la mort, ce bas monde de l'au-delà. Toute chose possède un juge et pour toute chose il y a un surveillant. Toute œuvre pie a son mérite et toute mauvaise action implique un châtiment. Pour toute échéance est réservé un registre et sache qays, qu'un compagnon te suivra inévitablement dans la tombe et sera enterré vivant avec toi, tandis que toi, tu ne l'es plus. Si ce compagnon est noble, il t'ennoblira, s'il est vil, il t'avilira. Il te tiendra toujours compagnie, tu ressusciteras avec lui et tu seras questionné à son sujet, fais donc en sorte que ce soit un bon compagnon, car s'il est bon il sera un réconfort pour toi et s'il est mauvais, il ne t'inspirera que frayeur, et ce sera ton acte ».

Résumé

1 – le jour de la résurrection, tous les rapports existant dans le monde disparaîtront, tandis que les choses se manifesteront sous leur véritable nature et seront mesurées par un système tout à fait différent de ce que l'on peut imaginer.

2 – les œuvres de l'homme ont deux dimensions: la forme et l'intention.

3 – L'homme imagine la balance du jour de la résurrection à sa façon, mais en vérité ce seront les prophètes et les conseillers qui serviront ce jour-là de critère.

4 – la valeur d'une action réside essentiellement dans la bonne intention et dans le degré de sincérité.

5 – La loyauté, la proximité d'Allah et sa satisfaction sont, selon certains versets Coraniques et certains récits, autant de critères déterminant l'agrément de l'action.

6 – la sincérité par excellence réside dans l'obéissance à Allah qui n'est point motivée par la crainte du supplice ou l'espérance d'une récompense, mais plutôt par le désir de satisfaire Allah le Tout-Puissant, seul digne d'adoration.

7 – la persévérance dans l'action est plus difficile que l'action elle-même.

8 – L'action, qu'elle soit accomplie publiquement ou secrètement, sera rigoureusement enregistrée et sera l'unique compagnon de l'homme.

Questions et débats

1 – la science empirique détient-elle quelque savoir sur la manière dont l'homme comparaitra le jour de la résurrection, et sur son jugement? Pourquoi?

2 – Étudiez l'avis des mu'tazilites et des ash'arites à propos des critères d'évaluation des œuvres, le jour de la résurrection?

3 – comment les œuvres seront-elles mesurées et par quel critère d'évaluation? Pourquoi?

– qu'entend-on par œuvre pie et bienfaiteur? Citez un exemple.

5 – qu'elle ait la condition qui doit être remplie pour qu'une œuvre soit agréée?

6 – citez un seul verset et un seul récit portant sur la valeur de l'action?

7 – qu'est-ce que la sincérité par excellence dans l'action?

8 – Comment les œuvres de l'homme sont-elles enregistrées et comment se présenteront-elles le jour de la résurrection?

Disponibilité de tous les dossiers au tribunal

Il y a une certaine ressemblance entre ce qui se passe dans la cour de justice divine et les cours de justice humaine. La différence consiste dans la manière dont se déroule le jugement.

Ainsi, dans l'au-delà, toute chose est visible et réelle. Le juge c'est le témoin, Allah, le tout-puissant ; l'accusé c'est l'homme comparaissant devant Allah, le dossier complet de toutes ses œuvres autour du cou.

Le dossier, objet du jugement, sera explicite et n'exigera ni instruction ni pièces à conviction. Il renferme aussi bien les bonnes que les mauvaises actions accomplies par l'homme de son vivant.

Ainsi, toute chose, tout mouvement, toute parole, tout est rigoureusement enregistré, même ce qui traverse l'esprit comme espoir et comme scrupule... toute chose sera maintenue dans l'espace tant que la terre durera.

Oui la vie tout entière sera conservée dans la nature sous forme d'énergie continue qui ne connaît pas de fin. La mémoire humaine qui conserve les noms et les images, et emmagasine les sciences, est une image réduite et une preuve irréfutable de la perpétuité des œuvres.

La mémoire de l'homme est capable de conserver pendant longtemps des images et des noms, qui pourront être évoqués à tout moment, produisant ainsi des effets psychiques et physiques dans la vie de l'homme.

En d'autres termes, la conscience de l'homme est une armoire où se trouve l'ensemble de ses idées ainsi que ses actions, à l'état latent, et est indélébile. Cette armoire est une sorte de fichier renfermant la totalité des actions de l'homme.

Qu'est-ce qui empêcherait donc ces actions, bonnes ou mauvaises, de se matérialiser et de produire des effets physiques, le jour de la résurrection, de sorte que les visages refléteront la nature de l'œuvre accomplie? Ainsi, si l'œuvre est bonne, le visage sera rayonnant et heureux, si elle est mauvaise, il sera effrayé, renfrogné et désespéré.

La lourde responsabilité de nos actions nous incombe, car nous ne pouvons échapper aux résultats inévitables découlant de notre activité intellectuelle et corporelle. Ce sont ces actions dont les effets sont ineffaçables que l'on retrouvera devant nous, le jour où tous les gens comparaîtront devant le seigneur de l'univers.

Croissance du dossier des actions

En vérité, l'ordre de la création répertorie, sans que nous nous y apercevions, les effets découlant de nos actions et qui s'accumulent d'une façon qu'il est difficile de concevoir dans les conditions actuelles.

En effet, un grain, si infime soit-il, se transforme au fil des temps, en arbre. Prenons l'exemple de l'alcoolisme: la boisson alcoolique produit des effets nocifs non seulement sur le sujet qui s'y adonne et qui n'arrive pas à s'en défaire toute sa vie, mais également sur ses enfants qui en subissent les conséquences désastreuses. Pourquoi refuse-t-on donc d'admettre que la sanction des œuvres est inséparable de l'homme?

Pourquoi l'action, même si elle est passagère, ne peut-elle pas déterminer le sort de l'homme, qu'il soit heureux ou malheureux? Pourtant, même s'il est difficile de concevoir cette réalité, la science qui

progresses de façon impressionnante, peut dans une certaine mesure éclairer cette question.

Aussi, à partir du moment où les savants sont parvenus à enregistrer les ondes sonores de gens ayant vécu depuis des siècles, à tel point que nous pourrions un jour écouter le bruit des peuples de l'âge de la pierre taillée... à partir du moment où l'on peut, à partir d'empreintes digitales, identifier les voleurs, permettant ainsi leur arrestation, ou encore à capter les rayons thermiques émis par leurs corps, pourquoi serait-il difficile de concevoir donc les effets qu'impliqueraient nos actions le jour de la résurrection?

De nos jours, les plus grands observatoires du monde s'emploient à capter les ondes provenant de galaxies fort éloignées en vue de découvrir et de tirer profit des secrets de l'espace.

Les actions de l'homme se perpétuent dans l'espace sous forme d'ondes que la science moderne peut capter par des moyens sophistiqués. Ainsi, d'un point de vue scientifique, il est possible de transformer de nouveau, l'énergie en matière, afin que nos actions et nos paroles se matérialisent et reprennent vie. Cette question ne relève donc plus de l'impossible.

Les témoignages

Nous avons dit précédemment que le dossier de l'homme est explicite et n'a nul besoin de témoin ou de témoignage, car le juge est le témoin même et il est plus proche de l'homme que la veine jugulaire.

En effet, le juge est lui-même le témoin, auquel n'échappent ni les pensées ni les clins d'œil. Cependant malgré tout cela, il y aura des témoins qui apporteront des preuves irréfutables à la cour de justice divine... témoignages qui susciteront ce jour-là, la stupéfaction de l'homme. Qui sont donc ces témoins?

1 – Les membres du corps

Le jour de la résurrection, le pécheur sera surpris lorsque tout ce que ses mains auront commis sera mis à nu, lui qui agissait au mépris de la loi, pensant que nul ne l'avait vu. Ainsi, il verra sa peau, ses mains et ses pieds parler et relater en détail tous les faits qui se sont déroulés en ce bas monde, ce qui prouve que les œuvres quotidiennes de l'homme sont enregistrées dans un livre naturel au fur et à mesure qu'il les accomplit, outre les membres de son corps qui en sont témoins.

Ainsi, lorsque le jour de la résurrection arrivera avec les conditions propres à ce monde, tous ces détails se manifesteront. Le noble Coran dit à cet effet: « le jour où les secrets seront dévoilés [l'homme] n'aura ni force ni soutien ».

C'est ainsi que les témoignages commencent et révèlent tous les détails tandis que l'homme demeure stupéfait devant tant de preuves. À ce moment il s'éveillera et prendra connaissance d'une réalité plus grande à laquelle il ne prêtait aucune attention auparavant.

Le noble Coran dit à cet effet: « tu ne te souciais guère de ce que maintenant tu vois. Nous le dévoilons pour toi ! aujourd'hui ta vue est perçante ».

C'est là qu'intervient alors le rôle des membres: « le jour où, contre eux, témoigneront de leurs actions leurs langues, leurs mains, leurs pieds ». « Le jour où les ennemis d'Allah seront rassemblés vers le feu, ils seront conduits par groupes jusqu'à ce qu'ils y parviennent. Leur ouïe, leur vue et leurs peaux témoigneront contre eux de ce qu'ils faisaient. Ils diront alors à leurs peaux: 'pourquoi avez-vous témoigné contre nous? '. elles répondront: 'Allah nous a fait parler, lui qui fait parler toute chose, qui vous a créés une première fois et vers qui vous êtes ramenés. Vous n'étiez pas cachés à un tel point que ni votre ouïe, ni votre vue, ni votre peau ne pussent se porter témoins contre vous. Vous pensiez plutôt qu'Allah [pouvait] pouvait ignorer la plupart de vos actes. Voilà ce que vous conjecturiez au sujet de votre seigneur ! conjecture qui vous a exposés au péril [de sorte que] vous vous trouvez parmi les perdants [maintenant].

Un autre verset parle de l'incapacité de l'homme à parler, les membres du corps ayant pris la relève: « ce jour-là nous scellerons leurs bouches, mais leurs mains nous parleront et leurs pieds témoigneront de leurs acquisitions ».

2 - Les anges

Parmi ceux qui témoigneront, le jour de la résurrection, des actions de l'homme, il y a les anges d'Allah, en l'occurrence « raqîb » et « 'afîd » « al-kirâmu-l-kâtibûn », dont la mission est de porter au registre, les actions ou les œuvres de l'homme. Ce jour-là, alors que les hommes seront ressuscités, les anges s'avanceront vers le juste et lui présenteront leur témoignage.

L'imam Sadiq, que la paix soit sur lui, a dit: « lorsqu'Allah réunira création le jour de la résurrection, il remettra à tous les hommes leur propre livre. Puis ils l'examineront et ils nieront avoir agi de la sorte. Alors les anges témoigneront contre eux et diront: « Ô seigneur, tes anges témoignent pour toi ». Et les hommes continueront de jurer qu'ils n'ont rien fait de tout cela. Le noble Coran dit à cet effet: « le jour où Allah les ressuscitera tous, ils lui feront le même serment qu'à vous, s'imaginant [s'appuyer ainsi] sur quelque chose. Or ça, ne sont-ils point des imposteurs? »

Puis Allah scellera leurs langues tandis que leurs membres avoueront ce qu'ils ont commis.

L'émir des croyants ' alî ibn abi talib, que la paix soit sur lui, a dit: « mon dieu et mon maître... de m'accorder... et tout péché dont tu as ordonné l'enregistrement à tes nobles scribes que tu as chargés de conserver tout ce qui provient de moi, les rendant en même temps que mes membres, témoins contre moi... ».

3 - Les prophètes

Le Coran parle aussi d'une autre catégorie de témoins que sont les envoyés et les prophètes: « la terre

resplendira de la lumière de son seigneur. Le livre sera posé. On fera venir les prophètes et les témoins. [les hommes] seront jugés en toute équité, sans qu'ils soient lésés ».

4 – Les infailibles imams

Le jour de la résurrection, il y aura également une autre catégorie de témoins qui sont les véritables croyants auxquels le noble Coran fait allusion: « dis-leur: apprenez qu'Allah verra vos œuvres, ainsi que son prophète et les croyants, que vous serez ramenés vers celui qui connaît ce qui échappe à l'entendement des hommes et ce dont ils peuvent témoigner. Il vous informera de ce que vous aurez fait ».

L'imam Muhammad al-bâqir, que la paix soit sur lui, a dit: « ne seront témoins contre les hommes que les imams et les envoyés. Quant à la nation, Allah ne lui permet pas de servir de témoin, car il y existe en son sein, ceux dont le témoignage ne peut être valable même pour un paquet de légumes ».

Il convient de souligner ici que le témoignage, le jour de la résurrection, ne consiste pas seulement à exposer les œuvres, mais bien plus, à les évaluer et établir leur classification en bonnes ou mauvaises, de même que la qualité de l'action.

Le témoignage tout en honorant les témoins, exprime leur ascendant sur les gens. Les témoins jouissent d'un privilège qui leur permet de percevoir la réalité des choses.

Naturellement ce pouvoir ne relève pas des sens ordinaires, mais bien d'une force métaphysique qui transcende les simples forces. C'est pourquoi ce témoignage ne peut en aucun cas, être entaché de doute ou d'erreur.

5 – Allah, exalté soit-il, au-dessus de tous les témoins

Outre les témoins cités plus haut, Allah sera, le jour de la résurrection le juge suprême, le témoin, l'omniscient.

Allah dit dans le noble Coran: pourquoi n'ajoutez-vous pas foi aux signes d'Allah? Allah est témoin de ce que vous faites ».

L'émir de croyants, 'alî, que la paix soit sur lui, a dit dans la prière invocatrice de kumayl: « ... tu me surveillais à leur insu, et tu étais témoin de ce qui leur échappait, par ta miséricorde tu l'as caché et par ta grâce tu l'as dissimulé ».

Nul ne pourra nier quoi que ce soit, le jour de la résurrection, devant la force des preuves apportées. Pourra-t-on encore nier que les anges avaient le pouvoir de filmer toutes les scènes et d'enregistrer tout ce qui traversait l'esprit comme idées et intentions?

Le noble Coran dit à cet effet: « le jour où chaque âme sera confrontée avec le bien et le mal qu'elle

aura faits, elle souhaitera qu'il y ait un long intervalle entre elle et ce jour. Allah vous avertit d'être circonspects à son égard et il est plein de bienveillance envers ses serviteurs ».

Résumé

1 – le jour de la résurrection, tout homme sera en possession d'un dossier renfermant l'ensemble de ses œuvres qu'il portera autour du cou, et qui reflétera son sort selon qu'il vivra dans un bonheur perpétuel ou un malheur perpétuel.

2 – le dossier de chaque homme qui est progressivement alimenté, conserve le moindre détail et sera remis par suite à son auteur. La science moderne est parvenue à de grands résultats dans ce domaine.

3 – bien qu'il n'y ait aucun besoin de témoins le jour du jugement, le Coran parle d'un groupe de témoins qui seront présents ce jour-là dans la cour de justice divine.

4 – on distingue parmi les témoins, les membres du corps, les anges, les prophètes et les infaillibles imams, et bien au-dessus d'eux, Allah, le Tout-Puissant.

5 – l'œuvre elle-même sera présente ce jour-là devant la cour de justice divine, car étant un élément décisif dans le procès en ce sens qu'elle se manifestera devant son auteur.

Questions et débats

1 – expliquez comment se forme le dossier des œuvres?

2 – quel est le rapport entre la mémoire et les œuvres du dossier?

3 – citez des exemples sur la croissance des actions et leur conservation en ce bas monde.

4 – les œuvres de l'homme exigent-elles des témoins? Pourquoi?

5 – de quels témoins parle le noble Coran?

6 – quelles sont les conditions nécessaires pour servir de témoin aux œuvres de l'homme? Pourquoi?

7 – comment se présenteront les œuvres le jour de la résurrection? 8 – citez des récits autres que ceux cités dans ce livre, relatifs aux témoins des œuvres de l'homme.

Introduction

Le sujet suscite-t-il des divergences au sein de la nation?

Certains pourraient penser qu'en soulevant la question relative à l'imamat, on s'engagerait dans une polémique entre chi'ites et sunnites, ce qui est faux. Car en écartant le côté politique, et en abordant la question d'un point de vue scientifique, on sera davantage informé des visions des deux écoles, ce qui permettrait de réduire les divergences entre musulmans.

La recherche scientifique permettra en premier lieu à chacune des parties d'exprimer ses idées en toute liberté. Elle contribuera aussi à consolider les rapports de solidarité, d'amitié et de fraternité qui les unissent.

En second lieu, la véritable union apportera ses fruits abondants, car taire la vérité en simulant l'union, ne contribuera pas au renforcement des liens que nous venons de citer et n'aboutira pas à l'unification de la société musulmane.

En troisième lieu, les contestations soulevées par telle ou telle communauté religieuse supposent une parfaite connaissance de l'islam et de ses principes, qu'il s'agisse de l'administration ou du leadership, et dont la réalisation est impossible dans une atmosphère tendue, où chaque partie veut absolument imposer ses avis et rejette catégoriquement ceux de l'autre.

Définition générale de l'imamat

L'imamat, par définition et au sens large du terme, désigne l'autorité intellectuelle, politique et religieuse.

L'autorité religieuse ne signifie rien d'autre que l'application des principes de l'islam dans la vie quotidienne, la réalisation des objectifs du message islamique au profit de l'humanité, objectifs pour lesquels notre maître Mohammed, qu'Allah prie sur lui et le salue, a été envoyé et pour lesquels il a lutté.

La vision sunnite

Les savants sunnites sont pour la plupart unanimes que l'imamat ne signifie rien d'autre que la succession. Ce sont donc deux synonymes et par conséquent la succession ou le califat qui, en fait, est une grande responsabilité sociale et religieuse, se fait par élection.

Le calife est celui qui s'emploie à trouver des solutions aux problèmes de la société musulmane, tout comme il est responsable de la stabilité de l'ordre public à travers les forces militaires et le contrôle des frontières de l'état islamique. C'est pourquoi l'imam n'est qu'un simple dirigeant et gouverneur social.

Les fondements du calife à la lumière de la théorie sunnite

1 – Le calife ou l'imam suivant la théorie sunnite, entre en fonction par voie élective, ce qui fait du califat une responsabilité sociale et non pas un engagement vis-à-vis d'Allah. Il en résulte que la

jurisprudence devient secondaire dans la mesure où elle dépend du calife qui en a la responsabilité et sort ainsi de son domaine dont l'objet est dicté par Allah le Tout-Puissant. Or la jurisprudence, sous ce dernier rapport, exige du calife, de grandes qualités intellectuelles pour être en mesure d'assumer cette responsabilité.

2 – La prééminence dans la science et la piété, de même que l'infailibilité, ne sont pas des conditions exigées pour assurer les fonctions de calife. Bien plus, même si ce dernier tend vers l'erreur, il n'en sera pas pour autant disqualifié.

Un des savants sunnites les plus éminents dit à ce titre: « l'imam n'est pas destitué en raison de son impiété et de son injustice, de biens usurpés et de coups de fouet infligés à des innocents, d'attentats à la vie, de droits usurpés, de limites dépassées ».

3 – Le vote: le calife peut être élu suivant trois méthodes:

- par consensus de la nation ou des dirigeants.
- son prédécesseur le désigne comme successeur.
- par consultation (shûra).

Il est certain que les avis des sunnites s'inspirent des événements qui ont eu lieu à l'aube de l'islam ainsi que des méthodes qui ont été utilisées pour le choix d'un calife. Ces méthodes n'ont aucun fondement et ne sont pas dignes de recherche.

La vision chi'ite

Selon la vision chi'ite, l'imamat ne représente rien d'autre que des formes de wilaya (sainteté). Ainsi, c'est Allah même qui désigne l'imam ou le calife de la même façon qu'il le fait pour les prophètes. Car il choisit qui il veut d'entre ses serviteurs. Il y a tout de même une différence en ce sens que la prophétie est fondée sur un message tandis que l'imamat se propose de le protéger.

Ainsi, il est indispensable pour la nation qu'après le départ du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, un homme infailible et intègre prenne en charge ses affaires, en d'autres termes un homme remplissant toutes les conditions de la prophétie, à l'exception de l'inspiration (wahy).

En effet, la présence d'un homme savant et infailible est indispensable afin de servir d'exemple à sa nation dans son cheminement spirituel.

Le rôle d'un dirigeant dans l'éducation d'une société produit des effets très marquants, plus que ne le sont les effets produits par l'environnement familial ou les facteurs héréditaires biologiques.

L'émir des croyants, 'Alî, que la paix soit sur lui, a dit: les hommes ressemblent à leurs souverains tout

comme ils ressemblent à leurs pères ».

Étant donné qu'Allah est le seul à connaître cet homme infallible, il est donc le seul, exalté est-il à posséder le droit de le choisir et de le désigner en qualité d'imam. Ainsi l'imamat est un don divin, et comme pour la prophétie, le rôle des gens n'intervient pas.

Importance à connaître l'imamat

La théorie chi'ite soutient que le califat ne peut être séparé de l'imamat au même titre que la qualité de dirigeant de l'envoyé d'Allah ne peut être séparée de sa qualité de prophète. Car l'islam représente du point de vue politique et moral un tout indissociable tout comme la dimension spirituelle de l'islam ne peut être séparée de sa dimension politique.

Outre le rôle pédagogique qu'assume l'imam en tant qu'exemple à suivre, il joue un autre rôle qui est celui de préserver l'unité de la société et de la mettre sur la bonne voie en vue d'un bonheur éternel. Le besoin qu'éprouvent les individus d'être pris en charge par un dirigeant qui puisse gérer leur vie sociale est naturel. Et comme l'islam est une religion naturelle dont les lois sont en harmonie avec les besoins de l'homme, aussi bien sur le plan social qu'individuel, il est donc nécessaire qu'il pourvoie à ce besoin naturel qu'éprouve la société.

Allah le tout-puissant a mis à la disposition de l'homme tout ce qui est nécessaire à son épanouissement physique et spirituel. Comment pourrait-on donc le priver de ce besoin naturel et vital?

Selon les textes islamiques, l'imamat est, à l'origine, l'esprit de la loi islamique, son essence. C'est pourquoi son exclusion ou sa marginalisation ferait de la religion un cadavre sans vie.

Le noble prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue a dit: « qui meurt sans connaître l'imam de son époque meurt dans l'ignorance d'un païen ».

Ce qui est très important et qui rend cette parole prophétique encore plus influente, c'est que le paganisme qui se distinguait par l'absence de monothéisme, de prophétie et de morale est mis en rapport avec l'ignorance de l'imamat.

Interrogation: certains pourraient penser que la désignation d'un imam ne s'accorde pas avec les valeurs démocratiques et la liberté, dans la mesure où le dirigeant ou le calife devant succéder au prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, n'est pas élu par la nation ou lui est, en d'autres termes, imposé.

Ce point de vue résulte du fait que l'on s' imagine que la désignation d'un imam est signe de despotisme. Pourtant on constate que les régimes autoritaires sont issus soit de putschs militaires, soit de transformations sociales, soit encore d'une intervention étrangère. Par conséquent le décideur ne peut être autre qu'un dictateur ou autre clan de dirigeants malhonnêtes qui ne remplit pas la moindre

condition des critères requis pour les fonctions de souverain.

En revanche, l'imamat, selon la vision chi'ite, repose sur des conditions et des critères incontournables sans lesquels nul ne peut prétendre aux nobles fonctions d'imam. Et, comme il a été dit plus haut, Allah le Tout-Puissant, est le seul à choisir l'homme remplissant les conditions du savoir, de l'infailibilité et autres.

Ainsi, ne peut être imam que l'individu le plus parfait, choisi par Allah pour servir d'exemple aux hommes et les mettre sur la bonne voie. Car l'imam est cet individu qui jouit de nobles qualités et que les passions ne dominent pas, c'est celui qui ne nourrit pas de prétentions ou d'envies et qui est totalement soumis à Allah.

L'imam gouverne conformément à la loi divine et n'a pas d'avis à émettre, car le législateur est Allah, le tout-puissant, l'unique conservateur de la loi.

Étant donné que le législateur est le créateur de l'homme, le connaissant de tous ses secrets, de ses aspirations et de ses intérêts et que le dirigeant est un individu choisi par Allah qui l'a doué de savoir et l'a préservé de toute faillibilité, il est difficile de concevoir comment un gouvernement établi sur de pareilles bases peut être oppresseur. Ce gouvernement ne viole pas la souveraineté de son peuple croyant à l'islam et l'ayant embrassé de son propre gré.

La démocratie, est-elle la seule modèle susceptible de gérer au mieux la société?

En réponse à cette interrogation, il convient de soulever certains points:

1 – Même si la démocratie implique par définition le pouvoir du peuple, elle ne reflète en vérité que le pouvoir de la majorité et non pas celui de tout un peuple.

2 – Peut-on prétendre qu'il existe réellement une démocratie ou un gouvernement démocratique?

3 – Le droit revient-il à la majorité? Si la majorité vote pour un avis contraire à la raison, aux mœurs ou à la shari'a, son avis serait-il juste? Si la majorité, dans le but d'assouvir ses instincts, opte pour la permissivité, quelle en sera notre attitude?

La permissivité et la perversion sexuelle qui ont vu le jour dans les pays démocratiques, ne sont-elles pas une tragédie humaine et morale?

Le gouverneur ayant accédé au titre de dirigeant grâce à la majorité, ne s'emploie-t-il pas à réaliser les aspirations de cette majorité, qu'elles soient légales ou illégales?

Il est évident que les élections ne débouchent pas sur le choix du plus pieux des hommes, aussi la

majorité ne peut constituer un moyen d'évaluation de la justice et de l'injustice.

Les élections organisées de cette manière, signifient qu'une frange importante de la société, qui constitue la minorité quoique sans preuve rationnelle convaincante, sera lésée dans ses droits, car elle sera obligée de se soumettre aux théories de la majorité et à ses intérêts.

Cependant, lorsque l'élection s'opère d'en haut, l'ensemble des intérêts sera pris en considération, intérêts véritables qui n'obéissent pas aux passions. Car le pouvoir, à ce moment-là, reviendrait à Allah seul, seigneur de l'univers et non pas à la majorité ou à la minorité.

L'imamat est-il une nécessité sociale?

Certains peuvent se poser la question sur l'importance de la désignation de l'imam par Allah le Tout-Puissant ou de l'élection du dirigeant par la nation.

En réponse à cette interrogation, il convient de souligner que si une nation donnée est dépourvue de dirigeant, l'anarchie y régnera tandis qu'elle sera en danger de disparition.

Ainsi, nous remarquons à travers la longue marche de l'histoire que le phénomène du leadership a toujours accompagné l'humanité. Nous sommes donc face à deux cas: la présence d'un imam ou son absence. Dans le deuxième cas, l'absence de l'imam entraîne la disparition de la société. Dès lors seul le premier cas est retenu.

Comme l'imamat ou le commandement est une nécessité sociale, il reste à savoir les qualités que doit posséder l'imam. Ainsi, soit il est savant, juste et vertueux, en un mot, pieux, soit il est injuste, pervers, méchant et égoïste, en un mot, impie.

Il est logique que la raison et la conscience morale optent pour le premier dirigeant ou imam. Mais il arrive qu'on se retrouve devant un autre choix, lorsqu'il s'agit de deux hommes, l'un pieux et l'autre plus pieux, l'un vertueux et l'autre plus vertueux et c'est là que survient alors la question de la préférence qui a suscité des divergences entre sunnites et chi'ites.

La plupart des sunnites jugent que l'imamat revient à celui qu'ils estiment être bon au détriment du meilleur, vision qui n'est pas en accord avec la raison qui refuse le choix arbitraire. Comment donc pourrait-on donc privilégier le bon sur le meilleur?

Ainsi, il ne reste plus qu'un seul choix, la présence d'un imam qui est au-dessus des gens de son époque dans tous les domaines. La vision chi'ite est donc la vision qui est en accord avec la raison, la nature et la conscience morale. Elle ne met pas un frein à la liberté, elle ne tend pas vers le despotisme et ne contredit pas la raison. C'est une vision qui soutient que c'est Allah, exalté soit-il qui a créé l'homme et la société et qui sait plus que quiconque où se trouvent ses véritables intérêts et c'est lui le plus miséricordieux. C'est pourquoi son choix demeure le meilleur et le mieux adapté à la raison et à la

nature humaine.

Résumé

1 – soulever la question de l'imamat ne créera pas de crise. Au contraire, elle contribuera à atténuer les divergences et consolider les liens d'amitié entre les musulmans.

2 – l'imamat signifie, linguistiquement, le commandement, et techniquement, la conduite des affaires de la société, sous un rapport aussi bien temporel que religieux, en remplacement de l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui et le salue. Cependant l'imamat implique également sous un rapport linguistique, un autre sens bien défini.

3 – selon la vision sunnite, l'imamat est une simple responsabilité sociale n'exigeant pas l'excellence dans le savoir ou l'infailibilité. Aussi, l'imamat, toujours selon cette vision, revient à l'homme de qualité, mais pas nécessairement au meilleur.

4 – Les sunnites ne se contentent pas de s'inspirer des événements de l'époque ayant succédé à la mort du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le saluent, mais ils les justifient aussi.

5 – selon la vision chi'ite, l'imam est infailible et savant, Allah étant le seul à connaître cet homme. L'imamat est donc un don divin et par là même, un acte divin qui s'inscrit dans la théologie, et est l'un des principes de la religion.

6 – l'imamat est d'une telle importance qu'il représente l'un des principes de la religion. Celui qui ne connaît pas l'imam de son époque meurt en ignorant.

7 – l'imamat n'est pas en désaccord avec la liberté et la démocratie, quoique cette dernière est, en réalité, illusoire.

Questions et débats

1 – quelles sont les divergences entre les visions sunnite et chi'ite concernant l'imamat?

2 – quelle est la différence entre les questions juridiques et théologiques?

3 – Définissez l'imamat et dites si ce terme revêt un caractère sacré dans le Coran.

4 – Citez une preuve tirée de votre raison sur la nécessité de connaître l'imam et citez-en une autre puisée dans les récits.

5 – la désignation d'un imam est-elle en contradiction avec la liberté et la démocratie? Expliquez cela?

6 – la démocratie, est-elle le seul modèle susceptible de gérer la société? Pourquoi?

7 – quelle preuve logique peut-on fournir quant à la nécessité de la désignation du meilleur imam pour la conduite des affaires d'une société donnée?

Les preuves

1 – La sagesse

L'homme, de par sa nature, aspire à la perfection, objectif de la création. Cependant, la voie menant à cette perfection est parsemée d'obstacles et de dangers, en sorte que l'homme éprouve d'énormes difficultés pour y accéder. Dès lors, il est clair qu'une voie garantissant la réalisation de l'objectif sus-cité est indispensable.

Cette question a trouvé sa solution du vivant du prophète, mais après sa mort, le problème de la personne à même de relever le défi se posa. La présence d'un homme universel est un repère indispensable pour l'humanité, d'où la nécessité de la désignation d'un imam, en tant qu'homme infallible, prônant le monothéisme et jouissant de toutes les qualités d'homme universel.

L'homme universel, comparable au soleil qui envoie ses rayons lumineux sur l'humanité, met les égarés sur la bonne voie. Il est celui qui reflète la réalité céleste et il est un trait d'union entre le monde visible et le monde invisible. C'est celui que le ciel a protégé des erreurs, des péchés et autres défauts.

Il est donc impossible qu'Allah, exalté est-il, fixe la perfection comme objectif de la création sans qu'il incarne celle-ci dans l'homme à même de servir d'exemple et de preuve quant à la possibilité de la réalisation de cet objectif.

2 – La grâce ou la bonté divine

Allah, le tout-puissant, comble ses serviteurs de sa grâce et de sa clémence. En méditant sur les grâces divines, on les découvre, à titre d'exemple, à travers l'œil nous permettant de voir la beauté qui nous entoure, et qui est protégé contre la poussière grâce aux cils, et contre la sueur grâce aux sourcils. Ces exemples ne sont pourtant qu'une goutte dans l'océan, car en vérité tout ce qui est en nous et tout ce qui nous entoure fait l'objet d'admiration.

Nous jouissons également de la grâce divine à travers le guide qui est mis à notre disposition pour nous mettre dans la bonne voie menant au bonheur et à la perfection. Car l'homme en a besoin de par sa nature même, et Allah, transcendant soit-il, ne prive pas les hommes de cette grâce.

Allah, transcendant soit il a créé en nous la sensation de soif et c'est lui qui a également créé l'eau pour l'étancher. Il a créé en nous, une disposition naturelle à rechercher la perfection et c'est pourquoi il a élu des hommes pour nous aider à atteindre ce noble objectif.

3 – Preuves transmises

Outre les preuves rationnelles que nous avons citées plus haut, il y a celles qui nous sont transmises par le Coran et la tradition, dont voici quelques-unes:

a – Le verset relatif à l'imamat:

Allah transcendant soit-il dit: « quand par certaines prescriptions ibrahîm fut mis à l'épreuve par son seigneur ! lorsqu'il les eut accomplies, le seigneur lui dit: « je ferai de toi un guide spirituel pour les hommes.

– et ma descendance? s'inquiéta ibrahîm.

– ma promesse ne concerne pas les injustes », annonça Allah ».

Il ressort de ce verset que:

Le rang de l'imamat est différent de celui de la prophétie.

La station de l'imamat est supérieure à celle de la prophétie, la preuve en est qu'Allah, le tout-puissant, annonça à ibrahîm, que la paix soit sur lui, la bonne nouvelle de l'imamat, après qu'il fut prophète.

L'imamat est un don divin et ne dépend point de l'homme, c'est pourquoi l'imam est élu par Allah et non par les hommes.

L'imam est infaillible durant toute sa vie, car l'erreur est une injustice et cette dernière n'a pas sa place parmi les qualités de l'imam qui est pur de toute forme de polythéisme.

Le verset Coranique confirme la qualité d'imam pour ibrahîm et pour certains de sa progéniture. C'est pourquoi notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui, et le salue, est un imam depuis la révélation, comme le rappela tradition.

b – Le verset relatif à ceux qui détiennent l'autorité:

« Croyants ! obéissez à Allah ! obéissez au prophète et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité.

Qu'un litige vous oppose, remettez-vous-en à Allah et au prophète, si vous croyez vraiment en Allah et au jour dernier. C'est un bien et la meilleure des issues ».

ILs données du verset sont les suivantes:

Le verset ordonne aux croyants d'obéir à Allah et aux autorités ou aux responsables.

L'obéissance à Allah qui est logiquement obligatoire est différente de l'obéissance au prophète et aux autorités. Outre les injonctions divines que l'on retrouve dans le Coran ou que les récits rapportent, l'obéissance au prophète ainsi qu'à ceux qui détiennent l'autorité, c'est-à-dire ceux qui ont la charge de gérer la société, est obligatoire, car l'obéissance à Allah passe par l'obéissance à son envoyé, qu'Allah

prie sur lui et le salue: « quiconque obéit au prophète, obéit par là même à Allah. Quiconque tourne le dos, nous ne t'avons pas envoyé pour être leur gardien ».

Le prophète et ceux qui détiennent l'autorité doivent être infaillibles, car il y aurait contradiction entre les injonctions divines et les leurs. C'est ce qui se passe lorsqu'une autorité se livre à la débauche en s'adonnant aux boissons fermentées, par exemple, et en ordonnant leur consommation. Que sera donc l'attitude du musulman face à de telles injonctions? Et quelle sera son attitude entre le devoir d'obéir et cette action illicite?

Les injonctions des autorités s'accordent avec les injonctions du prophète, c'est ce à quoi le verset Coranique fait allusion lorsqu'il les désigne comme étant les seules autorités dignes d'obéissance, car le verbe « obéissez » concerne aussi bien le prophète que ceux qui détiennent l'autorité.

Le terme « al-amr » cité dans le Coran renferme trois sens: il peut signifier « ordre » et sa forme plurielle est « awâmir ». Il peut également signifier « affaire » et sa forme plurielle est alors « umûr ». Il peut enfin désigner quelque chose d'immatériel, d'abstrait par opposition à la création. Cependant il est certain que les sens visés dans le Coran sont les deux premiers. Ainsi, par « Ôli Marie », on entend ceux qui détiennent l'autorité et les dirigeants d'une société donnée.

Qui sont ces hommes qui détiennent l'autorité? Ce sont ceux-là mêmes que le Coran désigne comme étant infaillibles et auxquels il faut obéir. En outre, les musulmans s'accordent à affirmer que tous les responsables ayant pris en charge la gestion des affaires des musulmans, à l'exception de 'alî, que la paix soit sur lui, sont faillibles. L'histoire est témoin de bon nombre de leurs jugements qui sont contraires aux injonctions divines. 'Alî ibn abi tâlib, que la paix soit sur lui, avait l'habitude d'attirer l'attention sur la fausseté des jugements prononcés, à tel point qu'on en est arrivé à dire « n'était-ce 'alî, ombre aurait péri ». On en déduit que celui qui n'est pas infaillible ne peut détenir l'autorité, ce que ne manquent pas de souligner les récits qui insistent sur l'autorité authentique de ceux qui en sont dignes. Parmi les récits, il y a celui qui a été rapporté par djâbir ibn 'Abdallah al-ansâri qui interrogea l'envoyé d'Allah sur la signification de « Ôli al-amr » (ceux qui détiennent l'autorité), ce à quoi il répondit: « ce sont mes successeurs, oh djâbir, et les imams qui viendront après moi, le premier parmi eux étant 'alî ibn abi tâlib, auquel succéderont al-hassan ibn 'alî, al-hussein ibn 'alî, 'alî ibn al-hussein, muhammad ibn 'alî désigné dans la thora par al-bâqir, dja'far ibn muhammad, Mûssâ ibn dja'far, 'alî ibn Mûssâ, muhammad ibn 'alî, 'alî ibn muhammad, al-hassan ibn 'alî et Muhammad dit le mahdi qui par ordre divin disparaîtra de la vue des gens, et que seule l'élite parmi les chi'ites pourra rencontrer ».

L'imam al-bâqir, que la paix soit sur lui a, quant à lui, dit: « les imams seront les descendants de 'alî et Fatima jusqu'à la dernière heure ».

c - Le verset relatif à la wilaya:

Allah, transcendant soit-il, dit: « vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, son prophète et les croyants qui accomplissent la prière et font l'aumône en se prosternant devant Allah ».

Nous notons bien la restriction indiquée dans ce verset quant à la wilaya. Ce qui implique l'exclusion de toute autre personne qui sort du cadre de ce verset.

d – Le verset relatif à la communication:

Allah transcendant soit-il, dit dans le noble Coran: « prophète ! communique intégralement ce qui t'a été révélé de ton seigneur. Si tu en caches une partie [par crainte des hommes, c'est comme si], tu ne communiquais pas [la totalité] de son message. [ne crains rien]. Allah te protégera des hommes ».

Les commentateurs chi'ites des traditions muhammadiennes de même qu'un grand nombre d'exégètes sunnites s'accordent sur le fait que ce verset a été révélé dans la région « ghadîr khum » durant le pèlerinage de l'adieu, vers la fin de la vie du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue. Le ton du verset qui s'adresse au prophète, est remarquablement ferme de par l'extrême importance de l'injonction de la communication du message, dont la transmission en vingt trois années, dépend de lui.

Le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, vivait les derniers moments de sa noble vie, lorsque, soixante-dix jours avant son décès, le verset fut révélé.

La vie de notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, témoigne, à travers toutes les dures épreuves qu'il a connues, d'un courage et d'une bravoure extraordinaires, car il ne craignait aucune force qui lui était hostile. Il s'employa à communiquer courageusement le message divin jusqu'à purification de la péninsule arabe du paganisme, donnant ainsi naissance à une nouvelle ère islamique. Dans le même temps, alors que les gens embrassaient la religion en masse, le danger qui menaçait l'avenir et l'unité des musulmans disparaissait. Ce qui est, dans une certaine mesure, la répercussion de l'injonction divine que le prophète Muhammad a exécutée.

Le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, ne craignait aucun danger qui pouvait menacer sa vie, et chaque fois que la bataille faisait rage, les musulmans cherchaient refuge auprès de lui, comme cela a été rapporté par 'alî, que la paix soit sur lui.

C'est ainsi que l'annonce céleste du futur successeur ébranlera la foi de certains, encore influencée par l'esprit tribal et les idées antéislamiques. Ils diront que le prophète tente de fonder un vaste royaume pour sa famille et sa tribu. C'est pourquoi il fut révélé au prophète, afin de le rassurer que: « Allah te protège des hommes ».

Quoi qu'il en soit, l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue, ne pouvait rien faire d'autre que d'ordonner à ses compagnons de s'arrêter au lieu dit « ghadîr khum » pour annoncer l'investiture de 'alî en tant que leader et guide des musulmans après sa mort. Le prophète, après avoir glorifié Allah, commença sa déclaration historique comme suit:

« Ô hommes, il semble qu'Allah me rappelle à lui et je dois répondre à son appel, je suis responsable [de la transmission du message] et vous avez la responsabilité [de le perpétuer], qu'en dites-vous? ».

Ils répondirent: « nous attestons que tu as transmis le message, que tu as lutté contre les infidèles, et que tu as prodigué des conseils, qu'Allah te récompense ».

Puis il dit: « n'attestez vous pas qu'il n'y a de divinité qu'Allah, que Muhammad est son serviteur et son envoyé, que le paradis est une réalité, que l'enfer est une réalité, que la mort est une réalité, que la résurrection est une réalité que l'heure est inévitable et qu'Allah fait ressusciter les morts? ».

Ils répondirent: « nous l'attestons ».

Il dit alors: « je dois quitter ce monde, mais je laisse deux joyaux (thaqalayn) parmi vous: le livre d'Allah que vous devez suivre scrupuleusement et les membres de ma famille. Comportez-vous correctement envers eux. L'un et l'autre demeureront toujours et ne doivent jamais être séparés jusqu'à ce qu'ils me rejoignent au paradis ».

Puis il appela 'alî, que la paix soit sur lui, il le prit par le bras qu'il leva très haut et le présenta aux gens en disant: « Ô hommes, qui détient l'autorité sur vous? ».

Ils répondirent: « Allah et son envoyé sont plus savants ».

Alors il dit: « celui dont je suis le maître (mawlâ), 'alî est également son maître, oh mon dieu, prête assistance à qui l'assiste et sois hostile à qui lui témoigne de l'hostilité, donne la victoire à qui le soutient, abandonne qui l'abandonne et fais que la justice l'accompagne durant tout son parcours ».

Les pèlerins n'avaient pas encore rejoint leurs maisons que le verset suivant fut révélé: « aujourd'hui, les mécréants désespèrent [de vous détourner] de votre religion. Ne les redoutez pas, redoutez-moi. Aujourd'hui, j'ai parachevé pour vous votre religion, vous ai comblé de mon bienfait et ai agréé l'islam comme doctrine religieuse pour vous ».

Les éminents compagnons du prophète Muhammad, qu'Allah prie sur lui, et le salue, se présentèrent par suite pour féliciter 'alî. quant au poète de l'envoyé, il perpétue par ses beaux vers, cet heureux événement.

Il y a un grand nombre de versets et de récits qui corroborent ce fait, mais nous nous arrêterons là.

Résumé

1 – Il y a des preuves rationnelles et d'autres, transmises par une suite ininterrompue de rapporteurs, qui indiquent la nécessité d'un imam, car l'homme de par sa nature dont la sagesse divine l'a pourvu, aspire à la perfection, et cela ne peut se réaliser en l'absence d'un leader incarnant cette perfection recherchée.

2 – Allah comble ses serviteurs de sa grâce en mettant à leur disposition un imam afin de les mettre dans la bonne voie.

3 – plusieurs versets et récits attestent l'imamat, à leur tête les versets relatifs à l'imamat, à ceux qui détiennent l'autorité, à la wilaya, à la communication, à la purification.

4 – l'imamat est en vertu du noble Coran, complémentaire à la religion.

5 – la plupart des récits portant sur l'imamat et la wilaya soulignent l'infailibilité de l'imam et de ceux qui détiennent l'autorité.

6 – un certain nombre de récits revendiquent l'imamat qui revient de droit aux douze imams issus des alus-l-bayt dont le premier est ' alî ibn abi talib, que la paix soit sur lui. Ces récits rapportent les paroles mêmes du prophète et que l'on désigne par hadith ghadîr, thaqalayn, le récit de djâbir, hadith as-safîna, hadith al-manzila, hadith ad-da'wa, etc.

Questions et débats

1 – citez les preuves relatives à la sagesse et à la grâce divines indiquant la nécessité d'un imamat.

2 – La science et la raison sont elles incapables de mettre l'homme dans la bonne voie afin d'accéder au bonheur? Pourquoi?

3 – commentez le verset relatif à l'imamat.

4 – quels arguments peut-on tirer du récit relatif à la préférence accordée aux ahlu-l-bayt?

5 – peut-on affirmer que le terme « mawlâ » employé par le prophète à ghadîr exprime exclusivement l'idée d'amour? Pourquoi?

6 – citez les hadiths as-safîna et al-manzila.

7 – citez quatre versets sur l'imamat autre que ceux cités dans cette leçon.

L'imam représente le centre de la société humaine et la survivance de cette dernière en dépend. Il est donc l'homme par lequel Allah se manifeste ; sans lui la terre et ses habitants disparaîtraient.

Les hommes, quant à eux, ne représentent qu'un ensemble de « zéros » dénué de valeur. L'imam est par conséquent le nombre par lequel ces « zéros » acquièrent une valeur. D'autre part, la société a besoin d'un axe pour maintenir sa cohésion, car c'est l'imam qui est chargé d'indiquer aux hommes la loi d'Allah, le Tout-Puissant, d'expliquer à la nation les dispositions de la loi tout en la protégeant des divergences, de la dislocation et de la dérive.

Nécessité de l'exégèse Coranique

Le noble Coran est la principale source dans laquelle les dispositions de l'islam et de la shari'a sont puisées. Il renseigne sur toute chose. Toutefois, le noble Coran expose uniquement les grandes lignes, sans donner les détails, et c'est pourquoi il est nécessaire que les hommes soient guidés par quelqu'un, capables de détailler ces généralités, capables également d'interpréter les versets Coraniques et d'indiquer l'attitude de l'islam face à une question qui embarrasse la société musulmane.

Ce guide, c'est l'imam. C'est à lui que s'adresse essentiellement le Coran étant donné qu'il est informé du sens caché de ses versets et de tous les autres détails comme la raison de la révélation, etc. les conclusions qu'il tire de l'exégèse Coranique ne sont ni erronées ni ambiguës.

L'imam est le principal penseur au sein de la société

Toute communauté humaine a besoin d'un homme pour uniformiser son mode de pensée. L'imam Sadiq, que la paix soit sur lui, interrogea son disciple hicham ben al hakam: « ne dis tu rien de ce que tu as fait avec 'amru ben 'obayd et comment tu l'as interrogé? ».

Hicham répondit: « of ! fils de l'envoyé d'Allah, j'ai trop de considération pour vous et ma langue se paralyse chaque fois que je me trouve en face de vous ! ».

L'imam lui dit: « lorsque je vous ordonne quelque chose, faites-le ».

Hicham dit alors: « j'ai pris connaissance du sermon de 'amru ben 'obayd le vendredi à la mosquée al basra, et de son audience, alors j'ai jugé très important d'aller le voir et c'est ainsi qu'en lui rendant visite le vendredi à la mosquée al basra, je l'aperçus en habit de laine noire, au milieu d'une assistance qui l'interrogeait. Je demandai à ce qu'on me cède le passage, ce qu'on fit. Je pris place au fond et, m'adressant à lui, je dis: « oh savant, je suis un étranger, me permets tu de te poser une question? ».

Il dit: « oui ».

Je dis alors: « possèdes-tu un œil? »

Ce à quoi il rétorqua: « oh mon fils qu'est donc cette question? comment peux-tu me questionner sur quelque chose que tu vois? ».

C'est celle-là ma question !

Oh mon fils pose la même si elle est insensée.

Réponds-moi.

Interroge.

Possèdes-tu un œil?

oui

À quoi te sert-il?

À voir les couleurs et les personnes.

Possèdes-tu un nez?

Oui.

À quoi te sert-il?

À sentir les odeurs.

Possèdes-tu une bouche?

Oui.

À quoi te sert-elle?

À goûter.

Possèdes-tu une oreille?

Oui.

À quoi te sert-elle?

À entendre les sons.

Possèdes-tu un cœur?

Oui.

à quoi te sert-il,

À discerner tout ce qui entre en contact avec les membres et les sens.

Ces membres, ne peuvent-ils pas se passer du cœur?

Non.

Comment se fait-il, alors qu'ils sont sains?

Oh, mon fils, lorsque les membres doutent de quelque chose qu'ils ont senti, vu, goûté ou entendu, ils

s'en remettent au cœur pour s'assurer, afin que le doute se dissipe.

Donc Allah a créé le cœur en raison du doute des membres du corps?

Oui.

Donc le cœur est nécessaire, sinon les membres n'auraient aucune assurance.

Oui.

Alors je lui dis: « oh abu Marjan, donc Allah, exalté soit-il, n'a créé tes membres qu'en prévoyant pour eux un imam afin de leur confirmer ce qui est juste et de dissiper le doute. Ainsi, il a laissé toute cette création dans l'incertitude, le doute et le désaccord sans prévoir pour elle un imam à qui elle les soumettrait, tandis qu'il a prévu un imam pour tes membres afin qu'ils s'en remettent à lui en cas de doute et d'incertitude? !

Hicham dit: « alors il se tut et ne me dit rien. Puis il se tourna vers moi et me dit: tu es hicham ben al hakam? ». Je dis que non. Il me demanda d'où je venais. Je répondis de kufa. il dit: « tu es donc bien lui ». Ensuite il me serra contre lui et m'invita à prendre sa place. Il ne prononça plus un mot jusqu'à ce que je me mis debout ».

Alors abu 'Abdul Allah (asSadiq) sourit et dit: « oh hicham qui t'a appris cela? ».

Je répondis: « c'est quelque chose que je tiens de toi et que j'ai mis en œuvre ».

Puis il dit: « par Allah, ceci est écrit dans les écritures d'ibrâhîm et de Mûssâ.

Le rôle de l'imam dans la société

Les imams ont, par le passé, assumé la responsabilité qui leur incombait, en matière de protection de la religion et de la loi divine de la falsification et de la perte. Ils représentaient une source inépuisable de vérités Coraniques éternelles. À travers leur comportement, ils constituaient un exemple on ne peut plus noble à la nation réalisant ainsi l'objectif réel de l'islam.

L'imam ' alî, que la paix est sur lui, a joué un rôle très important dans les domaines éducatif et juridique, durant l'époque ayant suivi la mort de l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui et le salue. Ainsi, il a abrogé des dispositions juridiques qu'il a jugées nulles, s'est opposé à leur application et les a remplacées par d'autres qui s'inscrivent dans un cadre islamique. Il a également contribué à la prédominance de l'islam intellectuel et idéologique en instaurant un dialogue avec les grands spirituels des gens du livre, répondant ainsi à bien des interrogations et dissipant les doutes. C'est pourquoi la présence des imams représentait une source de développement culturel et intellectuel, et de connaissances islamiques, etc..

Le rôle des imams, que la paix soit sur eux, peut se résumer en quatre points principaux:

Le rôle des imams issus des alus l baye dans la communication de la vérité:

a – Explication de la shari'a

Expliquer la shari'a, ses dispositions, et veiller à son application dans la vie de l'homme était l'une des préoccupations les plus importantes des imams issus des alus-l-bayt, que la paix soit sur eux.

Les sciences islamiques, c'est eux qui les ont établies. Les milliers de traditions qui constituent un noble héritage au profit de l'homme, ne sont autres que les paroles de notre maître Muhammad qu'ils ont, grâce à leur inspiration, transmises loyalement à travers les générations. Leur vie était, en effet, une lumière ayant éclairé la civilisation islamique.

Les imams issus des alus l bayent, ont rendu d'incalculables services à la nation islamique, car ils ont transmis l'héritage du sceau des prophètes. Le volume des traditions prophétiques qu'ils nous ont léguées est, on ne peut plus éloquent, quant à leur rôle dans la conservation de l'héritage laissé par l'envoyé d'Allah.

Les sunnites dénombrent quatre-vingts traditions prophétiques authentiques transmises par le premier calife, cinquante par le deuxième calife, cinq par 'othman et rassemblées dans le recueil des traditions prophétiques authentiques, le sahih par muslim, et enfin neuf traditions authentiques toujours transmises par 'othman et recueillies dans sahih al bukhari.

Parallèlement, l'ouvrage ghurarul-hukami wa durarul-kalimi, de l'émir des croyants, ' alî ibn abi tâlib cite plus de onze mille traditions prophétiques authentiques, outre celles établies par les sunnites, qui sont estimées à des centaines. Ibn abi al hadîd a dit: « que puis-je dire d'un homme possédant toutes les qualités, auquel s'adressent toutes tribus, que chaque communauté réclame. Il est le maître des qualités, leur source, leur cause. Quiconque s'est distingué par ces qualités, il les tient de lui en suivant son exemple. Nul n'ignore sans doute que la plus noble des connaissances est la connaissance divine, car elle est liée à la noblesse de l'objet connu, celui-ci étant la plus noble de ses connaissances. La connaissance divine est tirée des paroles de ' alî, que lui-même a transmises ».

Les mu'tazilites, dont la doctrine est centrée sur le tawhîd et la justice et qui l'ont enseignée aux gens, sont ses disciples et compagnons, car le plus éminent d'entre eux, wâsil ibn 'atâ', était disciple de abû hâchim 'Abdul Allah ibn muhamad ibn-l-hanîfa, lui-même disciple de son père qui était à son tour disciple de ' alî, que la paix soit sur lui.

Les ash'arites, sont quant à eux, affiliés à abû-l-Hassan ' alî ibn isma'îl ibn abi bachar al-ash'arî, disciple de abu ' alî al habâî et de abu ' alî, l'un des cheikhs mu'tazilites. les ash'arites dérivent finalement du maître des mu'tazilites, ' alî ibn abi tâlib, que la paix soit sur lui. L'imâmiyya et la zaïdiyya, lui sont également affiliées.

Les sciences islamiques comprennent également le « fiqh », la jurisprudence, et c'est ' alî qui est à

l'origine de son instauration. Tout faqîh, en islam, se fie à lui et tire profit de son fiqh.

Les compagnons d'abu hanîfa, comme ibn yûsuf, Muhammad ibn al Hassan et autres, tiennent tous leur fiqh d'abu hanîfa.

Quant à ash-shâfi'î, il suivit l'enseignement de Muhammad ibn al Hassan, donc son fiqh est dû à abu hanîfa.

Ahmed ibn hanbal, lui, suivit l'enseignement d'ash-shâfi'î et son fiqh est également dû à abu hanîfa qui suivit l'enseignement de dja'far ibn Muhammad qui l'apprit de son père, et c'est ainsi que tout le mérite revient finalement à ' alî, que la paix soit sur lui.

Mâlik ibn anis a quant à lui suivit l'enseignement de rabi'a arra'y qui le reçut de 'akrama qui à son tour le reçut de 'Abdul Allah ben 'abbas qui tient lui-même son savoir de ' alî, que la paix soit sur lui. Si tu veux, tu peux également lui attribuer le fiqh d'ash-shâfi'î puisqu'il suivit l'enseignement de malik.

Ainsi, ceux-là sont les quatre fuqahâ'. quant au fiqh des chi'ites, il est clair qu'ils le tiennent de lui.

Les fuqahâ' parmi les compagnons, assahâba, tels 'omar ibn al khattab, et 'abdu allah ben 'abbas, tiennent leur savoir de ' alî, que la paix soit sur lui: en ce qui concerne ben 'abbas, sa dépendance de ' alî est claire ; quant à ombre, il est connu pour avoir souvent recours à ' alî lorsque lui et d'autres compagnons se heurtaient à des difficultés pour trouver des solutions à certains problèmes. Aussi omar parlant de ' alî n'a-t-il pas dit: « n'était-ce ' alî, ombre aurait péri », ou: « je ne me suis jamais trouvé face à une difficulté sans le secours d'abu-l-hassan » ou encore: « je ne consulterai personne dans une assemblée, en dehors de ' alî ». Ainsi, le fiqh de omar est dû à ' alî.

Les sciences islamiques comprennent également l'exégèse Coranique. C'est ' alî qui en est à l'origine. D'ailleurs si l'on se reporte aux ouvrages traitant de l'exégèse Coranique, on saura la vérité, car cette science lui revient ainsi qu'à 'Abdul Allah Ben 'abbas qui est bien connu comme étant le compagnon inséparable de ' alî, son disciple. On lui demande un jour « quel rapport y a-t-il entre ta science et celle de ton cousin? », il répond: « c'est comme une goutte dans l'océan ».

Parmi les sciences, il y a également la grammaire arabe. Les gens savent tous que c'est lui qui l'a instituée et a dicté les principes fondamentaux à ibn al aswad adduali.

Ceci s'applique à tous les autres imams issus de ahlu-l-bayt. Nombreux sont les professeurs de différentes sciences qui furent célèbres dans les domaines de la science et de la philosophie, à avoir reçu leur enseignement de l'imam Sadiq. Ainsi al mufadhal ben 'amru, mu'min attaq et Hichâm ben al hakam furent excellents en philosophie et en « kalâm », théologie scolastique, djâbir ben hayân, en mathématiques et en chimie, zarara, Muhammad ben muslim, djamil ben daradj, hamrân ben a'yun, abu basîr et 'Abdul Allah ben sinan en fiqh, théologie et en exégèse Coranique.

b – Education des élèves

Là aussi, les imams issus de ahlu-l-bayt se sont consacrés à l'exaltation de la vérité. Des centaines, plutôt des milliers d'assoiffés de la science et de la connaissance se sont abreuvés des sources de leur savoir. En effet, ces imams se sont distingués dans le monde des sciences et de la civilisation islamique. On pourrait citer à cet égard des noms comme kumayl ben ziyâd, awis al qarnî, rachid al hadjrî, maytham attammâr, 'ammâr ben yâsir, 'abdu allah ibn 'abbas et al asbagh ben nabâta, qui furent tous des élèves de ' alî, que la paix soit sur lui.

Il convient de souligner encore une fois que les sciences islamiques ont toutes été fondées par les imams et leurs disciples. Ils étaient une source inépuisable en sciences islamiques, à tel point que djâbir ben yazid, à lui seul, a rapporté, d'après l'imam al-bâqir, soixante-dix mille traditions et Muhammad ben muslim, trente mille. ibn shahrashûb en est arrivé à dire que ce qui a été rapporté d'après l'imam Sadiq est sans précédent, lui qui avait quatre-vingt mille élèves dont la plupart sont devenus des imams d'écoles sunnites. en outre malik ibn anis, sufyan athawri ben 'ayyîna, abu hanîfa, muhammad ibn hassan ashibânî et yahya ibn sa'd figurent parmi les disciples fuqahâ'. parmi les rapporteurs de traditions muhammadiennes, il y a ayûb al badjistânî, shu'ba ben al hadjâdj, 'Abdul-malik ben djarîh et bien d'autres.

Si l'on veut rechercher nombre exact d'élèves formés par les imams des ahlu-l-bayt, cela nécessiterait des volumes et des volumes, sans compter que tout élève qui s'est abreuvé des sources du savoir de ces imams avait lui-même des centaines ou peut-être des milliers d'élèves.

À l'heure actuelle, il nous suffit d'observer l'espace scientifique à qum pour constater les milliers de gens imprégner de la culture des ahlu-l-bayt, ou tous les autres centres scientifiques et religieux qui doivent leur existence à ces abondantes sources.

Contrairement aux universités et centres scientifiques fondés par le colonialisme à des fins douteuses, les institutions spécialisées en sciences religieuses selon la doctrine des ahlu-l-bayt, n'ont été fondées que pour la piété, la science et la vérité ; ce sont des institutions qui ne traitent que de ce qui s'inscrit dans le cadre du Coran et de l'islam, en vue d'atteindre les objectifs du message divin.

c – La lutte politique

Les imams issus des ahlu-l-bayt, ont de tout temps, et durant tout le cycle de leur vie, mené le mouvement d'opposition politique. C'est pourquoi on peut noter que leur vie s'achève toujours soit par un assassinat, soit par un empoisonnement, et qu'aucun d'eux n'a connu une mort naturelle. Chacun d'eux avait sa manière d'affronter et de mener le combat politique contre les dérapages du gouverneur de son temps.

Ainsi l'affrontement avait lieu positivement, par l'intervention d'une force armée, ou négativement par l'observation d'un mutisme qui, tout en ne soutenant pas le régime en place, le dénonçait implicitement.

En effet, le comportement de l'imam en tant qu'exemple idéal à suivre par la société, s'oppose nettement à l'exemple donné par le gouverneur de son temps. Ce qui pousse la nation à faire une comparaison sous le rapport moral, finissant ainsi par dénoncer le gouverneur et les rouages de l'état. C'est une forme de combat mené dans des conditions jugées le plus propices.

L'imam peut également faire valoir son savoir au profit de son peuple souffrant dans sa lutte intellectuelle contre les idées importées ou étrangères dont les gouvernements successifs peuvent se faire l'écho ou vis-à-vis desquelles ils ferment les yeux.

L'affrontement peut intervenir sous forme de dénonciation ouverte au système, à travers un discours politique virulent exprimant le rejet du système ou du pouvoir. L'imam peut également agir sur certains symboles du système en place afin d'amoindrir les dérapages et les dépassements et œuvrer à créer une tendance islamique au sein des rouages du système qui pousserait l'état à se fixer des objectifs proches de ceux que se propose l'islam et qui répondront aux intérêts de la nation, ne serait-ce que dans de faibles proportions.

Ainsi, si l'on considère les positions de l'imam 'alî ibn abi tâlib et du petit fils, l'imam al-Hassan ben 'alî, on découvrira le rôle qu'ils ont joué dans la réforme culturelle en conformité avec les valeurs islamiques. Leur expérience au pouvoir a d'ailleurs été des plus fructueuses et demeurera une source pour la pensée politique islamique.

d – Présentation de l'exemple scientifique

Les imams issus des ahlu-l-bayt, progéniture de l'envoyé d'Allah, que la paix soit sur lui, ont incarné les vérités de l'islam dans leurs propres vies. C'est ainsi qu'ils sont devenus des exemples vivants reflétant l'islam dans sa forme originelle, l'islam dont l'apparition se fit par l'intermédiaire du sceau des prophètes dans l'histoire de l'humanité.

Par leur conduite exemplaire, ils guidaient tous les croyants, tandis que par leur activité politique et culturelle, ils représentaient une menace au système en place, car à travers leur conduite, ils dévoilaient les méfaits des gouverneurs.

Résumé

1 – l'imam représente l'essence de la société humaine dont la survivance en dépend. Il est donc l'homme universel qui donne à l'existence humaine son sens.

2 – le Coran expose les principes de l'islam de façon générale. Il a cependant besoin d'une exégèse afin d'appliquer convenablement les règles qu'il renferme dans la vie quotidienne des individus. Cette mission ne peut être assumée que par l'imam, héritier des sciences de la risâla, sciences divines.

3 – si la société est comparable aux membres de l'homme, l'imam représente son centre spirituel et la

puissance pensante.

4 – le rôle assumé par les imams issus des ahlu-l-bayt, que la paix soit sur eux, se résume en quatre points:

a – exégèse de la shari'a, loi islamique.

b – éducation des élèves afin de permettre la continuité de l'islam dans sa forme originelle.

c – mener le combat politique contre les autorités injustes.

d – servir d'exemples vivants par une conduite parfaite, en incarnant les vérités de l'islam dans leurs propres vies.

5 – le remarquable héritage scientifique qui se trouve dans les différents centres est l'œuvre des imams issus des alus-l-bayt, que la paix soit sur eux.

Questions et débats

1 – pourquoi l'humanité a-t-elle besoin d'un imam?

2 – Pourquoi le noble Coran a-t-il besoin d'une exégèse et qui est capable d'assumer cette mission? Pourquoi?

3 – a quoi hicham ben al hakam a-t-il comparé l'imam? Pourquoi?

4 – quel rôle les imams issus des ahlu-l-bayt ont-ils joué pour faire triompher la justice?

5 – citez des exemples relatifs aux erreurs commises par les gouverneurs dans l'application des dispositions de l'islam.

6 – citez des exemples sur la façon dont les imams ont corrigé le parcours culturel et politique dans la vie des musulmans.

Introduction

Parmi les groupes islamiques, les chi'ites sont les seuls à exiger de l'imam l'infaillibilité. Ils soutiennent qu'il doit, au même titre que le prophète, être infaillible et protégé contre l'erreur.

Car, le leader qui assume de grandes responsabilités en servant de guide à la nation, en tombant dans l'erreur, entraînera dans le précipice toute cette nation. Par conséquent, toutes les valeurs islamiques sont menacées de disparition sous son règne.

C'est pourquoi l'infaillibilité est, pour les chi'ites, la seule à pouvoir empêcher la nation de tomber dans l'abîme. En effet, l'infaillibilité est cette qualité qui puise sa force dans la foi sincère et l'âme pétillante de vérités divines. Elle est aussi un gage préservant le leader de la dérive et du péché, de quelque nature qu'il soit, commis publiquement ou en secret.

L'infaillibilité n'est pas une qualité fatale

Si l'imam est infaillible, ceci ne signifie pas pour autant qu'il est dépourvu de volonté, et qu'Allah l'a voué à ne pas commettre de péché. L'imam possède toute latitude dans le choix et dans l'action, sauf que son degré de foi lui permet de voir les choses sous leur véritable nature. Il voit le caractère répréhensible de l'action, ce qui exclut une éventuelle erreur de sa part, qui ne lui viendra du reste, pas du tout à l'esprit.

Muhammad ben 'amir a dit: « depuis que j'ai fréquenté Hichâm ben al hakam, je n'ai jamais autant bénéficié de ses paroles que de celles qu'il a prononcées à propos de la qualité de l'infaillibilité. Je lui ai demandé un jour si l'imam était infaillible ». Il répondit par l'affirmative. Puis je l'ai interrogé sur l'infaillibilité et comment on pouvait la reconnaître, ce à quoi il répondit: « tous les péchés ont quatre faces et n'en ont pas une cinquième: l'avidité, la jalousie, la colère et la passion. Ce sont là des caractéristiques que l'on ne retrouve guère chez l'imam.

Il ne doit pas être avide des choses de cette vie à laquelle un terme est assigné, et puisqu'il est le trésorier des musulmans, de quoi serait-il avide donc !

Il ne doit pas être jaloux, car en fait, l'homme ressent de la jalousie envers ce qui lui est supérieur. Or il se trouve que personne ne lui est supérieur. Comment donc jalouserait-il ce qui lui est inférieur !

Il ne doit pas se mettre en colère pour les choses de la vie si ce n'est pour la cause d'Allah, car il lui a prescrit des limites, et l'incite à ne recourir, dans le cadre de la religion, ni au blâme ni à la clémence, si ce n'est dans les limites qui ont été prescrites.

Il ne doit pas obéir à ses passions et privilégier la vie d'ici-bas au détriment de l'autre, car Allah préfère l'au-delà tout comme nous préférons la vie d'ici-bas. as-tu déjà vu quelqu'un se détourner d'un beau visage pour se tourner vers un visage laid? Ou d'une bonne nourriture pour une amère? Ou d'un vêtement doux pour un autre rugueux? Ou d'un bonheur éternel pour une vie vouée à la disparition? ! »

En résumé, l'imam jouit d'une vision scientifique profonde, d'une foi inébranlable, d'une connaissance certaine et d'une piété sincère développant en lui un caractère infaillible à même de le protéger contre la désobéissance et l'erreur.

Preuves sur la nécessité de l'infaillibilité

Outre les preuves rationnelles, nombreux sont les versets et les récits démontrant l'infaillibilité de l'imam.

a – Les preuves rationnelles

La présence de l'imam est seule à pouvoir garantir la bonne conduite de l'humanité vers le véritable bonheur en parvenant à la perfection souhaitée. En l'absence de l'infaillibilité, le bonheur vers lequel on est censé tendre, et qui est l'objectif de l'existence pour lequel Allah a créé le monde, disparaîtra.

La probabilité que l'homme commette des erreurs d'après la shari'a islamique et son système social, soulignent la nécessité de l'imam. Ainsi, la présence de l'imam est obligatoire pour redresser le parcours social, le protéger et l'orienter vers le bon sens. Ainsi, s'il est permis à l'imam de se tromper, la nécessité d'un autre imam s'impose, afin de le conseiller et de le diriger, situation qui risque de durer longtemps et qui est logiquement inadmissible.

L'imam doit jouir de la confiance du peuple. Ce dernier doit être satisfait des discours de l'imam ainsi que de ses actes. Ainsi, la société lui sera soumise et le suivra dans la bonne voie puisqu'il représente le bon exemple. Si cette confiance venait à être entamée, en supposant qu'il y ait éventualité de l'erreur de la part de l'imam, l'obéissance qui doit lui être consacrée ne devient plus nécessaire ou obligatoire, ce qui donne lieu à un imam, un guide sans sujet guidé, chose rationnellement inadmissible. Les preuves logiques à cet égard sont bien nombreuses, mais nous nous arrêterons là.

b – Preuves transmises

Verset sur la purification: Allah, transcendant soit-il dit dans le noble Coran: « Ô gens de la maison, Allah veut seulement éloigner de vous toute souillure et vous purifier pleinement ! ». La souillure par définition, est tout ce qui pollue l'homme intérieurement et extérieurement. Naturellement, dans le contexte du verset, il apparaît clair que la volonté de purification ne rentre pas dans le cadre de la législation, mais il s'agit là d'une volonté par rapport à la constitution des alus-l-bayt. Car, à travers ce verset, ce n'est pas de choses illicites ou de la désobéissance dont Allah met en garde les ahlu-l-bayt, celles-ci concernant tout le monde sans exclusion, il est plutôt question d'une volonté divine à purifier les âmes de ceux qu'il a choisis afin qu'ils donnent des exemples parfaits reflétant l'objectif visé par l'homme. Si le verset se limitait à la législation, il n'aurait pas glorifié les gens de la maison du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue.

Argumentation par le verset de la purification:

Lors de la réunion du madjlis achûra, le conseil consultatif, qui s'est tenu après le mort du calife 'omar ben al khattâb, l'imam ' alî, que la paix soit sur lui, protesta en se référant au verset relatif à la purification en disant: « ... par Allah, y a-t-il quelqu'un parmi vous qui soit concerné par le verset de la

purification qu'Allah a révélé et dans lequel il dit: « Ô gens de la maison, Allah veut seulement éloigner de vous toute souillure et vous purifier pleinement ! ». Ils répondirent: « non, par Allah ».

Um salama rapporte qu'après la révélation du verset sur la purification, le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, « il prit un pan de son vêtement et les couvrit, puis il sortit sa main et le levant vers le ciel, il dit: Ô mon dieu, ceux-ci sont les gens de ma maison et mes favoris, éloigne d'eux toute souillure et purifie-les pleinement ».

Le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, cite et interprète le verset de la purification comme un témoignage en faveur des gens de la maison, que la paix soit sur eux, démontrant ainsi leur infaillibilité et l'immunité dont ils jouissent.

Qui sont les gens de la maison:

Um salama, l'épouse du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, faisant allusion au verset cité plus haut a dit: « dans ma maison fut révélé le verset: « Ô gens de la maison, Allah veut seulement éloigner de vous toute souillure et vous purifier pleinement ! ». Alors que Fatima transportait une marmite de soupe, le prophète lui demanda d'appeler son mari, et ses enfants al-hassan et al-Hussein. Ce qu'elle fit. Et tandis qu'ils prenaient leur repas, ce verset lui fut révélé. Il les couvrit alors d'un pan du vêtement qu'il portait et dit: Ô mon dieu, ceux-ci sont les gens de ma maison et mes favoris, éloigne d'eux toute souillure et purifie-les pleinement ».

Umar ibn abi salama, le beau fils du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, a dit: « le verset: « Ô gens de la maison, Allah veut seulement éloigner de vous toute souillure et vous purifier pleinement ! » fut révélé dans la maison de um salama. le prophète appela alî, Fatima, al-Hassan et al-Hussein et tandis qu'il plaça ' alî derrière lui, il les couvrit de son vêtement et dit: Ô mon dieu, ceux-ci sont les gens de ma maison et mes favoris, éloigne d'eux toute souillure et purifie-les pleinement ! ». um salama a dit: Ô prophète d'Allah, et moi suis-je parmi eux? Il répondit: « tu garderas ta place et tu œuvreras pour le bien ».

'Aïcha rapporte: « le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, sortit tôt le matin, portant un vêtement de laine noire, et lorsque vint al-Hassan, il le fit entrer, ensuite vint al-Hussein, il le fit entrer, puis Fatima, il la fit entrer et enfin ' alî, il le fit entrer. Puis il dit: « Ô gens de la maison, Allah veut seulement éloigner de vous toute souillure et vous purifier pleinement ! »

On rapporte, d'après l'imam ' alî, que l'envoyé d'Allah les appelait chaque jour à l'aube pour s'acquitter de la prière en disant: assalât, qu'Allah vous accorde sa miséricorde, puis il récite le verset de la purification.

Le verset relatif à l'imamat ainsi qu'à la wilaya cité précédemment indique l'immunité des hommes d'autorité.

Le récit rapporté par ibn abbas, d'après l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue: « moi, ' alî, al-Hassan, al-Hussein et neuf autres de la progéniture d'al-Hussein sommes immunisés contre l'erreur et purifiés ».

Le récit d'Abu al Hamrâ': « je me souviens que l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue, alors qu'il se trouvait à Médine depuis près de huit mois, n'est pas sorti une seule fois pour s'acquitter de la prière de l'aube, sans frapper à la porte de ' alî, et dire: assalât ! assalât ! « Ô gens de la maison, Allah veut seulement éloigner de vous toute souillure et vous purifier pleinement ! »

L'imam Ridha, que la paix soit sur lui a dit: « l'imam est celui qui est purifié des péchés, exempt d'imperfections, qui se distingue par la science, la bonté ; il représente un système et une force pour les musulmans et suscite l'indignation des hypocrites et (par voie de conséquence) leur perte ».

Il y a bien d'autres récits à ce sujet. En résumé, l'imam doit être infaillible, aussi bien du point de vue de la connaissance que de l'action. Il est préservé du péché (immunité relative à l'action) et protégé contre l'erreur (immunité relative à la connaissance).

Il est l'exégète du Coran et éclaire les dispositions de la shari'a. en outre, l'homme parfait dont les possibilités de réalisation sont passées de l'état virtuel à l'état réel représente le modèle que se propose l'islam. L'imam, ayant franchi toutes les étapes qui mènent à la réalisation spirituelle, représente la voie droite dans le mouvement de l'islam. Il est à l'image du miroir, reflétant toutes les vérités de l'islam et jouissant d'un degré de limpidité et de pureté tel qu'il est impossible de relever, ne serait-ce qu'une seule faute dans sa vie. Il est l'exemple idéal, car autrement il n'y aurait aucune garantie à assurer la direction de l'homme vers l'objectif visé. De là, on ne peut pas ne pas tenir compte de l'infaillibilité de celui qui a pour mission d'expliquer les dispositions de la shari'a avant même qu'il n'assume les fonctions d'imamat. En d'autres termes, l'imam doit être infaillible durant toutes les étapes de sa vie. Sa foi ne doit pas être entachée de «une quelconque déviation. L'imam ne doit pas se tromper dans la gestion des affaires religieuses, dans la communication de la risâla et son application sur le terrain. Car, comment peut-on faire confiance à celui qui a passé une partie de sa vie à se prosterner aux idoles et à commettre des péchés? ! voire même qui continue à commettre des erreurs durant son règne en tant que calife ! !

L'immunité ou l'infaillibilité relative à la connaissance est-elle fatale?

Soustraire à l'imam toute possibilité et volonté de tomber dans l'erreur ou de commettre des péchés implique la négation de sa valeur intrinsèque et morale, ce qui dans ce cas, le rendrait inapte à servir de bon exemple à autrui.

Quant à l'immunité relative à la connaissance, l'éventualité que l'imam se trompe dans l'exécution et l'application de la risâla ne pose pas de problème, c'est un fait qui se produit par la volonté d'Allah, le

tout-puissant.

La conversion intérieure

La conversion se divise en deux parties: la première est extérieure et s'effectue au moyen de signes externes ; elle est remarquable dans l'activité des prophètes. L'autre est intérieure et exige une force agissant sur l'existence de la part d'un guide capable d'agir sur les cœurs et qualifié pour orienter l'humanité vers l'adoré. On pourrait comparer cela au phénomène de la force magnétique.

Ainsi la boussole indique le nord et le sud. Elle ne cesse d'indiquer le nord partout dans le monde et quel que soit le changement qui intervient. Pourquoi donc? C'est parce que les deux pôles Nord et sud de la terre renferment un champ magnétique extraordinaire capable d'agir sur toute la terre. Il en résulte que là où se trouve l'aimant, l'attraction magnétique des pôles de la terre agira sur lui, de sorte qu'il s'orientera suivant l'action de cette attraction. Ainsi, même s'il y a des millions de boussoles, elles s'orienteront toutes vers le même sens. L'imam est donc l'intermédiaire de la manifestation, c'est un champ (magnétique), un guide agissant et influant sur le monde. Ainsi là où se trouve un cœur pur, il sera attiré vers lui (l'imam) qui se chargera de l'orienter vers Allah.

L'imam et la conversion intérieure

Parmi les caractéristiques de l'imam, il y a la conversion qui s'opère par injonction divine et qui n'est pas la conversion extérieure qui intervient dans le cadre législatif.

C'est une dignité qu'Allah accorde à l'imam, une sorte de conversion et d'attraction spirituelle que le sujet atteint après bien des souffrances psychologiques qui aboutissent à son illumination.

C'est donc une dignité propre à l'imam à laquelle certains prophètes sont parvenus, comme ibrahîm qui cumule en même temps la prophétie et l'imamat.

Le Coran et la conversion intérieure

En méditant sur les versets Coraniques, on découvre que l'imam jouit d'une haute dignité dans la vie spirituelle et morale. Cet état est inhérent à sa mission d'imam.

Le noble Coran qui établit « la conversion par injonction divine » pose les deux conditions suivantes à l'imam: la patience et la certitude (ou la conviction), comme il est dit dans le verset suivant: « nous avons choisi parmi eux des guides spirituels – en récompense de leur patience – pour [les diriger] selon notre ordre. Ils étaient convaincus de nos signes.

Par ces deux conditions, la patience et la certitude qui sont fondamentales pour ce genre de conversion, on découvre que cette dernière est différente de la conversion législative qui, elle, n'exige pas de conditions préalables.

Un autre verset dit à ce titre: « nous fîmes d’eux des dirigeants pour mettre [les hommes] dans la bonne voie, d’après notre ordre ».

Il convient de souligner que l’injonction ou l’ordre divin, « al-amr », d’après le Coran, comporte trois sens. Ainsi dans les deux derniers versets, « al-amr » a un sens opposé à celui de « khalq », création, c’est-à-dire l’être immédiat dépourvu de matière et de tous ses phénomènes comme c’est le cas pour l’esprit.

Ou encore le verset relatif à l’imamat, lorsqu’Allah fit d’ibrâhîm un imam.

L’imam Sadiq, que la paix soit sur lui, a dit: « Allah fit d’ibrâhîm un serviteur avant qu’il n’en fasse prophète et il en fit un prophète avant d’en faire un envoyé, de même qu’il en fit un envoyé avant d’en faire un Khalil et il en fit un Khalil avant d’en faire un imam. Ainsi après avoir reçu toutes ces grâces, Allah lui dit: « je ferai de toi un guide spirituel pour les hommes ».

La conversion intérieure de l’imam à la lumière des récits

Nombreux sont les récits soulignant la présence indispensable de l’imam pour guider l’humanité. L’émir des croyants dit à ce titre: « l’exemple des descendants de Muhammad, qu’Allah prie sur lui, et le salue, est pareil aux astres du ciel. Lorsqu’un astre disparaît, un autre apparaît. Vous êtes dans une position qu’Allah par sa grâce vous a accordée en vous indiquant ce que vous souhaitiez ».

L’imam Sadiq a dit: « Allah a éclairé sa religion par les imams orthodoxes issus de la maison de son prophète, qu’Allah prie sur lui, et le salue, et a fait jaillir pour eux les fontaines de sa science. Ainsi, celui parmi la nation qui s’instruira de son imam trouvera sa foi agréable et profitera des bienfaits que lui procurera l’islam, car Allah a investi l’imam pour instruire sa création et servir d’autorité aux gens de son pays ».

L’imam al-bâqir a dit: « par Allah, Allah n’a laissé aucune terre, depuis la mort d’Adam, que la paix soit sur lui, sans y mettre un imam qui les guident vers lui, car il est l’autorité d’Allah sur ses serviteurs. La terre ne peut demeurer sans imam, car Allah a autorité sur ses serviteurs ».

Abu khâlid al-kâbilî interrogea l’imam al-bâqir sur le verset: « croyez donc en Allah et en son envoyé, à la lumière qu’il a fait descendre ». Il lui dit: « Ô abu Khalid, la lumière, par Allah, c’est l’imam, ô abu Khalid, la lumière de l’imam dans le cœur des croyants est plus éclatante que le soleil qui répand la lumière du jour, ce sont les imams qui éclairent les cœurs des croyants. Allah prive de leur lumière qui il veut, voilant ainsi leurs cœurs et les plongeant dans les ténèbres ».

Résumé

1 – parmi les caractéristiques de l’imam figure l’infailibilité, c’est-à-dire que l’imam est protégé de toute erreur et de tout péché.

2 – logiquement, de même qu'à la lumière des récits, l'infaillibilité n'est pas une fatalité, car elle impliquerait la négation de la supériorité de l'imam sur les autres et son infaillibilité ne relèverait plus de son mérite.

3 – Les preuves logiques et celles relatives aux récits soulignent la nécessité de l'infaillibilité dont devrait jouir l'imam.

4 – parmi les autres caractéristiques de l'imam figure la conversion par ordre divin « al – amr », qui est une conversion intérieure.

5 – l'imam est comparable à l'immense champ magnétique, en sorte que les cœurs purs qui recherchent Allah, le tout – puissant, sont attirés vers lui. Ce genre de conversion qui relève de la grâce divine est liée à deux conditions: la patience et la certitude.

6 – le rang d'imamat est différent de celui de la prophétie. Car l'imam est témoin du monde des anges, a atteint le degré de la certitude et jouit du pouvoir à convertir les croyants intérieurement.

7 – a la lumière des récits, Allah investit l'imam de la mission d'instruire les gens dont les cœurs recherchent Allah et afin de servir d'autorité aux gens.

Questions et débats

1 – définissez l'infaillibilité et ses parties.

2 – citez deux preuves logiques relatives à l'infaillibilité de l'imam.

3 – pourquoi l'infaillibilité de l'imam n'est-elle pas une fatalité?

4 – citez les versets relatifs à l'imamat, à la purification et aux hommes d'autorité. Quelles en sont les données relatives à l'infaillibilité?

5 – qui sont les gens de la maison? Et pourquoi?

6 – citez deux traditions relatives à l'infaillibilité de l'imam.

7 – quelles sont les parties de la conversion? Expliquez ce qu'est « la conversion par ordre ».

8 – pourquoi l'imam se distingue-t-il par la conversion intérieure?

9 – expliquez la relation entre la conversion intérieure propre à l'imam et celle qu'opère celui-ci au profit des autres.

10 – citez deux récits démontrant la conversion intérieure de l'imam.

La science

La science est la plus noble qualité dont jouit l'imam. Ainsi, l'existence riche en bienfaits regorge de science censée procurer le bonheur à l'humanité aussi bien en ce bas monde qu'en l'au-delà.

L'imam embrasse la totalité des connaissances islamiques et des vérités Coraniques ; il est de ce fait une personnalité universelle et une extension de la personnalité du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, ceci étant une miséricorde répandue par Allah sur ses serviteurs ayant atteint le degré de la perfection.

L'imam ayant sondé le fond des choses, étant au centre de la bonne voie de la religion, a atteint un degré qui a fait de sa connaissance des choses une connaissance divine et immédiate, et non pas acquise. C'est pourquoi on ne peut supposer que ses connaissances soient entachées d'un soupçon d'ignorance ou qu'elles puissent prêter au doute.

Ainsi, durant deux siècles et demi, à l'exception de l'époque relative à la ghayba, on n'a jamais entendu dire une seule personne parmi celles qui se sont adressées aux imams des gens de la maison du prophète pour une question ou une autre, que ces derniers ont répondu: « je ne sais pas », ou ont hésité à répondre ou encore qu'ils n'ont pas donné la bonne réponse.

Ils étaient que la paix soit sur eux, toujours à la tête du front de lutte intellectuelle et dans l'affrontement des idées déviées et intruses. A leur époque, les dispositions de la shari'a et les connaissances islamiques furent éclairées et leurs bases assises.

La science de l'imam, une nécessité

Naturellement, le commandant, le guide, possède une connaissance parfaite de la voie par laquelle il guide ses partisans. En outre, il est évident que sa connaissance est supérieure à celle de ses partisans, car autrement les choses s'inverseraient, ce qui est logiquement inadmissible.

Par ailleurs, comme l'imam est une autorité placée par Allah en vue de guider les hommes, il doit nécessairement être riche en connaissances divines pour être à même de le faire. Allah transcendant est-il dit dans le noble Coran, à cet égard: « est-ce celui qui dirige vers la vérité qui est plus digne d'être suivi ou celui qui ne dirige qu'autant qu'il est lui-même dirigé? »

La nature de la science de l'imam

Nous avons dit plus haut que la science de l'imam est immédiate, elle est directement présente en lui et sans intermédiaire. C'est pourquoi on ne peut supposer qu'il se trompe ou qu'il oublie quoi que ce soit.

Sa connaissance provient d'Allah, transcendant est-il. En fait, l'héritage de tous les prophètes est chez

l'imam. L'imam al-bâqir, que la paix soit sur lui, a dit: « Allah possède une science particulière et une science générale, ainsi la science particulière est la science dont ses anges favoris et ses prophètes envoyés n'ont pas pris connaissance ; quant à la science générale, c'est une science dont ses anges favoris et ses prophètes envoyés ont pris connaissance ; d'ailleurs elle nous est parvenue à travers l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue ».

L'imam Sadiq, que la paix est sur lui, a dit: « celui qui possède une connaissance du livre, il est l'émir des croyants ».

D'après l'émir des croyants, que la paix soit sur lui: « la connaissance a été rapportée du ciel à la terre par Adam et tout ce qui a été éclairé par les prophètes jusqu'au sceau des prophètes se trouve chez la descendance du sceau des prophètes ».

La connaissance de l'imam 'Alî, que la paix soit sur lui, était tellement riche que ses réponses étaient immédiates, ce qui amena sa'id ben al mas'ib à dire: personne n'a dit: « interrogez-moi avant que vous ne me perdiez » sinon 'alî ibn abi talib ».

A l'aube du troisième siècle de l'hégire, l'histoire a enregistré le fait suivant:

Al Ma'mûn a organisé une rencontre entre les chefs spirituels des différentes croyances et l'imam 'alî rida, que la paix soit sur lui, dans la ville de Marwou. il y avait à leur tête al djathilîq, chef des chrétiens catholiques, ra'su-l-djâlût, chef des émigrés juifs et chef de la religion sabéite, Al Harbidh al Akbar, chef des zoroastriens, et nastâs le Romain, médecin chrétien. D'après le contexte historique, al ma'mun se proposait de mettre l'imam 'Alî Ridha dans l'embarras et faire ressortir la faiblesse de ses connaissances.

Al Djathilîq entama la discussion en s'adressant à al Ma'mûn:

- Ô émir des croyants, comment puis-je débattre avec un homme exaltant un livre que moi je renie et un prophète en qui je ne crois pas !
- alors l'imam Ridhâ dit: « Ô chrétien, je proteste contre toi, reconnais-tu ton évangile?
- al Djathilîq répondit: comment puis-je réfuter ce qu'a apporté l'évangile? Oui par Allah, je le reconnais.

L'imam poursuivit la discussion jusqu'à ce que les chefs des différentes croyances finirent tous par céder et reconnurent à l'imam 'Alî Ridha la supériorité de ses connaissances.

Prit également part à cette rencontre 'ombre assabi'i, personnage éminent et influent en kalâm, théologie scolastique, à l'époque, outre son excellente conduite. L'histoire retient le témoignage de ce personnage à l'issue de la discussion qu'il a eue avec l'imam 'Alî Ridha: « je témoigne en vertu de ce que tu as décrit et trouvé qu'Allah est transcendant et que Muhammad est son serviteur, l'envoyé porteur de la guidance et de la religion de la vérité, puis il se prosterna en direction de la qibla et se

soumit ».

Les sources de la connaissance de l'imam

L'imam est parfaitement informé des événements passés et à venir et sa science s'étend à toutes les questions relatives à la shari'a, la loi islamique

L'imam al-Kâdhim, que la paix soit sur lui, a dit: « notre connaissance se présente sous trois rapports: une connaissance passée une connaissance future et une connaissance présente. La connaissance passée est expliquée, la connaissance future est écrite, quant à la connaissance présente, elle se traduit par une projection dans le cœur et une perception auditive ; c'est notre plus belle connaissance et il n'y a pas de prophète après notre prophète ».

Quelles sont les sources dans lesquelles l'imam puise sa connaissance? Est-ce une inspiration jaillissant de son cœur ou un héritage spirituel qu'il a hérité d'un imam l'ayant précédé ou un prophète? Ou encore, l'imam se reporte-t-il aux écritures des prophètes antérieurs? Sa connaissance n'est-elle pas une inspiration angélique? Ou bien serait-ce une exégèse du Coran dans laquelle toute chose est bien définie? Ou peut-être serait-ce une autre voie? en réponse à ces interrogations, on peut dire que tout ce qui a été dit s'inscrit dans le cadre des sources dans lesquelles l'imam puise sa connaissance.

a - L'héritage prophétique

Parmi les sources des imams, que la paix soit sur eux, il y a l'héritage spirituel qu'ils ont hérité du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, l'imam ' alî étant le premier à en avoir bénéficié. En effet, le prophète prit soin de lui dès son jeune âge et le nourrissait de sa science et des mœurs propres aux prophètes.

La connaissance de ' alî, que la paix soit sur lui, est comparable à un océan. On rapporte à ce titre, qu'une fois, en faisant allusion à sa poitrine, il dit: « il y a là une science abondante... ». Il dit également: « l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui et le salue, m'a enseigné mille portes de la connaissance et chaque porte m'ouvre mille portes ».

Il dit encore: « pas un verset Coranique n'a été révélé à l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue, sans qu'ensuite il ne me le dictât, ne me le fît réciter et ne me le fît écrire. Je l'écrivais de ma main et il m'enseignait l'explication littérale et l'exégèse spi, ce qui en est abrogé, le ferme et l'ambigu, le particulier et le général. Et il priait Allah d'agrandir ma compréhension et ma mémoire, et c'est ainsi que je n'ai pas oublié un seul verset du livre d'Allah ».

L'imam al-bâqir, que la paix soit sur lui, a dit en s'adressant à djabir ibn Abdallah al-ansârî: « Ô djabir, si nous prononçons une fetwa à l'encontre de ces gens comme nous voulons, à notre gré, nous périrons ; mais nous prononçons une fetwa sur la base des traditions de l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui et le salue, et les principes de connaissance que nous nous transmettons de maître en maître, nous les

amassons comme ceux qui amassent leur or et leur argent ».

Témoignage de l'envoyé d'Allah:

L'imam ' alî, que la paix soit sur lui, a atteint un degré de connaissance tel que l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue a dit de lui: « je suis la cité de la connaissance et ' alî est sa porte, ainsi qui recherche la connaissance, qu'il vienne à sa porte ».

Il a dit également: « la connaissance te procurera la félicité, ô abu-l-Hassan, tu t'es abreuvé de connaissance et tu as bien étanché ta soif ».

Ibn 'Abbas rapporte cette parole de l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue: « lorsque le seigneur s'est adressé à moi et m'a confié son message, je n'ai pas pris connaissance d'une seule chose sans l'enseigner à ' alî, il est donc la porte de la connaissance ».

Notre maître al Husseïn, que la paix soit sur lui, a dit: lorsque le verset « nous avons dénombré toute chose dans un archétype clair » fut révélé, ils ont dit: « Ô envoyé d'Allah, s'agit-il de la Thora, de l'évangile ou du Coran? il dit: « non ». Alors mon père ' alî, que la paix est sur lui, vint auprès de lui et l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui et le salue, dit: « c'est cet imam qui possède la connaissance de toute chose ».

b – Le Coran, source de la connaissance

Le Coran est l'une des sources essentielles dans lesquelles l'imam puise sa connaissance. Car la connaissance que renferme le Coran est profonde et inépuisable, et il n'est pas facile à tout un chacun de sonder ses profondeurs pour découvrir les connaissances divines et les dispositions islamiques qu'il renferme.

L'imam ' alî, que la paix est sur lui, a dit: « cela est le Coran, interrogez-le et il ne vous répondra pas, je vous en informe. Il renferme une connaissance qui embrasse le passé comme le futur jusqu'au jour de la résurrection, le jugement qui vous concerne, et les divergences qui vous opposent ; si vous m'interrogez sur le Coran, je vous l'enseignerai ».

L'imam Sadiq, que la paix soit sur lui a dit: « par Allah, je connais le livre d'Allah du début jusqu'à la fin, comme s'il y avait dans ma main les nouvelles du ciel, de la terre, du passé et de celles qui existe, Allah, le tout-puissant, dit: « nous t'avons révélé le Coran comme explication claire à toutes les choses ».

Il a dit aussi: « il y a dans le livre d'Allah des nouvelles sur ce qui s'est passé avant vous, et sur ce qui se passera après vous, le jugement vous concernant et nous, nous le connaissons ».

On interrogea un jour l'imam al-bâqir, que la paix soit sur lui, sur la parole divine: « Allah et quiconque possède la science et l'écriture suffisent comme témoins entre vous et moi ». Il dit: « a qui d'entre nous fait-il allusion alors que ' alî est le premier parmi nous et le meilleur après le prophète, qu'Allah prie sur

lui et le salue.

On interrogea l'imam Mûssâ al kâdhim, que la paix soit sur lui: est-ce vrai que toute chose se trouve dans le livre d'Allah et dans la tradition de son prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, ou alors en avez vous seulement l'impression? il dit: en effet toute chose est dans le Coran et dans la sunna de son prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue ».

c – L'inspiration

L'inspiration est la source la plus subtile dans laquelle l'imam puise sa connaissance. Ainsi, l'imam est lié au monde invisible à travers l'inspiration.

L'imam ' alî ridhâ, que la paix soit sur lui, a dit: « en vérité, lorsqu'Allah, le tout-puissant choisit son serviteur pour prendre en charge les affaires de ses serviteurs, il lui ouvre la poitrine, dépose en son cœur les fontaines de la sagesse, et lui inspire pleinement la science ; ainsi il n'éprouve point de difficulté à répondre aux questions qui lui sont posées et il n'est jamais dans l'erreur ; il est donc infaillible, soutenu et guidé ; il est protégé des erreurs, Allah le privilégie ainsi pour qu'il soit une autorité sur ses serviteurs et un témoin sur sa création, cela est une grâce divine qu'Allah accorde à qui il veut ; Allah est d'une bonté inestimable.

L'imam Mûssâ al kâdhim, que la paix soit sur lui, a dit: « notre connaissance se présente sous trois rapports: une connaissance passée une connaissance future et une connaissance présente. La connaissance passée est expliquée, la connaissance future est écrite, quant à la connaissance présente, elle se traduit par une projection dans le cœur et une perception auditive ; c'est notre plus belle connaissance et il n'y a pas de prophète après notre prophète ».

Dans cette déclaration il est clair que la perception auditive ou l'inspiration angélique n'implique pas la révélation, car le phénomène de la prophétie s'est achevé avec la mort du sceau des prophètes envoyé à l'humanité, en l'occurrence notre maître Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue.

d – L'inspiration angélique

Elle est l'une des sources dans lesquelles l'imam puise sa connaissance. Ce phénomène est appelé « al-hadith », où l'imam est le « muhaddath », celui à qui l'ange parle.

L'imam Sadiq, que la paix soit sur lui, a décrit la situation du « muhaddath » en ces termes: « il entend la voix, mais il ne voit pas l'ange qui s'adresse à lui ». Alors on lui demanda comment il reconnaissait que c'était des paroles angéliques. Il dit: « elles lui procurent une telle quiétude et une telle dignité qu'il sent que ce sont des paroles angéliques ».

Cependant il convient de souligner qu'il y a une différence entre l'imam et le prophète à ce sujet. Ainsi la conversation de l'ange ne signifie pas révélation, car celle-ci, comme nous l'avons dit plus haut, a pris

fin avec la mort de l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue.

On rapporte que ' alî, que la paix soit sur lui, en prononçant l'éloge funèbre du maître des envoyés, a dit: « oh envoyé d'Allah, par ta mort a cessé la prophétie et la descente de messages célestes qui n'ont pas cessé par la mort d'un autre prophète ».

Al-Hassan ben al'Abbas écrivit à l'imam rida, que la paix soit sur lui, en lui demandant: « quel est la différence entre l'envoyé, le prophète et l'imam? Alors il lui répondit: « la différence entre l'envoyé, le prophète et l'imam réside dans les faits suivants: l'envoyé est celui à qui l'ange Gabriel se manifeste, alors il le voit et entend ses paroles, il reçoit la révélation et il se peut qu'il ait dans rêve la même vision que celle d'ibrâhîm. Quant au prophète, il se peut qu'il entende les paroles tout comme il se peut qu'il voit l'ange, sans qu'il l'entende. Enfin l'imam est celui qui entend les paroles sans voir l'ange ».

Hamrân ben a'yan a dit: « abu dja'far (l'imam al-bâqir) a dit: « ' alî était un muhaddath ». Alors je me suis rendu chez mes amis et je leur ai dit: « je vous apporte quelque chose d'incroyable ». Ils dirent: « qu'est-ce donc? » alors je dis que j'avais entendu abu dja'far dire que ' alî était un muhaddath. Ils me répondirent que je n'avais rien apporté d'extraordinaire tant que je ne leur disais pas qui lui a parlé. De retour chez lui, et lui fit part de la réaction de mes amis. Alors, il dit: « c'est un ange qui lui parle ». Je lui dis: « tu veux dire que c'est un prophète ! » il fit un geste de son doigt en signe de négation ».

e – Les Écritures saintes, autre source

Les Écritures saintes et l'héritage spirituel légué par le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, constituent une autre source dans laquelle les imams puisent leur connaissance.

L'imam ' alî, que la paix soit sur lui, a dit: « l'envoyé d'Allah a dit: « Ô ' alî, écris ce que je te dicte ». Je dis: « Ô envoyé: crains-tu que je n'oublie? ». Il dit: « non, car j'ai imploré Allah le tout-puissant d'agrandir ta compréhension et ta mémoire, mais tu dois écrire pour ta postérité, les imams issus de ta progéniture ».

L'imam Sadiq, que la paix est sur lui, a dit: « les écritures étaient chez ' alî qui, avant de partir en Iraq, les remit à um salama ; lorsque 'alî mourut, elles se trouvaient chez al-Hassan ; lorsque ce dernier mourut, elles étaient chez al-Hussein ; lorsque ce dernier mourut, elles étaient chez 'alî ibn al-Hussein, puis elles étaient chez mon père ».

Il y a plusieurs autres récits qui parlent des écritures qui ont été l'une des sources les plus importantes dans lesquelles les imams puisent leurs connaissances. Ce sont là quelques qualités propres aux imams et il y en a bien d'autres.

Résumé

- 1 – la troisième qualité de l'imam est la connaissance qu'il reçoit d'Allah, connaissance infaillible.
- 2 – l'imam est tenu de connaître parfaitement la vérité afin qu'il puisse guider les gens vers le bonheur.
- 3 – La connaissance de l'imam est immédiate et se produit sans intermédiaire. Ainsi, l'imam est en rapport avec le monde invisible et l'essence des choses. C'est pourquoi sa connaissance est infaillible. La connaissance de l'imam est la connaissance des premiers et des derniers.
- 4 – les sources dans lesquelles l'imam puise ses connaissances: l'héritage spirituel légué par le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, le noble Coran, l'inspiration angélique et les écritures ou les livres en leur possession.
- 5 – la connaissance se divise en connaissance du passé, connaissance du présent et connaissance de l'avenir. La meilleure source dans laquelle l'imam puise sa connaissance est le monde invisible, à travers l'inspiration.

Questions et débats

- 1 – Citez les qualités propres à l'imam et parlez de la notion de wilaya.
- 2 – quelle est la nature de la connaissance de l'imam? Pourquoi?
- 3 – pourquoi faut-il que l'imam possède une connaissance particulière (procédant d'un principe supérieur).
- 4 – citez une tradition sur la nature de la connaissance de l'imam et une autre sur son caractère universel.
- 5 – quelles sont les sources de connaissance de l'imam?
- 6 – quelle est la plus noble des connaissances de l'imam? Pourquoi?
- 7 – quelle est la différence entre le prophète et l'imam? Expliquez cela.

Introduction: Définition de l'inconnu

L'inconnu ou le monde invisible est un monde opposé au monde visible qui échappe à la perception de l'homme. Ainsi, la résurrection par exemple et les événements afférents, la question du châtiment et de la récompense, les anges, l'essence divine, ses attributs sacrés, tout cela s'inscrit dans le cadre de

l'inconnu dont l'homme auquel l'homme n'a pas accès.

Bien entendu, cela n'est pas dû à la transparence des corps ou à leur caractère infinitésimal, mais plutôt au fait que le monde invisible se situe au-delà de la perception limitée de l'homme et ne dépend ni du temps ni de l'espace.

Ce que nous percevons à travers nos sens et ce qui en est soumis, dépend du monde visible. Il en résulte que la matière et les effets qu'elle implique sont une partie du monde visible, même s'il nous est parfois difficile de percevoir certains corps en raison de leur très petite taille comme le virus, les atomes, etc..

Par ailleurs, les découvertes scientifiques faites par les savants dans le cadre de l'attraction et des rayons laser ne relèvent point du monde invisible, car étant effectuées par des moyens physiques.

La relativité du monde invisible

Le monde invisible peut être divisé en deux: l'absolu et le relatif. Ainsi, il y a des questions que nous ne pouvons nullement percevoir par les sens en raison de leur nature échappant à la notion de temps et d'espace comme c'est le cas de l'essence sacrée d'Allah.

Cependant, la question de l'invisibilité est relative, car pour certains, le monde invisible est inconnu et pour d'autres il est connu. Ainsi, les anges par exemple, le paradis, l'enfer, les événements à venir, tout cela sont connu des prophètes et inconnu des autres.

Toute chose, par rapport à Allah est visible: tous les êtres, qu'ils soient grands ou petits, faits de matière ou autre, tous les événements passés, présents et à venir, tout cela est connu par Allah, glorieux et transcendant soit-il. Rien ne lui échappe et toute chose lui est visible.

L'imam 'alî a dit à ce titre: « tout secret pour toi est manifeste, tout ce qui est invisible est chez toi, visible ». Car toute chose est une créature parmi ses créatures, transcendant soit-il, et toute chose n'est que l'effet de sa cause, elle est liée à lui, présente en lui. C'est cela, la connaissance par rapport à lui ; elle est immédiate, à l'exemple de la connaissance qu'il possède de nous-mêmes. C'est pourquoi toutes les vérités scientifiques sont présentes en lui et l'inconnu par rapport à Allah, transcendant soit-il, n'a pas de sens.

Allah, transcendant soit-il dit: « c'est lui, Allah, en dehors de qui il n'y a point de divinité, le connaisseur du mystère du monde et de ce [dont les hommes] peuvent témoigner, le tout miséricordieux, le tout compatissant ».

Il dit également: « Allah connaît le mystère du monde et ce dont les hommes [peuvent] témoigner ».

Il dit encore: « ne vous avais-je pas dit que je connais le mystère du ciel et de la terre, de même que je

n'ignore rien de ce que vous divulguez et de ce que vous cachez? »

L'imam ' alî, que la paix soit sur lui, a dit à propos de la présence des choses ou des vérités en lui, exalté soit-il: « leur connaissance ne s'est pas faite à travers un quelconque instrument, il n'y a entre lui et son objet aucune autre connaissance ».

Est-il impossible à quelqu'un d'autre qu'Allah d'avoir accès au monde invisible?

Certains pensent que la connaissance du monde invisible n'appartient qu'à Allah et qu'un autre que lui, tels les prophètes et les imams ne peuvent accéder à cette connaissance. Leur avis est basé sur les versets suivants: « il détient les clefs du mystère du monde et il est le seul à le connaître ». « Dis: je ne dispose pour moi-même, de ce qui est utile ou nuisible, qu'autant qu'Allah le veuille ! si je connaissais le mystère du monde, j'aurais des biens en abondance et le mal ne saurait m'atteindre. Mais je ne suis en vérité, qu'un avertisseur et un annonciateur [de bonnes nouvelles] pour un peuple [capable de] croire ». « Aucun de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît le mystère [du monde] en dehors d'Allah. Ils ne pressentent [même] pas quand ils ressusciteront ».

Réponse: en vérité, il n'y a qu'Allah qui connaît parfaitement le monde invisible et il est le seul à être informé des secrets des choses.

Les prophètes, malgré leur noblesse, et même s'ils ont été élus par Allah pour communiquer son message, ne sont pas informés du monde invisible de façon absolue, car leur existence est limitée et le pouvoir dont ils disposent pour embrasser l'absolu est faible. Toutefois, cela n'implique pas que les portes qui donnent accès au monde invisible leur sont fermées volontairement par Allah, souverain du monde invisible et du monde visible.

La connaissance des prophètes sur certaines choses relevant du monde invisible est une partie des grâces qu'Allah accorde à qui il veut parmi ses serviteurs.

Ainsi, les versets cités plus haut, ont été révélés afin de corriger certaines déviations de gens ignorants pour qui l'envoyé agit sur le monde et le domine, et qu'il est donc en mesure de repousser le mal et de rendre abondant le bien, en raison de la connaissance qu'il a des choses.

C'est ainsi que le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, réduit à néant ce raisonnement en soulignant l'omnipotence divine et qu'il n'y a de force et de puissance qu'Allah, exalté soit-il et que lui seul connaît les mystères.

Allah donne-t-il accès au monde invisible à certains de ses

serviteurs?

Il y a une série de versets et de récits qui confirment cette vérité qu'Allah a informé certains de ses envoyés de certains mystères afin de servir de preuves aux gens, comme cela est explicite dans les versets suivants: « Allah ne saurait vous dévoiler l'irrévélé. Mais il choisit, parmi ses envoyés, qui il veut. Croyez en Allah et en ses envoyés ». « [ce Coran] est, en vérité, la parole [transmise] par un noble messenger pourvu de pouvoir auprès du maître du trône, ferme, obéi et sûr. Votre concitoyen n'est pas fou ! il a vu [l'ange] à l'horizon lumineux. Il n'est pas discret sur le mystère ».

Donc devant la logique Coranique, il nous reste à dire que la connaissance du monde invisible est en fait, une connaissance qui appartient en propre à Allah, mais cela n'exclut pas que certains serviteurs puissent en jouir, dans le cadre des grâces qu'Allah, exalté soit-il, accorde à qui il veut.

Il est donc tout à fait naturel qu'il y ait une sorte de liaison entre les envoyés d'Allah et le monde invisible. Quant à la connaissance des questions relevant du monde invisible, elle est proportionnelle au niveau de réalisation spirituelle de l'envoyé ou du prophète, car les prophètes et les envoyés se situent à des degrés différents.

L'imam, est-il informé du monde invisible?

Nous avons vu plus haut, la possibilité pour les prophètes d'entre en contact avec le monde invisible et de s'y informer. Il reste à savoir maintenant si cela est possible pour quelqu'un d'autre qu'eux.

Parmi les hommes, il en est pour qui les portes du ciel s'ouvrent en ce sens qu'ils reçoivent l'illumination et prennent alors connaissance de certaines vérités qui leur échappaient. Cependant cette connaissance n'est pas due suite à un raisonnement intellectuel.

Quoi qu'il en soit, ce phénomène est reconnu scientifiquement et prouvé par des études et des recherches approfondies qui ont été faites dans ce sens, phénomène que ces études considèrent comme un reflet d'ingéniosité.

Si ce phénomène peut donc s'étendre même aux gens ordinaires, pourquoi alors l'exclure des hommes qui ont atteint la perfection? nous avons vu plus haut que l'inspiration est l'une des sources dans lesquelles l'imam puise sa connaissance. Ainsi, lorsque l'imam entre en contact avec le monde invisible, certaines vérités qui lui étaient cachées lui sont révélées. Dans le même temps, cette connaissance est limitée et n'est possible qu'avec la permission d'Allah et sa volonté.

A ce titre, nombreux sont les récits qui traitent des imams, que la paix soit sur eux, et qui excluent que ces derniers soient informés du monde invisible de façon absolue. Ils ont atteint tous les degrés de perfection, ils ont fait leur réalisation spirituelle à travers les noms et les attributs d'Allah, ce qui leur a valu le mérite d'être informés de certaines vérités du monde invisible.

L'imam al-Bâqir a dit: « lorsque la science nous est tendue, nous connaissons, lorsqu'elle nous est refusée, nous ne connaissons pas ». Il a dit aussi: « Allah, le Tout-Puissant a confié son secret à Gabriel, et Gabriel l'a confié à Muhammad et Muhammad à qui Allah veut ».

L'imam Sadiq, que la paix soit sur lui, a dit: « par Allah, nous avons reçu la connaissance des premiers et des derniers » ; alors un de ses compagnons lui dit: « possèdes-tu la connaissance du monde invisible? » ; il lui dit: « malheur à toi, je connais ce qu'il y a dans l'épine dorsale de l'homme et l'utérus des femmes, malheur à vous, ouvrez vos yeux et soyez conscients, car nous représentons l'autorité d'Allah sur sa création et cela n'est possible que pour le croyant fort dont la foi résiste comme le mont tihâmah, avec la permission d'Allah par Allah, si je voulais recenser pour vous toutes les petits cailloux je vous en informerais, sachant que nuit et jour ces cailloux se multiplient tout comme cette création se multiplie ».

L'imam Sadiq rapporte cette citation de l'émir des croyants, que la paix soit sur lui: « j'ai reçu neuf choses, que personne n'a reçues avant moi à l'exception du prophète, les voies me sont ouvertes, je connais les destins, les épreuves, les généalogies, la première expression du discours, j'ai vu le monde des anges par la permission de mon seigneur, et rien ne m'échappe de ce qui est antérieur à moi et de ce qui est postérieur à moi. C'est par ma wilaya qu'Allah a parachevé la religion pour la nation, la combla de son bienfait, agréé l'islam comme doctrine religieuse, car le jour de la wilaya de Muhammad, qu'Allah prie sur lui, et le salue, il dit: Ô Muhammad, dis leur qu'aujourd'hui, j'ai parachevé leur religion, les ai comblés de mon bienfait et ai agréé l'islam comme doctrine religieuse pour eux. Tout cela est une grâce qu'Allah m'a accordée, louange à lui ».

La connaissance de l'inconnu n'apporte aucun profit dans la vie quotidienne

Il convient de souligner que la connaissance que possèdent les imams du monde invisible n'implique pas que dans leur vie, ils comptent uniquement sur elle. Car selon la loi divine les prophètes et les imams sont des êtres humains comme tous les autres hommes et mènent une vie tout à fait ordinaire.

C'est pourquoi les prophètes et les imams œuvrent suivant les données de la réalité et de là, ils consultent leurs compagnons et leurs partisans. Ils mènent une vie normale selon leur connaissance et leur prédisposition, en conformité avec la shari'a, en s'acquittant de leurs devoirs, en guidant les hommes, en ordonnant la piété et en interdisant l'injustice. La connaissance du monde invisible n'implique aucunement un devoir supplémentaire.

La connaissance du monde invisible n'agit pas sur le

déroulement des événements

Il convient également de souligner que la connaissance du monde invisible, signifie en vérité, la connaissance d'événements devant se produire ultérieurement, sans plus, et sans que le sujet ne possède le pouvoir de les dominer, d'agir ou d'orienter leur déroulement.

En d'autres termes, c'est une science que le connaissant détient au sujet des positions d'autrui sans pouvoir les maîtriser ou les changer.

Cette science, naturellement, n'est pas la cause ayant conduit aux événements, car le connaissant ne fait que prendre conscience des causes ayant provoqué les événements. Comme nous l'avons dit plus haut, le devoir est accompli le plus normalement et cette connaissance n'y ajoute rien.

Quelques exemples de prédictions

1 – L'imam ' Alî ibn abi Talib a prédit la mort de la glorieux Omru ben al Hamq al-khazâ'i, car, du temps de Mmu'âwiya, Omru ben al Hamq fut farouchement traqué et dut mener une vie de vagabond avant d'être assassiné par les sbires omeyyades, tandis que sa tête fut exposée dans les villes musulmanes. Il était ainsi le premier musulman à subir ce genre de traitement dans l'histoire de l'islam.

2 – L'imam al Hassan fut informé qu'il serait tué avec du poison par son épouse Dja'da, et il s'est tourné vers son frère en disant: « mais il n'y a pas de jour pareil au tien ô abu ' Abdallah, trente mille personnes prétendant appartenir à la nation de notre grand-père Muhammad, qu'Allah prie sur lui, et le salue, se concerteront pour te tuer, verser ton sang et violer ton honneur, insulter tes enfants, tes femmes et s'emparer de ton pouvoir.

3 – L'imam al Hussein a dit: « par Allah, les Omeyyades, à l'instigation de ' Umar ibn sa'd, se concerteront pour me tuer – et ce du vivant du prophète qu'Allah prie sur lui et le salue –. on lui demanda: est-ce l'envoyé d'Allah qui t'en a informé? il dit: non. Et lorsqu'on en parla à l'envoyé d'Allah, il dit: « ma science est sa science et sa science est ma science. »

Il a également annoncé en l'an 61, avant le déclenchement de la bataille de karbala, à ' umar ibn sa'd le sort malheureux qui lui était réservé, et effectivement celui-ci ne tarda pas à être exécuté par al-mokhtar athaqfi quelques années plus tard.

4 – Al-Hadjad ben youcef athaqfi al-djalâd adressa une missive à ' abd al-malik dont le contenu est le suivant: « si tu veux que ton royaume se maintienne, met fin à la vie ' alî ben al-Hussein ». Alors ' ab al-malik lui répondit: « évite-moi l'effusion de sang des banu hâshim, car j'ai vu comment Allah a dépossédé la famille d'abu sufyan de son royaume lorsqu'elle voulut s'acharner sur les banu hâshim ». Cette missive avait été secrètement envoyée par ' abd al-malik à al-hadjadj. Dans même temps ' alî ben Al Hussein adressa une lettre à ' abd al-malik en lui disant: « je sais que tu as écrit à al-hadjadj, en

voulant éviter l'effusion de sang des banu hâshim, d'ailleurs Allah t'en remercie, raffermis ton royaume et te prêtes une longue vie ». C'est un jeune homme de la Mecque qu'il a chargé de transmettre et de remettre cette lettre à 'abd al-malik au moment où celui-ci envoyait une réponse à al-hadjadj. Lorsque 'abd al-malik remarqua que la date de la lettre qui lui fut remise correspondait à la date de la sienne, il comprit alors qu'il n'y avait plus de doute quant à la sincérité de zine al 'abidîn. Il s'en réjouit, lui envoya un sac rempli de dinars et le pria de lui écrire et de lui faire connaître tout ce dont il avait besoin, ainsi que les gens de sa maison et ses maîtres ».

5 – L'imam al-Bâqir, que la paix soit sur lui, dit à son frère zayd, le martyr: « que ceux qui ne sont pas convaincus ne t'ébranlent point » ; « en vérité, hormis Allah, ils ne te sauront d'aucune utilité. Alors, sois constant, car Allah ne répond pas aux impatients, n'essaie pas de devancer Allah, car le malheur s'abattra sur toi... qu'Allah t'en préserve ô, mon frère, demain tu seras crucifié à l'église ». La vision fut juste, car le martyr zayd ben ' alî, qu'Allah soit satisfait de lui fut abattu à kufa et son corps fut crucifié à l'église où il demeura pur pendant quatre ans.

6 – Lorsque les hashimites prêtèrent allégeance à Muhammad ibn 'Abdallah ibn al-Hassan en tant que souverain, l'imam Sadiq leur dit: « vous ne serez pas heureux, car le destin n'est pas à votre avantage », puis il frappa de sa main le dos de saffâh puis de sa main l'épaule de 'Abdallah ibn al-Hassan et il dit: « par Allah, il [le pouvoir] n'est pas à toi ni à tes deux fils quoiqu'il leur revienne, d'ailleurs tes deux fils seront tués.

Dans un récit, l'imam Sadiq a dit à 'Abdallah ibn al-Hassan durant une assemblée qui a réuni saffâh et al-mansur: « par Allah, ce pouvoir n'est ni à toi ni à tes deux fils, mais il est à celui-là (et il pointa son doigt en direction de saffâh et al-mansur), ensuite ses enfants lui succéderont et le pouvoir ne les quittera pas jusqu'à ce qu'ils investissent les enfants et consultent les femmes ».

Puis il a ajouté: « celui-là (et il désigna de son doigt al-mansur) le tuera à ahdjâr azzayt (un endroit situé en dehors de Médine). En effet, Muhammad ibn 'Abdallah, connu sous le nom de annafs azzakiyya, l'âme pure, fut assassiné en l'an 145.

7 – L'imam Mûssâ al kâdhim, que la paix soit sur lui, annonça à al-Hussein ibn ' alî, commandant de la révolution fakh, qu'il tomberait en martyr et que la révolution échouerait. Effectivement cette vision se réalisa en l'an 169 de l'hégire.

8 – L'imam rida, que la paix soit sur lui, prédit la mort d'al-amîn par son frère al ma'mûn en disant: « 'Abdallah tuera Muhammad ». En entendant cela, certains furent frappés d'étonnement et se demandaient comment 'Abdallah ibn harûn allait tuer Muhammad ibn harûn ! il leur dit alors: « oui 'Abdallah qui est à khirâssan tuera Muhammad ibn zubeyda qui est à Bagdad ».

9 – 'Umar al-Ash'arî raconta ceci: « je me suis rendu chez abu dja'far (Muhammad al-Djawâd). Je me suis acquitté de mes obligations et je lui ai dit: « um al-Hassan te salue et te demande de lui donner un de tes vêtements pour qu'elle en fasse son linceul. Alors il dit: « elle s'en est passée » et je suis sorti

sans comprendre ce qu'il voulait dire. Par la suite j'ai appris qu'elle était morte treize jours auparavant.

10 – khayrân al-asbâtî, raconte ceci: je me suis rendu chez abu al-Hassan (l'imam al-hâdi), alors il m'a dit: « qu'en est-il d'al-wâthiq? ». Je répondis qu'il allait bien lorsque je l'avais vu dix jours auparavant. Il me dit: « les habitants de la cité disent qu'il est mort, lorsqu'ils me l'ont dit j'ai compris que c'était lui », puis il ajouta: « qu'a fait dja'far? ». Je dis que je l'avais laissé en prison dans un état critique. Il dit alors: « n'est-il pas le détenteur du pouvoir? Qu'a fait azzayât? ». Je dis que les gens le soutenaient et que le pouvoir était entre ses mains. Alors il dit: « ne présage-t-on pas du mal pour lui? Puis il ajouta: « khayrân al-asbâtî » et se tut. ensuite il reprit: « la volonté divine doit obligatoirement se réaliser ô khayrân, al-wathîq est mort, dja'far écarté du pouvoir et azzayât tué ». Quand? lui dis-je ! il dit: « six jours après ta sortie ».

11 –Abu Hâshim rapporte ceci: j'étais dans le besoin et je voulais demander quelques dinars pour ce livre, mais je n'ai pas osé le faire. De retour chez moi, j'ai trouvé cent dinars à ma disposition et on m'écrivit: « si tu as besoin de quoi que ce soit, n'hésite pas à le demander, car par la volonté d'Allah, tu verras ce que tu veux ». C'était le fait du onzième imam des ahlu-l-bayt, que la paix soit sur eux, l'imam al-Hassan al-'askari.

12 – Muhammad ibn ' alî ibn shâdhân raconte ceci: il n'y avait que quatre cent quatre-vingts dirhams, au lieu de cinq cents ; alors j'ai refusé de les envoyer et j'ai pris de mon argent vingt dirhams pour compléter la somme, puis je les ai envoyés à al-assadî, sans lui indiquer que j'avais ajouté un complément. Lorsqu'il m'écrivit, il mentionna ceci: cinq cents dirhams me sont parvenus, dont vingt t'appartiennent.

La réponse en question fut donnée par le douzième imam, al-mahdi, que la paix soit sur lui, contraint à l'occultation pour des raisons majeures.

Ce sont là juste quelques exemples, mais il y en a bien d'autres que nous ne pouvons mentionner dans cet ouvrage.

Résumé

1 – la vérité peut être envisagée sous deux rapports. Elle peut se référer aussi bien au monde visible qu'au monde invisible. La question de l'inconnu est relative.

2 – il n'y a absolument rien qui soit inconnu à Allah, car tout est présent en lui, exalté est-il.

3 – Certains pensent qu'il n'y a qu'Allah qui puisse connaître le monde invisible et ils citent pour cela certains versets Coraniques. Cependant, en vérité, la connaissance qui est exclue de tout autre qu'Allah en ce qui concerne l'inconnu est la connaissance absolue et indépendante. C'est pourquoi les versets indiquant que certains sont informés de certaines questions relatives au monde invisible ne font en vérité, que confirmer que c'est Allah seul, le tout-puissant, qui informe qui il veut parmi ses serviteurs de

l'inconnu.

4 – les imams de ahlu-l-bayt, que la paix soit sur eux, font partie des hommes capables, avec la permission d'Allah, de prendre connaissance de certaines vérités du monde invisible, que bien des versets soulignent.

5 – la connaissance que possède le prophète ou l'imam du monde invisible n'agit pas sur leur vie. En outre, cette connaissance n'exige nullement de devoir supplémentaire. Cette connaissance n'agit point sur le déroulement des événements et du mouvement de l'histoire.

6 – l'histoire a enregistré des centaines de visions relatives au monde invisible, confirmant par là même cette réalité.

Questions et débats

1 – qu'est-ce que le monde invisible? Est-ce une question absolue?

2 – un autre qu'Allah peut-il prendre connaissance de l'inconnu? Comment?

3 – comment concilier les versets Coraniques qui excluent la connaissance du monde invisible par un autre qu'Allah et les versets qui établissent cette connaissance pour certains?

4 – pourquoi l'imam al Hussein s'en alla-t-il à karbala tout en sachant la fin malheureuse qui lui était réservée?

5 – il est dit dans les récits: « que les imams connaissent chaque fois qu'ils le désirent ». Qu'entend-on par là?

6 – citez quelques exemples sur les nouvelles ayant trait au monde invisible ou à l'inconnu et rapportées par les imams, que la paix soit sur eux.

Introduction

Le noble prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, savait pertinemment que sa nation allait connaître, après lui, des divergences. Ainsi, l'esprit tribal subsiste et domine la pensée dans la société musulmane naissante. Aussi, les effets laissés par les luttes que se livraient les tribus agissent toujours sur le devenir de la dite société.

Notre maître Muhammad a prédit le clivage qu'allait connaître le monde mdans ce hadith: « ... ma nation se divisera en soixante-treize groupes, un seul parmi eux sera sauvé, tous les autres seront jetés à l'enfer ».

Les divergences en question ayant dominé le cours de l'islam sont liées à la question du gouvernement et de l'identité du gouverneur musulman. Ainsi, si cela présente un danger à même de laisser de grandes séquelles dans le monde musulman, est-il raisonnable que le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, reste indifférent par rapport à cette question d'une extrême sensibilité?

Peut-on croire qu'un prophète qui s'est employé outre mesure à hisser haut l'emblème de l'état islamique puisse ignorer la menace qui pèse sur le devenir de celui-ci?

Cette position n'est certainement pas en accord avec le comportement du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, car la position de celui-ci était connue de tous, en sorte qu'il n'a pas fermé les yeux avant de désigner son successeur pour prendre en main les affaires de l'État.

Son successeur eut la même position et composa un « madjliss ash-shura », un conseil consultatif, afin de trancher la question relative au califat et désigner celui qui prendra les rênes du pouvoir.

C'est dans des circonstances marquées par l'instabilité suite à l'assassinat du troisième calife que l'imam ' alî, que la paix est sur lui, dut assumer la responsabilité du pouvoir. Il a d'ailleurs exprimé sa crainte de voir les gens abjurer leur religion, et accepta ainsi de prendre en charge les affaires et assumer le califat pour sauvegarder l'islam.

Ainsi, face à des vérités pareilles, comment ose-t-on penser que l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui et le salue, soit indifférent à l'égard d'une question aussi importante que l'avenir de l'islam?

Le prophète annonce son successeur pour le leadership

Le califat et le leadership figuraient parmi les questions essentielles auxquelles le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, accordait une grande importance. Cette question n'est pas le résultat d'une réflexion tardive dans la vie du prophète, mais bien au contraire, elle a accompagné le prophète durant les premières phases de la da'wa, la profession de foi.

En effet, elle a accompagné sa vie depuis l'événement dit « addâr », le jour où le prophète a convoqué sa tribu, les proches parents se trouvant à la mecque, durant les derniers moments de sa noble vie, le jour où le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, en faisant ses adieux à ce bas monde, a appelé les musulmans en leur disant: « ramenez-moi un encrier et une plume pour que j'écrive pour vous un testament par lequel vous ne vous égarerez jamais après moi ». Cette déclaration du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue fut sa dernière tentative visant à déterminer l'avenir de l'islam. Ses paroles ne sont pas vides de sens puisqu'elles sont dues à une très forte préoccupation quant à l'avenir de l'islam après sa disparition.

Durant ces moments décisifs, certains ont élevé des protestations et soulevé une vive polémique dont les raisons sont bien connues. Ce qui a amené le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, à demander à tout le monde de quitter la salle après leur avoir rappelé le hadith relatif au « thaqalayn » et souligné

son importance pour l'avenir de l'islam.

Ce fait fut précédé par une autre tentative, le 18e jour de dhu-l-hidja, lorsque le prophète annonça aux caravanes de pèlerins qui étaient de retour chez eux, à « ghadir khum » que 'alî était son successeur après sa mort. à l'époque l'événement était célébré par les musulmans, car la religion était parachevée, le bonheur atteint, et l'islam agréé comme doctrine religieuse pour tous les musulmans, par Allah. D'ailleurs les poètes ont, depuis, perpétué cet événement, et tout le monde a compris qu'en désignant 'alî comme « wasî », le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, entendait par là son successeur dans le commandement de la nation. Le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, a proclamé maintes fois l'autorité de 'alî en disant: « 'alî est une partie de moi-même et je suis une partie de 'alî... et personne ne gouvernera après moi sinon 'alî ».

Le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, voit en l'attitude des partisans de 'alî une obéissance à Allah et à son envoyé, conformément à la parole de ce dernier: « qui m'obéit, obéit à Allah et qui me désobéit, désobéit à Allah, qui obéit à 'alî, m'obéit et qui désobéit à 'alî, me désobéit ».

Le rang de 'Alî chez le prophète

Ce n'est pas uniquement à ghadir khum que le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, a proclamé le rang éminent dont jouit l'imam 'alî, que la paix soit sur lui dans le développement de l'islam, bien que cette déclaration ait été faite parmi une foule nombreuse et à une occasion importante et sensible de l'histoire de la risâla islamique.

Ainsi, la position éminente de 'alî a été proclamée par l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue, à plusieurs occasions où il tenta d'ancrer cette vérité dans la conscience du musulman, et ce depuis le début de la profession de foi. en voici quelques exemples:

1 – Hadith addâr (jour de l'avertissement)

Le jour où fut révélé au prophète le verset: « avertis les membres les plus proches de ton clan », il convoqua quarante hommes parmi les notables des banu hâshim, des banu 'abd al-mutalib et des banu abd al-manâf, et c'est ainsi que le prophète brilla par sa générosité en leur présentant un repas béni qui rassasia tout le monde. Ce fut une occasion pour le prophète de faire cette déclaration: « par Allah, je ne connais point d'homme parmi les Arabes qui ait apporté à son peuple quelque chose de meilleur que ce que je vous ai apporté. En vérité, je vous ai apporté le bien pour la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà de la part d'Allah qui m'a enjoint de vous y inviter. Le premier d'entre vous qui m'assistera dans cette tâche sera mon frère, mon héritier (wasî) et mon successeur (khalîfatî) ». Tout le monde garda le silence, et 'alî qui était le plus jeune de tous, dit: « je serai, ô prophète d'Allah, ton assistant ! » le prophète mit alors sa main autour du cou de 'alî et dit: « celui-ci est mon frère, mon héritier et mon successeur, vous devez donc l'écouter et lui obéir ! ».

Ainsi, si l'on prend en considération, la parole divine révélée au prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue: « [ce qu'il relate] est uniquement une révélation inspirée », on comprendra que l'événement du jour dit (yawm addâr) ainsi que la déclaration faite par le prophète ont eu lieu sur injonction d'Allah qui a voulu proclamer la prophétie et l'imamat le même jour.

2 – Le calife est désigné par Allah

Al Akhnas ibn Chérif, célèbre chef arabe, a posé comme condition d'ajouter foi au prophète si celui-ci s'engageait à transférer, après lui, le leadership à un membre de sa tribu, alors le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, lui répondit: « cela dépend d'Allah qui choisit qui il juge digne de cela ». Ainsi al akhnas refusa d'ajouter foi au prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, et lui envoya un message dans lequel il lui indiquait qu'il ne pouvait supporter les soucis que lui occasionnait l'islam et que le califat revienne ensuite à un autre. Il est donc clair qu'il n'appartient pas au prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, de trancher ou de décider du devenir de l'imamat et du califat, si ne n'est par la permission d'Allah et son inspiration.

3 – Le hadith sur la dignité

Ce hadith est intervenu dans des circonstances fort impressionnantes, en sorte que le prophète fut amené à appeler pour une mobilisation générale et à ordonner à l'armée islamique de s'avancer vers le nord de la péninsule arabique après la divulgation de nouvelles selon lesquelles les byzantins seraient en train de préparer d'importantes troupes militaires en vue d'envahir l'état islamique.

Ces nouvelles des troupes romaines ont coïncidé avec d'autres nouvelles faisant état de l'intention des hypocrites et de ceux dont le cœur est enténébré, à profiter de l'absence du prophète pour profaner Médine. C'est ainsi que le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, choisit ' alî pour l'administrade Médine et le maintien de la sécurité interne.

Entre temps, les hypocrites ont colporté des rumeurs que le prophète aurait délégué ' alî parce qu'il trouvait la tâche trop pénible et voulait se libérer de cette responsabilité. Alors l'imam ' alî, que la paix est sur lui, afin de mettre un terme à ces rumeurs, prit contact avec le prophète de toute urgence et lui proposa de joindre l'avancée de l'armée islamique. C'est ainsi que le prophète fit une mémorable déclaration: « Ô ' Alî n'es-tu pas satisfait d'être par rapport à moi ce que fut hârûn par rapport à Mûssâ, avec cette différence qu'après moi il n'y aura plus de prophète ».

Si l'on observe les versets (29–32) de la sourate tâhâ et comment Allah, gloire à lui, a répondu à la prière de moïse (Mûssâ) pour que son frère hârûn l'assiste dans la risâla, on comprendra la haute dignité que le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, voulait accorder à ' alî, mais qui ne dépendait pas de sa volonté personnelle, car celle-ci n'était autre que la volonté d'Allah, le tout-puissant. C'est pourquoi un point essentiel est mentionné dans le hadith ci-dessus, signifiant que ' alî, que la paix soit sur lui, jouit de toutes les qualités, sauf celle de la prophétie. D'ailleurs celle-ci est exclue pour la simple

raison que la prophétie a prise fin avec la mort de Muhammad, qu'Allah prie sur lui, et le salue.

4 – Les trois vertus

Sa'd ibn waqqâs figurait parmi ceux qui s'était opposés au califat de ' alî, que la paix soit sur lui, mais malgré cela, il a refusé d'injurier ' alî lorsque mu'awiya ibn abi sufyan le lui a demandé, et il a déclaré qu'il souhaitait avoir ne serait-ce qu'une seule des trois vertus que possédait ' alî.

La première vertu: c'est celle relative aux propos tenus par le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, à l'égard de ' alî: « ta dignité par rapport à moi est pareille à celle de hârûn par rapport à Mûssâ, avec cette différence qu'après moi il n'y aura plus de prophète ».

La deuxième vertu: la déclaration du prophète la veille de la chute des forteresses de khaïbar: « oui je donnerai le drapeau demain à un homme qui aime Allah et son envoyé et qu'Allah et son envoyé aiment.... qui avance courageusement et ne recule pas ».

La troisième vertu: le jour de la malédiction, lorsqu'une délégation chrétienne du nadjrân s'était approchée du prophète et voulait le contredire à propos de la nature de jésus, il reçut la révélation du verset sur la malédiction: « venez ! appelons nos fils et vos fils, nos femmes et les vôtres, nos personnes et les vôtres, et proférons la malédiction divine contre les imposteurs ». Alors, le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, s'en alla, accompagné de ' alî, Fatima, al-Hassan et al-Hussein implorer pour la délégation de nadjrân.

5 – Hadith as-safîna (l'arche de Noé)

Ce hadith est l'un des plus importants que les sunnites ont rapportés. Ainsi abu dhar al-ghifârî raconte que l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue, a dit: « les gens de ma maison sont comme l'arche de Noé, quiconque embarque à bord de cette arche sera sauvé, et qui s'en détourne sera noyé ». Il est donc clair, d'après le hadith ci-dessus, que les gens de la maison du prophète sont élevés au même rang que l'arche de Noé qui l'unique moyen de sauvetage contre le déluge. Ce qui signifie que les gens de la maison du prophète représentent la seule voie salutaire à même de préserver l'homme de l'égarement.

Le premier calife n'a pas connu d'opposition dans sa désignation du deuxième calife qui fut investi de cette autorité de façon claire et incontestable même s'il ne remplissait pas les qualités requises.

Face à cette situation, une importante question est soulevée, qui est celle de la succession et du devenir du califat: les traditions relatives à la détermination de l'identité du prochain successeur à même d'assurer la continuation du parcours du prophète, ne sont-elles pas suffisamment claires? !

Les paroles du premier calife qui perdit connaissance au moment où il les prononçait, sont-elles plus significatives que les traditions du prophète durant plus de vingt ans?! ou alors, le premier calife

ressentait-il plus de responsabilités que le sceau des prophètes? !

Comment peut-on appliquer des « fatwas » (avis juridiques) émanant des quatre madhâhib (écoles juridiques) et comment l'obéissance à leurs imams peut-elle être un devoir et une obligation alors qu'il n'y a aucune tradition prophétique qui autorise à les suivre, et ensuite soutenir qu'il n'y a pas d'obligation à obéir aux gens de la maison du prophète quand les traditions sont explicites quant à l'obligation de leur obéir.

En outre, les traditions des gens de la maison du prophète sont une continuation des traditions du prophète et de ses récits, alors que les quatre écoles ne reflètent que des avis personnels propres aux imams des écoles.

6 – Hadith thaqalayn

La tradition relative aux thaqalayn est l'une des traditions les plus crédibles aux yeux des oulémas musulmans, de par les nombreuses chaînes qui ont assuré sa transmission.

Cette tradition qui intervient dans les derniers moments de la vie du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, se présente comme suit: « Ô hommes ! il semble qu'Allah me rappelle à lui et je dois répondre à son appel... je laisse deux joyaux: le livre d'Allah et les membres de ma famille, les ahlu-l-bayt ».

En outre, certaines sources ajoutent que le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, a dit: « ‘ alî est avec le Coran et le Coran est avec ‘ alî ». Certaines sources historiques rapportent que le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, réitérait à chaque occasion, les expressions ci-dessus ; ainsi il est mentionné dans certains ouvrages d'histoire que le prophète les a citées durant le pèlerinage d'adieu à ‘Arafat, à Médine où il tomba malade et mourut, ainsi qu'à ghadir khum et lors de son retour du pèlerinage. D'autre part, ibn hadjar dit dans ses commentaires qu'il n'est pas exclu que le prophète ait réitéré cette expression, vu l'importance du Coran et de sa noble famille.

Mettre sur un pied d'égalité le noble Coran et les gens de la maison du prophète signifie que le Coran a besoin d'exégèse et qu'il y a un lien entre la famille de l'envoyé d'Allah et le Coran.

C'est pourquoi l'exégèse Coranique faite par une personne étrangère à la famille des ahlu-l-bayt égarera bien des gens. Car si le Coran est lié aux gens de la maison du prophète, cela veut dire qu'ils s'acheminent vers un seul et même objectif ; ainsi il y a les paroles immortelles d'Allah et il y a celui qui interprète ces paroles.

A cet effet, le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, a dit: « ils ne sépareront pas jusqu'à ma rencontre au paradis ».

Cela implique qu'en ne prenant en considération que l'un des deux, on les exclut inévitablement tous les deux, et là apparaît alors le danger de la parole: « le livre d'Allah nous suffit » prononcée à un moment

crucial de l'histoire.

Cette tradition implique également que si l'un d'eux subit un sort donné, il en sera de même pour l'autre. En outre l'abandon de l'un signifie l'abandon de l'autre. En définitive, cette tradition porte sur une vérité éclatante qu'est l'infailibilité des ahlu-l-bayt et leur pureté.

7 – L'unique application

Dans une tradition célèbre rapportée par al-furayqân, le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, a annoncé le nombre de califes qui viendront après lui: « mes successeurs sont au nombre des chefs des beni israïl, douze, tous de koreish.

Devant le poids de cette tradition, au regard de la fiabilité de sa chaîne de transmission et du sens qu'elle véhicule, certains ont voulu l'appliquer à des événements de l'histoire. C'est ainsi qu'ils sont allés choisir ça et là des califes, portant leur nombre à douze, et ce dans le but de donner l'interprétation qui leur convient à cette tradition. Cependant toutes les tentatives entreprises ont échoué.

Cheikh sulayman al-qundûzî al-hanafi a écrit: « certains enquêteurs ont dit: la tradition fixant le nombre des califes devant succéder au prophète au nombre d, a donné lieu à plusieurs interprétations. Cependant, en définissant l'époque, le mode de vie et le lieu, je comprends l'intention de l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui, et le salue, à travers cette tradition ! les douze imams sont parmi les gens de sa maison et de sa famille ; cette tradition ne peut s'adresser aux califes parmi ses compagnons dont le nombre est inférieur à douze. Elle ne peut également se rapporter aux souverains omeyyades, en raison de leur nombre supérieur à douze et de leur excessive injustice, à l'exception de 'umar ibn 'abd al-'aziz, et en raison de leur non-appartenance aux banu hâshim, car le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, a dit que les imams sont tous des banu hâshim, selon le récit de djâbir. elle ne peut également concerner les souverains abbassides, car ils dépassent le nombre sus cité et ne font pas cas du verset: « dis: je ne vous réclame pour cela aucun salaire, mais seulement l'amitié, eu égard à [nos liens] de parenté » ainsi que la tradition al-kissâ'.

Il est donc clair que la tradition en question concerne les douze imams de la maison du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, car ils possédaient à l'époque la plus grande science et appartenaient à la famille la plus noble. Ils étaient les plus pieux et jouissaient de la grâce divine. Ils avaient une parfaite connaissance de toutes les choses qu'ils tenaient de leurs pères en contact avec leur grand-père. Leur connaissance est un héritage spirituel ».

Résumé

1 – le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue était très consciente de l'importance du danger qui menaçait l'avenir de l'islam. C'est pourquoi on ne peut concevoir qu'il ait négligé la question relative à sa succession et n'ait pas pris de mesure à cet égard.

2 – le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, n'a pas manqué, durant vingt années et en diverses occasions, de définir l'identité du prochain calife, depuis le « jour de la maison » (yawm addâr) jusqu'au dernier moment de sa vie.

3 – Le califat est une question divine, le prophète a souligné cette vérité.

4 – des traditions comme celle de thaqalayn, as-safîna, al-kissâ', indiquent de façon on ne peut plus claire, l'infaillibilité des gens de la maison du prophète, que la paix soit sur eux.

5 – les traditions al-manzila, ghadîr, thaqalayn, et as-safîna se rapportent aux douze imams et témoignent de leurs vertus et leurs qualités.

6 – les traditions sus-citées sont rapportées par une chaîne de garants sunnites. En outre la tradition du prophète se rapportant aux douze califes n'est applicable qu'aux ahlu-l-bayt, que la paix soit sur eux. C'est l'unique interprétation qu'on peut en donner.

Questions et débats

1 – est-il raisonnable que le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, ignore la question du leadership dans la nation islamique? Pourquoi?

2 – Discutez brièvement le climat général et les dangers qui menaçaient l'état islamique après la mort du prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, à l'exemple des luttes tribales, le danger des hypocrites, des grandes puissances (les Persans et les romains), l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre l'époque antéislamique et la naissance de la société musulmane.

3 – parlez de l'événement de ghadîr khum à la lumière des sources historiques.

4 – expliquez comment le califat est une question divine. Étayez votre réponse par un verset Coranique et un récit.

5 – citez les vertus de l'imam ' alî, que la paix soit sur lui, comme celles qui ont été rapportées par ça'd ibn waqqâs.

6 – quelles sont les données de la tradition as-safîna, à la lumière du hadith prophétique selon lequel la nation de Muhammad sera divisée en 73 groupes?

7 – quelle preuve pouvez-vous apporter quant à la fréquence de la tradition relative aux thaqalayn?

8 – comment peut-on prouver, à travers les traditions thaqalayn, as-safîna et al-kisâ', l'infaillibilité des imams des ahlu-l-bayt, que la paix soit sur eux.

Positions irresponsables

On se demande sans cesse comment après tant de traditions prophétiques prouvant la désignation de ‘ alî en tant que successeur, on a pu ignorer toutes les recommandations du prophète, qu’Allah prie sur lui, et le salue, et privé ainsi l’imam ‘ alî de son droit au califat? !

En considérant l’époque ayant suivi à la mort du prophète, qu’Allah prie sur lui et le salue, on obtiendra une réponse claire.

Certains individus avaient des projets qui, chaque fois qu’ils n’étaient pas conformes aux recommandations du prophète, qu’Allah prie sur lui, et le salue, s’insurgeaient contre lui et tentaient d’exercer des pressions sur lui pour le détourner de ses idées et de ses décisions.

Le noble Coran a d’ailleurs fait allusion à ce phénomène en avertissant: « que ceux qui contrecarrent ses décisions prennent garde d’être jetés dans la confusion ou accablés d’un cruel châtement ».

L’étude de la situation sociale qui prévalait à l’époque aidera à comprendre les causes ayant amené la société musulmane à dévier du chemin tracé et à aboutir à une violente et regrettable crise du califat.

La situation sociale après le prophète

Après la mort du prophète, qu’Allah prie sur lui, et le salue, le monde musulman connut des moments de dictature et d’injustice, lorsqu’un groupe de compagnons ont eu à faire face à une véritable crise en choisissant entre la vérité et l’intérêt personnel, et comme les passions les gagnèrent, l’intérêt personnel donc triompha.

Tout d’abord, l’intérêt était envisagé dans le cadre de l’islam et au profit des musulmans, mais sur le terrain, il tourna seulement à l’avantage des koreishites.

Ainsi, l’idée de l’intérêt se trouva limitée à la question du califat, ce qui sera par la suite confirmé, lors du sixième conseil tenu dans le but de désigner le troisième calife et des fortes divergences qui s’ensuivirent pour choisir entre ‘ alî et ‘uthman.

‘Abd ar Rahmân ben ‘Awf fut celui qui régla cette question. Il s’approcha de ‘ alî pour lui prêter allégeance en l’invitant à poursuivre la ligne de conduite de ses deux prédécesseurs, le premier et le deuxième calife, mais ‘ alî lui fit savoir qu’il ne se conformerait qu’à la sunna de l’envoyé d’Allah, ce qui prouve qu’il y a eu une rupture entre la « sunna » des deux cheikhs et la sunna du prophète, qu’Allah prie sur lui et le salue.

Ainsi, encore une fois, le monde musulman choisit un autre homme qui ne s’inspire pas de la sunna du prophète, qu’Allah prie sur lui, et le salue. La question n’est pas d’exposer uniquement la politique du prophète, mais bien plus, elle implique toute la shari’a apportée par l’envoyé d’Allah. Les exemples

suivants illustrent certains dépassements qui ont eu lieu à l'époque ayant succédé au prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue.

Exemples de déviation

Certaines positions déviées prises par un certain nombre de compagnons du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, sont bien connues de l'histoire, comme ce fut le cas lors de la campagne militaire que le prophète voulait mener contre les Byzantins

Le prophète avait alors insisté sur la nécessité de mener cette campagne et l'obligation de certains compagnons à joindre le jeune ussâma et à se soumettre à ses ordres.

C'est ainsi que zayd est tombé au champ d'honneur au lieu dit « mu'ta » aux confins de la péninsule arabique. Cependant les compagnons ont préféré rester à Médine, désobéissant ainsi ouvertement au prophète.

Malgré son état de sa santé critique, le prophète est monté au minbar pour faire face à ces troubles qui ont affecté la nation et ont amené certains à contester le commandement du jeune ussâma. ainsi, il dit: « Ô hommes, j'ai appris que certains d'entre vous ont contesté le fait que j'ai nommé ussâma au commandement de l'armée, mais si vous remettez en cause sa nomination, cela veut dire que vous remettez également en cause celle de son père avant lui. Mais je le jure, par Allah, qu'il était digne d'une telle responsabilité et son fils l'est autant que lui ».

'Umar ben al-khattab a par la suite demandé à abu bakr qui avait été nommé comme premier calife, de destituer ussâma de son poste de commandant militaire.

À présent nous ferons état de certains dépassements ayant eu lieu après la mort du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue.

1 – Le carnage dont Khalid ibn walîd a été l'auteur en assassinant malik ibn nuwadjra et les membres de sa tribu, et son union la même nuit avec son épouse. Le premier calife n'a pas jugé nécessaire de châtier Khalid pour ses dépassements, et ce, malgré l'insistance de 'umar, car abu bakr avait justifié le comportement de Khalid en l'assimilant à l'idjtihâd, mais qu'il y avait eu erreur, tout comme il assimilait son épée à une épée divine qu'il ne fallait pas rengainer ! !

2 – Le mariage temporaire (mut'a), qui était alors une pratique en conforme à la shari'a et qui était en vigueur du vivant du prophète, a été interdit par 'umar et celui qui enfreignait cette nouvelle disposition était soumis à la lapidation au même titre que celui qui commet l'adultère.

C'est donc en ces termes qu'il a déclaré son interdiction: « trois pratiques étaient courantes du temps du prophète, auxquelles je mets fin et pour lesquelles les transgresseurs seront châtiés: le mut'a des femmes, le tamattu' du pèlerinage et la récitation du hayya 'alâ khayr al'amal durant l'appel à la prière ».

3 – Du temps du prophète qu'Allah prie sur lui et le salue, du califat d'abu bakr et durant les trois premières années du califat de 'umar, le divorce était valide seulement si les trois déclarations du divorce étaient faites en trois occasions différentes, mais par la suite, 'umar autorisa que la triple déclaration du divorce soit faite en une seule fois ! !

4 – Mesures discriminatoires: le deuxième calife supprima l'égalité dans l'octroi de privilèges en se basant sur des critères discriminatoires, à savoir l'époque durant laquelle un tel s'est converti à l'islam, la tribu et la race auxquelles il appartient... de ce fait, ceux qui ont embrassé l'islam les premiers ont été favorisés, de même que l'ont été tous les koreishites par rapport aux autres Arabes, ainsi que les Arabes par rapport aux non-Arabes. On peut trouver un exposé bien détaillé à ce sujet dans certaines sources historiques. Mais lorsque le calife réalisa les conséquences désastreuses de sa politique financière, il déclara qu'il était décidé à y renoncer, s'il demeurerait encore vivant cette année-là.

5 – Non-application de la loi du talion: 'ubaydallah, fils du deuxième calife assassina « al-haramzân », émir iranien, sous prétexte qu'il aurait incité quelqu'un à exécuter 'umar qui en fait, a été tué par al-maghîra ibn shu'ba. ainsi lorsqu'on demanda au calife 'uthmân d'appliquer la loi du talion envers 'ubaydallah, il s'excusa en arguant qu'il ne pouvait tuer celui dont le père avait été tué la veille.

Création d'une immunité absolue pour les califes

Le califat était à l'époque, devenu un poste gouvernemental autorisant le calife à opérer des changements dans les fondements même de la shari'a et lui accordant de larges prérogatives dans l'institution de nouvelles lois secondaires.

L'idjtihâd était alors un droit incontestable du calife, même s'il ne répondait qu'à ses caprices puisqu'il n'était soumis à la sanction d'aucune loi. Bien plus, l'idjtihâd impliquait une récompense pour son auteur, même en cas d'erreur. S'il atteint le but et réussit, la récompense lui sera doublée ! !

De là, on institua la fameuse théorie portant justice des compagnons en inventant des citations mensongères attribuées au prophète, comme le prétendu hadith: « mes compagnons sont comme des astres, vous serez dans la bonne voie en suivant l'exemple de quiconque parmi eux ».

Y a-t-il des garanties Coraniques relatives à la justice des compagnons?

Si le noble Coran exalte certaines positions des compagnons du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, cela ne signifie pas qu'il les exempte de toute dérive et de la corruption durant toute leur vie, car la satisfaction d'Allah et le bonheur éternel n'appartiennent qu'à celui qui persiste dans la bonne foi et l'œuvre pie. Le noble Coran s'adressa au prophète comme suit: « si tu associais [des divinités à Allah] tes œuvres seraient vaines et tu serais certainement parmi les perdants ». D'ailleurs c'est le même

discours qui a été tenu à ibrâhîm, que la paix soit sur lui: « tel est l'argument que nous avons fourni à ibrâhîm à l'encontre de son peuple... et nous lui avons accordé is-hâq et ya'qûb. nous avons dirigé chacun d'eux, [de même que] nous avons antérieurement dirigé nûh et, parmi sa descendance, dâoud et sulaymân... ainsi récompensons-nous ceux qui pratiquent le bien. [nous avons même dirigé] certains de leurs ascendants, de leurs descendants, de leurs collatéraux. Nous les avons choisis et orientés vers la voie droite. Telle est la direction d'Allah. Il y dirige, parmi ses serviteurs, qui il veut. Si [ces prophètes] avaient associé [de fausses divinités] à Allah, toute leur œuvre eût été vaine ».

Cependant l'histoire a enregistré le contraire de ce qu'affirme la théorie portant justice des compagnons, car qu'il y a des centaines, plutôt des milliers de témoignages démontrant la dérive de certains compagnons. A cet égard, des ouvrages nous offrent des dizaines de traditions parmi lesquelles figure en tête le hadith al-hawdh.

Attaftâzânî a écrit: « les luttes et les disputes auxquelles se sont livrés les compagnons tels qu'elles ont été rapportées dans les ouvrages d'histoires et la sunna authentique, prouvent que parmi les compagnons, certains avaient dévié et avaient atteint les limites de l'injustice et de la perversité. La raison en est la rancune, l'entêtement, l'envie, la recherche du pouvoir et du leadership, le penchant pour les plaisirs et les passions, car, tout compagnon n'est pas nécessairement infaillible, comme toute personne ayant rencontré le prophète ne représente pas nécessairement le bien ».

Le fait d'entourer le compagnon d'une sorte de sainteté et d'assimiler l'ensemble de ses positions et comportements à l'idjti'hâd pour lequel il est rémunéré, même s'il est dans l'erreur, a donné lieu à des dépassements et violations dans le but de satisfaire les envies et convoitises de certains comme ce fut le cas de mu'âwiya, 'amr ibn 'ass, khalid ibn walîd, al-maghîra ibn shu'ba, sa'îd Ibn 'ass et busr ibn Artât. parmi eux, il y en a même qui sont impliqués dans des assassinats ou terrorisme sauvage.

Harqûs ibn Zuhayr ne s'est-il pas écarté de la religion d'Allah alors qu'il était sahâbî (compagnon)? L'envoyé d'Allah n'a-t-il pas dit de lui: « il traverse sa religion comme une flèche qui traverse sa cible »? Ainsi, son sort malheureux a voulu qu'il soit parmi les chefs khawâridj qui ont semé la perversité sur terre.

Quant à 'Abdallah ibn djahsh, qui est un autre exemple, il fait partie des musulmans ayant émigré en Abyssinie. Il a ainsi abjuré l'islam et s'est converti au christianisme.

Il est donc clair que la satisfaction d'Allah vis-à-vis de son serviteur est liée à la persévérance de la foi dans les cœurs. Ainsi l'égarement et les péchés emportent les œuvres pies, tout comme les vents violents emportent les cendres.

Cessation de l'activité intellectuelle

Parmi les phénomènes qui ont vu le jour après la mort du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, il y a

la cessation de l'activité intellectuelle, la mainmise sur la liberté, et l'opposition à toute recherche rationnelle.

Ainsi, au début de l'islam, notamment à l'époque du premier et du deuxième calife, alors que la culture était glorifiée, on qualifiait les responsables d'hérétiques.

L'histoire, a enregistré à ce titre, le cas de l'un d'entre ces gens de culture qui, voulant polémiquer avec le deuxième calife à ce sujet, se fit fouetter jusqu'à ce que sa peau se mit à saigner.

Il est également rapporté que le deuxième calife avait interprété un verset Coranique selon un point de vue fataliste, et lorsque l'un d'entre eux s'était opposé à lui, il fut menacé de mort, et ne doit sa vie qu'à l'intervention de certains qui étaient présents et qui avaient dû calmer le calife.

De pareilles mesures ont conduit à la paralysie des méthodes rationnelles et à la faiblesse des fondements logiques de la science du kalâm ainsi que sa marginalisation, posséder la place uniquement aux procédés d'authentification des croyances propres à l'usage et au consensus qui, en vérité, n'implique pas l'unanimité de la nation, mais plutôt celle d'un groupe de savants. Et de là, chaque groupe s'accordait, à sa guise, à établir des croyances, au mépris des preuves réelles que sont la raison, le livre sacré et la sunna.

Situation sociale après le prophète

La voie suivie après la mort du prophète engendra des conséquences néfastes pour le monde musulman. les exemples suivants illustrent cette situation:

a – Disparition du caractère sacré du système islamique

Les intérêts régis par l'islam étaient tout d'abord inscrits dans les limites du noble Coran et de la sunna, tradition prophétique, puis ils cédaient peu à peu la place aux intérêts personnels et c'est ainsi que l'ordre islamique revêtit une forme sociale à prédominance matérialiste. Cette situation était devenue flagrante lorsque les intérêts du gouverneur ou du calife se substituèrent aux intérêts de l'islam et des musulmans. C'est ainsi que l'intérêt obéissait à la vision personnelle du calife, même si elle allait à l'encontre de la sunna du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, puisqu'elle s'inscrivait dans le cadre de l'idjti'hâd. De là, les fondements de l'ordre islamique ébranlés en sorte que chacun des quatre premiers califes avait sa propre forme de gouvernement. Lorsque vint le tour de mu'âwiya, tout avait l'air d'un coup d'État militaire et d'un renversement de l'ordre islamique remplacé par un régime dictatorial tyrannique.

En ce qui concerne les deux premiers califes, il y avait une ressemblance dans la politique adoptée. Le troisième calife suivit une politique propre à lui-même. Le quatrième calife, lui, avait une politique tout à fait différente des précédentes. Quant à la politique de mu'âwiya, elle avait de grandes affinités avec la celle des rois oppresseurs. cette situation et cette déviation de l'ordre islamique ont donné lieu à deux

résultats:

- l'émergence de différentes classes sociales que l'islam avait essayé d'éliminer définitivement.
- le déploiement des efforts du gouvernement en vue de la consolidation du pouvoir et de l'autorité au détriment des nobles objectifs de l'islam, en l'occurrence l'éducation de la société et son épanouissement.

b – Changement des jugements islamiques

Des exemples ont déjà été donnés plus haut à ce titre.

c- Interdiction de transcrire la sunna du prophète

Nous pouvons dire que la transcription du hadith a commencé du temps même du prophète puisqu'il encourageait ses compagnons à apprendre par cœur les traditions prophétiques et à les transcrire. Cependant, après la mort du prophète, l'autorité gouvernante s'est violemment opposé cette transcription et l'a impitoyablement combattue. Cette situation s'est prolongée jusqu'aux derniers moments de l'époque omeyyade.

Ainsi le premier calife prit l'initiative de rassembler les traditions prophétiques pour ensuite les brûler. Le deuxième calife aggrava davantage la situation en menaçant d'infliger les pires sanctions aux opposants.

Par conséquent l'essentiel de l'héritage du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, fut perdu à la mort de la plupart des compagnons, ce qui donna lieu à un mouvement spécialisé dans la falsification et l'établissement de traditions prophétiques, qui s'est très répandu du temps de mu'âwiya qui a, à cet effet dépensé d'énormes ressources.

La transcription des traditions visait alors des objectifs bien définis par mu'âwiya qui encouragea l'invention de traditions concernant le rang des trois premiers califes, avec une attention particulière pour le troisième pour des raisons tribales. dans le même temps il infligeait de sévères sanctions à quiconque rendait hommage à l'éminence de l'imam ' alî ibn abi talib.

Ainsi, ce mouvement qui était chargé de la transcription des traditions prophétiques, a complètement dévié de la shari'a et s'est employé à la glorification exclusive des trois premiers califes.

Par conséquent, les douze mille compagnons ayant vécu après la mort du prophète, sur une période s'étalant sur près d'un siècle, n'ont rapporté que cinq cents hadiths relatifs au fiqh, soit une moyenne de 24 compagnons pour la transmission d'un seul hadith !

Il est ainsi regrettable de ne pas avoir une chaîne certaine de garants de certaines traditions prophétiques, qui pourtant traitent de questions qui reviennent fréquemment comme celles relatives aux

ablutions et aux offices.

Les divergences entre les différentes écoles, sur la confusion qui entoure toutes ces questions, continuent à persister jusqu'à ce jour, et il n'y a pas une seule école capable de fournir une preuve justifiant ses positions. Il est également regrettable que cette situation qu'a connue la société musulmane ne se limite pas seulement au passé.

L'activité chi'ite dans la défense de la justice

Les situations que nous avons citées plus haut s'inscrivent au-delà des limites du shi'isme qui lui, est représenté par les gens de la maison du prophète, que la paix soit sur eux.

Ainsi, dès leur apparition dans l'histoire, les chi'ites se sont tournés vers le Coran et la famille du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue. Ils ont dès lors, emprunté une voie bien équilibrée, s'inspirant des traditions authentiques du prophète, traditions qui appellent à s'en remettre aux deux joyaux (thaqalayn), le livre sacré d'Allah ainsi qu'à la Sainte Famille de Muhammad, et embarquer à bord du bateau sans lequel quiconque se noierait. C'est en effet par ce moyen que l'islam a conservé sa ligne originelle et toute sa vigueur.

Résumé

1 – malgré le fait que le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, ait souligné maintes fois le droit de ' alî ibn abi talib à sa succession pour la gestion de l'état islamique, des événements regrettables ont modifié l'ordre islamique et ont conduit à de graves déviations.

2 – la déviation fit son apparition lorsque « l'intérêt personnel » se substitua à « l'intérêt des musulmans », à « la vérité », pour signifier « intérêt du calife ».

3 – pour la réalisation de cet « intérêt », le gouverneur a entrepris des modifications dans la shari'a.

4 – la transcription du hadith se proposait de créer une immunité au profit des compagnons afin de justifier leurs erreurs. Cela s'inscrivait dans le cadre de l'idjtihâd pour lequel ils étaient rémunérés, et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de justice des compagnons.

5 – le Coran n'approuve point la théorie relative à la justice des compagnons, position partagée par la raison et la sunna.

6 – La cessation de l'activité intellectuelle fondée sur la recherche logique et le raisonnement, s'est soldée par la perte d'une partie essentielle de la sunna du prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue.

Questions et débats

- 1 – quelles sont les raisons qui ont amené les compagnons à ignorer les recommandations du prophète et son attestation de la wilaya de ‘ alî, que la paix soit sur lui?
- 2 – les compagnons se livrent-ils, dans leur ensemble, à l’idjtihâd? Pourquoi?
- 3 – comment l’idée de justice des compagnons a-t-elle pris naissance?
- 4 – quelle est la position du premier calife vis-à-vis de la transcription des traditions prophétiques et des résultats qui en découlèrent?
- 5 – pourquoi les recherches rationnelles furent-elles interrompues? Quelles en sont les conséquences d’un point de vue social?
- 6 – expliquez les conséquences qui découlent de l’interdiction de la transcription du hadith?

Au cœur de l’histoire

Les avis diffèrent quant à l’apparition du shi’isme dans l’histoire de l’islam. En effet, certains pensent que le shi’isme est apparu après la mort du prophète, qu’Allah prie sur lui et le salue, et que son développement s’est produit suite au problème de la succession qui s’est alors posé à la société islamique.

Alya’Qubî a écrit: « des muhâdjirûn et des ansâr se sont opposés à l’investiture d’abu bakr au califat et se sont rangés du côté de ‘ alî ibn abi talib, parmi eux figurent al-‘abbâs ibn ‘abd al-mutalib, al-fadhal ibn ‘abbâs, azzubayr ibn al-‘awwâm, khâlid ibn sa’îd, al-miqdâd ibn ‘umru, saân al-fârisî, abu dhar al-ghifârî, ‘ammâr ibn yâser, al-barâ’ ben ‘azib et abî ibn ka’b ». al-mas’ûdî affirme que salmân et ammâr étaient déjà chi’ites du vivant du prophète.

D’autres ont dit: « quant à tout ce que certains écrivains ont dit à propos de l’origine du shi’isme en l’associant à l’hérésie de ‘Abdul-Allah ibn sa’ab connu sous le nom de ibn assawdâ’, c’est de la pure ignorance de la réalité du shi’isme.

Car quiconque connaît la valeur de cet homme aux yeux de tous les chi’ites et de leur mépris aussi bien à son égard qu’à l’égard de ses compagnons, connaît la valeur d’une telle assertion.

Quoi qu’il en soit, le shi’isme est, sans aucun doute, apparu au hidjâz où il était encore faible, mais ferme et constant chez ses partisans, puis il s’est renforcé en Iraq du temps du califat de ‘ alî ».

Le prophète, réel fondateur du shi'isme

Nous déduisons de ce que nous venons de dire qu'un certain nombre de chercheurs croient que le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue est le fondateur réel du shi'isme, car il est le premier à avoir utilisé ce terme dans ses hadiths où il louait les vertus de ' alî et de ses partisans.

Les commentateurs sunnites ont affirmé que le verset Coranique: « en vérité ceux qui croient et font œuvre pie, ce sont les meilleurs [êtres] de la création » avait été révélé en faveur de ' alî: ibn 'abbas rapporte à propos de 'alhâfidh djamâl addîn azzarnadî: lorsque ce verset a été révélé, le prophète, qu'Allah prie sur lui, et le salue, a dit à ' alî: « c'est toi et tes partisans, le jour de la résurrection, toi et tes partisans serez satisfaits et agréés, tandis que tes ennemis seront tristes et décrépits ».

C'est également l'avis de tabarî, célèbre commentateur et historien, comme Hassan ibn Mûssâ annubakhtî l'a rapporté: « le premier groupe de chi'ites formé des premiers partisans de ' alî ibn abi talib, du vivant de l'envoyé, qu'Allah prie sur lui et le salue, et après sa mort, sont connus pour leur dévouement à son égard, et pour leur soutien à son imamat. Ce sont entre autres, muqâdâ ibn al-aswad, salmân al-fârisî, abu dhar al-ghifârî, 'ammâr ibn yâser, qui ont été le plus influencés par lui, et bien d'autres qui étaient d'accord pour la conduite des affaires par ' alî ibn abi talib. ils étaient les premiers de cette nation que l'on désignait par le nom de chi'ites, car en fait le terme lui-même est vieux, il avait été employé dans d'autres contextes avec nouh, ibrahîm, Mûssâ, et les prophètes ».

C'est donc, le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, qui a jeté les bases du shi'isme lorsque dans ses nobles hadiths il louait les vertus de ' alî qui est le symbole de la vérité, de la probité, de la piété.

Le shi'isme signifie l'islam muhammadien

Le shi'isme, dans ses principes comme dans ses branches ne peut être que l'essence même de l'islam véritable... l'islam tel que l'a apporté l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui et le salue ; ainsi lorsqu'on dit des chi'ites qu'ils ont suivi l'école ja'farite, c'est par rapport à l'imam ja'far Sadiq, un des descendants de l'envoyé d'Allah et des imams faisant partie des alus-l-bayt, qui a fait jaillir les sources de la science et de la connaissance. En effet, durant son califat, le shi'isme a connu un essor considérable en raison de circonstances qui lui étaient favorables, durant lesquelles l'état omeyyade devait faire face à des soulèvements contre son régime oppressif, ayant conduit à son renversement.

Le shi'isme représente le cœur de l'islam vivant et comme le dit l'écrivain et penseur égyptien Muhammad fakrî abu nasr: « les chi'ites n'ont aucune relation avec abu al-Hassan al-ash'arî, ni dans les principes, ni dans les quatre écoles nées des branches, car l'école à laquelle appartiennent les imams chi'ites a précédé les autres écoles, et elle est la plus digne d'observance dans la mesure où elle ouvre la voie à l'ijtihâd jusqu'au jour de la résurrection. En outre cette école n'a pas subi l'influence des forces et tendances politiques ».

Le professeur abu safâ' al-ghanîmî attaftâzânî a dit: « nombreux sont les chercheurs, orientaux ou occidentaux, anciens ou contemporains, qui ont porté des jugements erronés sur le shi'isme sans prendre appui sur des sources fiables, dignes de confiance, tandis que des gens les font circuler sans s'assurer s'ils sont justes ou faux. Parmi les facteurs qui ont conduit ces chercheurs à tenir de tels propos injustes à l'égard du shi'isme, il y a avant tout leur ignorance, car au lieu de consulter les véritables sources chi'ites, ils se sont contentés des sources de leurs adversaires ».

Ainsi, pour connaître le rôle du shi'isme dans le parcours de l'islam, aussi bien du point de vue culturel que sur tous les autres plans, nous passerons en revue, de façon globale, les vies des imams des alus-l-bayt.

L'imam ' Alî (11 – 40 h)

Nous pouvons diviser cette époque en deux parties: la première concerne la vie de l'imam du temps des trois premiers califes et la deuxième partie, la période de son califat qui a duré quatre années, neuf mois et quelques jours.

Première partie: les nobles du parcours islamique

Durant cette période qui a duré près d'un quart de siècle, l'imam ' alî, que la paix est sur lui, a efficacement contribué à corriger certaines déviations fondamentales. Car après le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, il fallait continuer à établir l'islam dans la vie humaine.

C'est pour cela que l'imam ' alî agit toujours en conformité avec les principes de l'islam et dans les limites des lois islamiques. L'imam et l'ensemble des compagnons qui l'entouraient surveillaient le déroulement des activités de l'état, dans l'administration, la politique, les conquêtes ainsi que les dangers qui menaçaient Médine, premier bastion de l'islam. Nous n'oublierons pas de mentionner également le rôle important de l'imam dans le développement de l'agriculture et les hauts rendements auxquels il a abouti grâce aux nombreux puits qu'ils a creusés pour l'irrigation des terres.

La philosophie de l'imam était alors de garder le silence tant que les affaires des musulmans n'étaient pas en réel danger. A cet égard, il convient de souligner la position de l'imam vis-à-vis du comportement immoral d'al-walîd qui était en état d'ébriété alors qu'il dirigeait la prière à la mosquée de kufa et que le calife 'uthmân passa sous silence pour des raisons familiales.

L'imam ' alî entreprit de rétablir l'ordre en appliquant lui-même les lois divines. Il annonça qu'il ne tolérerait pas leur dépassement et qu'il ne croiserait pas les bras devant les déviations.

Deuxième partie: le redressement intellectuel

La période durant laquelle l'imam a assumé son califat fut relativement courte. Il passa la plupart du temps à faire face aux luttes intestines et aux combats politiques. L'imam ' alî qui était un modèle de

probité devait faire face à des déviations de mœurs qui avaient pris racine dans la société islamique durant vingt-cinq années.

Nous pouvons faire une évaluation de la position de l'imam durant cette période, et son rôle dans le rétablissement de l'ordre des affaires, dans le « nahdj al-balâgha » qui est un grand patrimoine islamique occupant la seconde place après le noble Coran.

L'imam, que la paix soit sur lui, devait, entre autres problèmes durant son califat, faire face à un phénomène dangereux caractérisé par la perte de toute spiritualité et l'intérêt excessif de la société islamique pour les choses matérielles de la vie mondaine. Ainsi, les conquêtes islamiques, de par la politique des califes, avaient eu des effets négatifs en sorte que des butins considérables étaient acheminés vers la capitale de l'islam. Cette situation a poussé l'imam ' alî a prendre les mesures nécessaires afin de mettre fin à cette dérive de la société en l'orientant vers la piété, outre le rétablissement de la justice sociale dans la vie quotidienne. C'est ainsi qu'il a payé tout cela du prix de sa vie, lorsqu'il mourut en martyr au mihrab de la mosquée.

L'imam ' alî a accordé une importance particulière à l'éducation en prenant en charge des élèves qu'il a nourris de sa science, de sa connaissance et de l'islam réel tel qu'il est apparu à l'origine.

L'imam Al-Hassan (40 – 50 h)

L'imam al Hassan a tenté au début de cette période, de faire face aux déviations par une intervention militaire. Cependant les conditions ne lui étaient pas favorables et l'injustice a triomphé sur la justice.

De plus, mu'âwiya, par sa politique subversive, a réussi à soudoyer les commandants de l'armée de l'imam al-Hassan en leur offrant de grosses sommes d'argent, pour qu'ils se rebellent contre lui et l'abandonnent.

Il ne restait donc plus à l'imam que de choisir entre deux options: s'aventurer dans une guerre vouée à l'échec qui aboutirait inévitablement à une effusion de sang et à l'extermination du reste des musulmans sincères, ou alors céder et signer un traité de paix.

En réalité, même si les conditions lui étaient favorables, l'imam avait l'intention de faire face à mu'âwiya, uniquement par un duel au sabre, mais les choses se sont précipitées et se sont passées autrement, ce qui l'a contraint à choisir la réconciliation en interrompant la bataille sur le champ, évitant ainsi une effusion de sang.

Son attitude a, en fait, été dictée par son souci de se conformer à la sunna de son grand-père, lorsque ce dernier avait signé le traité de paix de hdaybiya.

La philosophie de l'imam, que la paix soit sur lui, était en premier lieu, d'éviter l'effusion de sang, et en second lieu de dévoiler le vrai visage répugnant de mu'âwiya qui n'était en aucun cas, digne de

gouverneurs musulmans.

Al Hassan a en effet posé les conditions relatives à cette paix, mais la malhonnêteté de mu'âwiya et ses projets machiavéliques ont été vite mis à nu, et c'est ainsi que l'imam, de par sa position, a levé toute équivoque sur cette période de l'histoire de l'islam.

L'imam Al-Hussein (50 – 61 h)

L'imam al-Hussein, que la paix est sur lui, a pris deux positions, en fonction des conditions qui prévalaient durant cette période. Dans la première position qui a coïncidé avec le règne de mu'âwiya, l'imam a respecté le traité de paix que son frère avait signé avec lui, outre son refus d'entreprendre toute action militaire comme le lui avaient demandé certains kufis. cependant il lança un appel à tous ceux qui voulaient se venger, d'être sur leurs gardes tant que mu'âwiya était en vie.

Cela n'impliquait pas pour autant que l'imam avait préféré le repliement et qu'il n'avait aucune activité sociale. Il était à l'écoute de tout ce qui se passait alors, et avait des positions fermes à l'égard de la politique de mu'âwiya. il réprouvait avec la plus grande énergie les injustices et la répression exercées sur les musulmans, particulièrement sur ceux qui dégageaient une odeur de shi'isme.

L'histoire a enregistré sa position lors du pèlerinage: il réunit des centaines de ses compagnons et partisans et lança un appel en vue de la préparation d'une action militaire, suite à la demande du calife de reconnaître son gouvernement.

La deuxième position est celle qui a coïncidé avec le règne de yazid. malgré le traité de paix passé entre mu'âwiya et l'imam al-Hassan qui prévoyait la reprise du califat par al-Hassan après la mort de mu'âwiya, et son transfert à l'imam al-Hussein après la mort d'al-Hassan, mu'âwiya ignore complètement les conditions de ce traité comme il l'a fait auparavant avec d'autres traités.

mu'âwiya ne s'est pas contenté de cela puisqu'il a transformé le califat en monarchie et a entrepris d'asseoir les bases nécessaires pour la succession de son fils yazid.

Outre les défauts qu'ils avaient hérités de son père, en l'occurrence, sa malhonnêteté et sa ruse politique, yazid était un personnage impudent, ignorant, qui passait la plupart de son temps à se divertir, à se quereller et à se débaucher. Il était grossier, car il avait été élevé dans un environnement en marge de toute civilisation.

Sa mère, une femme appartenant à la tribu des nasrâniya, menait une vie bédouine et son fils avait donc grandi dans un environnement non musulman.

Yazid s'adonnait à l'alcool et aux jeux, sans se soucier de la moindre loi islamique. Il parlait sans pudeur ni crainte, se saoulait, se querellait même devant des délégations de compagnons qui voulaient le voir de près.

C'est à un gouvernement aussi dépravé, que l'imam al Hussein devait faire face, et c'est ainsi qu'il résuma sa position dans un hadith qu'il avait entendu chez son grand-père Muhammad, qu'Allah prie sur lui, et le salue: « celui qui parmi vous voit un roi rendre licite ce que la loi interdit et violer le pacte d'Allah, commet lui-même des péchés envers ses serviteurs s'il ne fait rien pour changer l'état des choses par l'acte ou par la parole, et Allah lui fera subir le même sort ».

Cela veut dire que le sort réservé aux gens qui garderont le silence en présence d'injustices sera pareil à celui qui est réservé au tyran, sa demeure sera l'enfer.

L'imam al Hussein exprima son mécontentement vis-à-vis du gouvernement en place en disant: « que la paix soit sur l'islam si la nation est frappée du malheur d'un gouverneur comme yazid ».

C'est dans des conditions très pénibles que l'imam al Hussein subissant les fortes pressions du calife yazid qui voulait le contraindre à lui prêter allégeance, annonça son soulèvement armé.

L'imam fut donc obligé de quitter Médine et de se rendre à la Mecque afin d'y rencontrer les grands chefs. La nation islamique ne tarda pas à manifester à l'imam sa sympathie. De part et d'autre affluaient des dizaines, des centaines et des milliers de lettres en provenance de différentes villes, à leur tête la ville de Kufa, alors asile des opposants.

Les Kufis, invitaient avec insistance l'imam al-Hussein à se rendre chez eux pour le délivrer du joug du pouvoir omeyyade. L'imam envoya alors son cousin musulman ben 'uqayl pour s'enquérir de l'état réel des choses. Le représentant de l'imam trouva alors Kufa en pleine révolte et pressa donc l'imam de l'y rejoindre le plus rapidement possible tant que les conditions lui étaient très favorables.

Mais les conditions ont vite fait de changer avec la rapide intervention des autorités qui avaient pris des mesures nécessaires pour contrecarrer la révolte, et c'est ainsi que les Kufis ont une fois de plus enregistré leur défection à la vérité, et ceux qui avaient demandé à l'imam de venir chez eux se sont retrouvés entraînés dans les rangs de l'armée omeyyade dans le but de contraindre l'imam à prêter allégeance à yazid !

C'est ainsi qu'arriva ce qui devait arriver, lorsque les troupes omeyyades assiégèrent de tous côtés l'imam et ses compagnons et lui coupèrent la route vers Kufa comme vers Médine.

Il ne restait plus que cette alternative à l'imam al-Hussein, soit de combattre ou de se rendre, et il n'hésita pas à faire son choix en lançant: « jamais de la vie nous ne céderons à l'infamie, Allah abhorre les infâmes, de même que son envoyé et les croyants ».

Il fit alors un rang avec sa famille et ses compagnons et ils s'engagèrent tous dans une bataille corps à corps avec l'ennemi jusqu'à leur dernier souffle.

La bataille héroïque de l'imam dans le désert ardent de Karbala et le carnage qui s'ensuivit mirent en émoi toute la communauté islamique. La peur a été ainsi vaincue et l'islam révolté entreprit un

mouvement afin de retrouver son essence que les tyrans ont tenté de détruire à jamais.

Ce carnage et cette bataille héroïque ont également eu pour effet le soulèvement du peuple iranien qui a rendu hommage aux ahl-l-bayt par une révolution singulière, sous l'égide d'ibn al-Hussein, le cheminant dans sa voie, le défunt imam al-khumeïni.

Résumé

1 – le avis diffèrent au sujet de l'apparition du shi'isme. certains se basent sur de fausses informations fournies par les adversaires du shi'isme.

2 – le noble envoyé, qu'Allah prie sur lui, et le salue, est le réel fondateur du shi'isme. les hadiths se rapportant à ' alî, que la paix soit sur lui, l'indiquent bien s'ils sont compris convenablement. Le terme chi'ite a été employé pour la première fois par le prophète pour désigner les compagnons qui se sont rangés du côté de ' alî.

3 – le shi'isme, y compris ses branches, est l'islam réel tel qu'il a été révélé à son origine. Il signifie simplement la poursuite de la voie trée par le prophète et sa famille c'est-à-dire les ahlu-l-bayt.

4 – l'hostilité au shi'isme résulte pour la plupart, du défaut de consultation des véritables sources chi'ites et l'appui sur des sources adverses.

5 – l'imam ' alî, que la paix soit sur lui, a été lésé de son droit durant vingt-cinq années, période où il a assumé la responsabilité de surveiller le déroulement des activités de l'état, et où il a efficacement contribué à la construction et au redressement des affaires.

6 – l'imam al-Hassan, que la paix soit sur lui, en signant le traité de paix, a agi en conformité avec la sunna de son grand-père, l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui et le salue, qui avait signé le traité de paix de hdaybiya.

7 – l'imam al-Hussein s'est distingué par la correction des déviations, avant d'être horriblement martyrisé. Son martyre a eu pour effet de vaincre la trahison et la peur qui avaient entouré la nation de son grand-père, qu'Allah prie sur lui et le salue.

Questions et débats

1 – quand est apparu le shi'isme et comment?

2 – quelles sont les causes qui ont conduit à se faire de fausses idées sur le shi'isme?

3 – écrivez un rapport où vous indiquerez le nombre de savants sunnites qui ont étudié chez des professeurs chi'ites.

4 – quelle est la nature des services réciproques que se sont rendus l'Iran et l'islam? Qu'a fait l'Iran pour l'islam? Et inversement, quels sont les avantages que l'Iran a tirés de l'islam?

5 – écrivez un rapport où vous indiquerez le nombre de savants iraniens sunnites, et le nombre de savants chi'ites arabes.

6 – expliquez brièvement la période l'imam ' alî ibn abi talib et sa responsabilité durant cette période.

7 – pourquoi l'imam al Hassan a-t-il signé un traité de paix avec mu'âwiya? a quels résultats a-t-il abouti?

8 – quelle est la philosophie de la révolution chez l'imam al-Hussein? Indiquez huit facteurs ayant contribué à cela.

L'imam Assadjâd (61 – 90 h)

L'époque durant laquelle Assadjâd a vécu en tant qu'imam est des plus graves et des plus complexes de l'histoire. Ainsi des calamités se sont abattues sur la nation musulmane. Les massacres commis par les autorités contre la société musulmane se sont succédés depuis le drame de karbala.

Les autorités étaient alors capables de détruire quiconque se dressait contre elles pour les empêcher d'atteindre leurs objectifs. La mort de l'imam al-Hussein en martyr, le déchiquetage de son corps pur, l'écrasement de sa poitrine par un cheval, tout cela symbolisait l'état dans lequel se trouvait le monde musulman. Tout y était rendu licite. Tout se confondait, le rationnel avec l'irrationnel, le licite avec l'illicite, enfin tout était permis aux yeux de yazid et du pouvoir omeyyade d'une façon générale.

durant cette période houleuse, l'imam assadjâd a pris l'initiative d'assumer la responsabilité de protéger le message de son grand-père Muhammad, qu'Allah prie sur lui, et le salue, et c'est ainsi qu'il entreprit ce qui suit:

a – Il a exprimé les vérités de l'islam sous une nouvelle forme et exposé ses connaissances en les insérant dans une prière invocatrice. Ce nouveau style s'est d'ailleurs traduit par l'apparition d'un journal « saḥīfa sadjâdiya », considéré comme un héritage islamique fort important, à tel point qu'on le désigne par: « psaumes de la famille de Muhammad ». Ce journal comprend, outre les dizaines de prières invocatrices, quinze autres prières ferventes considérées parmi les meilleures prières et constituant une sorte d'encyclopédie de diverses vérités Coraniques.

b – Il a conservé toutes les réalisations de la révolution d'al-Hussein le jour de 'Achoura, et en a fait un événement commémoratif dans la conscience du musulman, ce qui a donné lieu à une véritable prise de conscience de la nation islamique. Malgré l'atmosphère tendue, l'imam a pu dévoiler la véritable nature

inhumaine et oppressive des Omeyyades. Il les a ainsi dénoncés devant l'opinion publique à Damas même, alors fief des Omeyyades. En résumé, l'imam assadjadâd a pu fonder au sein de la nation musulmane, une véritable culture islamique.

c – Il s'est dressé contre les déviations qui menaçaient les principes culturels de l'islam et a lutté contre tout ce qui pouvait semer le doute dans la vie islamique. Il a été un exemple dans la propagation des sciences divines.

d – Il a éduqué les glorieux enfants que l'histoire n'oubliera pas, et qui ont participé à des batailles dirigées par Zayd, le martyr, dont la révolution est considérée comme une continuation de la révolution d'al-Hussein. Son époque a été celle des révolutions qui s'est inspirée des événements de Karbala. On peut à cet égard énumérer les révolutions « al horra » à Médine, « attawabîn », « al mokhtâr », « al qurâ' » qui furent couronnées par la révolution de Zayd qui était sur le point de renverser le pouvoir omeyyade et qui a préparé le terrain pour une révolution générale qui a mis fin au régime omeyyade en l'an 132.

L'imam Muhammad al-Bâqir (95 – 114 h)

Grâce à lui, son époque connut une grande renaissance de la science. Le système ouvrit ses frontières aux cultures étrangères et il s'ensuivit une infiltration de toutes sortes de déviations et d'idées douteuses, ce qui a poussé l'imam al-bâqir, gardien de la loi islamique et fidèle à sa communication à faire obstacle à cette invasion. Ainsi toutes les connaissances islamiques latentes chez les Ahlu-l-Bayt, que la paix soit sur eux, se sont manifestées.

Son époque a donc connu une renaissance des sciences islamiques grâce à l'imam qui a fermement combattu toute forme d'acculturation qui menaçait la personnalité des musulmans et les rendait indifférents aux déviations que les autorités encourageaient.

Il ne faut également pas perdre de vue la lutte armée continue des 'Alawî à travers les différentes révolutions et leur permanente résistance.

Durant cette période houleuse, l'imam a pu développer une brillante école des Ahlu-l-Bayt, destiné à l'initiation au fiqh, aux principes fondamentaux, à l'exégèse et à la logique.

Il est donc l'imam qui a ouvert (baqara) la science incarnée par le prophète Muhammad, qu'Allah prie sur lui, et le salue, c'est d'ailleurs pour cela qu'on le désigne par l'imam al-bâqir. C'est également pour cela qu'il représentait l'ennemi numéro un des autorités omeyyades qui voyaient en lui une grande menace quant à la subsistance de leur pouvoir. D'ailleurs, tous les complots qui ont été dirigés contre lui, son harcèlement, les tentatives entreprises pour le déshonorer et enfin sa mort par empoisonnement sont autant d'éléments pour le prouver. En outre, l'imam a jugé que l'institution d'une cérémonie de commémoration était un moyen d'information produisant des effets positifs dans la vie de la nation et dans sa culture, à tel point qu'il a recommandé d'organiser la cérémonie de commémoration durant la

période de pèlerinage à mina pendant dix années. Cette idée n'a pas tardé à se développer jusqu'à ce que le minbar d'al Hussein fit son apparition dans la culture islamique.

L'imam Sadiq (114 – 148 h)

Son époque a été une continuité de la révolution culturelle déclenchée par l'imam al-bâqir, que la paix soit sur lui. Les luttes politiques et les affrontements meurtriers entre le régime omeyyade et ses opposants ont offert une occasion précieuse à l'imam Sadiq pour fonder une immense université islamique. Ainsi des dizaines de savants furent formés par lui dans diverses sciences islamiques et même dans les sciences empiriques.

Son époque a également vu l'apparition de professeurs en kalam, en exégèse, en fiqh, en sciences Coraniques, en philosophie et en chimie. Ainsi, les écoles supérieures de l'islam se sont établies de façon définitive. Il contribua à la propagation des sciences religieuses et du shi'isme et son influence était désignée par l'école dja'farite. en effet l'imam a marqué le shi'isme par ses idées et sa ligne de conduite.

Peut-on dès lors affirmer que l'imam s'est détourné de la politique dans la vie islamique? La réponse, nous l'avons à travers les appréhensions et les craintes de mansûr addawânîqî, le calife abbasside, qui voyait en cette grandiose personnalité une menace son système.

C'est ainsi que l'imam était soumis à de sévères restrictions et ses partisans étaient interdits de coopération avec les autorités, même dans la construction de mosquées. Parallèlement l'imam continua dans le sillage de son noble père, le combat contre les déviations, qui d'ailleurs peut se vérifier à travers une discussion avec ibn al-munkadir.

Il était ainsi l'exemple du véritable musulman et de l'homme universel. L'imam ne limitait pas ses réflexions à ses contemporains. Il s'intéressait également aux générations futures et c'est pourquoi il a pris une mesure préventive dans le but de protéger l'imam qui devait assumer les responsabilités après lui.

En effet, en apprenant la mort de l'imam Sadiq, mansûr donna des instructions au gouverneur de Médine pour se rendre chez le défunt afin de tuer celui que l'imam aura désigné comme successeur, mais à sa grande déception, il trouva que l'imam avait choisi dans son testament cinq personnes parmi lesquelles figuraient mansûr et le gouverneur de Médine et c'est ainsi que l'imam déjoua tous leurs complots et sauva la vie de son héritier.

On peut dire que même si l'imam Sadiq n'a pas pris de position ouvertement, il n'en demeure pas moins qu'il soutenait les soulèvements contre les régimes omeyyade et abbasside.

Cependant, l'imam n'aurait pas soutenu de mouvement armé s'il n'était pas informé des objectifs et des motivations de ses leaders. C'est pourquoi l'imam a manifesté de la méfiance à l'égard de la proposition

faite par abu salama al-khalâl de transférer le pouvoir aux 'alawis, ainsi qu'à celle d'abu muslim al-kharâsânî. Car il ne voyait pas dans leurs positions l'intérêt de l'islam.

L'imam Mûssâ al kâdhim (148 – 183 h)

Il y a une ressemblance entre les circonstances dans lesquelles l'imam Mûssâ al kâdhim et l'imam al-Hussein, que la paix soit sur eux, ont vécu.

Harûn ar-rashîd, le calife abbasside a incarné la perversité durant son règne. Cela pouvait se vérifier à travers la vie luxueuse qu'il menait, les châteaux somptueux qu'il a construits çà et là, les plaisirs mondains auxquels il s'adonnait ainsi que toutes les injustices qu'il a commises envers son peuple et tout le sang qui a coulé.

D'autre part, Mûssâ al kâdhim entama son imamat dans des conditions très tendues alors que harûn ar-rashîd avait donné l'ordre de tuer l'imam qui devait succéder à Sadiq dans ses responsabilités.

C'est pourquoi l'imam disparut pendant un certain temps, puis les partisans des gens de la maison commencèrent à se réunir secrètement autour de l'imam pour échapper à l'oppression des autorités.

et pourtant, malgré cette atmosphère tendue, l'imam assumait la lourde responsabilité qui lui incombait et entama son activité comme suit:

a – Activité culturelle et scientifique: l'imam a poursuivi l'activité culturelle et scientifique initiée par son père, malgré la rigueur des conditions, à tel point que même certains qui s'étaient rapprochés de lui ignoraient qu'il était le successeur de l'imam précédent, car l'imam Sadiq avait sciemment caché cela, en prévention des réactions violentes du pouvoir abbasside. Cependant cette vie secrète n'a pas duré longtemps, car l'imam avait atteint une telle célébrité que les assoiffés de connaissance affluaient sans cesse chez lui. Quant aux rapporteurs, ils tenaient des cahiers et notaient toute fatwa, plutôt toute parole émanant de lui, car il est une source de science, de connaissance et de vérité.

b – L'imam a affronté le pouvoir oppressif en dénonçant franchement les autorités gouvernementales et en déclarant qu'il était le chef spirituel. Il s'ensuivit une rupture avec le gouvernement à tous les niveaux, à tel point qu'il a interdit à « safwân le chamelier » de rendre service à harûn ar-rashîd et de louer ses chameaux, même durant la période de pèlerinage. L'imam préférerait d'ailleurs mourir que de coopérer avec le régime en place.

Pourtant, il n'a pas obligé certains symboles du pouvoir à rompre avec les autorités, à condition de réduire les pressions exercées sur les croyants, à apporter de l'aide à leurs frères et à mettre un frein à la dérive des autorités.

Par ailleurs, dans une discussion avec harûn ar-rashîd au sujet de la récupération de fadak, l'imam lui a déclaré que les véritables frontières de fadak dépassaient le petit village du hidjâz et comprenaient

officiellement l'ensemble du monde musulman. Cette déclaration qui avait terrifié harûn ar-rashid le poussa à comploter contre l'imam afin de l'éliminer par tous les moyens.

c – La direction des révolutions des 'alawites et leur orientation: elle est exemplifiée par la grande révolution d'al-Hussein ibn ' alî, tombé au champ d'honneur, en cours de route, à « fakh » non loin de la mecque. L'imam al-kâdhim a pleuré devant le public, al-Hussein, le martyr, et il l'a qualifié de croyant vertueux jeûnant pendant la journée et passant ses nuits en prières.

Mûssâ al-hâdî, le calife abbasside qui avait tristement réprimé la révolution et condamné à mort tous les prisonniers à baghdad avait alors déclaré: « en vérité al Hussein n'est sorti que sur son ordre », c'est-à-dire sur ordre de l'imam al-kâdhim. L'imam a passé le reste de sa vie passant d'une prison à une autre entre Bassora et baghdad jusqu'à ce qu'il mourut en martyr après des dizaines de complots ourdis contre lui par harûn ar-rashîd, donnant ainsi la preuve de sa forte influence sur la vie islamique.

L'imam ' Alî ibn Mûssâ ridhâ (183 – 203 h)

Durant sa période, l'école des gens de la maison s'est développée. L'imamat jouissait d'une telle puissance qu'il avait un pouvoir politique.

Contrairement à l'imam al-kâdhim qui avait entamé son imamat dans la clandestinité, l'imam rida, que la paix soit sur lui, a publiquement proclamé son imamat malgré toute la terreur qui régnait. C'est ainsi qu'il mourut en martyr en prison. D'atroces tueries s'ensuivirent dans une grande opération qui ne cesse de susciter des questions à ce jour.

Certains avaient mis en garde l'imam du risque qu'il encourait en proclamant publiquement son imamat et lui avaient dit que l'épée d'ar-rashîd était toujours ensanglantée. Cependant l'imam voulait relever le défi et déclara que harûn ne pouvait rien contre lui et que, bien plus, s'il parvenait à obtenir un seul cheveu de lui il ne serait pas digne d'un imam. l'imamat de rida se poursuivit donc pendant vingt ans et se répartit comme suit:

Première partie: depuis l'an 183 h jusqu'à l'an 201 h, c'est-à-dire depuis le début de l'imamat jusqu'à son départ vers khurâssân.

Cette période a connu un grand intérêt pour les centres chi'ites et a conduit aux révolutions 'alawites. aussi, lorsque la révolution de Muhammad ibn ibrâhîm se déclencha à kufa et qui a failli renverser le régime abbasside, l'imam était à la tête de ceux qui soutenaient la révolution. Cette période a également été témoin de discussions de l'imam avec les chefs de différentes écoles et même de religions, dans le domaine scientifique. Il se distingua alors par sa connaissance, ce qui permit de renforcer la présence de l'islam notamment selon la ligne de conduite des ahlu-l-bayt.

Deuxième partie: depuis l'an 201 h jusqu'à l'an 203 h, c'est-à-dire l'année au cours de laquelle il mourut en martyr.

Al-Ma'mûn al'abbâsî qui a succédé au califat suite à l'assassinat de son frère amîn dans une guerre sanglante, finit par comprendre que la seule solution susceptible de sauver le régime abbasside était de simuler une réconciliation avec les 'alawites, notamment l'imam ridhâ, qui jouit d'un grand soutien de l'opinion publique. c'est ainsi qu'il demanda à l'imam qui résidait alors à Médine de se rendre à marw, capitale d'al-ma'mûn dont les intentions étaient les suivantes:

a – légitimer le pouvoir en place, car le gouvernement d'al-ma'mûn ne jouissait d'aucun soutien, que ce soit de la part d'Abbassides ou de l'opinion publique chi'ite.

b – mettre un terme aux révolutions 'alawites.

c – porter atteinte à la réputation de l'imam rida ainsi qu'aux gens de la maison.

d – mettre l'imam sous haute surveillance.

Cependant l'imam rida, que la paix soit sur lui, n'était pas dupe des machinations d'al-ma'mûn et de ses objectifs et c'est pour quo il a décliné son invitation à accéder au califat. cependant il fut contraint d'accepter la succession au califat (walâyatu-l-'ahd) en raison de pressions exercées sur lui, mais il réussit à déjouer les complots d'al-ma'mûn à travers ce qui suit:

1 – il n'a accepté la succession (walâyatu-l-'ahd) qu'après avoir reçu des menaces d'assassinat qui l'ont contraint à céder devant l'opinion publique et l'histoire.

2 – l'accord de l'imam d'assumer la succession était lié à des conditions, en sorte qu'il ne devait pas s'ingérer dans les affaires politiques de l'état, dans le limogeage ou la désignation des emirs et des dirigeants. Par ces conditions, al-ma'mûn ne pouvait plus porter atteinte à la réputation de l'imam en l'assimilant à n'importe quel individu avide des plaisirs de ce bas monde ainsi que du pouvoir.

al-ma'mûn, sentant que tous ses complots avaient échoué, et que l'imam était toujours demeuré le symbole des croyants et l'espoir des musulmans, finit par empoisonner ce dernier, lors de son retour à baghdad.

Résumé

1 – l'époque durant laquelle l'imam assadjâd a assumé l'imamat est celle qui a été la plus sombre de l'histoire de l'islam

2 – l'imam assadjâd s'est employé à répandre l'islam à travers ce qui suit:

a – l'expression des connaissances divines par l'invocation.

b – l'enracinement de la catastrophe de 'Achoura dans la conscience du musulman.

c – la protection de la culture originale de l'islam contre toute dérive.

d – la formation d'enfants révolutionnaires qui ont mené des batailles et qui ont marqué l'histoire de leurs noms.

3 – l'imamat d'al-bâqir, que la paix soit sur lui a été le début de la grande renaissance scientifique. Il a coïncidé avec les combats politiques menés contre le régime oppressif.

4 – la révolution culturelle à l'époque de l'imam Sadiq était à son apogée. Il a d'ailleurs formé des milliers de savants ainsi des spécialistes dans différents domaines scientifiques. L'école des ahlu-l-bayt s'édifia alors et devint un centre de rayonnement du monde musulman.

5 – durant l'époque de l'imam al-kâdhim, la déviation omeyyade avait atteint son plus haut degré de perversité. L'imam avait d'ailleurs ouvertement dénoncé le régime en place qu'il considère comme un usurpateur des terres musulmanes.

6 – l'imamat de rida a renforcé davantage la situation de l'islam, dans le cadre de la lutte intellectuelle et philosophique qui s'était déclenchée à l'époque. Il a, en outre, par ses positions, déjoué tous les complots d'al-ma'mûn qui visaient à détruire le shi'isme.

Questions

1 – quels sont les événements importants vécus par l'imam assadjâd durant son imamat? Comment était la situation sociale?

2 – qu'a fait l'imam assadjâd afin de sauvegarder l'islam et garantir sa continuation?

3 – quelle est la méthode adoptée par l'imam al-bâqir pour affronter l'invasion culturelle?

4 – citez des exemples sur l'activité politique de l'imam al-bâqir.

5 – pourquoi désigne-t-on le shi'isme par l'école dja'farite?

6 – sur quoi l'activité de l'imam Sadiq est-elle axée?

7 – qu'a fait l'imam al-kâdhim pour préserver l'islam?

8 – expliquez les positions de l'imam rida avant d'accepter la walâtu-l-'ahd et après.

L'imam Muhammad Al-Djawâd (203 – 220 h)

Nous avons dit précédemment que les chi'ites du temps de l'imam ridhâ, que la paix soit sur lui, étaient

politiquement si puissants qu'ils pouvaient prétendre à l'expérience politique. Ce qui a poussé al-ma'mûn a convoquer l'imam rida et l'obliger à accepter officiellement le poste de califat.

Cependant, malgré l'accord de l'imam qui était de toute évidence lié à sa non-ingérence dans les affaires politiques et même la direction de la prière publique de l'aïd, il réussit à déjouer les complots d'al-ma'mûn et il est demeuré le symbole et l'espoir de la nation.

L'imam al-Djawâd, que la paix soit sur lui, suivit les traces de son père, et le calife al-ma'mûn tenta de faire aboutir les mêmes complots contre lui. Aussi, prit-il l'initiative de lui faire épouser sa fille « Oum al-fadhl », et ce, en vue de le séparer de ses bases populaires et de mettre auprès de lui un espion pouvant contrôler le moindre de ses mouvements et de ses gestes.

Al-Ma'mûn avait d'ailleurs déjà tenté de détruire l'imam rida en l'engageant dans une discussion à laquelle avaient pris part tous les chefs de religions et les philosophes de toutes sortes d'écoles, qui s'était soldée par le triomphe des gens de la maison grâce à l'extraordinaire prédominance de l'imam rida.

Al-Ma'mûn voulait donc coûte que coûte l'emporter sur les gens de la maison en mettant dans l'embarras l'imam al-djawâd, vu son jeune âge qui n'avait alors que neuf ans. Il organisa ainsi une réunion entre al-djawâd, que la paix soit sur lui et les savants les plus distingués de son époque, à leur tête yahya ibn aktham, le grand juge. Lorsque ce dernier essuya un échec cuisant, al-ma'mûn commença à s'inquiéter.

D'autre part, quelque quatre-vingts hommes de religion de baghdad ainsi que d'autres villes vont à Médine afin de rencontrer l'imam al-djawâd.

parmi ses compagnons et ses partisans, figurent abu 'umayr de baghdad, abu dja'far ibn sanân, ahmed ibn abi nuçayr de kufa, abu tamâm habîb ibn aws, abu al-hassan ' alî ibn mahziyar al-ahwâzî, al-fadhl ibn shâdhân. Ils étaient tous soumis à un contrôle rigoureux du régime et souffraient un continuel harcèlement.

L'imam, de par sa noble personnalité et sa haute connaissance, tenait tête au régime en place, poussant ainsi al-ma'mûn à lui proposer d'aller vivre à baghdad, capitale abbasside, car par cette mesure, il pouvait conforter sa place et légitimer son califat. Cependant l'imam déclina la proposition et resta à Médine où il renforça ses relations avec les bases populaires des gens de la maison. Mais avec l'avènement d'al-mu'taçim au pouvoir, l'imam al-djawâd fut convoqué à baghdad et contraint d'y habiter. Et le nouveau calife élaborait alors un plan pour l'éliminer par empoisonnement.

L'imam ' Alî al-Hâdî (220 – 254 h)

' Alî al-Hâdî, que la paix soit sur lui, entama son imamat dans des conditions fort dangereuses alors que le pouvoir abbasside persistait davantage dans l'agression, la rigueur et la déviation.

Le califat d'al-mutawakil est l'une des pires périodes vécues par l'imam. Le pays subissait sans cesse des crises politiques en raison de la mauvaise politique du régime abbasside, et des révolutions 'alawites qui s'ensuivirent, ce qui a sensibilisé les autorités, face aux imams des gens de la maison, que la paix soit sur eux. a ce titre, al-mutawakil prit une série de mesures draconiennes dont:

L'anéantissement des chi'ites et des 'alawites à travers une politique terroriste. De plus, al-mutawakil qui souffrait de troubles psychiques face à l'imam ' alî et aux gens de la maison, a poussé la sauvagerie jusqu'à donner des ordres pour faire disparaître la tombe de l'imam al-Hussein, de détruire les maisons environnantes et de transformer la terre en une zone agricole. Cela s'est passé en l'an 237 h.

Ainsi, les gens de la maison et leurs partisans ont vécu dans les pires conditions et la plus grande rigueur. Leur niveau de vie s'est dégradé, au-dessous du seuil de la pauvreté. L'histoire a enregistré, à ce titre, une situation navrante où des femmes appartenant à la famille de Muhammad, qu'Allah prie sur lui et le salue, étaient contraintes de faire leur prière avec la même voile ! !

L'imam al-Hâdî, que la paix soit sur lui, fut ainsi écarté de ses bases populaires et convoqué en Irak. al-mutawakil entendait par là déchirer la présence chi'ite, car il sentait le danger que représentait l'imam après avoir reçu des rapports d'al-hidjâz, lui signifiant que s'il avait un intérêt à la mecque et à Médine, il devait tuer ' alî ibn Muhammad !

Al-Mutawakil était prudent dans ses démarches. Aussi, lorsqu'il a convoqué l'imam en Irak, il n'a non seulement pas pris l'initiative de l'emprisonner, mais encore il lui a demandé de s'y rendre en compagnie de ceux qu'il aime parmi les gens de sa maison et de sa famille.

L'histoire a enregistré le mécontentement populaire suscité par la venue de yahya ibn harthama, l'envoyé spécial d'al-mutawakil fut contraint de jurer publiquement qu'il n'était pas venu pour porter à l'imam le moindre préjudice.

Ainsi l'imam partit à samara', accompagné de son fils al-Hassan où il fut mis sous haute surveillance. l'accord de l'imam de se déplacer à smara' intervient et se justifie par ce qui suit:

a – En cas de refus, les pressions exercées sur le shi'isme et l'islam vont être accentuées.

b – De par son accord, il déjouera les intentions de ceux qui ont rédigé les rapports, incitant la capitale à éliminer l'imam.

c – Son rapprochement de l'état pourrait le rendre plus influent. D'ailleurs, certains hommes de l'état ont été influencés par la personnalité de l'imam et ont même, dans une certaine mesure, collaboré avec lui dans certains domaines.

La position abbasside, vis-à-vis de l'imam consistait à défier sa connaissance et à le mettre sous haute surveillance. Cependant l'imam a dissipé tous les doutes qu'on a voulu semer autour de l'islam. Il a contrôlé toutes les révolutions 'alawites et les a dirigées, il était très attentif à l'éducation de certains de

ses disciples, à l'exemple de ' alî ibn dja'far, le poète et homme de lettres, ibn assakî et abd al'adhîm al-husnî. la fin de l'imam, que la paix soit sur lui, fut celle d'un martyr empoisonné par le calife abbasside, al-mu'tazz.

L'imam al-Hassan al-'Askari (254 – 260 h)

Comme nous l'avons indiqué plus haut, un sentiment de peur s'est emparé du régime abbasside face au danger que présente l'imamat des gens de la maison et leur autorité spirituelle. Les autorités abbassides avaient pris des mesures répressives fort rigoureuses à l'encontre des gens de la maison et de leurs bases populaires après l'assassinat de l'imam rida, que la paix soit sur lui.

La politique répressive s'aggravait de jour en jour et il n'est pas du tout étonnant que les autorités et qu'une grande partie de la société désignent trois des imams par « ibn rida », ceci étant dû à la forte influence de la personnalité de l'imam ridhâ sur la société musulmane et les gouverneurs eux-mêmes.

On peut dire que la ligne révolutionnaire tracée par l'imam al-Hussein, que la paix soit sur lui, est ancrée dans la conscience de la nation. En outre, un grand monument culturel dont les bases ont été assises par les deux imams al-bâqir et Sadiq, a apporté ses fruits qui se sont traduits par l'épanouissement intellectuel et spirituel de la personnalité du musulman.

Ainsi les imams, de par leur pureté, ne laissent que des exemples vivants, utiles à la société et au musulman qui aspire à la perfection, qui a besoin d'une autorité pour résoudre ses problèmes.

Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant, s'il y a une ressemblance dans les positions prises par les trois imams des gens de la maison, que la paix soit sur eux, en ce qui concerne la continuation de la doctrine.

L'imam al-Hassan al-'askari a passé une partie de sa courte vie en prison et toute rencontre avec les masses lui était interdite. Car malgré les crises politiques et les révolutions qui ont affecté le califat abbasside, et malgré la dislocation et la faiblesse de ce dernier, il n'en demeure pas moins que les gouverneurs avaient soumis l'imam à une haute surveillance.

En outre on le rendait responsable de tous les soulèvements qui se déclenchaient çà et là à travers le pays, même ceux qui ne jouissaient pas du soutien de l'imam.

Un fait particulièrement important qui a marqué l'imamat d'al-Hassan al-'askari est le rôle qu'il a joué dans la préparation du terrain et la préservation du nouveau-né promis, annoncé par l'envoyé d'Allah, qu'Allah prie sur lui et le salue, qui doit purifier la terre de la perversité, l'injustice et de la déviation, pour y répandre la justice, le bien et la paix.

L'imam a ainsi réussi à offrir la paix au nouveau-né al-mahdi, le promis, malgré la mobilisation des autorités qui avaient tout mis en œuvre pour le capturer. il a entrepris à cet effet, trois actions:

a – la préservation d'al-mahdi et sa dissimulation des gens à l'exception de ceux qui se sont rapprochés de lui et qui lui inspirent confiance.

b – la préparation du terrain pour l'acceptation de l'idée de l'occultation, par des annonces faisant état de sa naissance, de ses qualités et des raisons de son occultation. De plus les communiqués critiquaient les autorités en place.

c – adoption par l'imam al-'askari d'une méthode de communication indirecte avec les masses pour les préparer à l'idée de l'occultation. Ainsi, il déléguait des représentants pour prononcer ses discours, et aurait parlé à certains qui désiraient le rencontrer, à travers un voile.

Ces mesures avaient été déjà prises par l'imam al-hâdî, que la paix soit sur lui, mais elles s'étaient poursuivies de façon plus générale du temps de l'imam al-'askari, car les gens avaient pris l'habitude de ne s'adresser qu'aux représentants de l'imam et ils se suffisaient de cette communication.

La situation demeura ainsi jusqu'à la mort de l'imam en martyr, empoisonné par al-mu'tamid.

L'imam Al-Mahdi (260 – jusqu'à permission d'Allah)

Le terrorisme mené par le régime abbasside contre les imams des gens de la maison, que la paix soit sur eux, se poursuivait. Les saints imams, quant à eux avaient résisté chacun selon les conditions de son temps et ses capacités. C'est pourquoi on constate que leurs vies se terminent soit par un assassinat à l'épée, soit par un empoisonnement, dans un champ de bataille ou dans des prisons, loin de leurs villes et de leurs patries.

Ce qui troublait le sommeil du régime abbasside, c'était la manifestation promise de l'imam al-mahdi, annoncée par le prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, qui remplira la terre de justice comme elle aura été remplie d'injustice.

C'est pourquoi les autorités ont, aux derniers moments de la vie de l'imam al-'askari, renforcé la surveillance de sa demeure, l'ont perquisitionnée et sont allés même jusqu'à envoyer des sages-femmes pour examiner les femmes, à la recherche d'al-mahdi, le promis.

Cependant, malgré ces mesures terroristes, Allah, louange à lui, a voulu que l'enfant promis naisse à l'aube du vendredi quinze de sha'bân al-mu'adham de l'an 255 h.

La responsabilité qui incombait à l'imam al-'askari envers le nouveau-né était très lourde, car d'un côté il devait confirmer à la nation son existence et de l'autre, il devait assurer sa sécurité, responsabilité qu'il assumait d'ailleurs dans la plus grande perfection. Les masses populaires des gens de la maison ne nourrissaient plus aucun doute quant à la naissance d'al-mahdi après les nombreux témoignages des intimes de l'imam, dignes de confiance, à ce sujet.

Après la mort de l'imam, dja'far déclara être l'héritier de son frère, mais alors qu'il voulait prouver cela en faisant une prière auprès de la dépouille de son père, il fut surpris par l'apparition d'un enfant s'opposant à lui. D'ailleurs, tout le monde, y compris les autorités, se sont rendus compte de l'existence de l'imam, qui a vite fait de disparaître, après avoir prouvé sa présence devant les notables et ceux qui s'intéressent à lui. L'occultation de l'imam se divise en deux parties:

a – L'occultation mineure: (260 – 329): durant cette période, l'imam al-mahdi avait des contacts avec la base, mais ne se manifestait qu'à travers ses députés qui se sont succédés. Il s'agit en l'occurrence de 'uthmân ibn sa'îd 'umarî, muhammad ibn 'uthmân 'umarî, al-hussein ibn rûh nawbakhtî et enfin 'alî ibn Muhammad simmari dont la mort annonce la fin de la députation et le début de l'occultation majeure dont le terme n'est connu que d'Allah, le tout-puissant. L'occultation mineure était indispensable pour que la conscience humaine accepte cette idée, car si l'occultation se produisait soudainement sans la préparation préalable du terrain, elle entraînerait certainement le rejet d'une quelconque existence de l'imam.

b – L'occultation majeure: elle débuta depuis l'an 329 jusqu'à ce jour. La présence de l'imam, que la paix soit sur lui, est comparable à la présence du soleil derrière les nuages qui envoie sur la terre ses rayons de lumière, de chaleur et de vie, même s'il se cache derrière les nuages. Sa présence est indispensable, car elle redonne l'espoir aux opprimés et aux malheureux. L'imam représente à cet égard le miroir réfléchissant les grâces divines. Si nous en sommes privés, c'est parce que nous n'œuvrons pas pour remplir les conditions favorables à son apparition, car il attend de nous une résolution et une volonté sincères pour nous apporter le salut. Combien sont ceux qui, à travers l'histoire, ont rencontré l'imam al-mahdi, et dont les témoignages transmis par eux-mêmes ou rapportés par d'autres servent aujourd'hui de preuves concrètes de son existence. Il est l'imam promis aux opprimés et aux malheureux qui attendent son prochain état par lequel se réalisera le vœu des prophètes pour l'établissement d'un gouvernement divin juste.

« Mon dieu nous te prions de nous pourvoir d'un état noble où tu honoreras l'islam et ses adeptes et où tu aviliras l'hypocrisie et ses adeptes, où nous serons de ceux qui appellent à ton obéissance et qui guident vers toi... » amen.

Résumé

1 – Ayant réalisé la profonde influence qu'exerçaient les gens de la maison sur la nation, les autorités abbassides ont mis l'imam al-djawâd sous haute surveillance:

- en le mariant à um al-fadhl, fille d'al-ma'mûn.
- en tentant de l'embarrasser dans des débats scientifiques
- en le convoquant à la capitale.

Cependant l'imam a déjoué tous les complots de la politique abbasside.

2 – l'imam al-hâdî, que la paix soit sur lui, a été contemporain de l'un des plus hypocrites califes abbassides, en l'occurrence al-matawakil. L'imam a passé cette sombre période à défendre l'islam par tous les moyens.

3 – il y a une ressemblance dans le comportement des trois imams des gens de la maison, que la paix soit sur eux (al-djawâd, al-hâdî et al-'askari) au regard des positions qu'ils prenaient et de la réaction abbasside à leur rencontre.

4 – outre les fonctions relatives à la préservation de la shari'a, l'imam al-'askari avait la responsabilité de préparer le terrain pour la période de l'occultation.

5 – l'imam al-mahdi, que la paix soit sur lui, qui était alors en occultation mineure, avait des contacts avec la base, à travers ses quatre députés, mais actuellement il est en occultation majeure jusqu'à ce qu'Allah, le Très-Haut, l'autorise à se manifester pour établir le grand état islamique et la justice divine sur terre.

Questions et débats

1 – quelles sont les causes qui ont amené al-ma'mûn à marier sa fille à l'imam al-djawâd?

2 – rédigez un exposé sur la discussion qui a eu lieu entre l'imam al-djawâd et yahya ibn aktham à la lumière des sources historiques.

3 – pourquoi l'imam al-hâdî a-t-il cédé à la demande d'al-mutawakil de partir à samra'?

4 – expliquez la position de l'imam al-hâdî vis-à-vis du pouvoir en place.

5 – quelles sont les mesures prises par l'imam al-Hassan al-'askârî dans la propagation de l'islam et son renforcement,

6 – parlez des caractéristiques de la société humaine à l'ère de la manifestation de l'imam al-mahdi.

Source URL: <https://www.al-islam.org/initiation-au-dogme-islamique-sayyid-mujtaba-musavi-lari>

Links

[1] <https://www.al-islam.org/user/login?destination=node/40858%23comment-form>

[2] <https://www.al-islam.org/user/register?destination=node/40858%23comment-form>

[3] <https://www.al-islam.org/person/sayyid-mujtaba-musavi-lari>

[4] <https://www.al-islam.org/library/general-belief-creed>

